★ **UKRAINE, L'ÉPREUVE DE VÉRITÉ, par Jean-Pierre Chevènement – page 11**

LE MONDE *diplomatique*

VOS SOUVENIRS SONT NOTRE AVENIR

UNE NOUVELLE INÉDITE D'ALAIN DAMASIO

Pages 22 et 23.

5,40 € - Mensuel - 28 pages **N° 735 - 62e année. Juin 2015**

DOSSIER

Vous avez dit « complot » ?

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « One Finger Fugue » (Fugue à un doigt), 1993

QUELQUES jours après le tremblement de terre d'avril dernier au Népal, des doutes ont envahi la Toile : la catastrophe ne s'expliquerait-elle pas par la réactivation de l'accélérateur de particules de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) ? Dorénavant, le scénario est bien rodé. Des marchands de conspirations attribuent chaque bouleversement du monde à l'Occident, aux Juifs, aux financiers de Wall Street, aux francs-maçons, etc. Ces imputations rencontrent un écho d'autant plus large que l'histoire encourage à douter des récits officiels comme des engouements médiatiques. Assurément, la plupart des théoriciens du complot versent dans la paranoïa et surestiment le rôle de puissances occultes. Mais d'autres, plus simplement, se fourvoient dans une quête d'explication simple à des événements chaotiques. Leur désir de comprendre provoque leur égarement, peut-être provisoire…

Lire notre dossier pages 17 à 23.

LOI SUR LE RENSEIGNEMENT EN FRANCE

Feu vert à la surveillance de masse

Profitant de l'émotion suscitée par les attentats de Paris, et sans remédier aux défaillances qu'ils ont révélées, le gouvernement français entend faire adopter une loi sur le renseignement qui permettrait une surveillance généralisée des communications. Le Sénat doit étudier début juin ce texte qui alarme tous les défenseurs des droits humains et du respect à la vie privée.

PAR FÉLIX TRÉGUER *

POUR les dirigeants français, la polémique autour de la loi sur le renseignement, examinée depuis la mi-avril au Parlement, n'est qu'un mauvais moment à passer. Un mal nécessaire et une parenthèse dans la politique qui prévaut depuis les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden sur les pratiques de la National Security Agency (NSA) américaine, en juin 2013. Car, jusqu'à présent, ils appliquaient avec zèle la devise de Louis XI : « Qui ne sait dissimuler ne sait pas régner. »

Sans tambour ni trompette – mais aussi sans scrupule –, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a développé depuis les années 1970 l'un des systèmes d'écoute et d'interception de masse les plus étendus du monde. Un dispositif d'autant plus performant qu'il s'appuie sur la présence française outre-mer et sur les liens privilégiés entre les services de renseignement et les grands câblo-opérateurs comme Alcatel ou Orange. Ces multinationales représentent de puissants atouts dans la course à la surveillance d'Internet. Et pour cause : c'est sur leurs câbles que se branchent les mouchards numériques. En 2011, l'Etat a également investi plusieurs dizaines de millions d'euros dans Qosmos et Bull, leaders du secteur des technologies d'interception des communications Internet. Leurs programmes analysent en temps réel le contenu du trafic et peuvent, par exemple, repérer l'utilisation d'outils cryptographiques et collecter ces données.

Bref, comme le résumait l'ancien directeur technique de la DGSE, M. Bernard Barbier, aujourd'hui passé dans le privé, la France *« joue en première division »* dans le domaine du renseignement technique (1). A l'automne 2013, des documents divulgués par M. Snowden ont d'ailleurs mis au jour la coopération de la DGSE avec la NSA et son homologue britannique, le Government Communications Headquarters (GCHQ, Quartier général des communications du gouvernement).

Mais, alors qu'aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou même en Allemagne l'affaire Snowden donnait lieu à des procès ou à des commissions d'enquête parlementaires, à Paris, le pouvoir a fait bloc en opposant silences ou démentis aux informations impliquant les agences françaises de renseignement.

(Lire la suite pages 4 et 5.)

* Juriste. Cofondateur de l'association de défense des libertés La Quadrature du Net (www.laquadrature.net).

(1) Jean-Marc Manach, « Frenchelon : la DGSE est en "1re division" », Bug Brother, 2 octobre 2010, http://bugbrother.blog.lemonde.fr

Droitisation, mode d'emploi

PAR SERGE HALIMI

CORTÈGES protestataires, participation aux élections, exercice du pouvoir. Ces trois types d'action politique comportent une caractéristique commune : les catégories populaires s'en éloignent ou en sont écartées. Lorsque, le 11 janvier dernier, des millions de Français ont manifesté leur solidarité avec les victimes des attentats de Paris, la mobilisation des classes moyennes a contrasté une fois de plus avec celle, relativement plus modeste, du monde ouvrier et de la jeunesse des quartiers défavorisés. Depuis des années, la « rue » s'embourgeoise. Les urnes aussi. A chaque élection ou presque, le taux de participation régresse conjointement avec le niveau de revenu. Et la « représentation nationale » n'est guère mieux lotie, puisque son visage se confond avec celui des classes supérieures. La politique, un sport d'élite ?

On l'observe déjà dans le cas de la gauche européenne. Créé au début du XXe siècle par les syndicats, le Parti travailliste britannique avait pour vocation de représenter l'électorat ouvrier. En 1966, 69 % des travailleurs manuels lui accordaient leur vote ; cette part est passée à 45 % en 1987, puis à 37 % lors du scrutin du 7 mai dernier. Le blairisme estima qu'il fallait donner la priorité aux classes moyennes. Mission accomplie : c'est avec l'électorat le plus bourgeois de leur histoire que les travaillistes viennent d'essuyer un revers électoral retentissant *(lire l'article d'Owen Jones page 6)*...

« La désaffection grandissante des milieux populaires pour les partis de gauche, observable dans toutes les démocraties occidentales électives, relève le politiste Patrick Lehingue, *n'est sans doute pas sans rapport avec la raréfaction des élus qui, issus des milieux défavorisés, en avaient éprouvé les conditions d'existence. »* Jugeons-en plutôt : en 1945, un quart des députés français étaient ouvriers ou employés avant leur élection ; il n'en reste que 2,1 % dans ce cas aujourd'hui. En 1983, soixante-dix-huit maires de communes de plus de trente mille habitants provenaient encore de ces deux catégories sociales (majoritaires dans la population) ; trente ans plus tard, ils n'étaient plus que six (1).

Représentatif, le système ? Plus de la moitié des Américains jugent que l'Etat devrait redistribuer la richesse en imposant fortement les nantis. Lesquels – c'est humain – ne sont que 17 % à partager un tel souhait (2). Le fonctionnement des démocraties occidentales garantit cependant que leur avis l'emportera là encore, sans débat réel. Une classe consciente de ses intérêts se montre d'autant plus sereine que des sujets de diversion montés en épingle par les médias qu'elle détient continuent d'ensorceler le débat public. Et d'opposer les catégories populaires entre elles.

Quand ce système est bien rodé, il ne reste plus qu'à convoquer des experts très savants dont la mission est de nous rappeler que l'apathie des uns comme la colère des autres s'expliquent par la « droitisation » de nos sociétés...

(1) Patrick Lehingue, « Les classes populaires et la démocratie représentative en France », *Savoir/Agir,* n° 31, Bellecombe-en-Bauges, mars 2015.

(2) *Cf.* Noam Scheiber, « 2016 hopefuls and wealthy are aligned on inequality », *The New York Times,* 30 mars 2015.

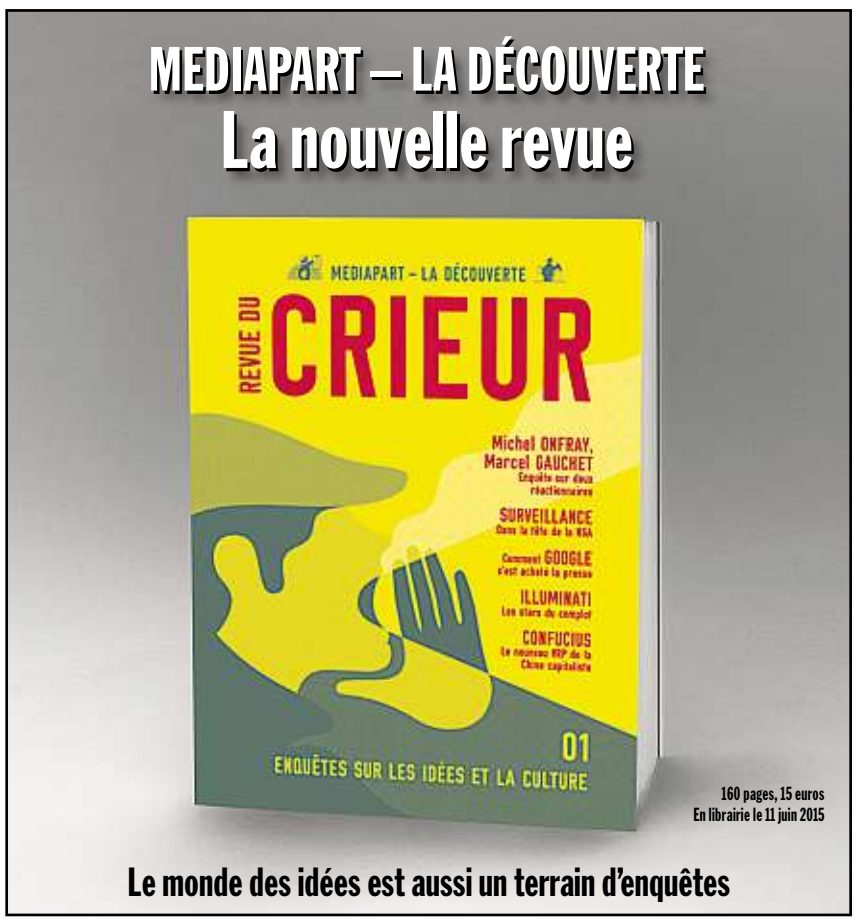

M 02136 - 735 - F: 5,40 € - RD

★ **SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28**

Afrique CFA : 2 400 F CFA, **Algérie :** 250 DA, **Allemagne :** 5,50 €, **Antilles-Guyane :** 5,50 €, **Autriche :** 5,50 €, **Belgique :** 5,40 €, **Canada :** 7,50 $C, **Espagne :** 5,50 €, **Etats-Unis :** 7,50 $US, **Grande-Bretagne :** 4,50 £, **Grèce :** 5,50 €, **Hongrie :** 1835 HUF, **Irlande :** 5,50 €, **Italie :** 5,50 €, **Luxembourg :** 5,40 €, **Maroc :** 30 DH, **Pays-Bas :** 5,50 €, **Portugal (cont.) :** 5,50 €, **Réunion :** 5,50 €, **Suisse :** 7,80 CHF, **TOM :** 780 CFP, **Tunisie :** 5,90 DT.

COURRIER DES LECTEURS

Art contemporain

Nos pages centrales présentant plusieurs œuvres et un texte de Gérard Mordillat « Voir ou avoir ? » (mai), très critique sur une certaine forme d'art contemporain, nous ont valu plusieurs lettres, dont celle-ci, de M^me^ France Valliccioni :

Je veux croire que c'est la colère qui fait parler Gérard Mordillat. Etre en colère, c'est bien. Encore faut-il ne pas ignorer son objectif. Je lui souhaite de retrouver ses esprits afin d'évoquer ailleurs ou autrement son amour de la peinture et des peintres de sa génération. Et puisqu'il reconnaît lui-même apprécier *« quelques créations (contemporaines) tout à fait remarquables »*, qu'il les partage plutôt avec vos lecteurs.

Une note d'espoir, lorsque Mordillat, voulant résumer la scène contemporaine, décrit à son insu des siècles de cette peinture héroïque qui lui manque : *« L'éternelle fille nue que l'on roule, au choix, dans la suie, la boue, le sable, le sang, la merde. »* Ne voit-il pas combien ce qu'il n'aime pas dans l'art ressemble à ce qu'il aime... dans la peinture ? A moins que cette phrase ne décrive involontairement le traitement réservé aux artistes, jusque dans vos pages.

Plurilinguisme régional

*Après lecture de l'article de Dominique Hoppe « Le coût du monolinguisme » (*Le Monde diplomatique *de mai), M. Divi Kerneis considère qu'il faudrait avoir le même raisonnement pour les langues régionales :*

Aujourd'hui, la France compte soixante-quinze langues régionales ou minorées, dont la plupart sont en danger sérieux d'extinction, selon l'Unesco. Sans une politique volontariste pour les sauver (comme c'est la cas en Catalogne du Sud ou au Pays de Galles, par exemple), elles disparaîtront.

L'unité de la République française s'est faite par la destruction de ses peuples. Le refus d'admettre que la société française est multiculturelle est un énorme gâchis. Au lieu d'intégrer la richesse de chacun, on souhaite assimiler tout le monde, et cela se fait donc par le bas. Au lieu d'avoir des citoyens plurilingues (français et langue régionale, par exemple), et donc apprenant mieux d'autres langues telles que l'anglais, nous avons des citoyens qui ne savent pas parler anglais, qui perdent leur identité et qui sont perdus dans la mondialisation. D'où, peut-être, des replis vers un idéal fantasmé incarné par l'extrême droite.

Il y a tout à gagner à développer le multilinguisme, et de façon précoce, comme le propose le linguiste Gilbert Dalgalian, car on apprend mieux quand on est jeune. Ce qui reste encore de nos langues régionales est un véritable atout pour cela, car ce sont encore des langues vivantes pour certaines, et locales. Nous aurions une langue commune et non plus une langue unique.

Volonté populaire

Notre dossier sur l'Allemagne (mai) a interpellé M. Michel Fabre, qui a été dérangé par l'article de Wolfgang Streeck « Une hégémonie fortuite » :

Le titre de l'article donne immédiatement le ton. Les dirigeants politiques étant dédouanés de leurs responsabilités, c'est donc à d'autres facteurs qu'il faut attribuer les causes de cette hégémonie. Tout semble se passer comme s'il n'y avait pas eu de décision politique, par des élus que l'on peut nommer, et qui en portent la responsabilité. Certes, il ne s'agit pas en la matière essentiellement de dirigeants allemands ; de nombreux autres pays ont fait le choix de laisser le « capitalisme berlinois » se tailler la part du lion.

C'est ainsi que ce serait *« l'époque »* qui obligerait M^me^ Angela Merkel à *« occuper le devant de la scène européenne »*. Confortable « époque », qui permet de résumer le débat en un combat entre un *« capitalisme du Nord »* et un *« capitalisme méditerranéen »*. Lequel combat, fratricide, ne peut déboucher que sur la victoire pleine et entière d'un camp au détriment de l'autre et laisse systématiquement un vainqueur et un perdant.

Cette vision, pour le moins manichéenne, oublie qu'il y a des peuples avec des citoyens intelligents qui sont prêts à proposer la solution qui leur convient. Ces citoyens votent, et, avec tous les défauts que l'on peut trouver aux divers systèmes, cela s'appelle quand même la démocratie. Je sais que nombre d'eurocrates, d'élus, mais aussi quelques intellectuels sont plutôt réfractaires aux volontés populaires.

Sobriété

Dans le prolongement du texte de Mona Chollet « Le temps des claustrophiles » (mai), M. Jean-Maurice Roche ironise :

Trente mille dollars pour une cabane de jardin aménagée sur des roulettes, c'est encore un peu coûteux. On peut aussi conseiller à M. [Jay] Shafer de se mettre aux repas frugaux pour rationaliser sa corpulence, et lui permettre de gagner de la place dans son petit intérieur. Il pourrait, par exemple, consommer des grillons ou des vers parfumés. C'est le type de produits que l'on nous propose maintenant au supermarché, entre 7 et 12 euros le sachet, en attendant sans doute de trouver dans les rayons prochainement des gâteaux à la farine et à la boue pour le même prix.

L'économie de marché a, semble-t-il, de plus en plus le chic pour promouvoir et banaliser auprès des consommateurs de la classe moyenne avides de nouveautés des comportements qui rebuteraient aussitôt s'ils étaient associés à d'autres circonstances, à d'autres types d'économies.

De même, on pourrait conseiller à ce cher monsieur claustrophile de profiter de la florissante économie participative en proposant sur l'un des sites Internet de partage de logement de mettre en contact et de socialiser la communauté des gens qui « aiment » comme lui vivre dans moins de quinze mètres carrés et celle de gens qui vivent dans la même situation, mais sans avoir le choix. A pied, chacun pourrait sillonner la région, le pays ou le monde, pour rejoindre l'étroitesse d'autrui tout en restant large d'esprit.

Washington et le Golfe

Dans une longue lettre dont nous publions des extraits, M. Mostefa Benhamouda conteste les propos de certains des interlocuteurs cités dans l'article d'Akram Belkaïd « Washington débordé par l'affrontement entre Riyad et Téhéran » (mai) :

L'agression américaine de l'Irak et la chute du régime baasiste irakien ont permis l'émergence d'un pouvoir religieux chiite et ouvert un espace à l'Iran « chiite ». Elles ont accentué dans le même temps le risque d'éclatement de l'Irak en tant que structure nationale, et provoqué l'apparition d'un mouvement de résistance « sunnite » radical.

Pour éviter ce type de dérive en Syrie, où l'islam sunnite est majoritaire, mais risque d'être débordé par son aile radicale, l'intervention militaire directe des Etats-Unis pour abattre le régime syrien n'est plus de mise. Il s'agit aujourd'hui, à terme, d'écarter M. Bachar Al-Assad politiquement, afin d'aboutir à une Syrie normalisée, à dominante « sunnite », certes, mais respectant les minorités. C'est un des prix, en plus de la surveillance de son programme nucléaire, que devra payer la République islamique d'Iran pour sortir de son isolement et être intégrée dans le marché mondial.

(...) Une fois cette *pax americana* établie et les ajustements nécessaires réalisés – malheureusement brutaux et sanglants pour les peuples d'Irak, de Syrie et du Yémen (qui restera encore sous influence saoudienne) –, la boîte de Pandore se refermera. Ce ne sont pas les espaces de présence minoritaire « chiite » dans les espaces « sunnites », de l'Inde au Liban, qui perturberont cet ordre, comme le laissent accroire M. [Hasni] Abidi, ainsi que votre article. Seule la remise en selle des mouvements d'émancipation nationaux, patriotiques et démocratiques des peuples concernés (arabes et iranien) et la réappropriation de leurs richesses nationales seraient à même de le contester et de le remettre en question.

Cela demandera du temps, certes, mais ce sera le plus sûr moyen pour eux de se libérer de la domination et de l'alliance objective entre les Etats-Unis et les oligarchies « religieuses ».

Métonymie

Lecteur de Belgique, M. Luc Delval critique le recours au nom des capitales pour désigner les institutions qu'elles abritent et notamment Bruxelles pour évoquer la Commission européenne :

Bruxelles n'a pas le monopole de ce mauvais traitement. Maastricht en a eu largement sa part, tout comme Lisbonne, et je crois même avoir parfois vu la Cour européenne des droits de l'homme désignée comme « Strasbourg »...

Plus irritante encore me paraît la manie qui consiste à confondre une organisation politique et bureaucratique avec tout un continent. Non, l'Union européenne n'est pas, fort heureusement, « l'Europe », et ne peut prétendre englober ses 750 millions d'habitants.

PIRATERIE TÉLÉVISUELLE

Le quotidien sénégalais Walfadjri *rend compte des inquiétudes du directeur général de Canal Plus Sénégal Sébastien Punturello concernant le piratage des chaînes privées, sur fond de féroce concurrence internationale (13 mai).*

« On estime que l'Etat perd 4 milliards de francs CFA [environ 6 millions d'euros] *de contributions directes et indirectes »,* soutient-il. Selon lui, le préjudice touche également les ayants droit, les réalisateurs et producteurs. *« Si la chaîne n'achète pas les droits de diffusion d'une série sénégalaise, par exemple, c'est le réalisateur qui perd de l'argent »,* dit-il. Cependant, pour M. Punturello, certains opérateurs MMDS *[réseau Internet hertzien par micro-ondes]* sont pires que les câblodiffuseurs dans les quartiers, sur toute l'étendue du territoire national. Il relève en effet que la commercialisation des chaînes de BeIN Sports au Sénégal est parfaitement illégale, puisque que le groupe qatari n'a confié à aucune chaîne les droits de diffusion de ses programmes pour le Sénégal. En plus, indique-t-il, les opérateurs de rediffusion qui s'activent dans cette fraude font une concurrence déloyale aux autres acteurs qui opèrent sur le terrain.

RÉACTION EN CHAÎNE

*Après la découverte d'un défaut majeur de construction sur la cuve du prototype de réacteur nucléaire EPR de Flamanville, l'opérateur finlandais TVO a décidé de renoncer à construire un second réacteur du même type sur le site d'Olkiluoto (*Helsinki Times, *14 mai).*

La décision d'abandonner les projets d'expansion est largement due aux retards considérables dans la construction d'un troisième réacteur *[et premier EPR]* à la centrale nucléaire d'Olkiluoto. Le troisième réacteur devait être initialement terminé en 2009, mais il est toujours en construction et on attend désormais son achèvement pour 2018.

INTOLÉRABLE

*Ancien ministre des gouvernements de MM. José Sarney et Fernando Henrique Cardoso (droite), l'économiste Luiz Carlos Bresser-Pereira analyse la réaction des élites brésiliennes à la réélection de M^me^ Dilma Rousseff (Parti des travailleurs, gauche) à la présidence du pays, en octobre dernier (*Folha de São Paulo, *1^er^ mars).*

Est alors survenu un phénomène dont je n'avais encore jamais été témoin au Brésil. Soudain, j'ai perçu le sentiment de haine collective des classes sociales supérieures, des riches, contre un parti et contre une présidente. Ce n'était pas une manifestation de préoccupation ni de peur. C'était une manifestation de haine. Cette haine résultait du simple fait d'observer un gouvernement de centre gauche, et qui s'est maintenu à gauche. *(...)* Une haine qui s'explique par le fait que le gouvernement a démontré une préférence pour les travailleurs et pour les pauvres au lieu de privilégier la classe des riches, celle des rentiers.

VAINQUEURS

La commémoration du 70^e^ anniversaire de la victoire de l'Armée rouge et des Alliés sur l'Allemagne nazie a creusé les appétits marchands. Le journal en ligne Gazeta.ru revient sur les formes les plus insolites de cette célébration (8 mai).

La symbolique de la victoire est utilisée partout, même dans les lieux les moins appropriés. *(...)* Le gouvernement de la région de Kaliningrad fait l'objet d'une enquête interne après la distribution sur la place centrale de brochures souhaitant, au nom du gouverneur Nikolaï Tsoukanov, une joyeuse fête de la Victoire aux vétérans de la ville et leur offrant des services funéraires gratuits. *(...)* Depuis mars, les magasins de Saint-Pétersbourg proposent des bâtonnets de crabe « Héros » avec un emballage noir et orange *[aux couleurs du ruban de Saint-Georges, symbole du patriotisme russe]*. A Ijevsk, sur les affiches annonçant le jour de la Victoire, on a ajouté de la publicité pour des sanisettes.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr

Edité par la **SA Le Monde diplomatique**.
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication
Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Directrice des relations et des éditions internationales : Anne-Cécile ROBERT

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
Rédacteur en chef : Philippe DESCAMPS
Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Chef d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Alain GRESH, Evelyne PIEILLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Maria IERARDI, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Didier ROY

Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHÉARD

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD

Directeur commercial, chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Anne BORROMÉE (01-57-28-39-57)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS, Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD

Relations marchands de journaux (numéros verts) :
Diffuseurs Paris : 0805 050 147
Dépositaires banlieue/province : 0805 050 146

Service relations abonnés
● Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr
● Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2015, pour les œuvres de ses adhérents.

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :
France métropolitaine : 54 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Informez-vous, abonnez-vous !

☐ **2 ans** pour **109 €** au lieu de ~~169.60~~ € *, soit 36 % de réduction

☐ **1 an** pour **59 €** au lieu de ~~84,80~~ € *, soit 30 % de réduction

Coordonnées : RMDMN1500PBA006

M. ☐ M^me^ ☐
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal
Ville .....
Courriel .....

Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA
☐ Carte bancaire
Numéro de carte bancaire
Expire fin
Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte
Signature obligatoire

Offert : l'accès à la version numérique (Web, tablettes, liseuses)

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

***Le Monde diplomatique*, service abonnements, A 2300 - 62066 Arras Cedex 9**
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Plus simple et plus rapide : retrouvez cette offre sur www.monde-diplomatique.fr/abojournal

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 30/06/2015, pour l'étranger merci de nous consulter. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du *Monde diplomatique*. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐ **Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291**

* Prix de vente au numéro.

Théologie de la libération, islamisme

La religion peut-elle servir le progrès social ?

Alors que l'athéisme est pourfendu par bien des religieux, et la religion par de nombreux laïcs, des combats émancipateurs ont rassemblé ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, notamment en Amérique latine grâce à la théologie de la libération. Mais ce type d'alliance paraît inconcevable avec les partisans ultraorthodoxes de l'islam politique. Pourquoi ?

Par Gilbert Achcar *

Que la religion survive encore à l'aube du cinquième siècle après la révolution scientifique représente a priori une énigme pour quiconque adhère à une vision positiviste du monde. Mais si elle a perduré jusqu'à notre époque en tant que partie de l'idéologie dominante, elle produit également des idéologies combatives, qui contestent les conditions sociales ou politiques en vigueur. Avec un succès indéniable. Deux de ces idéologies ont défrayé la chronique au cours des dernières décennies : la théologie de la libération chrétienne et l'intégrisme islamique.

La corrélation entre la montée en puissance de chacun de ces mouvements et le destin de la gauche laïque dans leurs régions respectives constitue un indice révélateur de leurs natures propres. Alors que le destin de la théologie de la libération épouse celui de la gauche laïque en Amérique latine – où elle agit de fait comme une composante de la gauche en général, et est perçue comme telle –, l'intégrisme islamique s'est développé dans la plupart des pays à majorité musulmane comme un concurrent. Il a remplacé la gauche dans la tentative de canaliser la protestation contre ce que Karl Marx appelait la *« misère réelle »,* et contre l'Etat et la société qui en sont jugés responsables. Ces corrélations contraires – positive dans le premier cas, négative dans le second – témoignent d'une différence profonde entre les deux mouvements historiques.

La théologie de la libération offre la principale manifestation moderne de ce que Michael Löwy appelle, en empruntant un concept forgé par Max Weber, l'*« affinité élective »* entre christianisme et socialisme (1). Plus précisément, l'affinité élective dont il est question ici rapproche l'héritage du christianisme primitif – dont l'extinction permit au christianisme de devenir l'idéologie institutionnalisée de la domination sociale existante – et l'utopisme « communistique (2) ». En 1524-1525, le théologien Thomas Müntzer put ainsi formuler en termes chrétiens un programme pour la révolte des paysans germaniques, que Friedrich Engels décrivit en 1850 comme une *« anticipation en imagination du communisme* (3) *».*

Cette même affinité élective explique pourquoi la vague mondiale de radicalisation politique à gauche qui débuta dans les années 1960 put en partie adopter une dimension chrétienne – en particulier dans les pays « périphériques », où la majorité de la population était chrétienne, pauvre et opprimée. On l'observa en Amérique latine, où la radicalisation fut impulsée, à partir du début des années 1960, par la révolution cubaine. La différence majeure entre cette vague moderne de radicalisation et le mouvement des paysans germaniques analysé par Engels réside dans le fait que, dans le cas latino-américain, le courant chrétien de l'utopisme « communistique » se combinait non pas tant avec une nostalgie pour des formes de vie communautaires du passé (même s'il était possible de trouver pareille dimension chez les peuples indigènes) qu'avec des aspirations socialistes modernes, du type de celles entretenues par les révolutionnaires marxistes latino-américains.

Sur les décombres de la gauche

L'intégrisme islamique, en revanche, a crû sur le cadavre en décomposition du mouvement progressiste. Le début des années 1970 vit le déclin du nationalisme radical porté par les classes moyennes ; un déclin symbolisé par la mort de Gamal Abdel Nasser, en 1970, trois ans après sa défaite face à Israël lors de la guerre des six jours. Parallèlement, des forces réactionnaires utilisant l'islam comme étendard idéologique se répandirent dans la plupart des pays à majorité musulmane, attisant les flammes de l'intégrisme afin d'incinérer les restes de la gauche. Comblant le vide créé par l'effondrement de celle-ci, l'intégrisme ne tarda pas à devenir également le vecteur principal de l'opposition la plus vive à la domination occidentale – une dimension qu'il avait intégrée depuis le début, mais qui s'était estompée au cours de l'ère nationaliste laïque.

Une intense opposition à la domination occidentale prévalut à nouveau au sein de l'islam chiite après la révolution islamique de 1979 en Iran, et revint sur le devant de la scène au sein de l'islam sunnite au début des années 1990, lorsque des détachements armés d'intégristes passèrent du combat contre l'Union soviétique au combat contre les Etats-Unis. Ce retournement succéda à la défaite et à la désintégration de la première, et au retour militaire consécutif des seconds au Proche-Orient.

C'est ainsi que deux types majeurs d'intégrisme en vinrent à coexister à travers la vaste étendue géographique des pays à majorité musulmane, caractérisés l'un par sa collaboration avec les intérêts occidentaux et l'autre par son hostilité à leur égard. Le bastion du premier type est le royaume saoudien, le plus obscurantiste de tous les Etats islamiques. Le bastion du type anti-occidental au sein du chiisme est la République islamique d'Iran, tandis qu'Al-Qaida et l'Organisation de l'Etat islamique représentent son fer de lance actuel chez les sunnites.

Tous les courants de l'intégrisme islamique se dédient pareillement à ce que l'on peut décrire comme une utopie médiévale réactionnaire, c'est-à-dire un projet de société imaginaire et mythique qui n'est pas tourné vers le futur, mais vers le passé. Tous cherchent à réinstaurer la société et l'Etat mythifiés de l'islam des premiers temps. En cela, ils partagent une prémisse formelle avec la théologie de la libération chrétienne, qui se réfère au christianisme primitif. Cependant, le programme des intégristes islamiques ne consiste pas en un ensemble de principes idéalistes visant à un « communisme d'amour » et émanant d'une communauté opprimée de pauvres vivant aux marges de leur société, communauté dont le fondateur devait être atrocement mis à mort par les pouvoirs en place. Ce programme n'invoque pas non plus quelque forme ancienne de propriété communale, comme ce fut en partie le cas pour le soulèvement des paysans germaniques au XVIe siècle.

Les intégristes islamiques ont plutôt en commun la détermination à instaurer un modèle médiéval de domination de classe, jadis « réellement existant » bien que mythologisé ; un modèle né il y a un peu moins de quatorze siècles, et dont le fondateur – un marchand devenu prophète, seigneur de guerre et bâtisseur d'Etat et d'empire – mourut au faîte de son pouvoir politique. Comme toute tentative de restaurer une structure sociale et politique vieille de plusieurs siècles, le projet de l'intégrisme islamique équivaut nécessairement à une utopie réactionnaire.

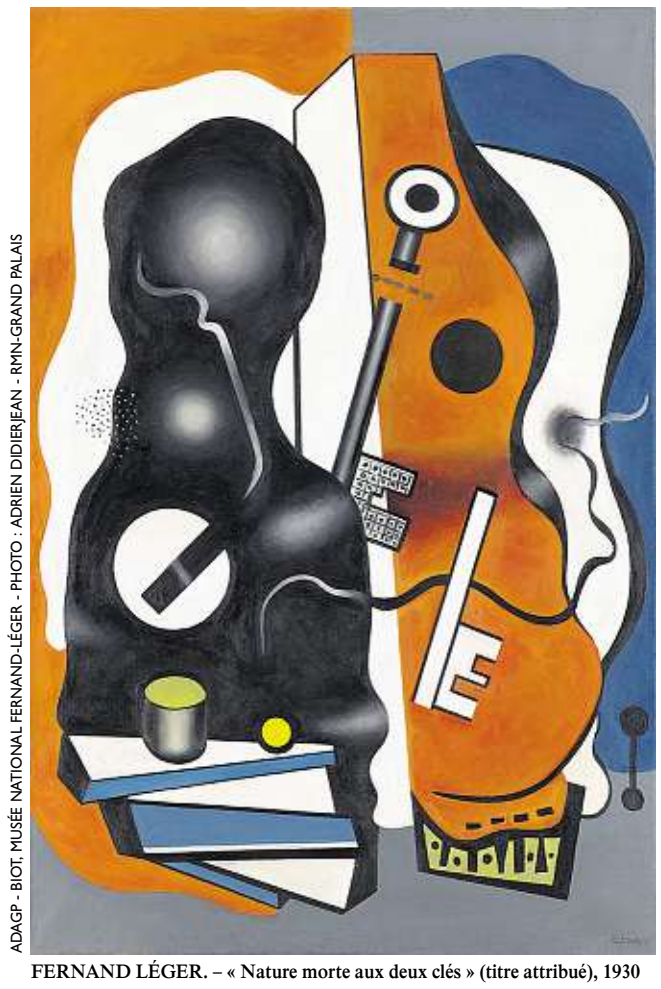

ADAGP - BIOT, MUSÉE NATIONAL FERNAND-LÉGER - PHOTO : ADRIEN DIDIERJEAN - RMN-GRAND PALAIS

FERNAND LÉGER. – « Nature morte aux deux clés » (titre attribué), 1930

Ce projet est en affinité élective avec l'islam ultraorthodoxe, devenu avec l'appui du royaume saoudien le courant dominant au sein de la religion musulmane (4). Cet islam-là encourage une approche littéraliste de la religion par son culte inégalé du Coran, considéré comme parole divine définitive. Ce qui, de nos jours, dans la plupart des autres religions, est l'apanage de l'intégrisme en tant que courant minoritaire – c'est-à-dire, fondamentalement, une doctrine préconisant la mise en œuvre d'une interprétation littérale des écritures religieuses – joue un rôle essentiel dans l'islam institutionnel dominant. En raison de la teneur historique spécifique des écritures auxquelles il tente d'être fidèle, l'islam ultraorthodoxe encourage en particulier des doctrines pour lesquelles une mise en œuvre de la religion conforme à la foi suppose un gouvernement fondé sur l'islam, dans la mesure où le Prophète s'est battu âprement pour instaurer un tel Etat. Pour la même raison, il favorise tout particulièrement la lutte armée contre toute domination non islamique, en se référant à l'histoire et à la guerre que l'islam mena contre les autres croyances au moment de son expansion.

Admettre cette affinité élective entre islam ultraorthodoxe et utopisme médiéval réactionnaire, après avoir souligné celle unissant christianisme primitif et utopisme « communistique », ne relève pas d'un jugement de valeur, mais d'une sociologie historique comparative des deux religions. Au demeurant, reconnaître leurs affinités électives ne signifie nullement qu'il n'existe pas des tendances contraires dans chacune des deux. Le christianisme a ainsi intégré, dès sa fondation, des tendances nourrissant divers types de doctrine réactionnaire et d'intégrisme. Inversement, les écritures islamiques comprennent quelques vestiges égalitaires du temps où les premiers musulmans constituaient une communauté opprimée, lesquels ont servi à formuler des versions « socialistes » de l'islam.

En outre, qu'il y ait des affinités électives différentes dans le christianisme et dans l'islam ne signifie pas que l'évolution historique réelle de chaque religion ait suivi naturellement la pente de son affinité élective spécifique. Cette évolution s'est bien sûr adaptée à la configuration réelle de la société de classes avec laquelle chacune s'est imbriquée – une configuration extrêmement différente de la condition sociale originelle dans le cas du christianisme, moins dans le cas de l'islam. Plusieurs siècles durant, le christianisme historique «réellement existant» fut moins progressiste que l'islam historique «réellement existant». Au sein de la même Eglise catholique, un âpre combat se déroule de nos jours entre, d'un côté, une version dominante réactionnaire représentée par Joseph Ratzinger (l'ancien pape Benoît XVI) et ses semblables et, de l'autre, les tenants de la théologie de la libération, auxquels la radicalisation de gauche en Amérique latine a donné une nouvelle impulsion.

Reconnaître une affinité élective entre christianisme et socialisme ne saurait conduire à penser que le christianisme historique ait été fondamentalement socialiste. Une telle proposition essentialiste serait absurde. De même, reconnaître l'affinité élective entre le corpus islamique et l'utopisme médiéval réactionnaire de notre époque, qui prend la forme de l'intégrisme islamique, ne revient nullement à penser que l'islam historique était essentiellement intégriste – il ne l'était certainement pas ! – ou que les musulmans sont condamnés à tomber sous la coupe de l'intégrisme, quelles que soient les conditions historiques. Mais dans le cas du christianisme (originel) comme dans celui de l'islam (littéraliste), cette connaissance est l'une des clés de compréhension des différents usages historiques de chaque religion en tant qu'étendard de protestation.

Elle nous permet de comprendre pourquoi la théologie de la libération chrétienne a pu devenir une composante si importante de la gauche en Amérique latine, alors que toutes les tentatives de produire une version islamique de cette même théologie sont restées marginales. Elle nous aide également à percevoir pourquoi l'intégrisme islamique a pu gagner l'énorme importance qui est la sienne de nos jours au sein des communautés musulmanes, et pourquoi il a si aisément supplanté la gauche dans l'incarnation du rejet de la domination occidentale, bien qu'en des termes socialement réactionnaires.

L'idée orientaliste superficielle, largement répandue aujourd'hui, selon laquelle l'intégrisme islamique est le penchant « naturel » et anhistorique des peuples musulmans est néanmoins totalement aberrante. Car elle ignore des faits élémentaires. Ainsi, il y a quelques décennies, par exemple, l'un des plus importants partis communistes du monde, un parti qui s'appuyait donc officiellement sur une doctrine athée, exerçait ses activités dans le pays comptant le plus grand nombre de musulmans : l'Indonésie. Ce parti fut noyé dans le sang, à partir de 1965, par des militaires indonésiens soutenus par les Etats-Unis. Autre exemple : à la fin des années 1950 et au début des années 1960, la principale organisation politique en Irak, surtout parmi les chiites du sud du pays, n'était pas un mouvement dirigé par un religieux quelconque, mais, là aussi, le Parti communiste. Par ailleurs, Nasser, qui présida au tournant « socialiste » de l'Egypte en 1961, était un croyant sincère et un musulman pratiquant, quand bien même il devait devenir le pire ennemi des intégristes. L'influence qu'il atteignit à l'apogée de son prestige dans les pays arabes et au-delà reste inégalée.

Il convient donc de situer tout usage de l'islam, comme de n'importe quelle autre religion, dans ses conditions sociales et politiques concrètes, de même qu'il importe d'opérer une distinction claire entre l'islam quand il devient un instrument idéologique de la domination de classe et de genre, et l'islam en tant que marqueur d'identité d'une minorité opprimée, dans les pays occidentaux par exemple.

Pour autant, le combat idéologique contre l'intégrisme islamique – contre ses idées sociales, morales et politiques, pas contre les principes spirituels de base de l'islam en tant que religion – devrait rester l'une des priorités des progressistes au sein des communautés musulmanes. Il y a, en revanche, très peu à objecter aux idées sociales, morales et politiques propres à la théologie de la libération chrétienne – hormis son adhésion au tabou chrétien général de l'interruption volontaire de grossesse –, y compris pour les athées endurcis de la gauche radicale.

* Auteur de *Marxisme, orientalisme, cosmopolitisme,* Actes Sud, Arles, 2015, dont ce texte est adapté.

(1) Michaël Löwy, *La Guerre des dieux. Religion et politique en Amérique latine,* Editions du Félin, Paris, 1998.

(2) L'adjectif « communistique » est ici utilisé pour distinguer cet utopisme des doctrines communistes formulées après l'avènement du capitalisme industriel.

(3) Friedrich Engels, *La Guerre des paysans en Allemagne,* Editions sociales, Paris, 1974 (1re éd. : 1850).

(4) Lire Nabil Mouline, « Surenchères traditionalistes en terre d'islam », *Le Monde diplomatique,* mars 2015.

LOI SUR LE RENSEIGNEMENT

Feu vert à la

(Suite de la première page.)

Ce déni, particulièrement fréquent en France, répond alors à une nécessité : en l'absence d'un cadre juridique régulant ces pratiques, la moindre confirmation officielle fait courir le risque d'une condamnation de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), laquelle impose que toute ingérence des autorités dans la vie privée soit *« prévue par la loi »*.

Pour l'éviter, les acteurs politiques du renseignement français savent qu'il faudra en passer par une loi. Toutefois, le déclenchement de l'affaire Snowden et la pression de l'opinion rendaient l'ouverture d'un débat parlementaire extrêmement risquée. Les gouvernements ont joué la montre... jusqu'à ce que la montée en puissance médiatique de l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), à partir de l'été 2014, puis, surtout, les assassinats de janvier 2015 à Paris changent la donne. Le premier ministre Manuel Valls présente alors la loi sur le renseignement comme l'une des principales réponses à ces événements tragiques, affirmant vouloir *« conforter les capacités juridiques d'agir des services de renseignement* (2)*»*. Sans même ouvrir un débat sur les failles du dispositif antiterroriste français – les auteurs des attentats, comme avant eux Mohammed Merah ou Mehdi Nemmouche, étaient suivis par les services –, le gouvernement sonne le branle-bas de combat. Le député socialiste Jean-Jacques Urvoas, spécialiste des questions de sécurité et futur rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, dispose dans ses cartons d'un projet ficelé ; mais l'Elysée et Matignon en reprennent en main la rédaction, en lien étroit avec le monde du renseignement.

ADAGP

CARLOS AIRES. – « And One for All ! » (Et un pour tous !), 1999

Des taux d'erreur significatifs

Le 19 mars, le projet de loi est finalement adopté en Conseil des ministres. M. Valls déploie une stratégie de communication parfaitement huilée afin de gérer le paradoxe suivant : d'une part, le texte ne doit rien changer aux pratiques qui placent la France « en première division » ; de l'autre, on continue de soutenir publiquement que l'Etat se limite à de la « surveillance ciblée ». Face à ceux qui établissent un lien entre les pratiques autorisées dans le projet de loi et celles mises en lumière par M. Snowden, le premier ministre affirme qu'*« il n'y aura aucune surveillance de masse des citoyens »* et soutient même que *« le projet de loi l'interdit »* (3).

Pourtant, les parallèles abondent entre cette loi – dont le gouvernement admet qu'elle vise à légaliser les techniques existantes – et les pratiques en vigueur aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. Plusieurs dispositions-clés du texte paraissent contraires à l'article 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur le « droit au respect de la vie privée et familiale ». Elles exposent la France à des recours devant la CEDH, pour peu que le texte actuel ne soit pas invalidé par le Conseil constitutionnel.

C'est le cas, par exemple, des « boîtes noires », qui constituent la mesure la plus contestée du texte. La loi autorise l'installation, sur les réseaux et les serveurs, de dispositifs destinés à scanner les trafics téléphonique et Internet en vue de détecter, à l'aide d'algorithmes tenus secrets, des communications suspectes en lien avec une menace terroriste. Sommé d'en dire plus lors des débats parlementaires, le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian a expliqué qu'il s'agissait de repérer *« des connexions à certaines heures, depuis certains lieux, sur certains sites »*. Le directeur de la DGSE, M. Bernard Bajolet, a pour sa part indiqué que ses services souhaitaient y recourir pour déceler des *« attitudes de clandestinité »* (4), telles que l'utilisation de protocoles de chiffrement des communications – une technique que le Conseil de l'Europe recommande pour se protéger *(lire l'encadré page 5)*.

Bien que le gouvernement s'en défende, les boîtes noires reposent nécessairement sur les technologies controversées d'« inspection des paquets en profondeur ». Ces outils occupent une place centrale dans plusieurs programmes de collecte massive de données. On sait depuis 2006 et les révélations du lanceur d'alerte Mark Klein, un ancien technicien de l'opérateur américain AT&T, que la NSA dispose de tels appareils aux Etats-Unis. Dès 2000, au Royaume-Uni, le gouvernement de M. Anthony Blair proposait au Parlement d'en autoriser l'usage au bénéfice du MI5, l'agence de renseignement intérieur. Face à la polémique, le choix avait été fait d'une disposition beaucoup plus générale relative aux équipements d'interception, dans le cadre du Regulation of Investigatory Powers Act. Mais, si l'utilisation de ces mouchards auscultant l'ensemble du trafic n'est malheureusement pas une nouveauté, le projet de loi permet en revanche à la France de rejoindre la Russie dans le club très fermé des pays où le droit les autorise expressément.

Quoi qu'en dise le gouvernement, il s'agit bien d'une forme de surveillance massive, même si, en définitive, seule une faible proportion des données fait l'objet d'analyses plus approfondies. En 2000, dans l'affaire « Amann contre Suisse », la CEDH avait jugé que la simple mémorisation par une autorité publique de données personnelles relatives à un individu portait atteinte à sa vie privée, en précisant que *« l'utilisation ultérieure des informations mémorisées importe peu* (5)*»*. La fuite en avant pilotée par M. Valls s'assimile à une ingérence caractérisée dans la vie privée de pans entiers de la population, alors même qu'il n'existe à leur égard aucune suspicion de lien avec une quelconque infraction. Le tout pour des résultats plus que douteux : ces dispositifs de collecte massive de données comportent des taux d'erreur significatifs, qui risquent de mettre les agents sur des fausses pistes et de placer sous surveillance des innocents.

Outre les boîtes noires, les dispositions du projet de loi relatives à la « surveillance internationale » renvoient aux pratiques qui forment le cœur des révélations de M. Snowden : les interceptions réalisées à l'étranger resteront hors de tout cadre juridique. Comme l'a implicitement reconnu M. Bajolet lors des auditions, la surveillance exercée par la France sur le trafic international ne sera encadrée par la loi qu'à l'intérieur du territoire français, pour les communications *« émises ou reçues »* à l'étranger. Les échanges passant par un câble au large des côtes africaines, par exemple, pourront donc être scrutés sans limite aucune. La loi n'apporte aucune protection aux personnes situées hors du territoire national, au mépris de l'universalité des droits proclamée à l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La surveillance des communications françaises émises ou reçues à l'étranger sera quant à elle encadrée, mais de façon un peu plus lâche que si elles étaient strictement franco-françaises. D'apparence anodine, ce régime spécial se révèle décisif : la grande majorité des communications Internet des résidents français sont transfrontalières, puisqu'elles transitent notamment par les Etats-Unis ou d'autres pays européens qui abritent les serveurs des plus grosses plates-formes de l'industrie numérique. Ruse de la raison technojuridique : le régime d'exception devient la norme. En recourant à ce tour de passe-passe, les services de renseignement pourront court-circuiter l'une des maigres garanties offertes par le texte en matière de surveillance « nationale », à savoir l'avis préalable de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR), une autorité administrative indépendante composée de parlementaires et de magistrats, qui se substituera à l'actuelle Commission de contrôle des écoutes téléphoniques. Grâce à un amendement parlementaire, les personnes situées en France bénéficieront tout de même des limites prévues pour les durées de conservation (six mois maximum pour le contenu des communications).

Quel que soit le régime juridique en jeu (ou son absence), les agences de

(2) Conférence de presse, 21 janvier 2015.

(3) Conférence de presse, 19 mars 2015.

(4) Respectivement : Assemblée nationale, séance du 15 avril 2015 ; audition en commission des lois de l'Assemblée nationale, le 24 mars 2015.

(5) Cour européenne des droits de l'homme, affaire « Amann contre Suisse », nº 27798/95, 16 février 2000, paragraphe 69.

Etats et entreprises à l'assaut

En ce 15 avril, le ministre de l'intérieur français, M. Bernard Cazeneuve, s'emporte face aux quelques députés qui, dans un hémicycle clairsemé, bataillent contre le projet de loi relatif au renseignement. *« Les opérateurs Internet détiennent nos données personnelles,* argue-t-il, *et je suis convaincu que nombre d'entre eux utilisent des techniques extraordinairement intrusives à l'égard de nos propres existences. »* Or *« cela ne pose aucun problème lorsqu'il s'agit de grands trusts internationaux* (...). *Mais lorsqu'un Etat se propose de prévenir le terrorisme sur Internet, il est nécessairement suspect de poursuivre des objectifs indignes ! »*.

D'un point de vue régalien, le raisonnement semble aller de soi : pourquoi, à moins de faire preuve d'incohérence, vouloir interdire à la puissance publique de mobiliser des techniques couramment mises en œuvre par le secteur privé ? Les adversaires de la loi sur le renseignement critiqueraient les visées orwelliennes de l'Etat, mais resteraient cois lorsque les grandes plates-formes numériques auxquelles ils se livrent corps et âme recourent à des pratiques semblables pour bombarder leurs utilisateurs de publicités ciblées.

Il n'est toutefois pas sérieux d'affirmer que les razzias de données effectuées par des entreprises privées ne suscitent *« aucune indignation » (lire l'encadré page 5)* : la collaboration de Facebook, Google et autres poids lourds de la Silicon Valley avec la National Security Agency (NSA) américaine a été au centre de l'affaire Snowden. En outre, comme l'a rappelé dans l'hémicycle la députée Isabelle Attard, du parti Nouvelle Donne, en réponse au ministre : *« Si je ne veux pas mettre mes données sur Facebook, je ne les mets pas. »* Il suffit en principe de supprimer son compte et d'effacer les cookies placés sur son navigateur pour échapper au profilage commercial. Se désinscrire d'un Etat pour échapper à sa surveillance risque de se révéler autrement plus compliqué...

Pour autant, l'analogie n'est pas dénuée de fondements techniques. Bien qu'elles aient chacune des finalités propres, surveillance commerciale et surveillance étatique reposent sur les mêmes dispositifs. Qu'il s'agisse d'anticiper la criminalité ou le comportement des consommateurs, les outils de collecte et d'analyse des données sont identiques. Mais on peut tirer de cette similitude une conclusion tout à fait opposée à celle du ministre de l'intérieur : plutôt que de se prévaloir des turpitudes privées pour légitimer celles de l'Etat, le législateur pourrait s'employer à réglementer plus sévèrement ces deux formes d'atteintes à la vie privée.

La surveillance étatique repose en effet directement sur les données amassées par les multinationales de l'Internet, que celles-ci soient européennes ou américaines, fournisseurs de services en ligne ou opérateurs de télécommunications (1). Compte tenu de la structure oligopolistique de l'économie numérique, ces informations se concentrent dans un nombre restreint de centres de données, abaissant d'autant les coûts de transaction associés à la surveillance. A travers une poignée d'entreprises, les Etats peuvent accéder à une gigantesque manne d'informations sur l'essentiel de la population. Et, à en croire l'explosion du nombre de réquisitions adressées à ces acteurs par la justice et les services de police, ils ne s'en privent pas.

De 2013 à 2014, le nombre de demandes envoyées par les autorités françaises à Google et Facebook a crû de près de 65 % (2). Aux Etats-Unis, le programme Prism, révélé par M. Edward Snowden, permet à la NSA de collecter directement les données des utilisateurs conservées par Microsoft, Google ou Facebook, et ce, dans le secret le plus total. En 2011, plus de 90 % des 250 millions de communications interceptées en vertu du Foreign Intelligence Surveillance Act – qui autorise des collectes de données massives sans aucun mandat individualisé – l'étaient au travers de ce programme (3). Cette dépendance du public envers le privé peut contribuer à expliquer l'inertie des gouvernements lorsqu'il s'agit d'encadrer les pratiques des géants de la Toile.

Quant aux grandes entreprises, elles ont évidemment beaucoup à gagner d'une collaboration avec les gouvernements. Certes, aux Etats-Unis, elles s'emploient depuis le début des révélations Snowden à restaurer leur image auprès de leurs utilisateurs. Campagne pour un meilleur encadrement du Patriot Act, adoption de techniques censées mieux protéger la confidentialité des communications : tout est bon pour tenter de rétablir la confiance. Mais, même à supposer qu'elles soient sincères, ces initiatives s'inscrivent dans un rapport de forces déséquilibré. Les hérauts de l'entrepreneuriat californien tirent les plus

(1) Lire Dan Schiller, « Géopolitique de l'espionnage », *Le Monde diplomatique,* novembre 2014.

(2) *Cf.* Google, « Transparence des informations », www.google.com, et Facebook, « Rapport des demandes gouvernementales », https://govtrequests.facebook.com

(3) *Cf.* « What is known about NSA's PRISM program », Electrospaces.blogspot.fr, 23 avril 2014.

L'ABONNEMENT
un moyen simple et rapide de soutenir votre journal

www.monde-diplomatique.fr/abojournal
(voir abonnement en page 2)

EN FRANCE

surveillance de masse

renseignement françaises, à l'instar de leurs homologues anglo-saxonnes, pourront donc intercepter massivement les flux internationaux partout dans le monde, France comprise, pour ensuite stocker, traiter et analyser ces données sur le territoire national, notamment dans les locaux franciliens de la DGSE. Ces procédures font écho à celles autorisées par le Foreign Intelligence Surveillance Act américain, sur lequel se fondent les plus importants programmes de surveillance de la NSA. Elles rappellent également le droit applicable au Royaume-Uni ou en Allemagne. Un texte analogue à celui voté en France permet d'ailleurs à Berlin d'espionner ses voisins pour le compte de la NSA, ce qui a déclenché fin avril un scandale politique.

Au-delà de ces mesures emblématiques, le projet de loi autorise de nombreuses techniques de surveillance ciblée : sonorisation des domiciles, interception des conversations téléphoniques et des communications Internet, intrusion informatique en vue de siphonner le contenu des ordinateurs, géolocalisation. La durée de conservation des données de connexion est portée de trois à cinq ans. Ces fameuses métadonnées (6) décrivent les caractéristiques plutôt que le contenu des communications et permettent de retracer avec précision les relations sociales et les activités d'un individu.

Enfin, l'éventail des missions de renseignement autorisant la mise en œuvre de ces techniques de surveillance s'élargit sensiblement : outre la prévention du terrorisme et de la criminalité organisée, il inclut notamment l'espionnage pour le compte des grands groupes industriels français, la conduite d'opérations en matière de cybersécurité, ainsi que la prévention des *« atteintes à la forme républicaine des institutions »* ou encore des *« violences collectives de nature à porter atteinte à la sécurité nationale »*. Or on connaît l'imagination dont font preuve certains policiers et procureurs dans l'interprétation de la notion de « terrorisme » – ce dont témoigne par exemple le renvoi devant le tribunal correctionnel de trois militants du groupe dit « de Tarnac » décidé début mai par le parquet antiterroriste de Paris. Ces nouvelles catégories laissent donc craindre une banalisation de la surveillance policière des mouvements sociaux, avec à la clé de nouveaux reculs des libertés d'expression et d'association.

Face à cette extension des pouvoirs dévolus aux services de renseignement, les contrôles sont dérisoires. Le premier ministre, qui chapeautera l'action des services, pourra autoriser des opérations de surveillance en outrepassant l'avis préalable de la CNCTR. Le texte crée certes une procédure de contentieux devant le Conseil d'Etat, qui pourra être saisi par la CNCTR et par les personnes s'estimant victimes de mesures de surveillance, mais la procédure sera entourée d'opacité. Le texte permet aux services de présenter aux juges administratifs des documents classés secrets et d'obtenir des audiences à huis clos. Le plaignant et son avocat seront alors mis hors jeu.

Là encore, le projet de loi français s'inscrit dans les tendances à l'œuvre dans le droit anglo-saxon, notamment avec les *« closed material procedures »* britanniques. Une récente étude du Parlement européen critique sévèrement ces « procédures pour documents classés » ; elle dénonce leur incompatibilité avec le droit à un procès équitable (7). Une justice secrète d'autant plus inquiétante dans le contexte français que le manque d'indépendance du Conseil d'Etat vis-à-vis du pouvoir exécutif est régulièrement pointé du doigt. Et quand bien même les juges concluraient à l'illégalité d'une poursuite, aucune forme de transparence ne sera possible, sauf à obtenir l'aval de la Commission consultative du secret de la défense nationale, auquel le premier ministre pourra de toute façon s'opposer.

Le texte a réuni contre lui un front assez large : associations de défense des droits humains, syndicats de magistrats, d'avocats, de journalistes, associations de chômeurs ou d'assistants sociaux, organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, mais aussi des juges antiterroristes, des syndicats de policiers et l'actuel président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). Le pouvoir a cependant fait front, arguant d'un soutien de l'opinion, mesuré par sondage. Malgré les quelques francs-tireurs rangés aux arguments des opposants, le texte a été adopté en première lecture à l'Assemblée par 438 voix contre 86 (5 mai 2015). Des amendements parlementaires ont corrigé plusieurs dispositions, notamment en renforçant l'effectivité du contrôle de la CNCTR, mais l'essentiel du projet demeure intact. Une fois le texte promulgué, la surveillance « à la française » reprendra de plus belle, avec le surcroît de légitimité dont l'aura dotée cette opération de blanchiment législatif.

En février 1987, soucieux de soustraire les services de renseignement au débat public, le ministre de l'intérieur d'alors, M. Charles Pasqua, affirmait sans ambages que *« la démocratie s'arrête là où commence l'intérêt de l'Etat »*. La phrase garde toute son actualité à l'ère de la massification des données numériques. La nouveauté, peut-être, réside dans l'importance des fuites qui lèvent le voile sur la réalité du pouvoir. Elles engendrent de nouvelles mobilisations citoyennes, lesquelles travaillent à une double réappropriation de la technique et du droit pour tenter de « raisonner la raison d'Etat ».

Félix Tréguer.

(6) Les données de connexion incluent notamment l'adresse IP, les date et heure de début et de fin de la connexion, les pseudonymes utilisés, mais aussi les données administratives détenues par les opérateurs telles que les nom et prénom ou la raison sociale de l'abonné, les adresses postales associées, l'adresse de courrier électronique, les numéros de téléphone et les mots de passe utilisés.

(7) Didier Bigo *et al.,* « National security and secret evidence in legislation and before the courts : Exploring the challenges », étude pour la commission aux libertés civiles, justice et affaires intérieures, Parlement européen, 2014.

Résistance multiforme

Depuis l'été 2013 et le début des révélations de M. Edward Snowden sur les méthodes de la National Security Agency (NSA), la résistance s'organise contre la surveillance de masse. Elle passe, d'une part, par la technique. A travers le monde, des collectifs de hackers et de militants du logiciel libre tentent de renforcer l'autonomie des utilisateurs d'Internet en les aidant à mieux protéger leur vie privée. L'un des chantiers fondamentaux est celui de la cryptographie. Le Conseil de l'Europe – créé en 1949 pour promouvoir les droits humains partout sur le continent et auquel s'adosse la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) – estime dans un récent rapport que, *« jusqu'à ce que les Etats acceptent de fixer des limites aux programmes de surveillance massive menés par leurs agences de renseignement, le chiffrement généralisé visant à renforcer la vie privée constitue la solution de repli la plus efficace pour permettre aux gens de protéger leurs données* (1) *»*.

Dans ce domaine, de nombreux projets suscitent un fort regain d'intérêt, qu'il s'agisse par exemple du système d'exploitation Tails, du réseau d'anonymisation TOR ou de projets de messagerie comme CaliOpen, lancé en septembre 2013 par M. Laurent Chemla, pionnier de l'Internet militant en France. Même dans des organes plus institutionnels, comme l'Internet Engineering Task Force (IETF), chargée de la standardisation des protocoles Internet au niveau mondial, l'affaire Snowden provoque une prise de conscience de l'importance du chiffrement.

Autre tâche : la lutte contre les monopoles, qui facilitent la surveillance d'Internet. Fin 2014, l'association française Framasoft a par exemple lancé une campagne baptisée « Dégooglisons Internet », avec pour but de proposer des solutions de rechange aux grandes plates-formes américaines en version *« libre, éthique, décentralisée et solidaire »*. Ces initiatives commencent à trouver leur public. Dans une étude de novembre 2014 sur un panel international, 39 % des personnes interrogées ayant entendu parler de M. Snowden affirmaient avoir pris des mesures visant à se prémunir de la surveillance d'acteurs publics ou privés (2). En Allemagne, près de vingt millions de personnes auraient ainsi fait évoluer leurs pratiques, notamment en se tournant vers des services et des applications respectueux de la vie privée.

Parallèlement, la lutte se poursuit sur le terrain judiciaire. Le jeune militant autrichien Max Schrems a par exemple lancé plusieurs procédures judiciaires contre Facebook, dont une action collective à laquelle participent vingt-cinq mille citoyens européens, dans le but de dénoncer la violation par l'entreprise américaine du droit européen sur les données personnelles, mais aussi, en creux, l'attentisme des autorités.

Sur le terrain de la surveillance d'Etat, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu en avril 2014 une décision historique. Saisie par l'association irlandaise Digital Rights Ireland, elle a invalidé la directive de 2006 sur la conservation des données. Adopté après les attentats de Madrid et de Londres, ce texte imposait aux opérateurs de sauvegarder l'ensemble des données de connexion de leurs abonnés pendant une durée de six mois à deux ans et de les tenir à la disposition des autorités administratives et judiciaires. Ce jugement condamne le principe d'une collecte indifférenciée des données relatives à des personnes pour lesquelles il n'existe, dit la Cour, *« aucun indice de nature à laisser croire que leur comportement puisse avoir un lien, même indirect ou lointain, avec des infractions graves »*. Il a produit un effet domino en Europe : les cours constitutionnelles autrichienne, slovène et roumaine, ainsi qu'un tribunal néerlandais, ont depuis écarté les lois nationales en la matière, tandis qu'en France et en Hongrie des recours ont été déposés devant les juridictions nationales.

Enfin, grâce à la transparence permise par les révélations de M. Snowden, la CEDH aura bientôt à se prononcer sur les pratiques de l'agence britannique de surveillance des communications. Comme en témoigne la décision rendue le 7 mai 2015 par une cour d'appel fédérale américaine, qui a condamné l'interprétation secrète du Patriot Act faite par l'administration pour accéder massivement aux relevés téléphoniques de ses propres citoyens, ces recours pourraient conduire à une jurisprudence aux effets très politiques. Les juges apparaissent désormais comme le dernier rempart institutionnel contre la surveillance généralisée.

F. T.

(1) Pieter Omtzigt, « Les opérations de surveillance massive », Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 21 avril 2015.

(2) « Global survey on Internet security and trust », Centre for International Governance Innovation - Ipsos, Ontario, novembre 2014.

de la vie privée

grands bénéfices de leur proximité avec l'appareil sécuritaire, que ce soit en termes de commandes publiques, de soutien diplomatique, ou encore d'accès aux renseignements relatifs à leurs concurrents étrangers ou à la sécurité de leurs produits.

Du côté européen, les attentats de Paris semblent catalyser ce processus d'hybridation public-privé dans la conduite de la surveillance. Depuis janvier 2015, les pays européens, Royaume-Uni et France en tête, ont intensifié la pression sur ces entreprises américaines afin d'obtenir leur collaboration en matière de lutte contre la propagande terroriste et de surveillance des communications. Après un voyage dans la Silicon Valley en février dernier, M. Cazeneuve a annoncé, le 20 avril, avoir conclu un accord avec les représentants de Microsoft, Google, Facebook, Apple, Twitter et les principaux fournisseurs d'accès à Internet français. Parmi les mesures évoquées, la création d'un label permettant le retrait rapide des contenus de propagande signalés par le ministère de l'intérieur (sans décision judiciaire), et surtout la mise en place d'un *« groupe de contact permanent entre ministère et opérateurs* (4) *»*. A Londres, Bruxelles ou Paris, les autorités cherchent également à contraindre ces acteurs à revenir sur leurs initiatives dans le domaine de la cryptographie, en les obligeant à livrer aux autorités des données non chiffrées. Est notamment visée WhatsApp, désormais propriété de Facebook, qui a déployé il y a quelques mois un système de chiffrement dit « de bout en bout » rendant plus difficile la surveillance des messages échangés. Là encore, les enjeux réglementaires auxquels font face les géants du Net, tant du point de vue des règles de concurrence que de leurs pratiques d'évasion fiscale, contribuent à leur docilité vis-à-vis du pouvoir.

Pour les entreprises européennes, les révélations de M. Snowden ont constitué une aubaine. En France, l'argument de la « souveraineté numérique » face à l'espionnage de la NSA a permis de légitimer un investissement de l'Etat, décidé en 2009, de 285 millions d'euros dans deux projets de centres « souverains » de stockage de données. Le projet piloté par Orange comme celui de SFR se soldent pour l'instant par des fiascos commerciaux, et ce alors que plusieurs entreprises françaises, comme OVH ou Gandi, proposent déjà des offres similaires. Pour ces grands acteurs des télécoms, il s'agit en fait de renforcer leur position sur les marchés européens face à la concurrence américaine ou asiatique, en échange d'une collaboration avec les Etats dans leurs activités de surveillance. Tandis que M. Stéphane Richard, président-directeur général d'Orange, fustige Google et ses *« données cryptées »* qui *« partent sur des data centers dont on ignore tout »* (*Le Point,* 11 décembre 2014), M. Michel Combes, dirigeant d'Alcatel, estime qu'il *« ne serait pas illogique de permettre aux pouvoirs publics de savoir ce qui se passe sur les réseaux, dans un cadre juridique approprié »* (*Les Echos,* 1er mars 2015).

Quant à juger si la loi sur le renseignement constitue ou non un « cadre juridique approprié », les deux patrons français, comme leurs concurrents américains, se sont jusqu'à présent montrés bien silencieux.

F. T.

(4) Sandrine Cassini, « Terrorisme : accord entre la France et les géants du Net », *Les Echos,* Paris, 23 avril 2015.

LA CRISE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE EMPORTE LES TRAVAILLISTES

Au Royaume-Uni, la victoire des bourreaux

Non, la crise qui balaye l'Union européenne n'évince pas mécaniquement les gouvernements sortants. Pas même lorsque les politiques qu'ils ont menées ont aggravé la détresse sociale. C'est l'une des leçons des élections générales britanniques de mai, qui ont conforté un gouvernement de conservateurs millionnaires en guerre contre les démunis. Comment expliquer un tel paradoxe ?

WWW.NICKTURPIN.COM

NICK TURPIN. – « Through a Glass Darkly #7 » (A travers le miroir), 2014

PAR OWEN JONES *

POUR les travaillistes, ce fut une défaite en rase campagne. Une tornade à laquelle peu s'attendaient. Jusque-là, les sondages s'étaient montrés aussi monotones qu'un ciel d'hiver en Grande-Bretagne. Ils plaçaient les tories du premier ministre David Cameron, élu en 2010, au coude-à-coude avec le Labour de M. Edward Miliband. Le jour des élections, les instituts avaient même décelé un frémissement en faveur du second. A l'unisson, éditorialistes et « experts » avaient rendu leur oracle : M. Miliband déposerait sa brosse à dents dans la salle de bains du 10 Downing Street. Non pas à la tête d'une majorité parlementaire, mais grâce au soutien du Parti national écossais (SNP), favorable à l'indépendance.

Personne n'ignorait les erreurs historiques des sondages, comme en 1992, lorsqu'ils avaient prédit la victoire des travaillistes. Toutefois, nul n'avait anticipé le résultat que dessinèrent les enquêtes à la sortie des urnes : une avance décisive des conservateurs. Chez les militants travaillistes, l'incrédulité se mua en effroi à mesure que la soirée électorale avançait. Les premiers sondages étaient au-dessous de la réalité. Les tories ne se contentaient pas d'arriver en tête : ils remportaient leur première majorité parlementaire depuis vingt-trois ans.

Comment expliquer une telle déconfiture des travaillistes ? Aux mains des conservateurs – et de leurs alliés libéraux-démocrates –, les Britanniques n'ont-ils pas subi la plus importante dégradation de leur niveau de vie depuis l'ère victorienne (1837-1901), un plongeon d'une ampleur rare au sein de l'Union européenne ? N'ont-ils pas connu la plus sévère amputation des services publics et de la protection sociale depuis des décennies ? Le tout dans le contexte de la plus timide reprise économique du siècle ?

Impact du référendum écossais

SANS pouvoir se prévaloir d'un tsunami bleu, les conservateurs ont enregistré un meilleur résultat qu'en 2010. C'est la première fois depuis la victoire du conservateur Anthony Eden en 1955 qu'un parti au pouvoir réussit cet exploit. Ils n'obtiennent toutefois que 37 % des suffrages, contre 36,1 % cinq ans plus tôt, soit une avancée d'environ six cent mille voix.

Experte en coalitions, la chancelière allemande Angela Merkel aurait rassuré M. Cameron lors de sa prise de fonctions aux côtés du dirigeant libéral-démocrate Nicholas Clegg, en 2010 : *« Le plus petit des deux partis se fait toujours détruire ! »* Elle n'avait pas tort. Jusqu'à son arrivée aux affaires, le parti de M. Clegg avait rogné sur l'électorat conservateur en se montrant moins radical que la formation surnommée *« the nasty party »* (littéralement, « le parti méchant »). Dans le même temps, les libéraux-démocrates étaient parvenus à séduire des électeurs de gauche déçus par le New Labour, qui vécurent l'alliance avec M. Cameron comme une trahison. En 2010, ils avaient remporté cinquante-sept sièges et 23 % des voix. Avec 7,9 % des suffrages lors du scrutin de mai, les voici menacés de disparition : leurs huit députés remplissent à peine un taxi londonien...

M. Cameron a donc profité des déboires de son partenaire. Mais davantage encore de ceux de son adversaire principal, M. Miliband. Car les conservateurs ont moins remporté les élections que les travaillistes ne les ont perdues...

La social-démocratie traverse une crise en Europe. Elle recule à la fois devant une forme de populisme de gauche et devant une droite xénophobe. Dans ce domaine, le Royaume-Uni n'est pas une île : les travaillistes ont cédé du terrain au progressiste SNP et aux Verts d'une part ; au Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) de M. Nigel Farage de l'autre (1).

La nation écossaise a fourni au Parti travailliste ses premiers dirigeants, ainsi qu'un bastion électoral historique. En 2010, le Labour avait remporté quarante et un des cinquante-neuf sièges écossais, contre six pour le SNP. En 2015, une révolution politique a balayé les terres qui s'étendent au nord du mur d'Hadrien : les travaillistes n'ont conservé qu'un seul siège, le SNP s'en accaparant cinquante-six avec exactement 50 % des voix. Un score inouï pour un parti se positionnant clairement à la gauche de M. Miliband, mais qui s'explique en grande partie par l'impact du thatchérisme sur la région. Les Ecossais, qui ont figuré parmi les premières victimes du néolibéralisme, ont rejeté les tories avec constance dès les années 1980. Le sentiment de trahison qui a suivi l'arrivée au pouvoir du New Labour de M. Anthony Blair, en 1997, a ouvert à gauche un espace politique que le SNP est parvenu à occuper – du moins sur le plan rhétorique.

Mais les nationalistes ont également bénéficié du référendum sur l'indépendance écossaise qui s'est tenu le 18 septembre 2014 (2). Bien qu'une majorité ait voté contre, le maintien de l'Ecosse au sein du royaume s'est joué sur un écart bien plus étroit qu'escompté. La campagne pour le « non » a été marquée par un chantage au chaos hystérique alimenté par les grands médias et par le secteur privé. A cette occasion, la stratégie du Labour, qui a choisi de joindre ses forces à celles des tories plutôt que d'organiser sa propre campagne, s'est révélée catastrophique. Elle lui a aliéné nombre de ses électeurs traditionnels en Ecosse, pour qui il est devenu le parti des « tories rouges ». En politique comme en amour, les ruptures brutales alimentent parfois les hostilités les plus vives.

En se privant de sa citadelle écossaise au nord, la formation de M. Miliband a également préparé sa défaite au sud. Le seul espoir des travaillistes était d'obtenir le soutien du SNP pour former un gouvernement ; et les tories ne se sont pas privés d'en faire leur ligne d'attaque favorite. L'une des affiches imaginées par les communicants de M. Cameron montrait le dirigeant travailliste, tout petit, dans la poche de M. Alexander Salmond, l'ancien dirigeant du SNP : *« Votez Miliband, vous aurez les nationalistes écossais ! »,* ont clamé les conservateurs, suggérant que les travaillistes mettraient les électeurs anglais à la merci des séparatistes du Nord. Cette menace sur l'Angleterre, que les médias conservateurs détenus par le magnat Rupert Murdoch avaient drapée de tartan, s'avéra sans doute décisive le jour du vote.

Mais M. Miliband devait aussi affronter une autre difficulté, insurmontable. La crise financière de 2008 a éclaté alors que les travaillistes étaient aux affaires. Leur incapacité à réguler les banques, enivrés qu'ils étaient de l'élixir néolibéral, a aggravé l'ampleur de l'effondrement. A la même époque, dans l'opposition, les conservateurs avaient recommandé d'aller plus loin encore dans la déréglementation ; mais, étonnamment, la presse ne semble pas s'en souvenir. Quand les faits comptent si peu, rien de plus facile que de réécrire l'histoire. Les tories s'en sont donné à cœur joie à partir de 2010 : non, la crise n'avait pas été provoquée par les turpitudes des banquiers, mais par les dépenses inconsidérées des travaillistes étatistes ! *« Nous avons dû remédier au chaos que le Labour avait laissé derrière lui »,* a-t-on soupiré lors de la campagne de 2015 au sein du gouvernement sortant, avant d'ajouter : *« Pourquoi confier les clés de la voiture au pilote responsable de l'accident ? »* Paradoxalement, une telle situation a conduit certains critiques progressistes du New Labour (dont l'auteur de ces lignes) à défendre son bilan dans le domaine des dépenses publiques, ajoutant sans doute à la confusion. Avec la réussite de l'opération des tories, la crédibilité des travaillistes sur les questions économiques s'approche désormais dangereusement de zéro, alors même que l'économie du pays souffre en premier lieu du programme d'austérité imposé... par les tories.

Face à cette offensive, le discours des travaillistes ne portait pas de message clair. M. Miliband recourait volontiers à un langage de style universitaire, sans résonance populaire, adoptant de nouveaux concepts aussi vite qu'il les abandonnait : *« le milieu étouffé »,* pour évoquer des classes moyennes excessivement sollicitées ; *« la promesse britannique »,* pour exprimer sa certitude que les prochaines générations vivraient mieux ; ou encore le *One Nation Labour,* un raid sur l'idée d'unité nationale (*One Nation*) promue par le conservateur Benjamin Disraeli (1804-1881).

Une « dérive à gauche » du Labour ?

TELS des ballons gonflés à l'hélium, des propositions lâchées dans le ciel politique sans la moindre cohérence d'ensemble finirent par disparaître de tous les radars : promesse d'amener, d'ici à 2020, le salaire minimum à un niveau similaire à celui auquel l'aurait porté l'inflation ; gel temporaire des factures d'énergie et engagement à promouvoir la concurrence sur le marché de l'électricité ; retour à une tranche marginale d'imposition (la tranche supérieure) de 50 %, soit le niveau pratiqué au Japon ; taxe sur les propriétés d'une valeur supérieure à 2 millions de livres (environ 2,7 millions d'euros), la *mansion tax,* empruntée au programme des libéraux-démocrates. Si M. Miliband était parvenu au pouvoir, le Royaume-Uni aurait continué à afficher le taux d'imposition des sociétés le plus bas du G7 et, pour la première fois, les travaillistes se seraient engagés à réduire les dépenses publiques chaque année au cours de leur mandat. Concernant l'immigration, le parti se positionne désormais à la droite de M. Blair, à qui il reproche d'avoir laissé entrer un trop grand nombre d'Européens de l'Est.

Alors que, en Ecosse, le désenchantement des électeurs vis-à-vis du Labour les a amenés à se tourner vers le nationalisme de gauche du SNP, dans les grandes agglomérations du nord de l'Angleterre, le phénomène a profité à l'UKIP. Quatre millions d'électeurs ont en effet soutenu ce parti, même si, du fait du système électoral britannique, uninominal majoritaire à un tour, il n'obtient qu'un seul siège. Cette percée a permis aux conservateurs de remporter des sièges sur lesquels les travaillistes comptaient.

Quel espoir reste-t-il pour le Labour ? Au sein du parti et dans les médias, un discours s'impose d'ores et déjà : la défaite s'expliquerait par une dérive à gauche, qu'illustrerait un programme trop peu favorable aux entreprises. Les candidats à la succession de M. Miliband, qui a démissionné au lendemain de la défaite, annoncent déjà leur intention de rectifier le tir. Quant à élaborer une stratégie permettant de retrouver la confiance de ceux qui ont déserté les rangs du parti pour voter SNP, Verts ou UKIP : rien. Du côté de Unite, principal soutien syndical du Parti travailliste, de nombreuses voix s'élèvent pour exiger la rupture des liens entre les deux structures. Le Labour pourrait-il survivre sans cette proximité historique ? Une gauche radicale, soutenue par les syndicats, trouverait-elle alors un espace pour s'imposer, comme l'ont fait Syriza en Grèce ou Podemos en Espagne ? Il faudra d'abord que la colère finisse par engendrer l'espoir.

* Journaliste, auteur de *The Establishment. And How They Get Away With It,* Allen Lane, Londres, 2014.

(1) Lire « Colère sociale, vote à droite », *Le Monde diplomatique,* octobre 2014.

(2) Lire Keith Dixon, « Les ambitions du nationalisme écossais », *Le Monde diplomatique,* septembre 2014.

LE MONDE *diplomatique*

Boutique en ligne

Découvrez notre sélection

Atlas, livres, *Manière de voir,* DVD...

◀ Les atlas du *Monde diplomatique*

Les hors-séries ▲ du *Monde diplomatique*

◀ Les DVD recommandés par *Le Monde diplomatique*

Le bimestriel du *Monde diplomatique* ▲

www.monde-diplomatique.fr/boutique

Nos précédents articles

- « Les rodomontades antieuropéennes de David Cameron », par *Jean-Claude Sergeant* (mai 2013).
- « Ce rapport qui accable les médias britanniques » (janvier 2013).
- « Blair Inc. », par *Ibrahim Warde* (novembre 2012).
- « Pourquoi l'empire Murdoch se déleste d'un joyau devenu trop pesant », par *J.-C. S.* (octobre 2011).
- « L'ordre moral britannique contre la "racaille" », par *Owen Jones* (septembre 2011).
- « Le mouvement social britannique sort de sa léthargie », par *Tony Wood* (juin 2011).

Une asphyxie financière programmée

Grèce, le coup d'Etat silencieux

Semaine après semaine, le nœud coulant des négociations étrangle progressivement le gouvernement grec. De hauts dirigeants européens ont d'ailleurs expliqué au « Financial Times » qu'aucun accord ne serait possible avec le premier ministre Alexis Tsipras avant qu'il ne « se débarrasse de l'aile gauche de son gouvernement ». L'Europe, qui prêche la solidarité, ne la consentirait-elle qu'aux conservateurs ?

Par Stelios Kouloglou *

ADAGP – HAMBURG KUNSTHALLE - BRIDGEMAN IMAGES

JANNIS KOUNELLIS. – « Sans titre », 1978

A Athènes, *« tout change et tout reste pareil »,* comme le dit une chanson traditionnelle grecque. Quatre mois après la victoire électorale de Syriza, les deux partis qui ont gouverné le pays depuis la chute de la dictature, le Mouvement socialiste panhellénique (Pasok) et la Nouvelle Démocratie (droite), sont totalement discrédités. Le premier gouvernement de gauche radical dans l'histoire du pays depuis le « gouvernement des montagnes (1) », au temps de l'occupation allemande, jouit d'une grande popularité (2).

Mais si personne ne mentionne plus le nom de la « troïka » détestée, car responsable du désastre économique actuel, les trois institutions – Commission européenne, Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI) – poursuivent leur politique. Menaces, chantages, ultimatums : une autre « troïka » impose au gouvernement du nouveau premier ministre Alexis Tsipras l'austérité qu'appliquaient docilement ses prédécesseurs.

Avec une production de richesse amputée d'un quart depuis 2010 et un taux de chômage de 27 % (plus de 50 % pour les moins de 25 ans), la Grèce connaît une crise sociale et humanitaire sans précédent. Mais en dépit du résultat des élections de janvier 2015, qui ont donné à M. Tsipras un mandat clair pour en finir avec l'austérité, l'Union européenne continue à faire endosser au pays le rôle du mauvais élève puni par les sévères maîtres d'école de Bruxelles. L'objectif ? Décourager les électeurs « rêveurs » d'Espagne ou d'ailleurs qui croient encore à la possibilité de gouvernements opposés au dogme germanique.

La situation rappelle le Chili du début des années 1970, lorsque le président américain Richard Nixon s'employa à renverser Salvador Allende pour empêcher des débordements similaires ailleurs dans l'arrière-cour américaine. *« Faites hurler l'économie ! »,* avait ordonné le président américain. Lorsque ce fut fait, les tanks du général Augusto Pinochet prirent la relève...

Le coup d'Etat silencieux qui se déroule en Grèce puise dans une boîte à outils plus moderne – des agences de notation aux médias en passant par la BCE. Une fois l'étau en place, il ne reste plus que deux options au gouvernement Tsipras : se laisser étrangler financièrement s'il persiste à vouloir appliquer son programme ou renier ses promesses et tomber, abandonné par ses électeurs.

C'est justement pour éviter la transmission du virus Syriza – la maladie de l'espoir – au reste du corps européen que le président de la BCE Mario Draghi a annoncé le 22 janvier 2015, soit trois jours avant les élections grecques, que le programme d'intervention de son institution (la BCE achète chaque mois pour 60 milliards d'euros de titres de la dette aux Etats de la zone euro) ne serait accordé à la Grèce que sous conditions. Le maillon faible de la zone euro, celui qui a le plus besoin d'aide, ne recevrait de soutien que s'il se soumettait à la tutelle bruxelloise.

Menaces et sombres prédictions

Les Grecs ont la tête dure. Ils ont voté Syriza, contraignant le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem à les rappeler à l'ordre : *« Les Grecs doivent comprendre que les problèmes majeurs de leur économie n'ont pas disparu du seul fait qu'une élection a eu lieu »* (Reuters, 27 janvier 2015). *« Nous ne pouvons faire d'exception pour tel ou tel pays »,* a confirmé Mme Christine Lagarde, directrice générale du FMI (*The New York Times,* 27 janvier 2015), cependant que M. Benoît Cœuré, membre du directoire de la BCE, renchérissait : *« La Grèce doit payer, ce sont les règles du jeu européen »* (*The New York Times,* 31 janvier et 1er février 2015).

Une semaine plus tard, M. Draghi démontrait que l'on savait également « faire hurler l'économie » au sein de la zone euro : sans la moindre justification, il fermait la principale source de financement des banques grecques, remplacée par l'Emergency Liquidity Assistance (ELA), un dispositif plus coûteux devant être renouvelé chaque semaine. Bref, il plaçait une épée de Damoclès au-dessus de la tête des dirigeants grecs. Dans la foulée, l'agence de notation Moody's annonçait que la victoire de Syriza *« influait négativement sur les perspectives de croissance »* de l'économie (Reuters, 27 janvier 2015).

Le scénario du Grexit (la sortie de la Grèce de la zone euro) et du défaut de paiement revenait à l'ordre du jour. Quarante-huit heures à peine après les élections de janvier, le président de l'Institut allemand pour la recherche économique, M. Marcel Fratzscher, ancien économiste à la BCE, expliquait que M. Tsipras jouait *« un jeu très dangereux »* : *« Si les gens commencent à croire qu'il est vraiment sérieux, on pourrait assister à une fuite massive des capitaux et à une ruée vers les banques. Nous en sommes au point où une sortie de l'euro devient possible »* (Reuters, 28 janvier 2015). Exemple parfait de prophétie autoréalisatrice qui conduisit à aggraver la situation économique d'Athènes.

Syriza disposait d'une marge de manœuvre limitée. M. Tsipras avait été élu pour renégocier les conditions attachées à l'« aide » dont son pays avait bénéficié, mais dans le cadre de la zone euro, l'idée d'une sortie ne bénéficiant pas d'un soutien majoritaire au sein de la population. Celle-ci a été convaincue par les médias grecs et internationaux qu'un Grexit constituerait une catastrophe d'ampleur biblique. Mais la participation à la monnaie unique touche d'autres cordes, ultrasensibles ici.

Dès son indépendance, en 1822, la Grèce a balancé entre son passé au sein de l'Empire ottoman et l'« européanisation », un objectif qui, aux yeux des élites comme de la population, a toujours signifié la modernisation du pays et sa sortie du sous-développement. La participation au « noyau dur » de l'Europe était censée matérialiser cet idéal national. Pendant la campagne électorale, les candidats de Syriza se sont donc sentis obligés de soutenir que la sortie de l'euro constituait un tabou.

Au centre de la négociation entre le gouvernement Tsipras et les institutions, la question des conditions fixées par les prêteurs : les fameux mémorandums, qui, depuis 2010, obligent Athènes à appliquer des politiques d'austérité et de surimposition dévastatrices. Plus de 90 % des versements des créanciers leur reviennent pourtant directement – parfois dès le lendemain ! –, puisqu'ils sont affectés au remboursement de la dette. Comme l'a résumé le ministre des finances Yanis Varoufakis, qui réclame un nouvel accord avec les créanciers, *« la Grèce a passé ces cinq dernières années à vivre pour le prêt suivant comme le drogué qui attend sa prochaine dose »* (1er février 2015).

Mais comme le non-remboursement de la dette équivaut à un « événement de crédit », c'est-à-dire à une sorte de banqueroute, le déblocage de la dose est une arme de chantage très puissante aux mains des créanciers. En théorie, puisque les créanciers ont besoin d'être remboursés, on aurait pu imaginer qu'Athènes disposait aussi d'un levier de négociation important. Sauf que l'activation de ce levier aurait conduit la BCE à interrompre le financement des banques grecques, entraînant le retour à la drachme.

Rien d'étonnant donc si, trois semaines à peine après les élections, les dix-huit ministres des finances de la zone euro ont envoyé un ultimatum au dix-neuvième membre de la famille européenne : le gouvernement grec devait appliquer le programme transmis par ses prédécesseurs ou s'acquitter de ses obligations en trouvant l'argent ailleurs. Dans ce cas, concluait le *New York Times, « beaucoup d'acteurs du marché financier pensent que la Grèce n'a guère d'autre choix que de quitter l'euro »* (16 février 2015).

Pour échapper aux ultimatums étouffants, le gouvernement grec a sollicité une trêve de quatre mois. Il n'a pas réclamé le versement de 7,2 milliards d'euros, mais espérait que, pendant la durée du cessez-le-feu, les deux parties parviendraient à un accord incluant des mesures pour développer l'économie puis résoudre le problème de la dette. Il eût été maladroit de faire tomber tout de suite le gouvernement grec ; les créanciers ont donc accepté.

Athènes pensait pouvoir compter – provisoirement, du moins – sur les sommes qui allaient rentrer dans ses caisses. Le gouvernement espérait disposer, dans les réserves du Fonds européen de stabilité financière, de 1,2 milliard d'euros non utilisé dans le processus de recapitalisation des banques grecques, ainsi que de 1,9 milliard que la BCE avait gagné sur les obligations grecques et promis de restituer à Athènes. Mais, à la mi-mars, la BCE annonçait qu'elle ne restituerait pas ces gains, tandis que les ministres de l'Eurogroupe décidaient non seulement de ne pas verser la somme, mais de la transférer au Luxembourg, comme si l'on craignait que les Grecs ne se changent en détrousseurs de banques ! Inexpérimentée, ne s'attendant pas à de pareilles manœuvres, l'équipe de M. Tsipras avait donné son accord sans exiger de garanties. *« En ne demandant pas d'accord écrit, nous avons commis une erreur »,* a reconnu le premier ministre dans une interview à la chaîne de télévision Star, le 27 avril 2015.

Le gouvernement continuait à jouir d'une grande popularité, en dépit des concessions auxquelles il a consenti : ne pas revenir sur les privatisations décidées par le gouvernement précédent, ajourner l'augmentation du salaire minimum, augmenter encore la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Berlin a donc lancé une opération visant à le discréditer. Fin février, le *Spiegel* publiait un article sur les *« relations torturées entre Varoufakis et Schäuble »* (27 février 2015). L'un des trois auteurs en était Nikolaus Blome, récemment transféré de *Bild* au *Spiegel,* et héros de la campagne menée en 2010 par le quotidien contre les « Grecs paresseux » (3). Le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble, qui, fait rare dans l'histoire de l'Union européenne, mais aussi de la diplomatie internationale, ironisait publiquement sur son homologue grec, qu'il qualifiait de *« stupidement naïf »* (10 mars 2015), était présenté par le magazine allemand comme un Sisyphe bienveillant, désolé de ce que la Grèce soit condamnée à échouer et à quitter la zone euro. Sauf si, insinuait l'article, M. Varoufakis était démis de ses fonctions.

Tandis que fuites, sombres prédictions et menaces se multipliaient, M. Dijsselbloem avançait un nouveau pion, déclarant dans le *New York Times* que l'Eurogroupe examinait l'éventualité d'appliquer à la Grèce le modèle chypriote, soit une limitation des mouvements de capitaux et une réduction des dépôts (19 mars 2015)... Une annonce qu'on peine à interpréter autrement que comme une tentative – infructueuse – de provoquer une panique bancaire. Tandis que la BCE et M. Draghi resserraient encore le nœud coulant, limitant davantage les possibilités pour les banques grecques de se financer, *Bild* publiait un pseudo-reportage sur une scène de panique à Athènes, n'hésitant pas à détourner une photographie banale de retraités faisant la queue devant une banque pour toucher leur retraite (31 mars 2015).

Fin avril, l'opération de Berlin a porté ses premiers fruits. M. Varoufakis a été remplacé par son adjoint Euclide Tsakalotos pour les négociations avec les créanciers. *« Le gouvernement doit faire face à un coup d'Etat d'un nouveau genre,* a alors déclaré M. Varoufakis. *Nos assaillants ne sont plus, comme en 1967, les tanks, mais les banques »* (21 avril 2015).

Pour l'instant, le coup d'Etat silencieux n'a touché qu'un ministre. Mais le temps travaille pour les créanciers. Ceux-ci exigent l'application de la recette néolibérale. Chacun avec son obsession. Les idéologues du FMI demandent la déréglementation du marché du travail ainsi que la légalisation des licenciements de masse, qu'ils ont promises aux oligarques grecs, propriétaires des banques. La Commission européenne, autrement dit Berlin, réclame la poursuite des privatisations susceptibles d'intéresser les entreprises allemandes, et ce au moindre coût. Dans la liste interminable des ventes scandaleuses se détache celle, effectuée par l'Etat grec en 2013, de vingt-huit bâtiments qu'il continue d'utiliser. Pendant les vingt années qui viennent, Athènes devra payer 600 millions d'euros de loyer aux nouveaux propriétaires, soit presque le triple de la somme qu'il a touchée grâce à la vente – et qui est directement revenue aux créanciers...

En position de faiblesse, abandonné de ceux dont il espérait le soutien (comme la France), le gouvernement grec ne peut résoudre le problème majeur auquel le pays est confronté : une dette insoutenable. La proposition d'organiser une conférence internationale similaire à celle de 1953, qui dispensa l'Allemagne de la plus grande partie des réparations de guerre, ouvrant la route au miracle économique (4), s'est noyée dans une mer de menaces et d'ultimatums. M. Tsipras s'efforce d'obtenir un meilleur accord que les précédents, mais celui-ci sera sûrement éloigné de ses annonces et du programme voté par les citoyens grecs. M. Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne, a été très clair à ce sujet dès le lendemain des législatives : *« Nous ne changeons pas de politique en fonction d'élections »* (28 janvier 2015).

Les élections ont-elles donc un sens, si un pays respectant l'essentiel de ses engagements n'a pas le droit de modifier en quoi que ce soit sa politique ? Les néonazis d'Aube dorée disposent d'une réponse toute prête. Peut-on exclure qu'ils bénéficient davantage d'un échec du gouvernement Tsipras que les partisans de M. Schäuble à Athènes ?

* Journaliste et documentariste. Député européen membre de Syriza.

(1) Lire Joëlle Fontaine, « "Il nous faut tenir et dominer Athènes" », *Le Monde diplomatique,* juillet 2012.

(2) Selon un sondage du 9 mai publié par le quotidien *Efimerida ton Syntakton,* 53,2 % de la population jugerait *« positive »* ou *« plutôt positive »* la politique du gouvernement.

(3) Lire Olivier Cyran, « "Bild" contre les cyclonudistes », *Le Monde diplomatique,* mai 2015.

(4) Lire Renaud Lambert, « Dette publique, un siècle de bras de fer », *Le Monde diplomatique,* mars 2015.

REFONDER LE MULTILATÉRALISME, SOIXANTE-DIX

Les Nations unies face au

Nombreux sont les projets de réforme de l'Organisation des Nations unies (ONU) au moment où l'on célèbre le 70e anniversaire de sa Charte fondatrice, adoptée à San Francisco le 26 juin 1945. Au-delà des aspects techniques (droit de veto, place du secrétaire général, etc.), c'est le rôle même de l'ONU comme outil de construction de la paix et ses valeurs humanistes qui sont en jeu.

PAR BERTRAND BADIE *

C'ÉTAIT un cauchemar pour le président Franklin Delano Roosevelt : l'idée que le Congrès des Etats-Unis refuse de ratifier la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont il avait été l'un des principaux inspirateurs à la fin de la seconde guerre mondiale. Le risque était réel, puisque l'un de ses prédécesseurs, Woodrow Wilson, en avait lui-même fait les frais un quart de siècle plus tôt, alors qu'il se prévalait d'un rôle actif dans l'invention de la Société des nations (SDN) (1). Il faut dire que les parlementaires américains se considèrent comme les dépositaires intransigeants de la théorie classique qui proclame, urbi et orbi, que nul ne saurait se substituer au peuple pour définir les lois : ni le droit international, ni quelque organisation multilatérale ne saurait amender, encore moins éteindre, la souveraineté des nations. Le débat était lancé : quelle place attribuer à cet embryon de société internationale institutionnalisée ? Les néoconservateurs, soixante ans plus tard, sauront s'en souvenir...

Du rude choc de leur naissance, les Nations unies devaient tirer une ambiguïté fondatrice. Pour ne pas s'aliéner le Congrès, le président Roosevelt n'a pas hésité à exiger que les plus puissants, en fait les vainqueurs de la guerre, disposent d'un droit de veto, ce que Joseph Staline n'eut aucun mal à endosser (2).

Pour faire bonne figure – ménager une place à l'Europe, sans oublier l'Asie, qui comptait d'autant plus que la seconde guerre mondiale s'achevait en Extrême-Orient –, ce droit fut élargi à trois autres Etats (Royaume-Uni, France et Chine). Ainsi naissait le « club des cinq », les membres permanents du Conseil de sécurité (ou P5) : l'inégalité de puissance était du coup légalisée, et toute décision multilatérale importante était désormais soumise à la libre volonté des plus forts, décidant souverainement s'il convenait de l'assumer et de la mettre en application. Le multilatéralisme semblait mort-né... Le bilatéralisme et ses arbitraires étaient dépassés, l'idée de sécurité collective s'installait, mais le passé n'était pas totalement effacé : à travers le P5, le jeu de puissance, mis à la porte, revenait par la fenêtre.

Le contexte et son évolution aggravèrent les données de départ. La guerre froide fit de l'usage du veto un instrument banal d'affrontement entre les « grands ». Si bien qu'en mai 2014 on ne comptait pas moins de deux cent soixante-douze recours à cette arme de guerre diplomatique : quatre-vingt-trois à l'initiative de Washington, notamment à propos de la Palestine, et cent trente à celle de Moscou. Avec la disparition de l'URSS, en 1991, l'effet fut spectaculaire d'un autre point de vue : 83 % des résolutions furent rédigées par une ou plusieurs des puissances occidentales, réduisant les deux autres à la passivité. Scène de confrontations ou club réunissant l'aristocratie des Etats, le Conseil de sécurité, noyau dur du multilatéralisme onusien, joue un rôle bien éloigné des projets de paix perpétuelle... D'autant que ce qui était vrai du temps de Roosevelt ne correspond plus au monde d'aujourd'hui : de cinquante et un Etats fondateurs, on est passé à cent quatre-vingt-treize ; d'un monde euro-américain, on a évolué vers un univers où le Sud tend numériquement à dominer. Sans compter que les puissants de 1945 ne sont plus ceux de 2015, et que les enjeux d'alors n'ont rien à voir avec ceux qui font l'insécurité de nos jours.

On opposera d'autant plus facilement le multilatéralisme idéal au multilatéralisme réel que ce dernier se reproduit par la mécanique bien huilée de la puissance conservatrice. On aurait pu envisager que les vaincus d'hier puissent enfin sortir du purgatoire, à l'instar du Japon, deuxième contributeur financier de l'ONU, ou de l'Allemagne, quatrième puissance économique mondiale ; on aurait pu tenir compte de l'Inde et de son poids de deuxième pays le plus peuplé du monde, rejoignant le Brésil et les deux premiers candidats dans un club militant qui commence à se lasser de ses vains efforts. Et l'Afrique, et le monde arabe, l'un et l'autre au centre de la présente conflictualité mondiale ?

En fait, le blocage est double, apparaissant ainsi comme hautement significatif de notre époque. D'une part, on continue à faire confiance à la puissance, là où elle est pourtant dramatiquement en crise : seul l'accord des « grands » permettrait de résoudre les problèmes auxquels notre monde est confronté. D'où le peu de cas qui est fait des acteurs directement concernés, le surinvestissement du recours à la force et le peu d'intérêt pour les questions de société et de développement. Celles-ci restent en marge du Conseil de sécurité pour être reléguées entre les mains d'un Conseil économique et social (Ecosoc) auquel personne ne croit, tant il s'enfonce dans l'inefficacité. D'autre part, cette puissance fétichisée vit au rythme suranné de la force militaire et de la représentation qu'on en avait avant d'entrer dans la séquence de la mondialisation : la guerre froide entretenait l'illusion d'une efficacité qu'elle a largement perdue aujourd'hui, si du moins on prend en compte le destin stérile des interventions. La règle est bien connue : mieux vaut se battre pour maintenir son rang que se risquer à une opération d'aggiornamento au terme de laquelle on risque de le perdre.

Droit de veto, arme de guerre diplomatique

ON ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que prévale la loi du cercle vicieux : plus les projets de réforme du Conseil s'affichent, plus le « club » fait entendre qu'il utilisera, s'il le faut, le droit de veto pour les neutraliser (3)... Il suffisait d'y penser ! De là à concevoir l'ONU comme une machine incapable de se réformer, il n'y a pas loin, et ses fondateurs avaient fait pour cela ce qu'il fallait. Les réussites récentes en matière de réformes ont été surtout rhétoriques, comme celles du « soixantenaire » de l'organisation, tant espérées par le secrétaire général Kofi Annan (1997-2006) pour clore son mandat. Malgré la création d'un Conseil des droits de l'homme et d'une Commission du maintien de la paix, les résultats furent maigres ; c'est bien normal entre partenaires d'un club qui ne trouvent d'accord que dans la volonté de ne rien changer.

Comme souvent dans les pires blocages, le paradoxe veut que chacun connaisse les pistes d'une authentique solution. Le groupe des « Elders » (anciens dirigeants politiques retraités), présidé par M. Annan, a su récemment cibler les principales dispositions d'une vraie réforme (4). Nul ne croit possible une abolition pure et simple du droit de veto (5) : l'essentiel serait en fait de l'apprivoiser en l'enfermant dans un contexte moins négatif ; de la même manière, un élargissement clairement affiché de la part réservée aux membres permanents – qui risqueraient d'être plus nombreux que les non-permanents – serait voué à l'échec. En revanche, nous disent les « Elders », renoncer au droit de veto en cas de crimes contre l'humanité et favoriser la naissance d'une catégorie intermédiaire faite d'Etats plusieurs fois renouvelables au sein du Conseil pourrait amorcer une solution... L'idée semble plaire, notamment au sein des chancelleries occidentales. Mais qui décidera qu'on est bien face à une « situation de crime contre l'humanité », qui empêchera les uns et les autres de nommer l'événement en fonction de leurs propres intérêts ? Qui, d'autre part, sera dans la « liste intermédiaire » des Etats semi-permanents, scabreuse « deuxième division » qui fait échapper au statut d'« Etat passif » sans pour autant vous ouvrir la porte du club ? Frustrations de demain...

Le projet des « Elders » va heureusement plus loin, touchant à deux autres sujets, généralement moins débattus, mais peut-être plus sensibles. D'abord, le statut du secrétaire général, souvent craint et toujours surveillé par les plus puissants. Il fut un temps où la diplomatie soviétique se méfiait tellement de Dag Hammarskjöld (1953-1961) qu'elle envisageait de mettre à la tête des Nations unies non pas un, mais deux secrétaires... Quant aux Etats-Unis, ils n'hésitèrent pas à punir M. Boutros Boutros-Ghali (1992-1996), jugé trop indépendant, en lui refusant un second mandat ; ils menèrent une vie d'enfer à M. Annan, qui commit le crime de ne pas endosser leurs gigantesques erreurs en Irak en 2003. Le problème se situe en fait au niveau des principes : l'ONU est-elle une association d'Etats gérée par les plus puissants d'entre

* Professeur des universités à Sciences Po Paris. Auteur de l'ouvrage *Le Temps des humiliés. Pathologie des relations internationales,* Odile Jacob, Paris, 2014.

(1) Le Congrès refusa le traité de Versailles et l'adhésion des Etats-Unis à la Société des Nations.

(2) Bien que décédé le 12 avril 1945, peu avant l'ouverture de la conférence de San Francisco, le 24 avril, Roosevelt avait dessiné les grands principes du fonctionnement à venir de l'ONU lors de la conférence de Dumbarton Oaks (août-octobre 1944) et proposé le principe du veto au sommet de Yalta (février 1945).

(3) L'article 109-2 de la Charte prévoit que toute modification doit être ratifiée par les deux tiers des Etats membres, y compris tous les membres permanents du Conseil de sécurité.

(4) http://theelders.org

(5) Fin 2014, le ministre français des affaires étrangères Laurent Fabius a confié à son prédécesseur Hubert Védrine (1997-2002) un rapport sur l'encadrement du droit de veto.

Oubli des peuples

TRAITANT souvent « à chaud » de questions graves liées à la paix et au droit humanitaire, le Conseil de sécurité et, dans une moindre mesure, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) attirent tous les regards, éclipsant les autres acteurs du système. Parmi les relégués du vibrato médiatique figurent… les peuples. On oublie souvent que la Charte de San Francisco débute par cette formule, *« Nous, peuples des Nations unies… »,* qui fait des gouvernements les simples mandataires de leurs populations.

Clause de style ? Peut-être. Etat d'esprit ? Sûrement. Les fondateurs de l'ONU étaient imprégnés des « indicibles souffrances » causées par la guerre qui venait de s'achever. Ils se voulaient également les continuateurs d'un humanisme philosophique et politique que l'on retrouve, par exemple, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 : *« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics. »* Un principe que semblent oublier certains membres fondateurs en Europe…

Sorte de directoire des grandes puissances, le Conseil de sécurité n'est pas le seul maître à bord de l'ONU. L'Assemblée générale, où les Etats disposent d'une voix chacun, peut se saisir de toute question entrant dans le champ – très large – de la Charte : l'article 1 vise la paix et la sécurité, mais aussi la coopération internationale, *« en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire »*. Si l'Assemblée ne dispose d'aucun pouvoir contraignant, elle peut adopter des résolutions, lancer des études, mener des débats publics. Ce qui permit par exemple, en 1974, de faire enfin entendre les souffrances des Palestiniens par la voix de Yasser Arafat (1), puis, en 2012, de reconnaître à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre de l'ONU.

L'Assemblée peut aussi se prononcer sur toute situation mettant la paix en danger, à la condition toutefois que le Conseil n'en soit pas lui-même saisi ou qu'il se trouve dans l'incapacité d'agir. Ce fut le cas en 1950 pour l'intervention en Corée (résolution 377). Cette possibilité n'est utilisée qu'avec précaution depuis lors (2). L'Assemblée générale ouvre un espace à tous les Etats, petits ou grands, pour exprimer, confronter (et rapprocher) leurs points de vue de manière pacifique.

ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) Le 13 novembre 1974, le président de l'Organisation de libération de la Palestine prononça son premier discours devant l'Assemblée générale. Se disant porteur *« d'un rameau d'olivier et d'un fusil de combattant de la liberté »,* distinguant le judaïsme du sionisme, il proposa un Etat commun rassemblant toutes les confessions.

(2) Lire Monique Chemillier-Gendreau, « Le droit pour contrôler la force », *Le Monde diplomatique,* mai 1999.

La paix par

PAR GABRIEL GALICE *

SOUVENT, l'enfer guerrier est pavé de bonnes intentions pacifiques. La nouveauté réside aujourd'hui dans une certaine banalisation du recours à la force et dans l'installation de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) comme bras armé d'un ordre mondial dicté par les Occidentaux. L'intervention au Kosovo en 1999, décidée sans l'autorisation du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), prépara la mue de l'OTAN, habillage humanitaire en prime. Le 23 septembre 2008, dans une déclaration commune d'abord tenue secrète, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et le secrétaire général de l'OTAN Jaap de Hoop Scheffer formalisaient cette dérive de l'architecture onusienne de la sécurité, que l'intervention de l'Alliance atlantique en Libye en 2011 a confirmée.

Pourtant, la Charte des Nations unies, signée le 26 juin 1945 à San Francisco et conçue en opposition à la guerre, fait obligation aux Etats de recourir au règlement pacifique des différends. Son préambule l'annonce clairement : *« Nous, peuples des Nations unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances... »* L'article 2.3 stipule en conséquence que *« les membres de l'organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationale ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ».* Ce principe cardinal s'assortit de moyens : *« Les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix »* (article 33 du chapitre VI).

Contrairement à une idée reçue, cette méthode a rencontré un certain succès. *« Dans les années 1990, plus de conflits se sont clos sur une négociation (quarante-deux) que sur une victoire militaire (vingt-trois) »,* souligne

PHOTO : JEAN-CLAUDE PLANCHET - RMN-GRAND PALAIS

ALEXEJ KRUCHENYKH. – « La Guerre universelle : collages en couleurs (Co.4) », 1916

l'ambassadeur Thomas Greminger (1). Diplomatiques (négociation, enquête, médiation, conciliation) ou judiciaires (arbitrage, jugement), les procédures de règlement pacifique des différends évoquées par l'article 33 sont couramment mises en œuvre.

NOMBRE d'entre elles concernent des conflits internes aux Etats. En 2005, par exemple, deux médiations longues et intenses ont abouti à des accords régissant la séparation de territoires marqués par de longs conflits armés : l'accord global de paix entre le gouvernement de Khartoum et l'Armée populaire de libération du Soudan a ouvert le chemin à l'indépendance du Soudan du Sud ; l'accord entre l'Indonésie et les indépendantistes timorais a permis l'accession du Timor-Leste au rang d'Etat. Le 12 juin 2006, les présidents du Cameroun et du Nigeria ont pu signer une convention de transfert de souveraineté concer-

* Président de l'Institut international de recherches pour la paix (Gipri), Genève. Auteur, avec Christophe Miqueu, de *Penser la République, la guerre et la paix, sur les traces de Jean-Jacques Rousseau,* Slatkine, Genève, 2012.

(1) Thomas Greminger, « Médiation et facilitation dans les processus de paix actuels : l'importance vitale de l'engagement, de la coordination et du contexte », texte présenté lors de la « Retraite sur la médiation internationale de la francophonie », Genève, 15-17 février 2007.

ans après la conférence de San Francisco

conservatisme des grandes puissances

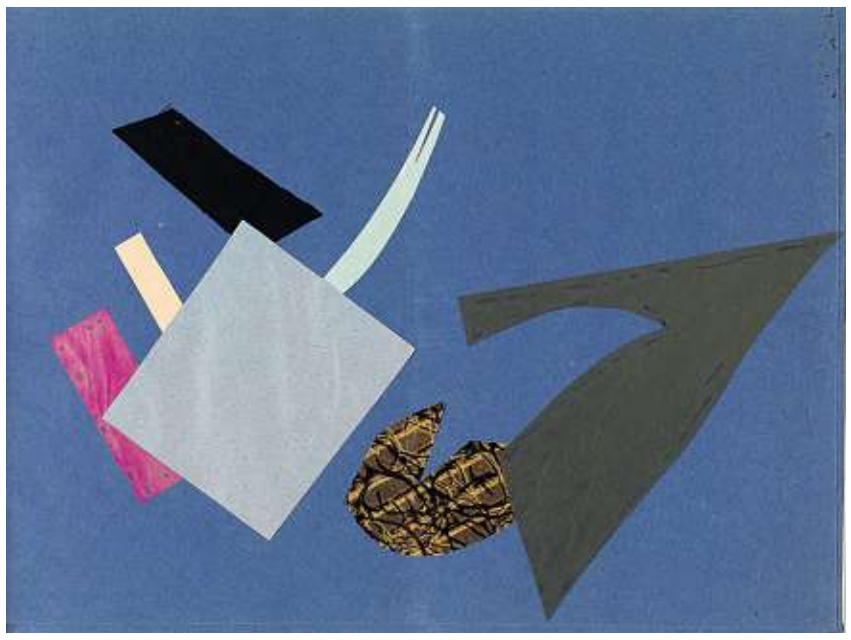

PHOTO : GEORGES MEGUERDITCHIAN - RMN-GRAND PALAIS

ALEXEJ KRUCHENYKH. – « La Guerre universelle : collages en couleurs (Co.1) », 1916

eux, ou une institution dont la part d'autonomie est assez forte pour s'incarner dans une personnalité capable de dire, d'agir et de représenter ?

Si on en croit la Charte des Nations unies, adoptée en juin 1945, et si on suit les fondateurs, le secrétaire général est le chef d'une administration : c'est ce que les néoconservateurs ont voulu rappeler en faisant élire le pâle et docile Ban Ki-moon en 2007. Mais il est clair que l'ONU ne pourra pas s'imposer si son chef ne s'occupe que de coordonner le travail des laveurs de vitres de la Maison de verre (6)... Tout se joue dans la capacité d'indépendance du titulaire du rôle. Les « Elders » proposent opportunément de le doter d'un mandat plus long (sept ans), mais non renouvelable : formule idéale pour laisser les mains libres à un secrétaire général qui n'aura plus à se soucier de sa réélection. Il n'est pas sûr pour autant que certaines puissances ne flairent pas le piège !

L'autre idée va de pair : donner aux acteurs sociaux la possibilité de se faire entendre. Elle vient de loin : M. Annan a toujours plaidé pour un « multilatéralisme social » et un « multilatéralisme ouvert ». En fait, l'enjeu est double : limiter à nouveau la toute-puissance des Etats en reconnaissant aux acteurs non étatiques un droit de représentation, et pourquoi pas de codécision, même si se pose alors l'éternel problème de la représentativité des organisations non gouvernementales (ONG) ; reconnaître que la mondialisation ne limite plus le jeu international aux seuls rapports interétatiques. Il s'agit ici notamment de renforcer la « formule Arria » (du nom de l'ambassadeur vénézuélien aux Nations unies Diego Arria), qui avait ouvert aux acteurs non étatiques le droit d'être auditionnés au Conseil de sécurité sur les sujets les concernant.

L'objectif est décisif, mais il s'inscrit dans une philosophie beaucoup plus large qu'il convient maintenant d'expliciter. La Charte date d'une époque où les relations internationales pouvaient être ramenées à une confrontation de puissances. Le monde a changé : l'essentiel des tensions internationales dérivent aujourd'hui des formidables contrastes sociaux qui pèsent sur la planète. En se braquant sur le politico-militaire, le Conseil de sécurité ne voit plus le primordial, fait de décompositions sociales, de mise en échec de la sécurité humaine, de famine, de dérèglement climatique, de précarité sanitaire, d'inégalités croissantes... Au-delà du décompte des missiles s'ouvre le temps des relations « intersociales » ; il faut savoir les gérer.

M. Annan en a eu l'intuition, comme déjà son prédécesseur, M. Boutros-Ghali, lorsqu'il rédigea un *Agenda pour la paix* proposant notamment une façon nouvelle d'appréhender les conflits, ce qui lui valut d'être quasiment congédié par la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright (7). S'ouvrir aux acteurs sociaux est une bonne chose, s'emparer des enjeux sociaux et savoir les respecter est encore mieux... Et que dire des tentatives complexes d'associer les plus grandes entreprises aux idéaux onusiens à travers le Pacte mondial *(Global Compact)* (8) ? Celles-ci ont gagné en légitimité, parfois en vertu, mais le dispositif est loin d'avoir ordonné la jungle que constitue la concurrence entre multinationales.

De tels objectifs semblent se heurter au conservatisme des puissances : passer de l'interétatique à l'intersocial pose un défi évident à la structure oligarchique du jeu international. Un tel constat incite au pessimisme en nous plaçant face à un parfait cercle vicieux : à mesure que les Nations unies doivent se réformer, le jeu de puissance ramène mécaniquement vers le statu quo.

Pourtant, l'école de l'institutionnalisme libéral rappelle justement qu'il est un moment où coopérer peut apparaître comme avantageux pour les Etats (9). Décidément, la logique de puissance, comme celle de l'unilatéralisme, ne fait plus recette. Le bilan des chevauchées néoconservatrices est coûteux et plutôt humiliant pour les Etats-Unis, alors qu'en Europe, et surtout en France, certains le regardent encore avec une nostalgie surprenante et décalée.

On peut donc imaginer les conditions qui devraient être réunies pour guérir l'ONU de sa torpeur, pour comprendre aussitôt qu'on n'est pas dans la totale utopie. Trois éléments doivent être pris en compte. D'abord, une réévaluation des coûts de l'acte unilatéral : la mondialisation y conduit irrémédiablement et la politique étrangère du président Barack Obama, marquée par la recherche de solutions diplomatiques, par exemple avec l'Iran, suggère que l'Hégémon américain commence à en tirer les conséquences. Ensuite, le rétablissement d'un minimum de confiance entre les « grands » : la conjoncture ne s'y prête pas et le temps où cette confiance était plus forte, en particulier sous la présidence de M. William Clinton (1993-2001), a été gâché par des politiques étrangères hélas bien médiocres. Enfin, un réinvestissement des puissances moyennes et petites dans un multilatéralisme qu'elles ont adulé un temps et qui les a déçues : cette réactivation des partenariats implique un abandon de certaines pratiques outrageusement oligarchiques, à l'instar du G8 (redevenu G7) et des innombrables groupes de contact formés à l'occasion de chaque nouveau conflit (10).

Miser sur la règle ou sur la solidarité

Probablement doit-on revenir aux origines, refonder un multilatéralisme entravé dès sa naissance. Cette belle invention qui a aussitôt suscité la crainte, notamment des plus puissants, repose sur deux écoles de pensée.

Majoritairement, elle est rattachée au libéralisme wilsonien, postulant que seules des règles et des normes, comparables à celles qui organisent la paix civile, peuvent construire la paix internationale : l'expérience montre que cette approche institutionnelle ne suffit plus. La seconde source est souvent oubliée, même si elle est à mettre à l'actif de la pensée française : le solidarisme d'essence durkheimienne, explicité sur le plan international par Léon Bourgeois, Albert Thomas ou Aristide Briand, partait, différemment, de l'idée que seule une solidarité sociale internationale pouvait promouvoir la paix moderne. Il suffisait d'y penser ; il convient maintenant d'y repenser.

Bertrand Badie.

(6) La Maison de verre est le surnom donné au siège des Nations unies à New York.

(7) Les Etats-Unis menacèrent d'utiliser leur droit de veto pour empêcher qu'il brigue un second mandat.

(8) Lire Christian G. Caubet, « Liaisons dangereuses avec le monde des affaires », *Le Monde diplomatique,* septembre 2005.

(9) L'institutionnalisme libéral est un courant de la science américaine des relations internationales. Son représentant le plus connu est Robert Keohane, dont l'œuvre vise d'abord à montrer que les Etats ont aujourd'hui plus intérêt à coopérer qu'à suivre leur seul intérêt national. *Cf.* Robert Keohane, *After Hegemony,* Princeton University Press, 2005 (1re éd. : 1984).

(10) Lire Anne-Cécile Robert, « Qui veut étrangler l'ONU ? », *Le Monde diplomatique,* février 2012.

la force ou par le droit ?

nant la presqu'île de Bakassi, après l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) en faveur du premier. Le Conseil de sécurité a déclaré la fin du régime transitoire le 13 août 2013 et s'est félicité de cette transition sereine. Le Nicaragua avait obtenu une victoire retentissante devant la CIJ le 27 juin 1986, mais la condamnation des menées subversives des forces paramilitaires soutenues par les Etats-Unis n'a guère eu de conséquences politiques car le président américain Ronald Reagan n'en a pas tenu compte. Ces succès dans des affaires tendues démontrent que le droit fixe un cadre aux échanges d'arguments entre protagonistes, préférables aux échanges de coups entre belligérants.

A cette panoplie s'ajoutent les missions de « bons offices » dans lesquelles excellent certains pays. La Suisse, par exemple, rendit possibles les accords d'Evian entre la France et le Front de libération nationale (FLN) algérien en 1962. La Norvège organisa les négociations entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui aboutirent aux accords d'Oslo, signés en 1993. Le secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim réussit une mission semblable à Chypre en 1975.

Pourtant, les échecs du règlement pacifique des différends sont patents. Les espoirs nés de la fin de la guerre froide n'ont guère eu de suite. En 2000, la commission présidée par M. Lakhdar Brahimi évaluait à plus de cinq millions les victimes des conflits des dix dernières années. Les guerres en ex-Yougoslavie et en Irak ont été les laboratoires privilégiés d'un démantèlement du droit international public, qu'exploite à son tour la Russie en Ukraine. Par la résolution 687 d'avril 1991, le Conseil de sécurité s'est abusivement attribué une prérogative de la CIJ en imposant des indemnisations à l'Irak. Le 22 mai 2003, par la résolution 1483, le Conseil, sur proposition des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Espagne, entérinait indirectement (à l'unanimité des quatorze membres présents) l'occupation et l'exploitation de l'Irak (2), validant ainsi a posteriori une action illégale. La France, la Chine et la Russie se résignèrent, de guerre lasse, pour préserver une marge de négociation de leurs intérêts face à la victoire immédiate – du moins en apparence – des Etats-Unis.

Les affrontements par groupes locaux interposés en Ukraine, en Syrie ou au Yémen constituent des exemples récents de ces « guerres par procuration » qui, durant la guerre froide, eurent cours en Corée, au Vietnam, en Angola, au Nicaragua et ailleurs. Plus grave apparaît encore la « légitime défense préventive », cet abus de droit avancé par M. George W. Bush en Irak, lorsqu'il invoqua fallacieusement l'article 51 de la Charte. On assiste à de nouveaux recours à la force basés sur une instrumentalisation des droits humains (3), tandis que les Occidentaux s'affranchissent des règles du droit en délocalisant leurs « interrogatoires poussés », en refusant de traiter les prisonniers conformément aux conventions de Genève ou en engageant de manière illicite la force armée. *« Dans ce cas, on piétine également le droit et on donne des munitions à ceux qui veulent abattre notre système démocratique,* explique l'ancien procureur suisse Dick Marty. *En agissant de la sorte, nous procédons nous-mêmes à la démonstration que le système ne respecte pas les règles qu'il s'est données* (4). *»*

Après les traumatismes engendrés par l'inaction internationale à Srebrenica, en Bosnie, en 1995 et lors du génocide des Tutsis du Rwanda en 1994, le concept de « responsabilité de protéger » a été institué en 2005, au sommet mondial de l'ONU. C'est l'aboutissement de longs efforts des partisans du « droit d'ingérence », qui ont commencé par s'affranchir des frontières pour porter secours aux populations avant de cautionner, au nom de la raison humanitaire, des interventions militaires.

A bien des égards, nous nous éloignons des ambitions de la Charte. Le recours à la force, justifié par une éthique instrumentalisée, s'accompagne de la multiplication et de l'imbrication des causes de conflit. Sur le plan militaire, les articles 46 et 47 prévoyant le rôle du Comité d'état-major chargé de conseiller et d'assister le Conseil de sécurité sont restés lettre morte. Après la fin de la guerre froide, l'OTAN a transformé sa fonction de défense régionale en garantie collective planétaire auto-instituée. S'élargissant toujours davantage à l'est, l'organisation n'a cessé d'empiéter sur les prérogatives de l'ONU.

L'accord du 23 septembre 2008 entre les secrétaires généraux de l'ONU et de l'OTAN est assez flou pour permettre toutes les confusions entre maintien de la paix et droit à la guerre *(jus ad bellum)*. Il prévoit notamment *« une coopération plus poussée* (...), *des échanges réguliers et un dialogue, tant au niveau décisionnel qu'au niveau exécutif, sur les questions politiques et opérationnelles* (5) *».* La France, que le président Nicolas Sarkozy était alors en train de réinstaller dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont forcé la main du secrétaire général Ban. M. Dmitri Rogozine, à l'époque ambassadeur de la Russie auprès de l'OTAN, a dénoncé le caractère illégal d'un accord qui court-circuite le Conseil de sécurité. Témoin privilégié des coups tordus des Occidentaux, puisqu'il siégeait au Conseil de sécurité, le futur ministre des affaires étrangères russe Sergueï Lavrov a appris à s'en souvenir...

Mieux aurait valu reconstruire l'architecture de sécurité à partir d'une Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) réformée. L'OSCE présente plusieurs avantages : elle est une structure coopérative politique de dialogue et de sécurité ; elle intègre, avec le Canada et les Etats-Unis, une large part de l'Europe (dont la Russie) et de l'Asie centrale ; elle fonctionne de façon souple et pluraliste, avec une « troïka » comprenant l'Etat qui assure la présidence annuelle, celui qui l'a assurée l'année précédente et celui qui doit l'assurer l'année suivante.

Sur le plan économique, les privatisations exacerbent les pillages militarisés, les conflits sociaux, les guerres locales. Affirmé par l'Assemblée générale de l'ONU le 4 décembre 1986, le droit au développement est délaissé au profit d'une « lutte contre la pauvreté » aussi minimaliste que problématique. Or guerre et « maldéveloppement » sont liés. Les puissances économiques et technoscientifiques contournent les obligations de la Charte par l'intervention du Fonds monétaire international (FMI) ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au point que le chercheur Alain Joxe parle de *« souveraineté des entreprises* (6) *».*

Quant à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), qui porta les espoirs des pays en développement dans les années 1960 et 1970, elle se retrouve marginalisée (7). Le droit international privé et les accommodements entre marchands (8) tendent à détrôner le droit international public, comme l'illustre le rôle croissant des tribunaux arbitraux commerciaux, qui se substituent aux instances judiciaires publiques. C'est le cas du règlement des différends entre investisseurs et Etats (RDIE) prévu par le grand marché transatlantique. *« La réalité dominante de la vie internationale,* écrivent deux spécialistes du droit international, *est l'opposition entre pouvoir sur les peuples et pouvoir des peuples* (9). *»*

Que faire ? Sur le plan des idées, il reste urgent de s'extirper des visions « civilisationnelles » ou religieuses des conflits, qui dissimulent les intérêts géopolitiques ou économiques. Le journaliste américain Thomas Friedman expliquait ainsi le couplage entre l'économique et le militaire : *« L'intégration économique de la planète requiert la disposition de la puissance américaine à utiliser sa force contre ceux qui, de l'Irak à la Corée du Nord, menaceraient le système de mondialisation. La main invisible du marché ne peut pas fonctionner sans un poing caché – McDonald's ne peut pas fonctionner sans McDonnell Douglas, qui construit les F-15. Et le poing caché qui rend le monde sûr pour les technologies de la Silicon Valley s'appelle l'armée, la force aérienne, la force navale et les marines des Etats-Unis* (10). *»* Est-il interdit de réfléchir à des visions du monde différentes, centrées sur le couple paix-développement ?

Gabriel Galice.

(2) Julie Duchatel et Florian Rochat (sous la dir. de), *ONU. Droits pour tous ou loi du plus fort ?,* Cetim, Genève, 2005.

(3) Lire Anne-Cécile Robert, « Origines et vicissitudes du "droit d'ingérence" », *Le Monde diplomatique,* mai 2011.

(4) Dick Marty, « Terrorisme, antiterrorisme et justice », dans Yvonne Jänchen (sous la dir. de), *« Quel avenir pour l'Irak ? », Cahier du Gipri,* no 8, L'Harmattan, Paris, 2010.

(5) Karl Müller, « L'accord secret entre l'ONU et l'OTAN ne répond pas aux objectifs de la communauté internationale », 23 septembre 2008, www.horizons-et-debats.ch

(6) Alain Joxe, *Les Guerres de l'empire global. Spéculations financières, guerres robotiques, résistance démocratique*, La Découverte, Paris, 2012.

(7) Rolande Borrelly, « "Après-développement", "après-Cnuced" et quelques autres à-peu-près », dans Julie Duchatel et Florian Rochat (sous la dir. de), *ONU. Droits pour tous ou loi du plus fort ?, op. cit.*

(8) *Cf.* les appréciations sur la *lex mercatoria,* la *lex electronica* et la *lex economica* dans Mireille Delmas-Marty, *Le Relatif et l'Universel,* Seuil, Paris, 2004.

(9) Monique et Roland Weyl, « Sortir le droit international du placard », *Publicetim,* no 32, Genève, 2008.

(10) Thomas Friedman, *The Lexus and the Olive Tree* (1999), cité par Serge Halimi, *Le Grand Bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde,* Agone, Marseille, 2012 (1re éd. : 2004).

COLLUSIONS AVEC DES DIRIGEANTS CORROMPUS

Faillite de la mission européenne au Kosovo

Des crimes impunis, un déficit extérieur colossal, une partie de la population fuyant un chômage de masse, des responsables rêvant tout haut de « Grande Albanie » : le Kosovo semble livré à ses démons. Le patronage de l'Union européenne ne lui a pas permis de décoller, et des affaires de corruption entachent la mission internationale visant à instaurer un Etat de droit.

PAR ANA OTASEVIC *

EN MOINS d'un an, près de cent mille Kosovars auraient tenté de rejoindre l'Union européenne. Le flux a grossi avec l'arrivée du printemps. Chaque jour, des familles entières, parents, enfants, vieillards, traversent la Serbie pour gagner la frontière hongroise. Soixante mille Albanais du Kosovo auraient demandé des passeports serbes pour obtenir un visa européen, selon les autorités de Belgrade.

« Sept ans après la proclamation d'indépendance et la mise sous tutelle du Kosovo par l'Union européenne, c'est la débâcle », nous affirme M. Andrea Capussela, qui fut jusqu'en avril 2011 directeur des affaires économiques du Bureau civil international (International Civilian Office, ICO), l'une des principales missions déployées au Kosovo. *« La situation est pire qu'avant l'arrivée de la mission européenne »,* ajoute l'expert italien, qui vient de publier un brûlot sur la politique européenne dans les Balkans (1). Selon lui, cette situation ne met pas seulement en cause les investissements de l'Union européenne dans le pays – plus de 4 milliards d'euros sur la période 1999-2013 –, mais aussi la crédibilité de sa politique étrangère.

Depuis l'automne dernier, la responsable de la diplomatie européenne, Mme Federica Mogherini, tente d'éteindre l'incendie qui gagne la mission européenne pour l'instauration de l'Etat de droit au Kosovo (Eulex). Celle-ci, décidée en février 2008, vise à renforcer les institutions judiciaire et policière. Dotée d'un financement annuel de 111 millions d'euros, elle mobilise mille six cents personnes afin, notamment, de combattre la corruption et la criminalité organisée. Mais plusieurs de ses responsables sont soupçonnés de malversations, tandis que l'institution est accusée d'avoir couvert ces dérapages.

« Pendant un an, ils ont non seulement enterré, mais aussi compromis l'enquête », dénonce Mme Maria Bamieh, par qui le scandale est arrivé. Cette procureure britannique travaillait pour la force d'intervention indépendante chargée des affaires criminelles au sein de la mission européenne. Dans un rapport de 2012, elle a averti ses supérieurs de soupçons de corruption visant notamment deux hauts responsables : le juge italien Francesco Florit, alors président de l'assemblée des juges d'Eulex, et la procureure en chef Jaroslava Novotna. La magistrate britannique fonde ses allégations sur les écoutes de conversations téléphoniques entre l'ex-secrétaire du ministère de la santé du Kosovo, M. Ilir Tolaj, poursuivi pour corruption et fraude fiscale en 2010, et des intermédiaires. Ceux-ci l'assuraient être en contact avec ces deux juges, capables de se montrer compréhensifs (2)...

« Nos chefs dînent avec des mafieux »

LA PROCUREURE évoque d'autres cas de compromission en lien avec Eulex. En particulier ceux concernant le très influent Fatmir Limaj, ancien ministre des transports, inculpé pour crime organisé et détournement de fonds, ou M. Enver Sekiraqa, un petit chef mafieux de Pristina mis en cause dans une affaire d'attentat à la bombe. Mais, curieusement, son rapport disparaît et aucune suite n'est donnée.

En octobre 2014, le principal quotidien du Kosovo, *Koha Ditore,* se procure des éléments du dossier et obtient un entretien avec Mme Catherine Fearon, la conseillère politique du nouveau chef d'Eulex, l'Italien Gabriele Meucci. Le journaliste Vehbi Kajtazi affirme que, lors de leur entrevue, Mme Fearon l'a sommé de livrer ses sources et l'a menacé de poursuites judiciaires. En dépit de ces pressions, le journal commence à publier une enquête dans son édition du 27 octobre 2014. Ces révélations provoquent la suspension... de Mme Bamieh ! *« Epuisement au travail »,* décrète M. Meucci, qui reproche aussi à la Britannique d'avoir donné des informations aux médias. Rentrée depuis à Londres, Mme Bamieh accuse ses supérieurs d'être trop proches de puissants hommes politiques au cœur d'enquêtes criminelles : *« Comment pouvons-nous remplir notre mission quand nos chefs dînent avec des mafieux et des politiciens kosovars soupçonnés de corruption ? »*

Devant le scandale, Mme Mogherini ordonne une enquête, confiée au professeur Jean-Paul Jacqué, ancien directeur de l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg. Cet expert en droit international a dirigé entre 1992 et 2008 le service juridique du Conseil des ministres de l'Union européenne, l'institution qui a mandaté Eulex. Dans son rapport, rendu public le 14 avril dernier, il ne considère pas qu'une affaire aurait été étouffée ; il invoque plutôt une série d'erreurs administratives. Bruxelles n'a pas été suffisamment informé du document détaillant les soupçons au sein d'Eulex, et ses cadres supérieurs auraient tardé à enquêter car ils ne trouvaient pas le contenu des interceptions téléphoniques *« particulièrement crédible ».* Il juge pourtant qu'une enquête *« aurait dû être ouverte dès le départ »,* après l'avertissement de Mme Bamieh à sa hiérarchie. Evoquant les menaces contre Kajtazi (3), Jacqué estime que la conseillère du chef de la mission *« a mis en garde le journaliste contre la divulgation d'informations concernant des cas criminels, puisque ce serait une infraction en vertu de la loi kosovare ».*

Pour Kajtazi, on ne peut pas considérer le rapport de Jacqué comme indépendant : *« Il conclut que je n'ai pas été l'objet de menaces. Il s'agirait d'une erreur de communication. La vérité est que la mission Eulex m'a bien menacé de poursuites si je venais à publier un article »,* nous affirme le journaliste. *« Jacqué a essayé de minimiser la possibilité que la mission soit impliquée dans la corruption. »*

Le rapport se démarque néanmoins du discours officiel des institutions européennes, qui présentent la mission au Kosovo comme un modèle de reconstruction. Le professeur constate de graves dysfonctionnements au sein de la représentation de l'Union et décrit une corruption *« omniprésente »* dans le pays, en précisant que *« le secteur judiciaire ne fait pas exception ».* Sept ans d'une action visant à restaurer l'Etat de droit n'ont pas suffi à éradiquer les prévarications, mais *« il devait être néanmoins possible d'établir les fondations d'un système capable de combattre la corruption ».* Selon lui, Eulex – dont le mandat s'achève en 2016 – perdra son sens si on ne parvient pas à la réformer. Mais son retrait lui apparaît prématuré, car le système judiciaire local ne semble pas capable de traiter certaines affaires.

Dans une lettre ouverte à Jacqué, Mme Bamieh juge son rapport décevant et imprécis. Elle y voit davantage une note interne qu'un travail indépendant. *« Les transcriptions [des écoutes] indiquent que l'argent a bien été versé »,* souligne-t-elle. Elle déplore que l'enquête ne concerne pas la procureure en chef Novotna. Elle regrette en outre que celle visant M. Florit n'ait été lancée qu'en 2013, après la réception d'informations provenant des services de renseignement allemands, et non sur la base de son propre rapport interne, transmis à ses supérieurs en 2012. Elle cite également les noms d'anciens collègues qui l'ont soutenue et qui ont dû quitter Eulex.

Après les errements du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (4), et toujours dans l'attente de suites judiciaires au rapport du procureur américain Clint Williamson sur les trafics d'organe et les crimes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) (5), l'affaire Bamieh révèle l'ampleur des compromissions européennes : *« On parle de la corruption, du crime organisé, mais on ne dit jamais que c'est un régime autoritaire semi-consolidé que nous avons créé, et qu'une élite de criminels issue de l'UCK vole l'argent public et s'accroche au pouvoir »,* s'enflamme M. Capussela, qui a travaillé durant quatre ans pour l'Union européenne au Kosovo.

Principale force de la guérilla soutenue par les Occidentaux dans le conflit de 1999, l'UCK a pris le pouvoir après les bombardements de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et la capitulation de la Serbie. Les enquêtes de la procureure du TPIY, Mme Carla Del Ponte, puis de M. Dick Marty, au nom du Conseil de l'Europe, ont montré que cette milice s'était livrée à des exactions contre des civils serbes ou roms et contre ses opposants politiques albanais. Une partie de ces meurtres, enlèvements, séquestrations et tortures ont eu lieu dans les premières années de l'après-guerre, en présence des troupes de l'OTAN et de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk), dont le Français Bernard Kouchner fut le premier dirigeant.

« La mission n'était pas capable de défendre les civils », estime M. Christopher Decker, venu au Kosovo en 1999 comme membre de l'International Crisis Group, avant de rejoindre l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). *« La police de l'ONU était mal équipée et pas du tout préparée. C'était facile pour l'UCK de se livrer à la violence »,* explique cet Américain qui a passé douze ans sur place. *« La communauté internationale répète les mêmes erreurs : on intervient militairement, puis on laisse des éléments criminels prendre le pouvoir, ce qui empêche l'instauration de l'Etat de droit »,* se désole-t-il.

Dès le début, on a épargné l'élite locale, les « gros poissons », car cela pouvait déranger l'ordre établi et provoquer une instabilité. Mme Del Ponte affirme non seulement que les plus hauts dirigeants de l'UCK représentaient un danger pour l'accomplissement de sa mission, mais aussi qu'ils pouvaient mettre en péril tout l'édifice du processus de paix dans les Balkans : *« Hashim Thaçi* [premier ministre de 2008 à 2014] *et Agim Ceku* [de 2006 à 2008] *étaient en mesure de déclencher des violences en Macédoine, dans le sud de la Serbie et dans d'autres régions, en appelant les minorités albanaises rebelles aux armes* (6). »

« Au début, j'étais surpris par la négligence, l'incompétence et la paresse qui régnaient au sein de la mission. J'ai compris plus tard que des choix politiques expliquaient en partie cette attitude », raconte M. Capussela. *« Ceux qui voulaient européaniser le Kosovo se sont balkanisés »,* estime le politiste kosovar Belul Beqaj. S'y ajoute une culture de l'impunité propre à toutes les missions internationales, puisque leurs membres échappent aux poursuites judiciaires. *« Leurs employés ne sont pas justiciables. Les pays ne veulent pas que leurs représentants nationaux soient jugés »,* nous explique Mme Sian Jones, spécialiste du Kosovo à Amnesty International.

Poursuites contre des innocents

DANS son livre, M. Capussela dresse une liste des défaillances flagrantes d'Eulex, qu'elles soient économiques, financières ou relatives aux droits humains. Ainsi, la mission n'a pas enquêté sur les affaires de corruption liées aux privatisations (télécommunications, ciment), aux constructions de routes, à l'expropriation des terres, à la fraude électorale, à l'intimidation des journalistes, aux assassinats politiques, ni sur certains crimes de guerre.

Pis, Eulex a parfois poursuivi des innocents. La mission a par exemple gardé en détention pendant quatre mois le gouverneur de la banque centrale sans révéler les charges pesant contre lui – qui furent abandonnées par la suite. Pour l'économiste italien, qui a alerté Eulex sur des accusations qu'il jugeait peu crédibles, l'homme a été arrêté parce qu'il s'opposait aux intérêts de personnages puissants.

Avec la corruption et l'impunité qui règnent au Kosovo, les tensions montent. Les politiciens, l'homme fort du pays Hashim Thaçi en tête, détournent l'attention vers l'extérieur : *« Grâce à leurs réseaux, ils peuvent provoquer des émeutes en Macédoine, où la situation est très instable, contre les Serbes du Kosovo, ou contre les représentants de l'Union,* estime M. Capussela. *Ils enverraient ainsi un message à Bruxelles et à Washington : "Vous franchissez la ligne rouge."»* Pour M. Decker aussi, la classe dirigeante kosovare sait tirer parti de la violence : *« S'il n'y avait pas eu d'émeutes en 2004* [contre les Serbes et les autres minorités], *il n'y aurait pas eu autant de pressions pour l'indépendance. »*

L'incapacité d'Eulex, après celle de la Minuk, à établir une justice fonctionnelle ne pose pas seulement la question des investissements européens dans la mission – plus d'un milliard d'euros –, mais aussi celles du respect des droits des citoyens kosovars et du maintien de la paix dans la région.

* Journaliste.

(1) Andrea Lorenzo Capussela, *State-Building in Kosovo : Democracy, Corruption and the EU in the Balkans,* I. B. Tauris, Londres, 2015.

(2) Julian Borger, « EU's biggest foreign mission in turmoil over corruption row », *The Guardian,* Londres, 7 novembre 2014.

(3) « Un journaliste d'investigation menacé par la mission européenne au Kosovo », Reporters sans frontières, 31 octobre 2014, http://fr.rsf.org

(4) Lire Jean-Arnault Dérens, « Justice borgne pour les Balkans », *Le Monde diplomatique,* janvier 2013.

(5) « Statement by the Chief Prosecutor of the Special Investigative Task Force (SITF) on investigative findings », 29 juillet 2014, http://sitf.eu. A partir de ce rapport, le Parlement du Kosovo avait jusqu'à la fin mai pour mettre en place le tribunal spécial devant juger ces crimes, qui sont hors du mandat du TPIY.

(6) Carla Del Ponte, *La Traque, les criminels de guerre et moi,* Editions Héloïse d'Ormesson, Paris, 2009.

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : nº 0514 I 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 30 juin 2015

1er	SAMOA	Fête nationale
2	ITALIE	Fête nationale
5	DANEMARK	Fête nationale
6	SUÈDE	Fête nationale
10	PORTUGAL	Fête nationale
12	PHILIPPINES	Fête de l'indépend.
	RUSSIE	Fête de l'indépend.
14	ROYAUME-UNI	Fête nationale
17	ISLANDE	Fête de l'indépend.
23	LUXEMBOURG	Fête nationale
25	CROATIE	Fête nationale
	MOZAMBIQUE	Fête de l'indépend.
	SLOVÉNIE	Fête nationale
26	MADAGASCAR	Fête de l'indépend.
27	DJIBOUTI	Fête de l'indépend.
29	SEYCHELLES	Fête nationale
30	RÉP. DÉMOCRAT. DU CONGO	Fête de l'indépend.

Arrimer la Russie à l'Europe

Crise ukrainienne, une épreuve de vérité

Les dirigeants occidentaux ont boycotté les cérémonies du 70e anniversaire de la Libération à Moscou, sous le prétexte de la crise ukrainienne. Afin de résoudre ce conflit, M. Jean-Pierre Chevènement avait rencontré M. Vladimir Poutine le 5 mai 2014, à la demande du président français. Il décrit ici le chemin qui a conduit à la défiance, et dessine les moyens d'en sortir.

LILYA CHAVAGA. – « Crying Crimea » (Crimée en pleurs), 2014

Par Jean-Pierre Chevènement *

Décidée fin 1991 par Boris Eltsine, président de la Russie, et par ses homologues ukrainien et biélorusse, la dissolution de l'Union soviétique s'est déroulée pacifiquement parce que son président, M. Mikhaïl Gorbatchev, n'a pas voulu s'y opposer. Mais elle était grosse de conflits potentiels : dans cet espace multinational, vingt-cinq millions de Russes étaient laissés en dehors des frontières de la Russie (qui comptait 147 millions d'habitants au dernier recensement de 1989, contre 286 millions pour l'ex-URSS), celle-ci rassemblant au surplus des entités très diverses. Par ailleurs, le tracé capricieux des frontières allait multiplier les tensions entre Etats successeurs et minorités (Haut-Karabakh, Transnistrie, Ossétie du Sud, Abkhazie, Adjarie, etc.). Beaucoup de ces Etats multiethniques n'avaient jamais existé auparavant. C'était notamment le cas de l'Ukraine, qui n'avait été indépendante que trois ans dans son histoire, de 1917 à 1920, à la faveur de l'effondrement des armées tsaristes.

L'Ukraine telle qu'elle est née en décembre 1991 est un Etat composite. Les régions occidentales ont fait partie de la Pologne entre les deux guerres mondiales. Les régions orientales sont peuplées de russophones orthodoxes. Les côtes de la mer Noire étaient jadis ottomanes. La Crimée n'a jamais été ukrainienne avant une décision de rattachement imposée sans consultation par Nikita Khrouchtchev en 1954. La tradition de l'Etat est récente : moins d'un quart de siècle. Les privatisations des années 1990 ont fait surgir une classe d'oligarques qui dominent l'Etat plus que l'Etat ne les domine. La situation économique est très dégradée ; l'endettement, considérable. L'avenir de l'Ukraine – adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou neutralité – est ainsi inséparable de la reconfiguration des rapports de forces à l'échelle européenne et mondiale. En 1997, M. Zbigniew Brzezinski écrivait déjà que le seul moyen d'empêcher la Russie de redevenir une grande puissance était de soustraire l'Ukraine à son influence (1).

Un dérapage accidentel

Le rappel des faits est essentiel pour qui veut comprendre. La crise ukrainienne actuelle était prévisible depuis la « révolution orange » (2004) et la première tentative de faire adhérer le pays à l'OTAN (2008). Cette crise était évitable pour peu que l'Union européenne, au moment du lancement du partenariat oriental (2009), eût cadré la négociation d'un accord d'association avec l'Ukraine, de façon à le rendre compatible avec l'objectif du partenariat stratégique Union européenne-Russie de 2003 : créer un espace de libre circulation « de Lisbonne à Vladivostok ».

Il eût fallu, bien entendu, tenir compte de l'intrication des économies ukrainienne et russe. L'Union eût ainsi évité de se laisser instrumentaliser par les tenants d'une extension de l'OTAN toujours plus à l'est. Au lieu de quoi, Bruxelles a mis l'Ukraine devant le dilemme impossible d'avoir à choisir entre l'Europe et la Russie. Le président ukrainien, M. Viktor Ianoukovitch, a hésité : l'offre russe était, financièrement, nettement plus substantielle que l'offre européenne. Il a demandé le report de la signature de l'accord d'association qui devait être conclu à Vilnius le 29 novembre 2013.

J'ignore si le commissaire européen compétent, M. Stefan Füle, a pris ses directives auprès de M. José Manuel Barroso, alors président de la Commission européenne, et si le Conseil européen a jamais délibéré d'une question qui portait en germe la plus grave crise géopolitique en Europe depuis celle des euromissiles (1982-1987). Le président Poutine a déclaré s'être vu refuser par les autorités européennes (MM. Barroso et Herman Van Rompuy) en janvier 2014, toute possibilité de discuter du contenu de l'accord d'association avec Kiev, sous le prétexte de la souveraineté de l'Ukraine.

Le report de la signature de l'accord par le président Ianoukovitch a été le signal des manifestations dites « proeuropéennes » de Maïdan, qui allaient aboutir, le 22 février 2014, à son éviction. Que l'Union européenne fasse rêver une partie notable de l'opinion ukrainienne est compréhensible. On doit cependant se poser la question de savoir si la Commission européenne était mandatée pour promouvoir les normes et les standards européens à l'extérieur de l'Union. Les manifestations de Maïdan ont été encouragées sur place par les multiples visites de responsables européens, mais surtout américains, souvent émi-

* Ancien ministre.

nents (2), tandis qu'organisations non gouvernementales et médias initiaient une véritable guerre de l'information. Ce soutien explicite à des manifestations dont le service d'ordre était assuré pour l'essentiel par des organisations d'extrême droite – Praviy Sektor et Svoboda – ne prêtait-il pas à confusion entre ce qui était du ressort de l'Union européenne et les initiatives de l'OTAN, quand ce n'étaient pas celles de Washington et de ses services ? L'« exportation de la démocratie » peut revêtir des formes diverses.

La non-application de l'accord du 21 février 2014, qui prévoyait une élection présidentielle à la fin de l'année, et l'éviction inconstitutionnelle, dès le lendemain, d'un président qui avait sans doute beaucoup de défauts, mais qui fut quand même élu, peut passer pour une « révolution » ou pour un coup d'Etat. C'est cette dernière interprétation qui a prévalu à Moscou. Bien que la Crimée ait été russe avant 1954, il n'est guère contestable que la décision d'organiser son rattachement à la Russie, même couverte par un référendum, a été une réaction disproportionnée. Elle est contraire au principe constamment affirmé par la Russie du respect de l'intégrité territoriale des Etats, notamment quand ce principe fut bafoué par le détachement du Kosovo de la Yougoslavie. M. Poutine, en Crimée, a fait passer les intérêts stratégiques de la Russie en mer Noire avant toute autre considération, redoutant sans doute que le nouveau gouvernement ukrainien ne respecte pas l'accord donnant Sébastopol en bail à la Russie... jusqu'en 2042 !

Cette crise a donc été un dérapage accidentel. L'annexion de la Crimée n'était pas programmée : M. Poutine clôturait, fin février, les Jeux olympiques de Sotchi, qui se voulaient une vitrine de la réussite russe. Il a surréagi à un événement que l'Union européenne n'avait pas non plus programmé, même si elle l'a encouragé par imprudence. Il est clair qu'elle a été débordée par des initiatives venues d'ailleurs, même si elles trouvaient en son sein des relais importants. La question posée aujourd'hui est de savoir si les Européens vont pouvoir reprendre le contrôle de la situation.

M. Poutine n'avait sans doute pas prévu que les Etats-Unis allaient se saisir de l'annexion de la Crimée pour édicter des sanctions d'abord limitées (juillet 2014), puis beaucoup plus sévères (septembre). Début mai 2014, il se déclarait prêt à circonscrire le conflit. Il encourageait les régions russophones à trouver une solution à leurs problèmes à l'intérieur de l'Ukraine. Le 10 mai, M. François Hollande et Mme Angela Merkel évoquaient, à Berlin, une décentralisation de l'Ukraine à inscrire dans sa Constitution. Le 25 mai, le président Petro Porochenko était élu et immédiatement reconnu par Moscou. Le « format de Normandie » (Allemagne, France, Russie, Ukraine) était ébauché le 6 juin. La crise paraissait pouvoir être résorbée pacifiquement.

Mais tout dérape à l'été : les autorités de Kiev lancent vers les « républiques autoproclamées » une « opération antiterroriste », qui dresse contre elles la population du Donbass. L'affaire tourne court du fait du délitement de l'armée ukrainienne, malgré le soutien de « bataillons de volontaires » pro-Maïdan. Signés le 5 septembre, les accords de Minsk I proclament un cessez-le-feu. Six jours plus tard, le 11 septembre, des sanctions sévères commencent à être mises en œuvre par les Etats-Unis et par l'Union européenne, officiellement pour garantir l'application du cessez-le-feu. Par le canal des banques, tétanisées par les sanctions américaines, le commerce eurorusse va se trouver progressivement freiné sinon paralysé. La Russie décrète des contre-sanctions dans le domaine alimentaire et se tourne vers les « émergents », particulièrement vers la Chine, pour diversifier son commerce extérieur et ses coopérations industrielles.

Dans le même temps, les cours du brut s'effondrent. Le rouble dévisse de 35 à 70 roubles pour un dollar fin 2014. Faute de suivi, les accords de cessez-le-feu s'enlisent. Kiev lance une seconde offensive militaire, qui finit par échouer comme la première. Grâce à l'initiative des chefs d'Etat réunis par M. Hollande, de nouveaux accords, dits « Minsk II », sont signés le 12 février 2015.

Le piège se referme : les sanctions occidentales sont faites, en principe, pour être levées. Or, si le volet militaire des accords de Minsk II s'applique à peu près, le volet politique reste en panne. Il obéit à une séquence bien définie : vote d'une loi électorale par la Rada (le Parlement ukrainien), élections locales dans le Donbass, réforme constitutionnelle, loi de décentralisation, nouvelles élections, et enfin récupération par Kiev du contrôle de sa frontière avec la Russie. Mais, le 17 mars dernier, la Rada adopte un texte qui bouleverse cette séquence en faisant du « retrait des groupes armés » un préalable. Le blocage du volet politique des accords de Minsk par le gouvernement de Kiev oriente en réalité le conflit ukrainien vers un « conflit gelé ». La levée des sanctions est ainsi prise en otage dans un cercle vicieux. En principe, elles ne peuvent être reconduites qu'à l'unanimité. En réalité, c'est la « loi du consensus » qui risque de s'appliquer : déjà, Mme Merkel a annoncé, le 28 avril 2015, que les sanctions européennes seraient probablement reconduites fin juin.

Nous sommes en présence d'une guerre qui ne dit pas son nom. Le débat feutré entre ceux qui souhaitent – généralement à voix basse – le maintien du partenariat eurorusse tel qu'il avait été conçu au début des années 2000 et les partisans d'une politique d'endiguement, voire de refoulement de la Russie, c'est-à-dire en fait d'une nouvelle guerre froide, reflète un heurt de volontés entre Washington et Moscou. Une guerre par procuration se déroule sur le terrain. Elle oppose d'une part l'armée ukrainienne et les « bataillons de volontaires » soutenus par les Etats-Unis et leurs alliés, et d'autre part les milices dites « séparatistes », qui trouvent leur appui d'abord dans la population de l'Est russophone et, bien sûr, dans une aide russe parée aux couleurs de l'aide humanitaire. La poursuite de ce conflit peut conduire à faire de l'Ukraine un brandon de discorde durable entre l'Union européenne et la Russie. A travers une véritable croisade idéologique largement relayée, Washington cherche à la fois à isoler la Russie et à resserrer son contrôle sur le reste de l'Europe.

Les hérauts d'une nouvelle guerre froide nous décrivent la Russie comme une dictature fondamentalement hostile aux valeurs universelles et qui aspirerait à reconstituer l'URSS. Pour ceux qui connaissent la Russie d'aujourd'hui, cette description est outrée, voire caricaturale. La popularité de M. Poutine tient à la fois au redressement économique qu'il a su opérer dans un pays qui avait perdu la moitié de son produit intérieur brut dans les années 1990 et au coup d'arrêt qu'il a su donner à la désagrégation de l'Etat. Son projet n'est pas impérial, mais national. C'est un projet de modernisation de la Russie, étant donné bien évidemment que celle-ci, comme tout Etat, a des intérêts normaux de sécurité.

On peut évidemment tenter de ranimer de vieilles peurs : il en est qui prennent Le Pirée pour un homme (3) et M. Poutine pour un pays. La Russie est en fait en pleine transformation. Sa société est marquée par la montée de couches moyennes nombreuses, qui contestaient souvent le retour de M. Poutine au pouvoir en 2012, mais qui lui semblent aujourd'hui ralliées. Même M. Mikhaïl Gorbatchev considère que l'Occident, depuis 1991, a traité injustement la Russie comme un pays vaincu, alors que le peuple russe est un grand peuple évidemment européen (4). Est gommé le fait qu'il a payé le tribut le plus lourd dans la guerre contre l'Allemagne nazie. Nous assistons ainsi à une véritable réécriture de l'histoire, comme si l'anticommunisme devait éternellement survivre au communisme.

Russophobie médiatique

Les bases matérielles de la guerre froide – l'opposition de deux systèmes économiques et idéologiques antagonistes – n'existent plus. Le capitalisme russe a certes ses spécificités, mais c'est un capitalisme parmi d'autres. Les valeurs conservatrices affirmées par M. Poutine visent surtout, dans son esprit, à cicatriser les plaies ouvertes pendant la parenthèse de soixante-dix ans qu'a été le bolchevisme dans l'histoire russe.

Le véritable enjeu de la crise ukrainienne actuelle est la capacité de l'Europe à s'affirmer comme un acteur indépendant dans un monde multipolaire ou, au contraire, sa résignation à une position de subordination durable vis-à-vis des Etats-Unis. La russophobie médiatique relève d'un formatage de l'opinion comparable à celui qui avait accompagné la guerre du Golfe en 1990-1991. Cette mise en condition de l'opinion repose sur l'ignorance et l'inculture s'agissant des réalités russes contemporaines, quand ce n'est pas sur une construction idéologique manichéenne et manipulatrice.

La Russie manifeste une capacité de résilience certaine. Il appartient à la France d'incarner, dans le format de Normandie dont elle a pris l'initiative, l'intérêt supérieur de l'Europe. Il est difficile d'accepter que notre politique extérieure soit entravée par des courants extrémistes ou révisionnistes. Pour ma part, je ne mets pas un signe d'égalité entre le communisme et le nazisme, comme le font les « lois mémorielles » votées par la Rada de Kiev le 9 avril dernier. Dans la crise ukrainienne, l'Allemagne conservatrice de Mme Merkel me paraît beaucoup trop alignée sur les Etats-Unis. Elle peut être tentée d'abandonner provisoirement son Ostpolitik traditionnelle vers la Russie pour une percée vers l'Ukraine. Le nombre des implantations industrielles allemandes en Ukraine atteignait mille huit cents en 2010, contre cinquante pour la France. L'Ukraine prolonge naturellement le bassin de main-d'œuvre à bas coût de la *Mitteleuropa,* avantage comparatif pour l'industrie allemande, que l'augmentation des salaires dans les pays d'Europe centrale et orientale tend aujourd'hui à éroder. L'Allemagne doit convaincre les Européens qu'elle n'est pas le simple relais de la politique américaine en Europe, comme pourrait le faire penser l'instrumentalisation du BND (5) par la National Security Agency (NSA). Le format de Normandie doit être le moyen de faire appliquer Minsk II, bref, de lever l'opposition de l'Ukraine à l'application du volet politique de l'accord. Et l'Europe détient des leviers financiers.

Il est temps qu'une « Europe européenne » se manifeste. Elle pourrait d'abord essayer de convaincre les Etats-Unis que leur véritable intérêt n'est pas de bouter la Russie hors de l'« Occident », mais de redéfinir avec elle des règles du jeu mutuellement acceptables et propres à restaurer une confiance raisonnable.

(1) Zbigniew Brzezinski, *Le Grand Echiquier. L'Amérique et le reste du monde,* Fayard/Pluriel, Paris, 2011 (1re éd. : 1997).

(2) Notamment Mme Victoria Nuland, secrétaire d'Etat adjointe américaine pour l'Europe et l'Eurasie, le sénateur américain John McCain ou le ministre allemand des affaires étrangères Guido Westerwelle.

(3) Que le lecteur veuille bien excuser cette référence à La Fontaine *[Le Singe et le Dauphin]*. Ses fables décrivent encore notre univers...

(4) Discours de Berlin, 9 novembre 2014.

(5) *Bundesnachrichtendienst* : service de renseignement allemand.

Lire sur notre site :
« La crise russo-ukrainienne accouchera-t-elle d'un nouvel ordre européen ? »
par Jacques Lévesque.

RETOUR SUR LES PROMESSES DE L'ALENA

Mirages du libre-échange

La résistance contre la déferlante du commerce sans limites commence à trouver un écho chez les parlementaires américains, qui ont rechigné devant la ratification accélérée du traité de partenariat transpacifique voulue par le président Barack Obama. Après deux décennies, le bilan accablant de l'accord de libre-échange nord-américain (Alena) ne devrait guère les inciter à persévérer dans cette voie.

PAR LORI M. WALLACH *

CONCLU entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) est entré en vigueur, le 1er janvier 1994, au milieu d'un flot de promesses. Ses promoteurs l'avaient répété : il allait permettre de développer les échanges commerciaux, doper la croissance, créer des emplois, réduire l'immigration clandestine. Tandis que le *Washington Post* s'émerveillait devant la *« liste des nouvelles chances et des avantages »* qu'il offrait (14 septembre 1993), le *Wall Street Journal* se réjouissait à l'idée que les consommateurs puissent bientôt bénéficier *« de prix plus bas sur une vaste gamme de produits »* (7 août 1992). Quant au *Los Angeles Times,* il assurait : *« L'Alena générera beaucoup plus d'emplois qu'il n'en détruira »* (29 mai 1993).

Ces commentaires lénifiants concernaient un accord commercial d'un genre nouveau. L'Alena ne se contentait pas, comme ses prédécesseurs, de réduire les droits de douane et de relever les quotas d'importation ; il impliquait également un nivellement des normes et prévoyait des mesures très protectrices pour les investisseurs étrangers. Il allait en outre autoriser les entreprises à contester directement des politiques nationales en assignant les Etats devant des tribunaux – des dispositions que l'on retrouve aujourd'hui dans le projet de grand marché transatlantique (GMT) (1). Examiner son bilan avec vingt ans de recul permet de mesurer le fossé séparant les annonces de la réalité. Et incite à se défier des évangélistes du libre-échange.

En 1993, les économistes Gary C. Hufbauer et Jeffrey J. Schott, du Peterson Institute for International Economics, expliquaient que l'Alena allait entraîner un accroissement des échanges commerciaux avec le Mexique et le Canada, suscitant la création de cent soixante-dix mille emplois avant la fin de l'année 1995 (2). Moins de deux ans après ces déclarations fracassantes, Hufbauer reconnaissait lui-même que l'effet sur l'emploi était *« proche de zéro »*. Il ajoutait : *« La leçon pour moi, c'est que je dois me garder de faire des prévisions. »* (3) Cet aveu n'empêche pas le Peterson Institute de multiplier désormais les prédictions optimistes au sujet du GMT...

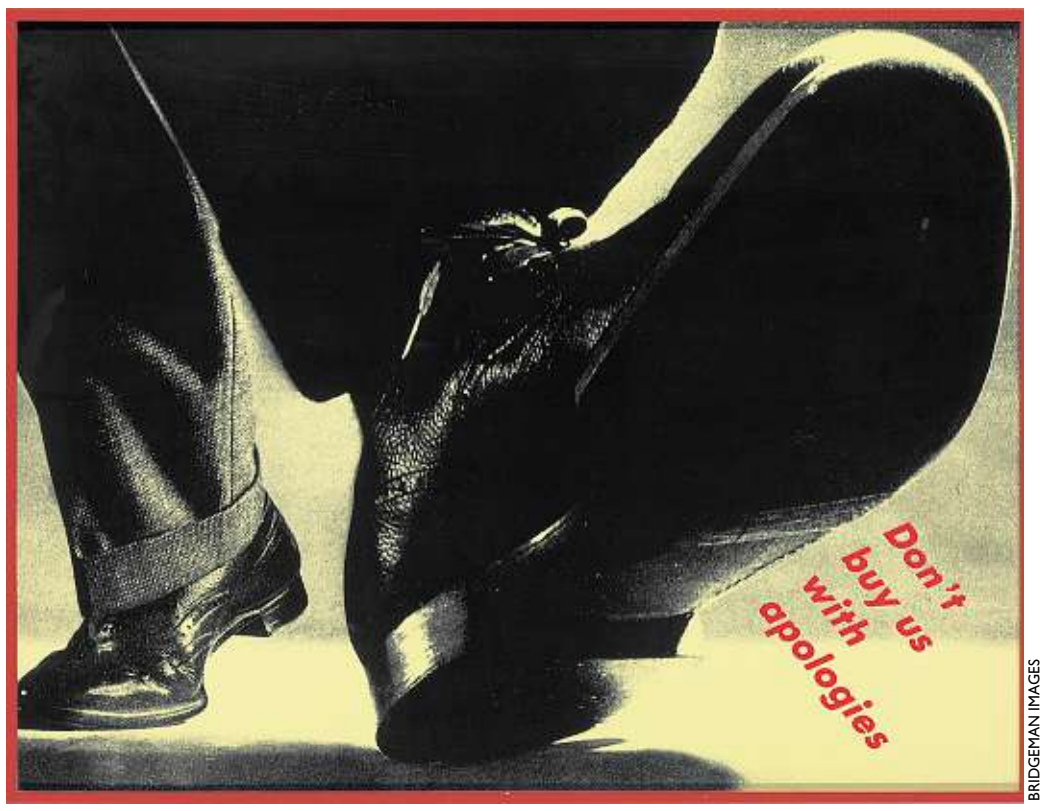

BRIDGEMAN IMAGES

BARBARA KRUGER. – « Sans titre », 1986

Un déficit commercial abyssal

LOIN d'avoir offert de nouveaux débouchés aux entreprises américaines et de les avoir poussées à embaucher, l'Alena a favorisé les délocalisations industrielles et l'ouverture de succursales à l'étranger, en particulier au Mexique, où la main-d'œuvre est bon marché. Dans le secteur agricole, une multitude d'entreprises américaines spécialisées dans la transformation de produits alimentaires se sont également installées au Sud. L'affaiblissement des normes sanitaires et environnementales engendré par l'accord leur a permis de profiter des bas salaires mexicains. En effet, avant 1994, de nombreuses denrées alimentaires transformées au Mexique étaient interdites à l'importation aux Etats-Unis, car jugées dangereuses. Une seule usine mexicaine transformant du bœuf était alors autorisée à exporter ses produits au Nord. Vingt ans plus tard, les importations de bœuf mexicain et canadien ont augmenté de 133 %, poussant à la faillite des milliers d'agriculteurs (4).

Le déficit commercial des Etats-Unis avec le Mexique et le Canada n'a cessé de se creuser : alors qu'il atteignait tout juste 27 milliards de dollars en 1993, il dépassait les 177 milliards en 2013 (5). D'après les calculs de l'Economic Policy Institute, le déficit commercial avec le Mexique a abouti à une perte nette de 700 000 emplois aux Etats-Unis entre 1994 et 2010 (6). En 2013, 845 000 Américains avaient d'ailleurs bénéficié du programme d'« aide à l'ajustement commercial » *(trade adjustment assistance),* destiné aux travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause des délocalisations au Canada et au Mexique ou de l'augmentation des importations en provenance de ces pays (7).

Non seulement l'Alena a diminué le nombre des emplois aux Etats-Unis, mais il a aussi affecté leur qualité. Les salariés de l'industrie licenciés se sont tournés vers le secteur déjà saturé des services (hôtellerie, entretien, restauration, etc.), où la paie est moins élevée et les conditions plus précaires. Cet afflux de nouveaux travailleurs a exercé une pression à la baisse sur les salaires. Selon le Bureau of Labor Statistics, les deux tiers des ouvriers licenciés pour raisons économiques ayant retrouvé un travail en 2012 ont dû accepter un emploi moins bien rémunéré. La baisse dépassait même 20 % pour la moitié d'entre eux. Sachant que, cette année-là, un ouvrier américain gagnait en moyenne 47 000 dollars par an, cela équivaut à une perte de revenu d'environ 10 000 dollars. Cela explique en partie pourquoi le salaire médian stagne aux Etats-Unis depuis vingt ans, alors que la productivité des travailleurs augmente.

Certains promoteurs de l'Alena avaient prévu, dès 1993, ce phénomène de destruction d'emplois et de tassement des salaires. Mais, assuraient-ils alors, l'opération devait demeurer profitable pour les travailleurs américains, qui pourraient acheter des produits importés moins cher et bénéficier ainsi d'une hausse de leur pouvoir d'achat. Sauf que l'augmentation des importations n'entraîne pas nécessairement une baisse des prix. Par exemple, dans l'alimentaire, malgré un triplement des importations en provenance du Mexique et du Canada, le prix nominal des denrées aux Etats-Unis a bondi de 67 % entre 1994 et 2014 (8). La baisse du prix de quelques rares produits n'a pas suffi à compenser les pertes subies par les millions de travailleurs non diplômés, qui ont vu leur salaire réel baisser de 12,2 % (9).

Mais les travailleurs américains n'ont pas été les seuls à pâtir de l'Alena. L'accord a également eu des effets désastreux au Mexique. Autorisés à exporter sans entraves, les Etats-Unis ont inondé ce pays de leur maïs subventionné et issu de l'agriculture intensive, engendrant une baisse des prix qui a déstabilisé l'économie rurale. Des millions de *campesinos* (paysans) expulsés des campagnes ont migré pour se faire embaucher dans des *maquiladoras* (10), où ils ont pesé à la baisse sur les salaires, ou ont tenté de passer la frontière et de s'installer aux Etats-Unis. L'exode rural a également exacerbé les problèmes sociaux dans les villes mexicaines, conduisant à une montée en intensité de la guerre de la drogue.

Selon M. Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique au moment de l'entrée en vigueur de l'accord, l'Alena devait permettre de réduire le flux des migrants essayant de passer au Nord. *« Le Mexique préfère exporter ses produits que ses citoyens »,* lançait-il en 1993, assurant que son voisin avait le choix entre *« accueillir les tomates mexicaines ou accueillir les migrants mexicains, qui cultiveront ces tomates aux Etats-Unis »*. En 1993, 370 000 Mexicains avaient rejoint les Etats-Unis ; ils étaient 770 000 en 2000 ; 4,8 millions d'entre eux y vivaient clandestinement en 1993 ; 11,7 millions en 2012...

Ces départs massifs s'expliquent notamment par l'explosion du prix des produits de première nécessité. L'usage croissant du maïs américain pour produire de l'éthanol a fini par engendrer, au milieu des années 2000, une augmentation des prix, lourde de conséquences pour le Mexique, devenu dépendant des importations agricoles américaines.

Le prix des tortillas – l'aliment de base dans ce pays – a bondi de 279 % entre 1994 et 2004 (11). En vingt ans, le prix des produits de première nécessité a été multiplié par sept ; le salaire minimum, seulement par quatre. Alors que l'Alena devait leur apporter la prospérité, plus de 50 % des Mexicains vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Entre 1994 et 2014, le produit intérieur brut (PIB) par habitant du Mexique n'a augmenté que de 24 %. Entre 1960 et 1980, il avait bondi de 102 % (soit 3,6 % par an). Si le Mexique avait continué de croître à ce rythme, son niveau de vie serait aujourd'hui proche de celui des pays européens...

Les belles promesses se sont envolées, et il serait utile de dresser le bilan de cet échec afin de bâtir un modèle d'intégration économique plus juste. M. Barack Obama a reconnu lui-même les défauts multiples de l'Alena, assurant qu'il en tiendrait compte pour *« résoudre certains problèmes »* lors des futurs traités de libre-échange. Or, loin de tirer les leçons de ces erreurs, les négociateurs actuels du GMT semblent s'employer à les reproduire.

(1) Lire « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Le Monde diplomatique,* novembre 2013.

(2) Gary C. Hufbauer et Jeffrey J. Schott, *Nafta : An Assessment,* Peterson Institute for International Economics, Washington, DC, 1993.

(3) *The Wall Street Journal,* New York, 17 avril 1995.

(4) « Interactive tariff and trade dataweb », United States International Trade Commission, http://dataweb.usitc.gov

(5) *Ibid.*

(6) Solde entre les emplois créés et les emplois perdus. Robert E. Scott, « Heading South : US-Mexico trade and job displacement after Nafta », Economic Policy Institute, Briefing Paper 308, mai 2011.

(7) Public Citizen, « Trade adjustment assistance database », 2013, www.citizen.org/taadatabase

(8) Bureau of Labor Statistics, « Consumer price index database », ministère du travail des Etats-Unis, www.bls.gov/cpi

(9) « Wage statistics for 2012 », Social Security Administration, février 2014.

(10) Situées à la frontière avec les Etats-Unis, les *maquiladoras* sont des usines ouvertes aux capitaux étrangers qui assemblent des biens destinés à l'exportation et exonérés de droits de douane.

(11) Lire Anne Vigna, « Le jour où le Mexique fut privé de tortillas », *Le Monde diplomatique,* mars 2008.

Paroles, paroles...

« L'Alena est synonyme d'emplois. Des emplois américains. Des emplois américains bien payés. Si je ne croyais pas cela, je ne soutiendrais pas cet accord. (…) Je crois que l'Alena va créer un million d'emplois durant les cinq premières années. »

William Clinton, président des Etats-Unis, 14 septembre 1993.

« L'Alena est un accord qui va créer des emplois (…). C'est un accord qui va améliorer l'environnement, car nous aurons des moyens supplémentaires pour mieux prendre soin de notre environnement. C'est un accord qui permettra d'augmenter les salaires (…). C'est un accord qui entraînera une réduction des flux migratoires, car les Mexicains n'auront plus besoin d'émigrer au Nord pour trouver un emploi : ils pourront en trouver un ici. »

Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique, 28 mai 1993.

« Les entreprises du XXIe siècle, y compris les plus petites, ont besoin de vendre des produits à l'étranger. Aujourd'hui, nos entreprises exportent plus que jamais et les entreprises qui exportent paient mieux leurs travailleurs. (…) Je demande donc aux parlementaires démocrates et républicains le pouvoir de négocier des accords commerciaux pour protéger les travailleurs américains grâce à de nouveaux traités avec l'Asie et l'Europe, qui instaureront un commerce non seulement libre, mais juste. »

Barack Obama, président des Etats-Unis, 20 janvier 2015.

« Si nous sommes ambitieux et que nous parvenons à un accord global, nous pourrons voir la richesse de l'Union européenne augmenter de 120 milliards d'euros, et celle des Etats-Unis, de 90 milliards d'euros. Cela engendrera probablement des millions de nouveaux emplois pour nos travailleurs. L'énergie générée par le grand marché transatlantique sera renouvelable. Car le libre-échange fonctionne de telle manière qu'il accroît en permanence le montant de la richesse qu'une économie peut produire. Donc, ces milliards ne seront pas un gain unique, mais un gain qui reviendra chaque année. »

Karel De Gucht, commissaire européen au commerce, 10 octobre 2013.

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC, www.citizen.org

LIBRE-ÉCHANGE OU JUSTE ÉCHANGE ?

Au sommaire de la nouvelle livraison de « Manière de voir » (en kiosques), retrouvez les éléments-clés du débat et des arguments pour mener le combat. Comprendre les enjeux des accords de libre-échange négociés en secret : grand marché transatlantique, partenariat transpacifique, commerce des services. Des normes sanitaires au droit du travail, de l'écologie à l'agriculture, un panorama des secteurs concernés. Qui négocie quoi, pour le compte de qui et pourquoi ? Situer la question dans son contexte historique et géographique : les transformations du commerce mondial ; les théoriciens du libre-échange ; les tribulations d'un iPhone ; la métamorphose des institutions ; le bilan des précédents accords. Cartographie, infographie, extraits de textes de référence. Imaginer, résister, agir : les fondements du juste échange ; le protectionnisme et ses ennemis ; les « maîtres du monde » pris à leur propre piège. Des accords qui ne supportent pas la lumière du débat public. Comment s'organiser concrètement pour tailler en pièces le grand marché transatlantique ?

Voir aussi sur notre site la carte interactive des accords de libre-échange : www.monde-diplomatique.fr/52988

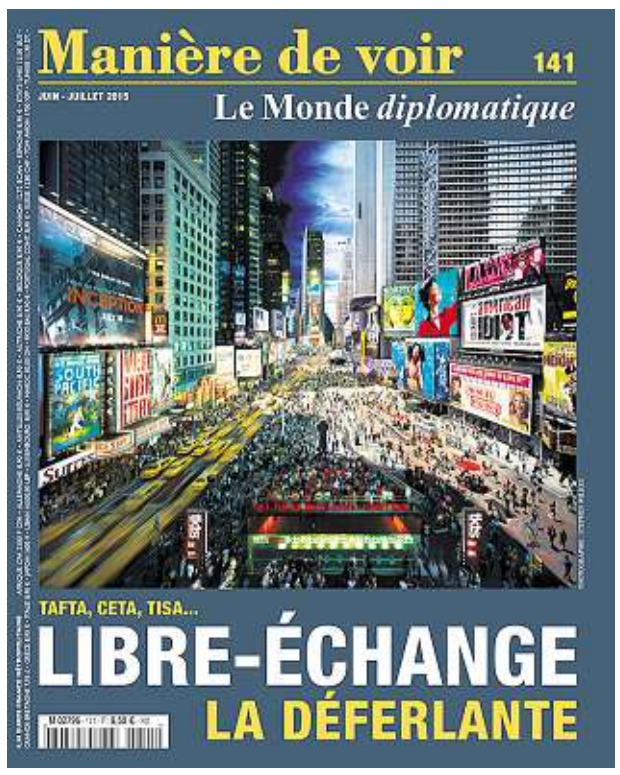

Réduire la pauvreté ne suffit pas

Insécurité endémique en Amérique latine

Région la plus inégalitaire du monde, l'Amérique latine demeure également la plus violente. Si l'insécurité reflète la brutalité des rapports sociaux dans les pays ravagés par le néolibéralisme, elle souligne également les échecs de gouvernements progressistes parfois empêtrés dans la corruption et l'impunité. Diverses capitales défrichent toutefois des pistes prometteuses dans la lutte contre ce fléau.

Par Carlos Santiso et Nathalie Alvarado *

WWW.ALECEGARRA.COM

ALEJANDRO CEGARRA. – De la série « The Other Side of the Tower » (La Face cachée de la tour), Caracas, Venezuela, 2013

Bien qu'officiellement en paix, l'Amérique latine et les Caraïbes affichent des taux d'homicides comparables à ceux de zones de guerre. Le massacre de quarante-trois étudiants mexicains à Iguala, en septembre 2014 (1), a accentué le malaise face à une violence qui semble incontrôlable. Chaque jour, près de trois cent quatre-vingts personnes sont tuées dans la région. D'après les derniers chiffres de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (2), deux tiers d'entre elles le sont par arme à feu. Avec 10 % de la population mondiale, la région concentre 30 % des homicides et affiche un taux de 25 meurtres par an pour 100 000 habitants (en 2012), soit plus de quatre fois le taux mondial (6,2).

Les activités criminelles ne se répartissent pas également sur le plan géographique. L'Amérique centrale et les Caraïbes restent particulièrement touchées. L'augmentation des infractions liées au trafic de drogue et aux gangs, qui facilitent l'impunité et la circulation des armes, nourrit la spirale infernale de la criminalité. Le Honduras, statistiquement le pays le plus violent du monde, affiche le taux sidérant de 90,4 homicides pour 100 000 habitants, suivi par le Venezuela (53,7), le Belize (44,7) et le Salvador (41,2).

Outre les meurtres, l'insécurité englobe l'extorsion de fonds, les enlèvements, le vol, les trafics et la violence à l'égard des femmes. Les statistiques officielles, établies à partir d'informations incomplètes, ne reflètent pas son ampleur. Nombre de crimes ne sont pas signalés par crainte de représailles ou par méfiance envers les institutions censées faire respecter la loi. Par exemple, selon l'« Envipe 2014 » (3), la dernière étude sur les actes de violence menée par l'Institut national mexicain de la statistique (Inegi), environ 94 % des crimes commis en 2013 n'ont pas été signalés aux autorités. Seulement la moitié des cas auraient fait l'objet d'une enquête préliminaire.

Autre indicateur des proportions qu'a prises le sentiment d'insécurité : la dernière étude de l'institut Latinobarómetro (4) montre que ce sujet inquiète davantage les citoyens que le chômage dans douze des dix-huit pays observés. En 2005, la criminalité constituait la préoccupation principale de 5 % des Latino-Américains ; en 2013, de 30 % d'entre eux.

Le coût économique des activités criminelles atteindrait environ 13 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne dans la région (5). D'après le Global Peace Index, en 2014, les dépenses liées à la prévention et à la réparation des violences faites aux personnes et aux biens ont absorbé 20 % du PIB au Honduras, 15,5 % au Salvador, 8,7 % au Guatemala et 7,4 % au Panamá.

Nombre de facteurs contribuent à l'insécurité dans la région. Certes, le trafic de drogue et le crime organisé ont exacerbé les dynamiques de la violence au cours de la dernière décennie ; mais, selon l'ONUDC, seuls 30 % des homicides sont liés au crime organisé et aux gangs. La stratégie de la « tolérance zéro » et les codes pénaux répressifs ont souvent aggravé la situation.

La violence commence souvent à la maison : celle qui touche les femmes ne cesse d'augmenter. Dans douze pays étudiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (6), une femme sur trois âgées de 15 à 49 ans est victime de violences domestiques, généralement de la part d'un partenaire ou ex-partenaire. Pourtant, la plupart d'entre elles ne dénoncent pas ces agressions et l'attention qu'on leur porte demeure insuffisante.

Prisons ou écoles du crime ?

La majorité des auteurs d'homicide ainsi que 40 % des personnes tuées sont des hommes âgés de 15 à 29 ans. En Amérique latine, 60 % de la population a moins de 30 ans. Les hommes qui vivent dans des milieux défavorisés ont une chance sur cinquante d'être assassinés avant leur trente et unième anniversaire (7). Un jeune sur cinq, soit trente-deux millions de personnes – l'équivalent de la population du Pérou –, n'a ni travail ni diplôme. Le sentiment d'aliénation et le manque de perspectives économiques, de même que la circulation massive de drogues, d'alcools et d'armes, encouragent les comportements criminels. Les activités illégales se révèlent plus lucratives qu'un emploi traditionnel, et les gangs fournissent un sentiment d'appartenance et de protection dans un contexte de pauvreté et de dislocation familiale.

Le problème est particulièrement aigu en milieu urbain, où résident environ 80 % de la population. Les homicides se concentrent dans les quartiers à faibles revenus, souvent en banlieue. Selon l'Institut Igarapé (www.igarape.org.br), parmi les dix villes les plus meurtrières du monde, sept se trouvent dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Alep, en Syrie, figure en première place du classement, suivie de près par San Pedro Sula, au Honduras.

Paradoxalement, la criminalité a augmenté dans la région alors même que le niveau de pauvreté a baissé au cours de la dernière décennie et que la protection sociale a connu d'importantes avancées. En dépit de ces tendances positives, la pauvreté extrême, les inégalités de revenus et l'économie informelle restent très importantes, et se stabilisent tout au plus dans les pays à revenu moyen. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepalc), en 2014, 167 millions de personnes (près de 30 % de la population) vivaient encore dans la pauvreté et 67 millions dans l'extrême pauvreté.

La région semble prise au piège des inégalités. Or celles-ci pèsent davantage que la pauvreté dans l'augmentation de la criminalité et de l'insécurité. La violence se développe plus facilement au sein des groupes paupérisés des zones urbaines. Cependant, à chaque type de crime correspond un groupe particulier : les homicides touchent surtout les habitants des quartiers pauvres ; les vols et enlèvements visent plutôt la classe moyenne, tandis que les milieux aisés ont les moyens de se protéger en vivant reclus dans des résidences sécurisées. La région compte désormais plus d'agents de sécurité privés que de policiers. L'évolution de la criminalité face à l'actuel ralentissement économique reste une grande inconnue.

Tandis que le crime organisé l'est de plus en plus, l'Etat reste trop peu efficace. Le crime, la corruption et l'impunité forment un cercle vicieux, car les institutions chargées du maintien de l'ordre perdent toute légitimité populaire. L'efficacité des politiques de sécurité souffre en outre des dysfonctionnements dans la gestion des secteurs judiciaire et policier. La police peine à tourner la page d'un passé autocratique dominé par la doctrine de la sécurité nationale issue de la guerre froide, alors que, au terme d'une transformation radicale, la violence politique a laissé la place à son pendant criminel. Dans certains pays, les services de sécurité qui, hier, réprimaient le peuple prétendent désormais assurer sa protection. La transition ne se fait pas sans heurts...

N'ayant pas confiance dans la police, peu de victimes portent plainte. Quand elles le font malgré tout, leur démarche reste sans suite ou n'aboutit à aucune sentence – ou alors, pas dans des délais raisonnables. Les gouvernements, quant à eux, privilégient la répression au détriment de la prévention. Ils cherchent de plus en plus à réformer leurs codes pénaux et à réorganiser les processus d'investigation. Ainsi, pour certains, les taux de criminalité élevés de la région corroborent ce qu'affirme la théorie de l'économie de la criminalité développée à l'université de Chicago (8) : les futurs délinquants seraient des agents rationnels ; ils calculeraient les bénéfices qu'ils peuvent espérer tirer des activités criminelles et les risques qu'elles impliquent. Si les sanctions qu'ils doivent craindre (arrestation ; sévérité, certitude et rapidité de la sentence) leur paraissent négligeables, alors le risque d'un passage à l'acte vaudrait la peine d'être pris.

La situation des prisons alourdit encore le bilan des Etats. Les incarcérations massives, dans des conditions déplorables, ont renforcé le pouvoir des chefs de bande, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, car beaucoup de jeunes redoutent des représailles une fois incarcérés. Les auteurs d'infractions mineures attendent des mois, voire des années avant d'être jugés. En 2012, entre 30 et 50 % des prisonniers se trouvaient en détention provisoire dans l'ensemble de la région, et plus de 80 % en Bolivie (9). D'après le Centre international d'études pénitentiaires, sur 10 millions de prisonniers dans le monde, 1,3 million se trouvent dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, soit 229 détenus pour 100 000 habitants, bien plus que la moyenne mondiale de 144 (10). De surcroît, au cours des deux dernières décennies, le taux d'incarcération a augmenté de 120 % en raison de l'intensification de la guerre contre la drogue. Trop de prisons semblent être devenues des écoles du crime plutôt que des lieux de réhabilitation. La situation alarmante des centres de détention juvénile entraîne une hausse du taux de récidive.

Mais certains programmes commencent à porter leurs fruits. Dans le domaine de la prévention, d'abord : plusieurs initiatives ont fait leurs preuves s'agissant des violences à l'égard des femmes. Au Salvador, un programme baptisé Ciudad Mujer (« ville-femme ») apporte aux victimes des services de qualité, coordonnés et rapides, tels qu'un accès à la contraception, une aide immédiate en cas d'agression et une assistance juridique et psychologique. Il propose des formations professionnelles, de la médiation, une aide à la création d'entreprise, ainsi que des services de santé, de nutrition et de garde d'enfants. La Colombie, Trinité-et-Tobago et le Mexique se sont inspirés de cette expérience.

Défi social autant que sécuritaire

Il s'agit également de réformer la police. L'Equateur a adopté dans ce domaine une nouvelle doctrine, qui donne des résultats concluants. Parmi les réformes structurelles qu'a engagées le pays, la création de polices de proximité a permis de resserrer les liens avec les communautés. Elle a amélioré la qualité et la mise à jour des informations relatives à la criminalité, qui servent ensuite à guider le déploiement de ses ressources. Le budget alloué à la sécurité a doublé, passant de 1 à 2 % du budget total, et les fonctionnaires gagnent un meilleur salaire que leurs homologues de la région. L'Etat a investi plus de 80 millions de dollars dans la création de quatre cents commissariats de proximité et dans l'installation de plus d'un million de « boutons de panique », une application pour téléphones portables permettant d'alerter le commissariat le plus proche. Ces réformes ont engendré des améliorations considérables : en trois ans, le taux d'homicide a chuté de 64 % pour atteindre 8 homicides par an pour 100 000 habitants en 2014. Avec l'appui de la Banque interaméricaine de développement (BID), la Colombie, l'Uruguay, le Brésil et le Honduras ont mis en œuvre des réformes semblables.

Il faut ensuite limiter l'impunité. Dans un établissement très moderne répondant aux plus hautes normes internationales, le Panamá expérimente un modèle de réhabilitation innovant pour les délinquants mineurs afin de prévenir la récidive. Un tiers de la population carcérale juvénile bénéficie de ce projet, qui donne accès à des services de santé, à des programmes sportifs, à des formations techniques et à des apprentissages professionnels. Les premiers résultats indiquent des changements de comportement et une baisse du taux de récidive. Ce genre d'initiative reste cependant trop rare dans la région.

Il importe enfin de renforcer l'administration publique. L'Etat de Pernambouc, dans le nord-est du Brésil, a réorganisé sa gestion des politiques sécuritaires en introduisant des méthodes modernes telles que le suivi des objectifs de résultats par le gouverneur de l'Etat lui-même. Le Pacte pour la vie (Pacto pela vida), instauré en 2007, aurait largement fait ses preuves selon le secrétariat à la défense sociale : le taux d'homicides a chuté de près de 40 % entre 2006 et 2013 dans l'ensemble de l'Etat, et de 60 % à Recife, sa capitale – mais il reste assez élevé, avec 35 homicides pour 100 000 habitants (11).

Face à ce défi, les résultats des initiatives déjà mises en œuvre fournissent des indications de ce qui peut réduire la criminalité et apaiser la violence dont souffrent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La lutte contre la criminalité doit cependant aller de pair avec la réduction des inégalités et l'élargissement des débouchés économiques pour les jeunes, au travers d'une plus grande mobilité, d'une meilleure éducation et d'un accès à l'emploi. La violence représente un défi social autant que sécuritaire.

* Respectivement chef de la division pour le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat de la Banque interaméricaine de développement (BID) à Washington, DC, et coordinatrice du groupe chargé de la sécurité citoyenne de cette division.

(1) Lire Rafael Barajas et Pedro Miguel, « Au Mexique, le massacre de trop », *Le Monde diplomatique,* décembre 2014.

(2) « Global study on homicides 2013 », ONUDC, Vienne, 2014.

(3) « Encuesta nacional de victimización y percepción sobre seguridad pública (Envipe) 2014 », Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Inegi), Mexico, 2014.

(4) Une enquête annuelle réalisée dans dix-huit pays latino-américains, auprès d'environ vingt mille personnes. La première date de 1995.

(5) Rodrigo Soares et Joana Naritomi, « Understanding high crime rates in Latin America : The role of social and policy factors », dans Rafael Di Tella, Sebastian Edwards et Ernesto Schargrodsky (sous la dir. de), *The Economics of Crime : Lessons for and from Latin America,* University of Chicago Press, 2010.

(6) Organisation mondiale de la santé et Organisation panaméricaine de la santé, « Violence against women in Latin America and the Caribbean : A comparative analysis of population-based data from 12 countries », Washington, DC, 2012.

(7) Helen Moestue, Leif Moestue et Robert Muggah, « Youth violence prevention in Latin America and the Caribbean : A scoping review of the evidence », Norwegian Peacebuilding Resource Centre (Noref), Oslo, 15 août 2013.

(8) Gary Becker, « Crime and punishment : An economic approach », *Journal of Political Economy,* vol. 76, Chicago, 1968.

(9) « Citizen security and justice sector framework document », Banque interaméricaine de développement, Washington, DC, 2014.

(10) Roy Walmsley, « World pre-trial/remand imprisonment list », International Centre for Prison Studies, Londres, 2014.

(11) Caio Marini et Humberto Falcão Martins, « Todos por Pernambuco em tempos de governança : conquistas e desafios », Secrétariat de planification et de gestion du gouvernement de l'Etat de Pernambouc, Recife, 2014.

C'est toujours la faute à l'école...

Chômage, pauvreté, laïcité « en danger » : à chaque difficulté, les dirigeants politiques se tournent volontiers vers l'école, dont ils affectent de croire qu'elle détient toutes les solutions. Ce fut à nouveau le cas à la suite des attentats contre « Charlie Hebdo » et le supermarché Hyper Cacher, en janvier dernier. Mais peut-on sauver le monde depuis la salle de classe ?

UNE ENQUÊTE DE GILLES BALBASTRE *

« FACE *aux risques de division, de déchirement de notre société, plus que jamais, l'école* [sera] *au cœur de l'action de mon gouvernement.* » Nous sommes le 29 mars 2015, au soir de la déroute électorale du Parti socialiste aux élections départementales, trois mois après les attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Le premier ministre Manuel Valls garde une conviction chevillée au corps. Contre le désordre, l'insécurité, la barbarie, un seul rempart : l'école.

Depuis janvier, le président de la République, le premier ministre et la ministre de l'éducation nationale ont tour à tour entonné cette petite ritournelle : au nombre des causes majeures des attentats, la faillite de l'école, qui ne défendrait plus les valeurs de la laïcité, de la République, du respect de l'autorité. La preuve ? Des enfants auraient refusé d'observer la minute de silence décrétée au lendemain du drame de *Charlie Hebdo*.

« On a laissé passer trop de choses dans l'école », en déduit M. Valls le 13 janvier. *« Oui, l'école est en première ligne. Elle sera ferme pour sanctionner »,* renchérit la ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, qui annonce une semaine plus tard la création d'une brigade de mille formateurs aguerris et un *« nouveau parcours citoyen »* dans une école qui doit réhabiliter *« ses rites »* et *« ses symboles »* (hymne national, drapeau, devise, etc.). *« Tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité des enseignants fera désormais l'objet d'un signalement au chef d'établissement,* avertit à son tour M. François Hollande le 21 janvier. *Aucun incident ne sera laissé sans suite. »*

Les médias reprennent fidèlement le refrain gouvernemental, qu'ils contribuent d'abord à légitimer, puis à relancer. Journaux télévisés, émissions spéciales, éditoriaux : le chœur des experts est mobilisé. *« L'école est-elle en train de devenir le maillon faible de la République ?,* interroge Thomas Sotto sur Europe 1. *C'est la question qui fâche »* (13 janvier). *« Huit jours après le début des attaques terroristes, l'école est en première ligne contre l'intégrisme »,* promet Adrienne de Malleray sur D8 le 15 janvier, reprenant presque mot pour mot les propos de la ministre de l'éducation. *« L'école est-elle responsable de tous les maux de la République ?,* se demande Marc Voinchet le 19 janvier sur France Culture. *C'est probablement un des plus grands défis à venir. »* L'heure est à la nostalgie, comme en atteste l'éditorial de Christophe Barbier dans *L'Express* du 14 janvier 2015 : *« La France d'après est lucide sur l'état de son école, où l'autorité des professeurs est bafouée, où l'enseignement des vérités historiques n'est pas toujours possible parce que la propagande religieuse ou politique a pris le pouvoir dans la tête des élèves, où la laïcité et le civisme reculent. Un grand plan de reconquête de l'école doit être lancé : si les valeurs républicaines n'y sont pas semées, la haine y incruste son chiendent. »*

D'un tel unisson se dégage une mélodie entêtante : l'école de la République s'étant montrée incapable de transmettre les valeurs de la laïcité, elle aurait favorisé un « choc des civilisations », caractérisé par un « repli communautaire ». Un couplet qui s'adapte aisément à l'actualité. Qu'il s'agisse des attentats à Paris ou de la longueur des jupes portées par certaines collégiennes musulmanes, le diagnostic ne varie pas. Mais d'autres problèmes, moins culturels, plus structurels, demeurent largement occultés ; à force de se préoccuper de se qui ce passe « entre les murs », les médias en oublient ce qui se déroule en dehors...

Une institution censée répondre aux ordres gouvernementaux

Pour les journalistes, la minute de silence « bafouée » offre l'occasion d'une chasse à l'incident. Le refus du « Je suis Charlie » fait la « une » pendant plusieurs jours. France Culture ira jusqu'à y consacrer une journée spéciale intitulée « Les enfants perdus de la République ». Avantage secondaire : l'opération permet de braquer les projecteurs sur les quartiers populaires où ont lieu la plupart des « incidents ».

« On a été assaillis par des tas de journalistes dès le matin du jeudi 15 janvier », se souvient M. Dominique Chauvin, responsable académique du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) de Seine-Saint-Denis. Le même jour, le quotidien *Le Parisien* avait donné le *la* en publiant un entretien dans lequel un professeur de lycée de Clichy-sous-Bois racontait par le menu les difficultés rencontrées lors de la minute de silence. *« L'enseignant en question, on le connaît,* poursuit M. Chauvin. *Il avait un certain nombre de problèmes et était suivi par les ressources humaines de l'académie. »* La presse s'engouffre néanmoins dans la brèche. *« Ça n'a pas arrêté, ils sont tous venus. Il leur fallait à tout prix une interview d'un professeur du même lycée. Une journaliste de TF1 qui devait réaliser un sujet pour le journal de 13 heures a même proposé qu'on réalise une interview bidonnée. »*

Tombés sur un os à Clichy-sous-Bois, les journalistes du « 13 heures » de TF1 se rabattent sur Roubaix, où des « jeunes » du lycée Jean-Moulin leur offrent ce qu'ils étaient venus chercher : une critique des caricatures du Prophète publiées dans *Charlie Hebdo*. *« Ils abusent. Ils disent des trucs qu'il ne faut pas dire. »* Et le journaliste de conclure, visiblement préoccupé : *« De nombreux enseignants ont confié qu'ils avaient eu beaucoup de mal à faire respecter ce moment de recueillement. »*

Quelques semaines plus tard, les enseignants que nous rencontrons à Roubaix peignent un tableau différent : la minute de silence ne leur aurait pas posé le moindre problème. *« J'avais une classe de sixième,* nous raconte Mme Juliette Perrot, professeure d'anglais au collège Albert-Samain, classé REP + (réseau d'éducation prioritaire), comme la quasi-totalité des collèges de la ville. *Je leur ai expliqué les raisons de la cérémonie et ça s'est très bien passé. Il n'y a qu'un collègue qui a eu quelques problèmes avec sa classe. Mais elle est difficile depuis la dernière rentrée. C'est la politique de l'établissement que de créer une quatrième et une troisième où ils mettent tous les gamins en grande difficulté. Ce sont des jeunes qui se sentent rejetés par l'institution scolaire, parce qu'au bout de huit jours ils ont compris qu'ils sont dans une "classe poubelle". Après, il ne faut pas s'étonner que des incidents surviennent, mais c'est le cas toute l'année. »*

Les facéties d'élèves turbulents ne révéleraient donc pas systématiquement une rupture avec les valeurs de la République ? La question fait sourire Mme Juliette Dooghe, professeure d'histoire-géographie au collège Maxence-Van-der-Meersch, à quelques kilomètres de là. *« Le jour de la minute de silence, j'ai interrompu la classe un quart d'heure avant pour demander aux élèves ce qu'ils avaient compris de ce qui s'était passé. Je n'ai eu aucune remarque négative, alors que presque tous les élèves sont issus de l'immigration maghrébine. Je n'ai pas connaissance de classes où les choses se seraient mal passées. »* Quelques minutes plus tard, toutefois, le principal adjoint du lycée a décidé de bloquer tous les élèves pour une seconde minute de silence... à l'heure du déjeuner. *« Le temps de rassembler les collégiens, il était 12 h 20. Et là, effectivement, il y a eu un gros brouhaha »,* poursuit Mme Dooghe, qui invite, elle aussi, à une certaine prudence : avoir faim n'équivaudrait pas nécessairement à faire l'apologie du terrorisme...

Au total, le rectorat de l'académie de Lille a répertorié moins d'une dizaine d'incidents lors de la minute de silence. Un chiffre qui suffit à émouvoir l'équipe du journal *Nord Eclair*. Le 13 janvier, sa « une » met en garde : « Roubaix : climat tendu et incidents à répétition depuis les attentats. »

La situation ne diffère guère à Marseille, où nous rencontrons M. Stéphane Rio, professeur d'histoire-géographie au lycée Saint-Exupéry, qui accueille mille six cents élèves, dont plus de 80 % de boursiers. Là encore, le témoignage des enseignants diffère des scènes dépeintes par la presse. *« La cérémonie a été décrétée sous le coup de l'émotion. Or la pédagogie repose sur la raison, pas sur l'émotion*, analyse M. Rio. *Les élèves avaient besoin de savoir ce qui s'était réellement passé et à qui on s'était attaqué. Il fallait les aider à réfléchir à l'humour, au second degré. Parce que tout le monde n'a pas forcément les codes de la "radicalité libertaire" à la sauce* Charlie Hebdo. » La mission de l'enseignement dans un tel contexte ? *« En tant que prof d'histoire-géographie,* nous répond M. Rio, *faire un cours sur l'histoire de la caricature, l'histoire de la laïcité, l'histoire de la presse depuis le XVIIIe siècle, par exemple. Et puis, dans les classes, réserver un moment à la discussion, au débat. »* Réduire l'école de la République à une institution censée répondre, dans le plus impeccable silence, aux injonctions gouvernementales constituerait donc un raccourci problématique...

« Quand je fais un cours, je le prépare avant, ajoute Mme Hélène Dooghe, professeure de lettres modernes au collège Voltaire de Wattignies, dans la banlieue lilloise. *La minute de silence a été décidée un mercredi soir pour le lendemain. Comment imaginer que nous allions pouvoir nous présenter devant les élèves le jeudi matin en ayant eu le temps de travailler les questions de la caricature et de la*

* Journaliste, réalisateur du documentaire *Cas d'école* (2015).

Les photographies qui accompagnent ce reportage sont d'Eric Garault. Elles sont extraites de la série « In situ au fil du temps », réalisée dans des collèges de Seine-Saint-Denis en 2010 et 2011.

liberté d'expression ? Que nous allions pouvoir dire autre chose que des banalités, voire des inepties ? » « Si les journalistes ont l'habitude de foncer sans rien préparer, ce n'est pas le cas d'une majorité d'enseignants », conclut-elle, suggérant que la minute de silence répondait davantage à des exigences externes qu'aux besoins des élèves.

Il y a donc l'image que les médias proposent de l'école. Et il y a tout de ce dont ils ne parlent pas. Le lycée Saint-Exupéry de Marseille, surnommé « lycée Nord » ou « lycée ghetto » par une partie de la presse (1), fait régulièrement les gros titres. *« Chaque fois qu'un journaliste me contacte, il me demande le nombre de musulmans ou de gens noirs ou d'origine maghrébine,* rapporte M. Rio*. Je réponds que mes élèves sont très majoritairement dans une situation sociale, économique et géographique de relégation. Ils agitent leur grelot "religion, communautarisme" ; je réponds réalité sociale, absence de perspectives économiques. »*

Pour chaque journée spéciale consacrée aux « enfants perdus de la République », combien de reportages sur ceux qui ne mangent pas à leur faim, qui sont mal logés, qui ne disposent pas d'un lieu où faire leurs devoirs ? C'est pourtant la réalité à laquelle Mme Perrot est confrontée quotidiennement. *« Les médias nous interrogent sur le "vivre ensemble". Quelle rigolade ! Pour beaucoup de jeunes, ici, l'urgence, c'est d'abord de vivre. On leur demande de respecter les directives de l'Etat, mais lui déserte les quartiers. »* Dans le collège où elle exerce, des panneaux de bois remplacent certaines vitres. Les dalles du sol sont descellées. Les toilettes ne se souviennent pas de leur dernière toilette... *« Et le tout, au milieu de dizaines d'hectares de friches industrielles »,* conclut la jeune enseignante.

Régulièrement invoquée lorsqu'il s'agit d'identifier les solutions à apporter aux problèmes réels ou supposés de la France – « obscurantisme religieux », « repli communautaire », djihadisme, mais également chômage, pauvreté, inégalités –, l'école constitue au contraire le déversoir ultime des dysfonctionnements du modèle social hexagonal. Elle n'offre pas les fondations pour l'édification de cette République que prétendent défendre les dirigeants politiques ; elle en constitue l'aboutissement. Un point d'arrivée, pas de départ... Bombarder l'école d'injonctions à sauver la société revient donc à marcher sur la tête. Un paradoxe auquel les enseignants se sont peu à peu habitués, sans pour autant l'accepter.

A Roubaix, les délocalisations massives de l'industrie textile vers les pays « à bas coûts » ont transformé la capitale mondiale de la laine des années 1930 en ville la plus pauvre de France, avec 45 % des familles en dessous du seuil de pauvreté, selon une étude du cabinet Compas réalisée en 2014 (2). Sur le bassin Roubaix-Tourcoing, le textile représentait 35 % de l'emploi en 1974, 21 % en 1985, 11,3 % en 1990 ; il en représente moins de 4 % aujourd'hui. Le salariat industriel a été largement remplacé par les emplois de services, qui ne bénéficient pas, eux, de cadres protecteurs arrachés par des décennies de luttes. Aux contrats à durée indéterminée (CDI) se sont substitués les contrats à durée déterminée (CDD) et l'intérim, qui a augmenté de 97 % dans la région Nord-Pas-de-Calais entre 1995 et 2003. Les quarante heures, puis les trente-neuf heures et enfin les trente-cinq heures ont été converties en temps partiels. Les semaines balisées ont volé en éclat. Place, désormais, au temps de travail annualisé et flexibilisé. Des évolutions pensées, choisies, votées, qui ont méthodiquement sapé l'édifice social sur lequel repose l'école.

La famille Belgacem, dont le père est venu travailler dans le textile à Roubaix à la fin des années 1950, incarne le lien entre la salle de classe et cette dégradation économique et sociale. *« Je suis sorti du lycée Turgot à 18 ans, au milieu des années 1970, avec un brevet d'études professionnelles (BEP) de technicien régleur,* se souvient l'aîné, M. Bouzid Belgacem, aujourd'hui âgé de 59 ans. *Pour moi comme pour mes copains, il y avait un avenir au sortir de l'école. J'ai aussitôt trouvé du travail à La Redoute, pour la chaîne d'emballage. Six mois plus tard, je changeais de boîte parce que le boulot ne me plaisait pas, et je passais à la filature Vandenberghe. Six mois plus tard, à nouveau, je me faisais embaucher au peignage de La Tossée pour un poste de plus haute qualification, comme ouvrier professionnel mécanicien. »*

Vingt ans plus tard, le contexte économique de Roubaix s'est métamorphosé, et le dernier-né de la fratrie Belgacem, Azedine, connaît un parcours... différent. *« Mon petit frère s'est mis à chercher du travail dans les années 1990-1995,* nous raconte M. Belgacem. *A l'époque, il y avait déjà plus de trois millions de chômeurs. Il a travaillé plusieurs années dans le bâtiment comme intérimaire. A 40 ans, il est en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) comme aide-éducateur au collège Albert-Samain. Un contrat précaire : il ne sait pas très bien ce qu'il va devenir. »* Et ses enfants ? *« Pour eux, l'avenir n'existe tout simplement pas. A 28 ans, mon aîné, Mehdi, n'a pas de situation stable. Après le collège, il a commencé des études pour devenir professeur d'éducation physique. Comme c'est bouché, il s'est orienté vers l'électronique. Aujourd'hui, il est assistant d'éducation dans un collège de Tourcoing et n'a plus qu'un an de contrat. Après, il ne sait pas. Le second, Samir, a ouvert un bar à chicha, mais il ne va pas tarder à le fermer. Aujourd'hui, tu peux aller à l'école, mais quand tu sors, soit tu n'as rien, soit tu as un boulot de m... »*

Même l'école a perdu son statut de havre de paix. *« Au sein des établissements, les jeunes se retrouvent aujourd'hui confrontés à des salariés de plus en plus flexibles,* constate Mme Perrot. *Les emplois précaires ont été multipliés : assistant d'éducation, contrat unique d'insertion (CUI), CAE, professeur vacataire... Aucun d'eux ne sait de quoi demain sera fait. Ils doivent survivre, parfois avec des mi-temps à 600 ou 700 euros par mois. L'année dernière, certains jours, il y avait plus d'adultes avec ce genre de statut que de professeurs fonctionnaires. On en arrive à un système qui crée de l'insécurité pour les salariés et qui met face à face les victimes de ce désordre économique. »*

« Elle est où, la liberté d'expression, pour moi ? »

A mille kilomètres de Roubaix, M. Frédéric Chaumont, 39 ans, a été embauché en CUI comme assistant d'éducation au lycée Saint-Exupéry. Livreur de pizzas, saisonnier dans des stations de sports d'hiver, agent de sécurité dans des parkings, préparateur de commandes au marché d'intérêt national, manutentionnaire, buraliste, agent d'entretien : depuis l'âge de 16 ans, il est aux avant-postes pour observer la « modernisation » du marché du travail. Le voici donc désormais surveillant, avec un salaire de 675 euros net par mois pour vingt heures hebdomadaires : depuis la suppression du statut sur lequel ils étaient adossés, en 2003, les « pions » ont vu leurs conditions de travail se flexibiliser aussi vite que leurs salaires diminuaient.

Son poste de surveillant représente une bouée de sauvetage indispensable, mais pas suffisante : de temps à autre, M. Chaumont continue d'assurer quelques nuits par mois, de 20 heures à 4 heures du matin, le débarquement, puis le chargement de camions d'approvisionnement de grandes surfaces. Des caisses de poissons, de viande, qui lui brisent le dos.

C'est aussi cela, le « modèle éducatif français » dans les quartiers populaires : des jeunes qui, pour payer leurs études, devront trouver un emploi de serveur dans un fast-food, surveillés au lycée par des adultes en errance professionnelle. Mais des jeunes dont on exige qu'ils conservent la foi dans les valeurs de la République...

Assistante sociale au lycée Saint-Exupéry, Mme Sandra de Marans bénéficie encore d'un poste fixe. Ses élèves proviennent des quartiers nord de Marseille, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau au Roubaix d'aujourd'hui. Dans la cité phocéenne, toujours selon le cabinet Compas, le taux de pauvreté atteint 25 %. *« Depuis huit ans que je suis dans ce lycée, j'ai constaté une dégradation importante de la situation des jeunes. Quand je suis arrivée, je faisais trois ou quatre signalements par an : des mineurs en situation de danger lourd, se prostituant par exemple, avec des pathologies psy lourdes, en errance, etc. Aujourd'hui, j'en fais douze à quinze. Il m'arrive d'effectuer des visites à domicile et je suis effarée par ce que je vois. Des appartements sans fenêtres, sans meubles, des enfants qui dorment par terre ou sur un vague matelas, des états d'insalubrité avancés, des maladies comme la gale... »*

Le chômage dans les quartiers nord dépasse les 50 %, mais nombre d'habitants naviguent entre non-emploi et boulots précaires. A la différence de ce qui s'est passé dans la cité textile du Nord, ici, un Marseille des services et sa kyrielle d'emplois dégradés ont effacé d'un trait le Marseille industriel d'antan. La transformation de la façade portuaire en offre la meilleure illustration. Les industries traditionnelles telles que l'agroalimentaire (huileries, savonneries, etc.), les réparations navales ou la métallurgie ont disparu pour faire place à un immense réaménagement commercial et ludique destiné au million de croisiéristes et aux classes moyennes supérieures (3). Des catégories auxquelles le maire, M. Jean-Claude Gaudin, fait les yeux doux : les centres commerciaux Les Terrasses du port (cent quatre-vingt-dix boutiques et restaurants, confiés à la société britannique Hammerson) et Les Voûtes de la Major (sept mille deux cents mètres carrés de surfaces commerciales) sont ouverts sept jours sur sept, avec des nocturnes régulières. Il suffit de se promener le samedi après-midi pour croiser à chaque détour d'allée les femmes de ménage d'Onet, les gardiens de Securitas, les serveurs des bars et des restaurants, les vendeuses des boutiques, aux horaires plus que flexibles, aux contrats mal définis, parfois à temps partiel. Ce sont les parents des élèves du lycée « Saint-Ex ».

A quelques centaines de mètres des Terrasses du port, Mme de Marans mesure tous les jours les conséquences des transformations du salariat pour les lycéens marseillais : *« J'ai vu au fil des années de plus en plus de parents dont le souci principal est de sauver leur peau. Soit ils n'ont pas de travail, soit ils en ont, mais il faut voir dans quelles conditions de salaire et d'emploi du temps. Comment voulez-vous qu'ils s'occupent correctement de leurs enfants ? Ce que montrent les médias, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Nous, on voit la partie immergée, et elle n'est pas drôle pour nos jeunes ! »*

M. Bouzid Belgacem, les membres de sa famille à Roubaix ou les élèves du lycée Saint-Exupéry font partie de ceux que bon nombre de journalistes ont rangés dans le camp des « Je ne suis pas Charlie », des « enfants perdus de la République ». La couverture médiatique et politique des attentats de janvier n'a fait que renforcer un peu plus le sentiment de colère et de trahison qu'ils nourrissent depuis des années. *« J'ai été sympathisant socialiste, car, pour moi, un ouvrier doit être à gauche,* tient à rappeler M. Belgacem. *J'ai été à leurs côtés à Tourcoing et à Roubaix, j'ai tracté pour eux, mais aujourd'hui je suis en colère contre ce gouvernement. Je ne me reconnais plus dans les socialistes. Je me suis toujours battu, j'ai été syndiqué à la CFDT, j'ai été secrétaire du comité d'entreprise de ma boîte. Avec mes camarades de l'usine, on a arraché des améliorations et des hausses de salaire. On ne s'est jamais laissé faire, de sorte qu'on était respectés. Après les événements de janvier, on a parlé de la liberté d'expression. Mais elle est où, la liberté d'expression, pour mon petit frère, pour mes garçons, pour moi ? Elle est à sens unique. Pour certains seulement ; pour les autres, c'est "Ferme ta gueule !". Le gouvernement comme les médias se sont servis de ces événements pour taper un peu plus sur nos enfants et sur nous, ouvriers et maghrébins. La France que j'ai aimée, c'était celle des droits de l'homme associée à celle des droits des ouvriers. Aujourd'hui, elle est de moins en moins l'une, et elle n'est plus du tout l'autre. »*

Gilles Balbastre.

(1) *Le Monde,* 21 juin 2013.

(2) Louis Maurin et Violaine Mazery, « Le taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France », *Compas études,* no 11, Nantes, janvier 2014.

(3) Lire François Ruffin, « Penser la ville pour que les riches y vivent heureux », *Le Monde diplomatique,* janvier 2007.

UNE MENACE POUR L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

Au Burundi, les racines de la colère

En moins d'un mois, le Burundi a vécu des manifestations populaires, un exode massif et une tentative de coup d'Etat. Dans un pays marqué par une longue guerre civile, la volonté du président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir à tout prix fragilise les équilibres politiques et sociaux.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE BENETTI *

« *POUR une fois qu'on était sortis de la question ethnique et qu'on était plus ou moins en paix !* », se lamentent des manifestants des quartiers périphériques de Bujumbura, capitale du Burundi, où la contestation a démarré. La candidature du président Pierre Nkurunziza à sa propre succession a suscité un profond sentiment de révolte chez de nombreux jeunes Burundais. Ils sont nés pendant ou après la guerre civile qui a ravagé le pays de 1993 à 2008, faisant trois cent mille morts. Pour eux, l'accord d'Arusha (Tanzanie), signé le 28 août 2000 par le gouvernement et les groupes armés hutus (1), constitue un cadre essentiel pour la paix. Or il stipule que le chef de l'Etat, élu au suffrage universel direct, ne peut effectuer que deux mandats (2).

Mais cette crise dépasse les enjeux électoraux. Contrairement à celle du Rwanda voisin, où les références ethniques sont bannies depuis le génocide des Tutsis, en 1994, la Constitution burundaise impose des quotas de Hutus, de Tutsis et de Twas au Parlement (3) ; l'accord d'Arusha, quant à lui, en établit dans l'armée et dans les administrations (4). Or la préservation du « consensus d'Arusha » bute sur les manœuvres du premier président de l'après-guerre, M. Nkurunziza, d'origine hutue, dont le système d'Etat-parti cristallise toutes les tensions. Né en 1963 dans la province de Ngozi (Nord), il a été élu en 2005 et réélu en 2010 lors d'élections boycottées par l'opposition. Nul ne saurait dire si sa nouvelle candidature vise à satisfaire son appétit de pouvoir ou à protéger ses proches impliqués dans les scandales (corruption, disparition d'opposants) qui ont émaillé ses deux mandats.

L'itinéraire de celui que l'on surnomme « Petero » raconte l'histoire politique et sociale d'un pays dont l'indépendance, en 1962, fut suivie de trente ans de domination tutsie, sous l'étendard d'un parti unique, l'Union pour le progrès national (Uprona). En 1972, son père, député, est tué au cours des affrontements par l'armée burundaise, à majorité tutsie, qui réprime une tentative de coup d'Etat en éliminant massivement les élites hutues. En 1993, il perd deux autres membres de sa famille dans la guerre civile qui s'ouvre après l'assassinat du premier président hutu démocratiquement élu, Melchior Ndadaye. Massacres et déplacements de populations s'ajoutent aux combats « réguliers » entre les mouvements armés à dominante hutue et les Forces armées burundaises (FAB). M. Nkurunziza, alors professeur de sport, rejoint le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), issu du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) de Ndadaye.

Après l'accord de paix d'Arusha, il prend la tête d'une nouvelle branche de la rébellion : le Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD). Cette branche ne déposera les armes qu'en 2003, grâce aux bons offices de l'Afrique du Sud. Le processus de paix a donc été bâti sans ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir. Cela pourrait expliquer le peu de cas qu'ils font de l'« esprit d'Arusha ».

Dans les quartiers jugés *« en insurrection »* par le gouvernement, des tracts comparent M. Nkurunziza à M. Blaise Compaoré, le président burkinabé chassé du pouvoir en février 2015 (5). L'essor des réseaux sociaux et la popularité des médias privés, nombreux et dynamiques malgré le harcèlement constant qu'ils subissent, ont favorisé l'émergence d'une génération critique. Dans un pays soutenu à bout de bras par les bailleurs de fonds étrangers et par les organisations non gouvernementales (ONG), l'enrichissement de quelques-uns a nourri l'opposition à un pouvoir jugé népotique et autoritaire. En outre, le Burundi est perçu comme un mauvais élève au regard de la réussite économique de son voisin rwandais (6).

Si Bujumbura est en effervescence, M. Nkurunziza semble compter sur les jeunes du CNDD-FDD, les Imbonerakure (« Ceux qui voient loin »), ainsi que sur la population paysanne, à qui il a offert la gratuité de l'enseignement primaire et l'exonération de certains frais médicaux. A l'extérieur, la France, contrairement à la Belgique ou aux Pays-Bas, n'a pas encore interrompu sa coopération avec le Burundi, notamment pour la formation des forces de sécurité. Ceux qui avaient présidé à la signature de l'accord d'Arusha – Nations unies, Etats-Unis et Afrique du Sud – se sont contentés d'exprimer leur *« inquiétude »*.

La contestation n'est pas venue d'où l'attendaient les lecteurs « ethnicistes » de la situation burundaise. Dès le lendemain du congrès du CNDD-FDD, le 26 avril, les manifestations ont commencé à Musaga et à Nyakabiga, des quartiers périphériques de Bujumbura certes réputés « tutsis » pendant la guerre, mais où de nombreux Hutus bravent l'interdiction de manifester. Sur les barricades de bric et de broc, on voyait surtout des jeunes gens, souvent issus des classes moyennes et populaires et, comme de nombreux citadins, fraîchement arrivés des zones rurales. Les Forces nationales de libération (FNL), dernière rébellion hutue à avoir déposé les armes, en 2008, se sont rapidement placées dans l'opposition sans pour autant passer à une action visible. Enfin, au sein du CNDD-FDD, c'est un général hutu, M. Godefroid Niyombare, qui a mené la tentative de coup d'Etat du 13 mai avec plusieurs hauts cadres militaires du parti.

Le coup de force n'est donc pas venu de la rue, dont la mobilisation n'est pas structurée, ni de l'ancienne armée régulière, qui a dû recycler d'ex-rebelles en vertu des accords de paix, mais de l'enceinte du pouvoir ; là non plus, l'autoritarisme ne va plus de soi. Le coup d'Etat manqué a néanmoins montré que M. Nkurunziza conservait le soutien plus ou moins tacite d'une partie importante du CNDD-FDD et de l'état-major de l'armée, au sein duquel il a « fait le ménage » depuis un an.

Pour l'instant, le processus électoral n'a pas été annulé ; le président a même repris sa campagne. Mais il sera sûrement difficile d'organiser une élection quand plus de cent mille ressortissants ont pris le chemin de l'exil vers le Rwanda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC) depuis début avril. Alors que les médias indépendants ont été fermés par le gouvernement ou saccagés à l'arme lourde, le Burundi pourrait vivre de nouvelles violences politiques à huis clos.

* Journaliste.

(1) En 2003, les deux principaux groupes armés hutus étaient le Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), dirigé par M. Nkurunziza, et le Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu) - Forces nationales de libération (FNL), dirigées par M. Agathon Rwasa. En 2008, d'autres accords ont été conclus avec les formations qui n'avaient pas déposé les armes.

(2) Pour ses partisans, M. Nkurunziza, ayant été élu en 2005 au suffrage indirect, peut se représenter.

(3) Lire Colette Braeckman, « Au Rwanda comme au Burundi, l'argument ethnique ne fait plus recette », *Le Monde diplomatique,* décembre 2010.

(4) Les trois groupes d'appartenance n'ont jamais été recensés au Burundi, et les chiffres souvent donnés datent de la période coloniale, les proportions (85 % de Hutus, 14 % de Tutsis et 1 % de Twas) restant vraisemblablement les mêmes.

(5) Lire David Commeillas, « Coup de Balai citoyen au Burkina Faso », *Le Monde diplomatique,* avril 2015.

(6) Le Burundi est 180e sur 187 sur l'échelle du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ; le Rwanda, 150e.

Un demi-siècle d'instabilité

1er juillet 1962. Le roi Mwambutsa IV obtient l'indépendance du Burundi, colonie belge depuis 1919.

1966. Un coup d'Etat militaire met fin à la monarchie et porte au pouvoir le capitaine Michel Micombero.

1972. Massacres perpétrés par l'armée contre les populations hutues.

1976. Coup d'Etat de M. Jean-Baptiste Bagaza.

1987. Coup d'Etat de M. Pierre Buyoya.

Juin 1993. Le Hutu Melchior Ndadaye est le premier président élu démocratiquement.

21 octobre. Assassinat de Ndadaye par des soldats tutsis. Début de la guerre civile.

Juillet 1996. Retour au pouvoir de M. Buyoya avec l'aide de l'armée.

28 août 2000. Accord de paix d'Arusha, qui prévoit un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis.

16 novembre 2003. Accord de paix entre le gouvernement et le Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) de M. Pierre Nkurunziza.

2005. Election à la présidence de M. Nkurunziza.

7 septembre 2006. Accord global de cessez-le-feu avec le Palipehutu-FNL.

2010. Réélection de M. Nkurunziza.

25 avril 2015. M. Nkurunziza annonce sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 26 juin prochain.

27 avril. Début des manifestations.

13 mai. Tentative de coup d'Etat menée par l'ancien chef du service de renseignement, M. Godefroid Niyombare.

15 mai. Les putschistes annoncent leur reddition. Le président revient dans son palais.

Les Amis du *MONDE diplomatique*

Les Rencontres déconnomiques

Du 3 au 5 juillet, à Aix-en-Provence : des conférences, des animations de rue, du théâtre et du cinéma, des lectures et de la musique dans le centre-ville. Avec, entre autres, Gérard Duménil, Jean-Paul Guevara, Janette Habel, Maurice Lemoine, Frédéric Lordon, Gérard Mordillat, Christophe Ventura. Cérémonie d'ouverture le 2 juillet à 19 h 30.

En partenariat avec Les Amis du *Monde diplomatique*. Informations : www.deconnomistes.org

RÉGIONS

ALÈS. Le 2 juin, à 20 h 30, au cinéma Les Arcades, projection du film de Pierre Carles *Opération Correa,* suivie d'un débat avec Maurice Lemoine. Le 25 juin, à 20 h 30, à la Maison pour tous de Saint-Christol-lez-Alès : « Le terrorisme », avec Laurent Bonelli. *(04-66-88-35-41 et amd30@orange.fr)*

ANGOULÊME. Le 16 juin, à 20 h 30, à la Cité BD, 60, avenue de Cognac, projection du film *Libres !,* suivie d'un débat avec le réalisateur Jean-Paul Jaud. En partenariat avec Attac 16, Charente nature et le collectif Sortir du nucléaire 16. *(patrickbouthinon@orange.fr et 05-45-67-20-21.)*

AURILLAC. Le 26 juin, à 18 heures, à la Maison des associations, place de la Paix, salle 2 : réunion des AMD 15. Le même jour, à 21 heures, diffusion de l'émission « Les vendredis du Diplo » sur RPA (107.4). *(burlito15@gmail.com)*

AVIGNON. Le 16 juin, à 20 h 30, au cinéma Utopia Manutention, ciné-débat autour du documentaire de Philippe Menut *La Tourmente grecque*. En partenariat avec Soutien au peuple grec. *(ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)*

BESANÇON. Le 25 juin, à 20 heures, au café de l'Hermitage, 130, Grande-Rue : café citoyen coorganisé avec Attac. Informations sur : www.amd-besancon.org. *(amd-besancon@laposte.net)*

CAEN. Le 18 juin, à 18 h 30, au café des Arts, à Hérouville : enregistrement en public de l'émission mensuelle « T'es autour du Diplo ». A écouter sur le site des AMD et sur Zones-dondes.org *(duboisbo@yahoo.fr)*

CARCASSONNE. Le 4 juin, à 20 h 30, au cinéma Le Colisée : projection-débat de *Howard Zinn, une histoire populaire américaine,* en présence du coréalisateur Olivier Azam. En partenariat avec les Amis du Cinoch'. Le 12 juin, à 18 h 30, médiathèque Grain d'sel, rue Fédou : « L'utilisation de la peur en politique », avec Evelyne Pieiller. En partenariat avec la médiathèque de Carcassonne-Agglo. *(amd11@free.fr)*

CLERMONT-FERRAND. Le 6 juin, à 17 heures, au café Les Augustes : « La laïcité », avec la Libre Pensée. *(xaphi@orange.fr)*

GIRONDE. Le 4 juin, à 19 heures, à la médiathèque de Mérignac, place du Général-de-Gaulle : « La montée de l'extrême droite », avec Joël Gombin. Le 5 juin, à 18 h 30, à la bibliothèque du Grand-Parc, 34, rue Pierre-Trébod à Bordeaux : « Les génocides au XXe siècle », avec Nicolas Patin. « Café Diplo » : le 16 juin, à 20 h 30, salle Aragon à Port-Sainte-Foy ; le 17 juin, à 20 h 30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne, et le 24 juin, à 19 h 30, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles. *(06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)*

GRENOBLE. Le 4 juin, à 20 h 15, à la Maison des associations : rencontre avec Hacène Belmessous pour son livre *Le Grand Paris du séparatisme social* (Post-Editions). *(jacques.toledano@wanadoo.fr)*

GUADELOUPE. Dans le cadre du prix des marins-pêcheurs, le 12 juin, à 16 heures, à la bibliothèque d'Anse-Bertrand, projection du film *Le Silence ou l'Exil* de Marion Stalens ; le même jour, à 19 heures, à la médiathèque de Port-Louis : *Baron's Drive,* de Loïc Hoff et Thierry Derouet, et le 13 juin, à 10, 14 et 17 heures, à l'école de Vieux-Bourg : *Donne un poisson à un homme,* d'Iyad Alasttal. *(06-90-08-15-25 et danimaginaire@yahoo.fr)*

LA ROCHE-SUR-YON. Le 6 juin, à 10 heures, au 39, rue Paul-Doumer : « La question des langues régionales », avec Michel Gauthier. *(michelmerel54@laposte.net)*

LILLE. Le 17 juin, à 20 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet : « Qu'est ce que la cotisation salariale ? », avec le Réseau salariat. *(amdnord@yahoo.fr)*

MARSEILLE. Le 2 juin, à 18 h 30, à Attac, 29, boulevard Longchamp : débat avec Pierre Rimbert autour du *Manière de voir* « Libre-échange, la déferlante ». Le 4 juin, à 19 heures, à la librairie du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), esplanade du J4, quai de la Joliette : rencontre avec Pierre Daum pour son livre *Le Dernier Tabou* (Actes Sud). *(g.ollivier1@free.fr)*

METZ. Le 11 juin, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots, « café Diplo » : « Accueil de la femme d'Afrique en Lorraine ». Le 17 juin, à 19 heures, FRAC Lorraine, 1, rue des Trinitaires : « Accélération et politique », avec Hartmut Rosa. *(pollmann@univ-metz.fr)*

MONTPELLIER. Le 9 juin, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : « Le transhumanisme », avec Pièces et main-d'œuvre. *(janine-robert@wanadoo.fr)*

NICE. Le 15 juin, à 19 heures, au Court-Circuit Café, 4, rue Vernier : « café Diplo ». *(zsolt.geller@orange.fr)*

ORLÉANS. Sur Radio-Campus Orléans (88.3) : le 4 et le 18 juin, à 7 h 40, chronique des AMD dans les matinales, et le 9 juin, à 19 heures, présentation du *Monde diplomatique* du mois dans l'émission « A bâtons rompus ». Le 18 juin, à 20 heures, lieu à confirmer : réunion mensuelle des AMD. *(06-74-15-57-33 et lesamdorleans@laposte.net)*

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault, pour débattre d'articles du *Monde diplomatique*. *(06-13-24-16-57 et am.bordas@laposte.net)*

RENNES. Le 18 juin, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc, « café Diplo » : « L'hégémonie allemande en Europe ». Débat autour du dossier paru dans *Le Monde diplomatique* de mai. *(yves.paris-tad@wanadoo.fr et 06-22-56-16-98.)*

TOULOUSE. Le 9 juin, à 20 h 30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat : conférence-débat avec Christophe Ventura sur le numéro de *Manière de voir* « Libre-échange, la déferlante ». Le 30 juin, à 20 h 30, à la Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin : « Syndicalisme outre-Rhin. Témoignage d'un membre d'IG Metall », avec Bayrem Zitouni. *(05-34-52-24-02 et amd-toul@gmail.com)*

TOURS. Le 12 juin, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « Les réformes néolibérales de l'hôpital », avec Joseph Carbone et Josée Benoît. Le 17 juin, (13 heures), le 18 juin (20 heures) et le 22 juin (11 heures) sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. *(02-47-27-67-25 et pjc.arnaud@orange.fr)*

RÉGION PARISIENNE

PARIS. Le 25 juin, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, « café Diplo » : « L'Allemagne : hégémonie et faiblesses », avec Dominique Vidal. *(amis.diplo.75@gmail.com)*

ESSONNE. Le 4 juin, à 20 heures, au café de l'Horloge, 37, Grande-Rue à Juvisy : rencontre avec Dominique Plihon pour *Le Livre noir des banques*. Organisé avec Attac. Le 6 juin, à 18 heures, à la ferme des Tourelles, à Boissy-sous-Saint-Yon : « Le bonheur est dans le pré », avec le théâtre de Brétigny. A la Maison du monde, 509, patio des Terrasses, à Evry, réunion mensuelle des Amis le 8 juin, à 20 h 30, puis le 13 juin, à 14 heures : « En route vers Alternatiba ». *(06-84-11-63-02 et amd91.evry@gmail.com)*

SEINE-SAINT-DENIS. Le 11 juin, à 19 heures, salle La Belle Etoile, 14, rue Saint-Just, à Saint-Denis : « La marchandisation du sport », avec François Ruffin. Rencontre organisée par les AMD Paris. *(amis.diplo.75@gmail.com)*

YVELINES. Le 6 juin, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Adrien Roux, coauteur de *Comprendre et lutter contre la corruption* (Presses universitaires d'Aix-Marseille). *(eveleveque@wanadoo.fr et 06-07-54-77-35.)*

HORS DE FRANCE

BRUXELLES. Le 10 juin, à 19 h 30, à l'Université populaire de Bruxelles, 26, rue de la Victoire : « Projet pour une presse libre », avec Pierre Rimbert. *(amd-b@skynet.be)*

GENÈVE. Le 9 juin, à 18 h 30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Violette : « café Diplo » autour de l'article de Catherine Locatelli « Gazprom, le Kremlin et le marché », paru dans *Le Monde diplomatique* de mai. *(amidiplo-suisse@hotmail.com)*

LUXEMBOURG. Le 18 juin, à 18 h 30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : « L'Allemagne, puissance sans désir ». Débat basé sur le dossier paru dans *Le Monde diplomatique* de mai. *(deckertr@pt.lu)*

Assemblée générale

Les membres de l'association Les Amis du *Monde diplomatique* sont convoqués en assemblée générale le samedi 27 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Programme et informations pratiques sur notre site Internet.

3, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris. Tél. : 01-53-94-96-66 – www.amis.monde-diplomatique.fr

VOUS AVEZ DIT « COMPLOT » ?

De la naissance de l'Organisation de l'Etat islamique aux attentats de Paris, du 11-Septembre à la crise financière de 2008, chaque événement largement médiatisé peut désormais susciter des théories du complot. Ces constructions intellectuelles plongent leurs racines dans la culture populaire *(pages 22 et 23)* et dans l'histoire contemporaine, parsemée d'authentiques machinations *(pages 18 et 19)*. Le conspirationnisme prolifère partout, notamment dans le monde arabe *(pages 19 et 20)*. Il est tentant de voir les adeptes du complotisme comme des individus irrationnels, voire délirants. Pourtant, leurs analyses s'appuient sur des raisonnements relativement ordinaires *(page 21)*. Nombre d'entre eux ont appris à douter de la version officielle des événements *(page 18)*; et le discrédit des institutions donne un écho à leur discours *(lire ci-dessous)*.

Le symptôme d'une dépossession

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « The Lesson » (La Leçon), 2008

EN VOIR partout ; n'en voir nulle part : en matière de complot, la discussion évite rarement l'un de ces deux écueils symétriques. Quand les cinq grandes firmes de Wall Street, en 2004, obtiennent à force de pressions une réunion, longtemps tenue secrète, à la Securities and Exchange Commission (SEC), le régulateur des marchés de capitaux américains, pour obtenir l'abolition de la « règle Picard » limitant à 12 le coefficient de leviérisation globale des banques d'affaires (1), il faudrait une réticence intellectuelle confinant à l'obturation pure et simple pour ne pas y voir l'action concertée et dissimulée d'un groupe d'intérêts spécialement puissant et organisé. Des complots, donc, il y en a – celui-là, par exemple, d'ailleurs tout à fait couronné de succès.

Sans doute ne livre-t-il pas à lui seul l'intégralité de l'analyse qu'appelle la crise financière, et c'est peut-être là l'une des faiblesses notoires du conspirationnisme, même quand il pointe des faits avérés : son monoïdéisme (2), la chose unique qui va tout expliquer, l'idée exclusive qui rend compte intégralement, *la* réunion cachée qui a décidé de tout. Exemple-type de monoïdéisme conspirationniste : Bilderberg (ou la Trilatérale) (3). Bilderberg existe ! La Trilatérale aussi. Ce n'est donc pas du côté de l'établissement de ce(s) fait(s) que se constitue le problème : c'est du côté du statut causal qu'on leur accorde. Ainsi donc de Bilderberg ou de la Trilatérale érigés en organisateurs uniques et omnipotents de la mondialisation néolibérale. Pour défaire le monoïdéisme de la vision complotiste, il suffit de l'inviter à se prêter à une expérience de pensée contrefactuelle : imaginons un monde sans Bilderberg ni Trilatérale ; ce monde hypothétique aurait-il évité la mondialisation néolibérale ? La réponse est évidemment non. Il s'en déduit par contraposition que ces conclaves occultes n'étaient pas les agents sine qua non du néolibéralisme, peut-être même pas les plus importants. Et pourtant, ce n'est pas une raison pour oublier de parler de Bilderberg et de la Trilatérale, qui disent incontestablement quelque chose du monde où nous vivons.

Il suffirait donc parfois d'un soupçon de charité intellectuelle pour retenir ce qu'il peut y avoir de fondé dans certaines thèses immédiatement disqualifiées sous l'étiquette désormais infamante de « conspirationnistes », écarter leurs égarements explicatifs, et conserver, quitte à les réagencer autrement, des faits d'actions concertées bien réels mais dont la doctrine néolibérale s'efforce d'opérer la dénégation. Il est vrai qu'il entre constitutivement dans la vision du monde des dominants de dénier génériquement les faits de domination (salariés et employeurs, par exemple, sont des « cocontractants libres et égaux sur un marché du travail »...), à commencer bien sûr par tous les faits de ligue explicite par lesquels les intérêts dominants concourent à la production, à la reproduction et à l'approfondissement de leur domination. Il est probablement sans espoir d'imaginer tenir dans les controverses médiatiques une position intermédiaire qui conjoindrait et la régulation contre certains errements extravagants (jusqu'au scandaleux) de la pensée conspirationniste, et l'idée que la domination, si elle est principalement produite dans et par des structures, est aussi affaire pour partie d'actions collectives délibérées des dominants. Ce genre de distinction est sans doute trop demander, et l'on voit d'ici venir les commentaires épais qui feront de ce propos même une défense apologétique du complotisme et des complotistes...

Il serait temps pourtant d'en appeler, en quelque sorte, à une pensée non complotiste des complots, c'est-à-dire aussi bien : 1) reconnaître qu'il y a parfois des menées concertées et dissimulées – on pourra les appeler des complots –, et 2) refuser de faire du complot le schème explicatif unique de tous les faits sociaux, ajouter même que, de tous les schèmes disponibles, il est le moins intéressant, le moins souvent pertinent, celui vers lequel il faut, méthodologiquement, se tourner en dernier... et cela quoiqu'il ait parfois sa place !

Sans doute trouve-t-on de tout à propos du conspirationnisme : des tableaux sarcastiques de ses plus notoires délires (le fait est qu'il n'en manque pas...), des revues de ses thèmes fétiches, jusqu'à de savantes analyses de ses psychopathologies. Mais d'analyse politique, point ! La puissance des effets de disqualification, la force avec laquelle ils font le tri des locuteurs, les caractéristiques sociales associées à ce tri même, la réservation de la parole légitime à certains et l'exclusion absolue des autres, procédant là aussi par un effet d'amalgame qui confond dans l'aberration mentale, puis dans l'interdiction de parler, toute une catégorie, voire un ensemble de catégories sociales, à partir de quelques égarés isolés, cela pour faire du discours politique l'affaire monopolistique des « représentants » assistés des experts : tous ces mécanismes, exacerbés dans les médias français, devraient pourtant attirer l'attention sur les enjeux proprement politiques engagés dans le débat sur le conspirationnisme – au lieu de quoi il n'est matière qu'à gloussements ou cris faussement horrifiés puisque, si isolées soient-elles, les saillies conspirationnistes fournissent la meilleure raison du monde à la dépossession.

DÉPOSSESSION : tel est peut-être le mot qui livre la meilleure entrée politique dans le fait social – et non pas psychique – du conspirationnisme. Car au lieu de voir en lui un délire sans cause, ou plutôt sans autre cause que l'essence arriérée de la plèbe, on pourrait y voir l'effet, sans doute aberrant, mais assez prévisible, d'une population qui ne désarme pas de comprendre ce qu'il lui arrive, mais s'en voit systématiquement refuser les moyens : accès à l'information, transparence des agendas politiques, débats publics approfondis (entendre : autre chose que les indigentes bouillies servies sous ce nom par les médias de masse), etc. Décidément l'événement politique le plus important des deux dernières décennies, le référendum sur le traité constitutionnel européen de 2005 a montré ce que peut, pourtant dans un extraordinaire climat d'adversité, un corps politique auquel on donne le temps de la réflexion et du débat : s'emparer des matières les plus complexes et se les approprier pour produire un suffrage éclairé.

Hors de ces conditions exceptionnelles, tous les moyens ou presque de faire sens des forces historiques qui l'assaillent et surtout d'avoir part aux délibérations qui décident de son destin lui sont refusés. Or, remarque Spinoza, le quant-à-soi ne saurait connaître aucune suspension : *« Nul ne peut céder sa faculté de juger »* (*Traité politique*), aussi celle-ci s'exerce-t-elle comme elle peut, dans les conditions qui lui sont faites, et avec l'acharnement du désespoir quand, au surplus, elle n'a que son malheur à penser. Le conspirationnisme n'est pas la psychopathologie de quelques égarés, il est le symptôme nécessaire de la dépossession politique et de la confiscation du débat public. Aussi est-il de la dernière ineptie de reprocher au peuple ses errements de pensée, quand on a si méthodiquement organisé sa privation de tout instrument de pensée et sa relégation hors de toute activité de pensée. Nul ne le dit mieux que Spinoza : *« Il n'est pas étonnant que la plèbe n'ait ni vérité ni jugement, puisque les affaires de l'Etat sont traitées à son insu, et qu'elle ne se forge un avis qu'à partir du peu qu'il est impossible de lui dissimuler. La suspension du jugement est en effet une vertu rare. Donc pouvoir tout traiter en cachette des citoyens, et vouloir qu'à partir de là ils ne portent pas de jugement, c'est le comble de la stupidité. Si la plèbe en effet pouvait se tempérer, suspendre son jugement sur ce qu'elle connaît mal, et juger correctement à partir du peu d'éléments dont elle dispose, elle serait plus digne de gouverner que d'être gouvernée »* (*Traité politique,* VII, 27).

MAIS, plus encore que de la dépossession, le conspirationnisme, dont les élites font le signe d'une irrémédiable minorité, pourrait être le signe paradoxal que le peuple, en fait, accède à la majorité puisqu'il en a soupé d'écouter avec déférence les autorités et qu'il entreprend de se figurer le monde sans elles. Il ne lui manque qu'une chose pour y entrer complètement et s'extraire des chausse-trapes, telle celle du conspirationnisme, dont tout débat public est inévitablement parsemé : l'exercice, la pratique, l'habitude... soit tout ce que les institutions de la confiscation (représentation, médias, experts) lui refusent et qu'il s'efforce néanmoins de conquérir dans les marges (associations, éducation populaire, presse alternative, réunions publiques, etc.) – car c'est en *s'exerçant* que se forment les intelligences individuelles et collectives.

Le débat sur la « loi de 1973 », interdisant supposément le financement monétaire des déficits publics, devrait typiquement être regardé comme l'une des étapes de cet apprentissage, avec son processus caractéristique d'essais et d'erreurs. Bien sûr, la « loi de 1973 », objet dans certaines régions de l'Internet d'une activité effervescente, a connu son lot d'embardées : depuis la vidéo à ambiance complotiste de Paul Grignon, *L'Argent dette (Money as Debt,* 2006), portant au jour une gigantesque conspiration monétaire – ce sont les banques privées qui créent la monnaie –, dont les termes pouvaient cependant être lus dans n'importe quel manuel d'économie de première ou de terminale SES, jusqu'à la lourde insistance à renommer la loi, d'abord « loi Pompidou » mais pour mieux arriver à « loi Rothschild », où certains ne verront qu'une allusion aux connexions du pouvoir politique et de la haute finance (4) quand d'autres y laisseront jouer toutes sortes de sous-entendus...

Au milieu de toutes ces scories, un principe de charité politique pourrait cependant voir : 1) ce petit miracle de non-experts se saisissant d'une question à l'évidence technique mais que ses enjeux politiques destinent au débat le moins restreint possible : la monnaie, les banques ; 2) le surgissement, peut-être désordonné mais finalement salutaire, d'interrogations sur la légitimité des taux d'intérêt, le financement des déficits publics, les figures possibles de la souveraineté monétaire, la place adéquate des émetteurs de monnaie dans une société démocratique ; 3) une intense activité polémique, au meilleur sens du terme, avec production kilométrique de textes, lancement de sites ou de blogs, controverses documentées en tous sens, etc. Tout cela, oui, au milieu d'ignorances élémentaires, de quelques dérapages notoires et de fausses routes manifestes – certains, parmi les plus acharnés à dénoncer la loi de 1973, commencent à s'apercevoir qu'ils ont poursuivi un fantôme de lièvre... Mais pourtant comme un exercice collectif de pensée qui vaut *en soi* bien mieux que toutes ses imperfections, et dans lequel, tout sarcasme suspendu, il faudrait voir un moment de ce processus d'apprentissage typique de l'entrée dans la majorité. Sans surprise, des trébuchements de l'apprentissage les élites installées tirent parti pour refuser l'apprentissage même. On les comprend : il y va précisément de la dépossession des dépossédeurs.

* Economiste. Auteur de *La Malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique,* Les Liens qui libèrent, Paris, 2014. Cet article est extrait de « Conspirationnisme : la paille et la poutre », La pompe à phynance, 24 août 2012, http://blog.mondiplo.net

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 18 ET 19 : De Santiago à Caracas, la main noire de Washington, par **Franck Gaudichaud.**

« Qui croit à la version officielle ? », par **Julien Brygo.**

Une obsession dans le monde arabe, par **Akram Belkaïd.**

PAGES 20 ET 21 : Dix principes de la mécanique conspirationniste, par **Benoît Bréville.**

Personne n'est à l'abri, par **Marina Maestrutti.**

PAGES 22 ET 23 : Aux frontières du réel, par **Evelyne Pieiller.**

Vos souvenirs sont notre avenir, par **Alain Damasio.**

(1) Le coefficient de leviérisation désigne le multiple de dette, par rapport à ses fonds propres, qu'une banque peut contracter pour financer ses positions sur les marchés.

(2) C'est-à-dire la concentration pathologique de la pensée sur un seul thème.

(3) La Commission trilatérale, fondée en 1973 pour affermir la coopération entre les pays atlantistes d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie, rassemble des personnalités issues du champ du pouvoir (intellectuels, dirigeants politiques et économiques). Groupe informel crée en 1954 dans le contexte de la guerre froide, Bilderberg fonctionne sur le même principe, mais se focalise sur les relations américano-européennes.

(4) Puisque, avant de devenir premier ministre, Georges Pompidou a été banquier d'affaire chez Rothschild. On remarquera tout de même que, banquier, il cesse de l'être en 1958 quand il devient directeur de cabinet de de Gaulle, et que ladite loi date de 1973...

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « The Secret » (Le Secret), 2009

Vraies histoires de faux drapeaux

Relativement courantes au XX^e siècle, les « opérations sous faux drapeau » (ou « fausse bannière ») sont menées clandestinement pour en rendre responsable un ennemi. La référence à ce type d'opérations, dont voici quelques exemples, est courante dans les discours conspirationnistes.

– 18 septembre 1931. Les Japonais accusent les Chinois d'un attentat qu'ils ont eux-mêmes perpétré. L'affaire, restée connue sous le nom d'« incident de Mukden », sert de prétexte à l'invasion de la Mandchourie par l'empire nippon.

– Nuit du 27 au 28 février 1933. Le Parlement allemand, le Reichstag, est incendié. Les nazis, au pouvoir, accusent un jeune militant communiste et profitent de l'événement pour suspendre les libertés individuelles. Ont-ils missionné l'incendiaire ? L'ont-ils manipulé ? L'ont-ils simplement laissé faire ? Des zones d'ombre demeurent, mais leur responsabilité ne semble guère faire de doute.

– 11 septembre 1937. A Paris, le groupe d'extrême droite La Cagoule commet deux attentats contre des locaux de syndicats patronaux, dans l'espoir de faire accuser les communistes. Mais l'enquête met vite au jour le stratagème.

– 1953. Par l'intermédiaire de la Central Intelligence Agency (CIA), les Etats-Unis et le Royaume-Uni financent et organisent le renversement du premier ministre iranien Mohammad Mossadegh (opération « Ajax »). Ils posent notamment des bombes pour faire accuser les communistes et déstabiliser le pays.

– Juillet 1954. Les services secrets israéliens commettent plusieurs attentats contre des bâtiments britanniques et américains au Caire et à Alexandrie, dans l'espoir de faire accuser les nationalistes égyptiens (opération « Susannah »).

– 2 au 4 août 1964. Les Etats-Unis simulent une attaque en mer et en accusent les Nord-Vietnamiens. Ces « incidents du golfe du Tonkin », orchestrés par le ministre de la défense Robert McNamara, servent de prétexte au déclenchement de la guerre du Vietnam.

De Santiago à Caracas,

De nombreux complots avérés parsèment l'histoire et donnent du crédit aux thèses conspirationnistes. Les relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine invitent toutefois à distinguer machinations, stratégie d'influence et art du rapport de forces.

PAR FRANCK GAUDICHAUD *

« A *TOUT instant,* écrivait en 1959 le journaliste Herbert Matthews, *la question se pose : si nous n'avions pas l'Amérique latine à nos côtés, notre situation serait dramatique. Sans accès aux produits et aux marchés d'Amérique latine, les Etats-Unis seraient réduits au statut de pouvoir de second rang »* (*The New York Times,* 26 avril 1959). De cette préoccupation naît, dès le début du XIX^e siècle, l'image de la région comme d'une « arrière-cour » à protéger – et à soumettre – coûte que coûte. Le projet se pare initialement des atours d'une préoccupation solidaire : en 1823, le président James Monroe condamne l'impérialisme européen et proclame « l'Amérique aux Américains ». Mais sa doctrine ne tarde pas à se transformer en un instrument de domination du nord sur le sud du continent.

Tantôt violent, tantôt discret, l'expansionnisme des Etats-Unis en Amérique latine façonna à ce point l'histoire du continent que de nombreux intellectuels continuent de voir la main noire de Washington derrière chacun des obstacles sur lesquels trébuchent les pouvoirs progressistes de la région. Au moment de chercher des responsables à leurs problèmes domestiques, les gouvernements latino-américains ne rechignent pas toujours à puiser à la source de cet anti-impérialisme mécanique, flirtant parfois avec les théories du complot. Il faut dire que le sentiment anti-yankee ne tombe pas du ciel sur le continent de José Martí (1) : il découle de plus de cent cinquante années d'ingérences bien réelles, d'innombrables coups tordus et de vrais complots, manifestations d'une volonté d'hégémonie qui a connu plusieurs évolutions historiques.

Entre 1846 et 1848, le Mexique se voit dépouiller de la moitié de son territoire au profit du voisin du Nord. Puis, entre 1898 et 1934, les militaires américains interviennent à vingt-six reprises en Amérique centrale : ils renversent des présidents, en installent d'autres ; c'est le temps de la mise sous tutelle de Cuba et de Porto Rico (1898), de la prise de contrôle du canal interocéanique de l'ancienne province colombienne de Panamá (1903). S'ouvre alors une phase d'impérialisme militaire destiné à seconder la « diplomatie du dollar » et l'accaparement des ressources naturelles par des entreprises telles que la United Fruit Company, fondée en 1899.

Mais la boîte à outils impériale de Washington ne ressemble pas nécessairement à une armurerie. En 1924, Robert Lansing, secrétaire d'Etat du président Woodrow Wilson, observe : *« Nous devons abandonner l'idée d'installer un citoyen américain à la présidence mexicaine, car cela nous conduirait immanquablement à une nouvelle guerre. La solution requiert davantage de temps. Nous devons ouvrir les portes de nos universités à de jeunes Mexicains ambitieux et leur enseigner notre mode de vie, nos valeurs ainsi que le respect de notre ascendance politique.* (...) *Au bout de quelques années, ces jeunes gens occuperont des postes importants, à commencer par la présidence. Sans que les Etats-Unis aient eu à dépenser un seul centime ou à tirer un seul coup de feu, ils feront alors ce que nous désirons, et ils le feront mieux et de façon plus enthousiaste que nous ne l'aurions fait nous-mêmes* (2). » Les universités s'ouvrent, sans toutefois mettre les militaires au chômage technique. En 1927, au Nicaragua, les marines créent la garde nationale, à la tête de laquelle ils placent le futur dictateur Anastasio Somoza.

Avec la guerre froide, Washington développe une nouvelle doctrine, dite de « sécurité nationale ». L'onde de choc de la révolution cubaine (1959), le développement de guérillas marxistes – au Salvador et en Colombie notamment – et de la théologie de la libération, la tentative d'une « voie chilienne vers le socialisme » (1970-1973) ou encore l'insurrection sandiniste au Nicaragua (1979) aiguillonnent la croisade anti-communiste des Etats-Unis.

FIDEL CASTRO AURAIT FAIT L'OBJET DE 638 TENTATIVES D'ASSASSINAT

Comme le révèlent crûment des milliers d'archives aujourd'hui déclassifiées, la Central Intelligence Agency (CIA) – créée en 1947 – et le Pentagone se révèlent prêts à tout : campagnes médiatiques de déstabilisation, financement d'opposants, étranglement économique, infiltration des forces armées, soutien à des groupes paramilitaires contre-révolutionnaires. Les Etats-Unis ont appuyé activement les coups d'Etat qui ont ensanglanté la région (au Guatemala en 1954, au Brésil en 1964, au Chili en 1973, en Argentine en 1976, etc.) ou les tentatives d'invasion militaire (à Cuba en 1961, en République dominicaine en 1965...). A lui seul, M. Fidel Castro aurait fait l'objet de 638 tentatives d'assassinat entre 1959 et 2000. Poison, cigares piégés, appareils photographiques truqués : l'imagination des services secrets semble sans limites. Les Etats-Unis se chargèrent par ailleurs de former des centaines d'officiers latino-américains au sein de l'Ecole des Amériques. Ils engagèrent agents et matériel (radios, manuels d'interrogatoire) dans l'opération « Condor ». Lancée en 1975, cette dernière constitue une véritable transnationale des dictatures du cône sud, destinée à traquer, torturer et exécuter des opposants dans le monde entier (3).

Dans ce domaine, l'action du gouvernement de Richard Nixon (1969-1974) contre le président chilien Salvador Allende représente un cas d'école. Avant même que le dirigeant socialiste prenne ses fonctions, le

* Maître de conférences à l'université Grenoble-Alpes et coprésident de l'association France-Amérique latine (FAL).

(1) José Martí (1853-1895), fondateur du Parti révolutionnaire cubain, est l'un des hérauts de l'indépendance de l'Amérique latine.

(2) Cité par James D. Cockcroft, *Mexico's Revolution. Then and Now,* Monthly Review Press, New York, 2010.

(3) *Cf.* John Dinges, *Les Années Condor. Comment Pinochet et ses alliés ont propagé le terrorisme sur trois continents,* La Découverte, Paris, 2008.

« Qui croit à la version officielle ? »

L'association ReOpen911 milite pour la réouverture de l'enquête sur les attentats du 11-Septembre. Le 2 mai dernier, elle tenait son assemblée générale annuelle. Récit d'une journée de doutes.

PAR JULIEN BRYGO *

« C *OMBIEN parmi vous considèrent que les tours du World Trade Center se sont effondrées à cause de l'incendie causé par l'impact des avions et croient à la version officielle ? »* Ce 2 mai 2015, une seule main se lève dans l'amphithéâtre du d'Artagnan, une auberge de jeunesse parisienne. Quelque soixante-dix personnes y assistent à l'assemblée générale de l'association ReOpen911, qui milite pour la réouverture de l'enquête sur les attentats de 2001. L'homme qui pose cette question, M. Richard Gage, affiche le titre de président de l'organisation américaine Architects & Engineers for 9/11 Truth (Architectes et ingénieurs pour la vérité sur le 11-Septembre). Fraîchement débarqué des Etats-Unis, il insiste : *« Je suis venu pour dire la vérité et séparer les faits de la fiction. »* Face à un public essentiellement composé d'hommes, il poursuit son sondage introductif : *« Combien d'entre vous ont des doutes quant au fait que les tours se sont effondrées à cause de l'incendie causé par l'impact des avions ? »* Dix mains se lèvent. La question finale suffira à jauger le degré d'adhésion du public à la thèse aujourd'hui présentée : *« Combien d'entre vous sont convaincus que les tours se sont effondrées à cause d'une démolition contrôlée ? »*

« Pourquoi n'avez-vous pas ramené vos amis ? », demande M. Gage aux quarante personnes qui ont levé la main. *« Sûrement parce que vous n'en avez plus depuis que vous leur avez confessé remettre en question la version officielle ! »* Explosion de rire dans la salle. La longue démonstration de M. Gage, fort de ses *« quatre cents conférences données dans quatre-vingt-quatre villes américaines et dans trente-cinq pays »,* peut alors commencer. Elle consiste en deux heures d'un exposé PowerPoint au cours duquel le public, conquis, est soumis plusieurs dizaines de fois à la même image : celle de gratte-ciel tombant de manière totalement symétrique, parfaitement droits. Le signe évident, pour notre expert, de ce qu'il appelle une *« démolition contrôlée ».*

* Journaliste.

« La dernière fois qu'un journaliste m'a interviewé, raconte Arnaud (1), un informaticien au chômage, *on m'a demandé ce que je pensais du fait qu'Elvis Presley était sur une île déserte avec Marilyn Monroe. »* Pour ce trentenaire, qui s'occupe du site Internet de l'association, le but de la journée est de faire passer l'idée qu'*« il y a des doutes »* et que les tenants de la *« version officielle ne dissipent pas ces doutes ».* Sébastien, un réceptionniste en intérim qui prend en charge des travaux de traduction et de sous-titrage des films mis en ligne par ReOpen911, précise sa pensée : *« Je ne dis pas que ce sont les Américains qui l'ont fait, ou le Mossad ; je dis que je ne crois pas à la version officielle. Il y a certainement beaucoup de conspirationnistes dans cette association. Mais on est aussi très nombreux à formuler seulement des doutes sur les incohérences manifestes du rapport officiel. La plupart des membres sont surtout frappés par l'impossibilité d'un débat public. Regardez Mathieu Kassovitz, Marion Cotillard* (2)*... Le 11-Septembre est un dogme. »*

UNE PASSION COMMUNE POUR LES DÉMOLITIONS D'IMMEUBLES CONTRÔLÉES

Assez vite, Sébastien évoque Alain Soral, *« l'idiot utile à qui on nous compare souvent et qui nous a tout volé en rajoutant à la fin le mot "juif" »* (3). D'autres s'indignent des derniers propos de Caroline Fourest, de Pierre-André Taguieff ou de Gérald Bronner, considérés comme leurs principaux détracteurs en France, ou encore du dernier livre de Philippe Val, ancien directeur de *Charlie Hebdo* et de France Inter, selon eux l'un des personnages publics les plus opposés à la remise en cause du « dogme ».

Si les membres de ReOpen911 ont chacun leur explication du phénomène, ils partagent une passion : se passer en boucle les images de ces immeubles qui tombent verticalement – mais qui, selon eux, n'auraient pas dû s'effondrer ainsi. Pour appuyer cette thèse, le grand prêtre du 11-Septembre convoque tour à tour les pompiers et leurs réactions à chaud, les passants et leurs commentaires en direct, les comparaisons avec d'autres immeubles dynamités et des spécialistes du monde entier expliquant que de la thermite, un puissant explosif, a été retrouvé dans les décombres. Avec un système de dix critères – depuis la *« destruction soudaine au niveau d'impact des avions »* jusqu'à la *« présence de fer fondu et de microsphères de fer »* en passant par les *« éjections latérales de poutres d'acier sur cent quatre-vingts mètres à quatre-vingt-quinze kilomètres-heure »* –, le conférencier explique, pointeur laser en main, qu'*« aucun avion n'est capable de faire chuter cent mille tonnes d'acier structurel ».* Et quand bien même on n'y connaît rien, le choc des images suffit à graver au fond de chaque esprit la certitude selon laquelle *« la vérité nous est cachée ».*

Il faut dire que l'histoire plaide parfois pour les partisans de la théorie du complot. Arnaud, qui se classe volontiers *« à gauche »,* invoque l'historien progressiste américain Howard Zinn et son travail – aujourd'hui reconnu par tous – de déconstruction de la guerre du Vietnam, dont *« l'attaque sous faux drapeau d'un navire américain au large du Tonkin ».* Cette attaque sur le destroyer américain *USS Maddox,* en 1964, avait servi de prétexte au déclenchement de la guerre du Vietnam. Or, elle ne fut pas menée par des torpilleurs nord-vietnamiens, mais simulée par les Etats-Unis. Le président de ReOpen911 en France, un jeune homme qui se fait appeler Lixi, cite quant à lui *« les policiers envoyés dans les manifestations pour provoquer une bagarre et leur permettre de coffrer des manifestants. Si ce n'est pas du complot, ça ! ».*

Dans l'amphithéâtre, M. Gage tient à revenir aux *« faits ».* Gros plans des débris, décorticage des poutres d'acier, analyse des poussières, revisionnage de la symétrie des chutes. *« Il n'y a pas que ça,* tient à tempérer Sébastien, un peu déçu par la conférence. *C'est dommage qu'on se soit concentrés uniquement sur ces trois tours, alors qu'il y a tant à côté : les délits d'initiés des détenteurs d'actions, les relations entre les familles Bush et Ben Laden, l'attentat contre le Pentagone... »*

Dans le public, si ces observations technico-architecturales semblent passionner, c'est surtout la suite qui scelle la croyance d'une autoattaque américaine : *« Les guerres qui s'en sont ensuivies ont coûté 2 000 à 3 000 milliards de dollars, et les médias, qui refusent de rouvrir le dossier, sont tous détenus par des industriels de l'armement, des banques, des assurances et du pétrole, secteurs qui ont largement profité du 11-Septembre »,* entend-on au pupitre. *« Quatre-vingt-dix pour cent des médias sont possédés par six corporations. Les médias ont un programme, un plan qui ne correspond pas du tout au nôtre ! Nous devons devenir les médias »,* lance M. Gage sous les acclamations, avant de demander au public de *« donner ses euros »* en faisant circuler une boîte dans la salle. Objectif : recueillir plusieurs centaines de milliers de dollars pour financer une *« enquête indépendante sur l'effondrement de la tour 7 du World Trade Center* (4) *».*

(1) Les personnes rencontrées ont souhaité garder l'anonymat.

(2) Les deux acteurs français, qui ont déclaré lors d'interviews à la télévision française ou américaine ne pas croire à la version officielle, ont fait l'objet de vives critiques.

(3) Lire Evelyne Pieiller, « Les embrouilles idéologiques de l'extrême droite », *Le Monde diplomatique,* octobre 2013.

(4) La tour n° 7 du World Trade Center a pris feu à la suite de la chute des tours jumelles. Elle s'est effondrée quelques heures plus tard.

la main noire de Washington

3 novembre 1970, la CIA, l'ambassade des Etats-Unis et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger organisent un vaste réseau d'opérations clandestines pour le faire chuter. Dès le mois d'octobre, la CIA se met en contact avec des militaires putschistes, dont le général Roberto Viaux. Parallèlement, des mesures de boycott économique international et de sabotage (dont le financement de la grève des camionneurs en octobre 1972) permettent de faire « mûrir » la situation. Enfin, les dirigeants les plus conservateurs de la Démocratie chrétienne et de la droite chilienne bénéficient d'un généreux soutien, tout comme la presse d'opposition. D'après un rapport du Sénat des Etats-Unis, *« la CIA a dépensé 1,5 million de dollars pour financer* El Mercurio, *principal journal du pays et canal important de propagande contre Allende* (4)*»*. Son propriétaire à l'époque comme aujourd'hui, M. Agustín Edwards, figure au nombre des anciens collaborateurs de la CIA.

Avec la fin des guerres civiles en Amérique centrale et les transitions démocratiques dans le Sud, les Etats-Unis changent leur fusil d'épaule. Dans les années 1990, la promotion du « consensus de Washington » (5) et l'essor de démocraties néolibérales dans la région leur permettent d'asseoir leur hégémonie par la défense du marché. En 1994, le président William Clinton propose la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). *« Notre objectif est de garantir aux entreprises des Etats-Unis le contrôle d'un territoire qui va du pôle Nord à l'Antarctique* (6)*»,* exposera quelques années plus tard le secrétaire d'Etat Colin Powell. Mais Washington n'avait pas compté avec le rejet populaire de ces politiques, ni avec l'avènement de gouvernements progressistes dans la région. En 2005, le projet de ZLEA est rejeté. L'intégration des pays de la région s'intensifie, au détriment des Etats-Unis, tenus à l'écart : création de l'Union des nations sud-américaines (Unasur) en 2008, puis de la Communauté d'Etats latino-américains et caraïbes (Celac) en 2010.

M. Barack Obama n'a pas rompu avec certains fondamentaux. Les mémorandums de « stratégie de sécurité nationale » rédigés en 2010, puis en 2015, soulignent que l'Amérique latine demeure une priorité pour les Etats-Unis, en particulier en matière d'approvisionnement énergétique – d'où l'obsession de Washington pour le Venezuela – et de contrôle militaire continental. Depuis 2008, de nouvelles bases (sous la direction du commandement sud de l'armée des Etats-Unis) et des systèmes de surveillance électronique ont été inaugurés, notamment grâce à l'indéfectible allié colombien. Les experts du Pentagone pensent toujours la région selon les préceptes établis par Nicholas Spykman en 1942 (7) : d'une part, une zone d'influence directe intégrant le Mexique, la mer Caraïbe et l'Amérique centrale ; de l'autre, les grands Etats de l'Amérique du Sud (en particulier le Brésil, le Chili et l'Argentine), dont il convient d'empêcher l'union. Pour ce faire, la promotion d'accords de libre-échange est considérée comme finalement plus efficace que des formes plus directes d'interventionnisme *(lire l'article page 12)*. Le récent rapprochement entre Washington et La Havane, qui vise à briser l'isolement croissant des Etats-Unis dans la région tout en leur ouvrant un nouveau marché, s'inscrit également dans cette perspective. Face à une Amérique multipolaire, toujours plus tournée vers l'Asie et agitée par de nombreux mouvements de résistance sociale, les Etats-Unis usent de la diplomatie pour garder la main.

ADAGP

PETER MARTENSEN. – « The Spot Test » (Le Test tache), 2007

Ainsi, la lutte contre les gouvernements latino-américains considérés au nord comme populistes repose désormais principalement sur le pouvoir d'influence, le *soft power* : « travail » des opinions publiques par le biais des médias privés, mais aussi développement d'un réseau d'organisations non gouvernementales et de fondations qui reçoivent plusieurs dizaines de millions de dollars par an pour « soutenir la démocratie » en s'inspirant du modèle des « révolutions de couleur » d'Europe de l'Est. Le 12 mars dernier, M. Diosdado Cabello, président de l'Assemblée nationale du Venezuela, dénonçait le rôle de M^me^ Miriam Kornblith, directrice pour l'Amérique latine de la National Endowment for Democracy (NED), dans le financement de l'opposition, ainsi que son soutien à des syndicats et à associations antichavistes.

Délaissant les coups d'Etat militaires, les Etats-Unis optent pour des « putschs institutionnels »

Rodomontades bolivariennes ? Voire. Le 31 mars 1997, *The New York Times* rapportait que la NED avait été pensée pour *« mener à bien publiquement ce que la CIA avait accompli discrètement durant des décennies »*. Et les documents rendus publics par WikiLeaks démontrent que les Etats-Unis financent l'opposition vénézuélienne depuis l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez, en 1998 (8). En 2013, le président équatorien Rafael Correa a pour sa part gelé toute activité de coopération avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid), tandis que son homologue bolivien Evo Morales expulsait cette organisation « indépendante », considérant qu'elle *« conspirait »* contre lui.

Le département d'Etat n'a pas pour autant abandonné ses bonnes vieilles méthodes, comme en atteste notamment le coup d'Etat contre Chávez en avril 2002. Au Honduras (2009), puis au Paraguay (2012), des « putschs institutionnels » ont eu les faveurs des oligarchies locales, puis de Washington (9). La méthode consiste à destituer des dirigeants démocratiquement élus, mais jugés trop remuants, avec l'aval d'une partie des parlements nationaux. Complot ou art du rapport de forces ? La différence peut s'avérer ténue...

FRANCK GAUDICHAUD.

(4) « Covert Action in Chile. 1963-1973 », Rapport Church, Sénat des Etats-Unis, Washington, DC, 1975.

(5) Lire Moisés Naim, « Avatars du "consensus de Washington" », *Le Monde diplomatique,* mars 2000.

(6) « Les dessous de l'ALCA (Zone de libre-échange des Amériques) », *Alternatives Sud,* vol. 10, n° 1, Centre tricontinental (Cetri), Louvain-la-Neuve (Belgique), 2003.

(7) Nicholas Spykman, *America's Strategy in World Politics : The United States and the Balance of Power,* Harcourt, New York, 1942.

(8) Jake Johnston, « What the Wikileaks cables say about Leopoldo López », Center for Economic and Policy Research, Washington, DC, 21 février 2014.

(9) Cf. Maurice Lemoine, *Les Enfants cachés du général Pinochet*, Don Quichotte, Paris, 2015.

Une obsession dans le monde arabe

Les théories du complot reviennent aussi en force dans le monde arabe. Elles permettent aux populations et aux gouvernants d'éluder leurs propres responsabilités dans certains événements.

PAR AKRAM BELKAÏD *

NOVEMBRE 2012. Le quotidien égyptien privé *Al-Masri Al-Youm* publie un article affirmant que M^me^ Tzipi Livni, ancienne ministre des affaires étrangères d'Israël, aurait reconnu dans les colonnes du journal britannique *The Times* s'être livrée à des actes sexuels avec plusieurs personnalités arabes alors qu'elle était agente du Mossad. Un commerce charnel destiné *« à les impliquer dans des scandales sexuels, à les faire chanter et à leur soutirer des informations secrètes et des concessions politiques en faveur d'Israël* (1)*»*.

Immédiatement relayée par les réseaux sociaux et par différents médias, notamment télévisuels, la nouvelle enflamme le monde arabe. De Rabat à Mascate en passant par Le Caire, bien des éditorialistes y voient une nouvelle preuve du complot permanent de l'Etat hébreu contre ses voisins. Pourtant, *Al-Masri Al-Youm* fait très vite machine arrière et présente ses excuses à ses lecteurs : M^me^ Livni n'a jamais fait de telles déclarations, ni dans *The Times* ni ailleurs. *« Mais c'était trop tard. L'information s'est propagée à la vitesse de l'éclair. Tous nos démentis n'ont servi à rien. Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes sont persuadées que Tzipi Livni a eu des relations sexuelles avec des dirigeants arabes, notamment palestiniens, afin de les amener à lui dévoiler des secrets ou d'obtenir des avantages diplomatiques pour Israël »,* constate un ancien journaliste du quotidien. Une rapide vérification le confirme : des sites Internet, des forums et même des journaux continuent de reprendre cette fausse allégation, sans mentionner les démentis d'*Al-Masri Al-Youm*.

Dès ce mois de novembre 2012, le journaliste et poète druze israélien Salman Masalha a pourtant tancé les grandes plumes qui se sont laissé piéger par le fameux article et n'ont pas réfléchi aux causes de leur crédulité (2). Son appel à la raison n'a pas eu grand effet, tant l'idée de complot est omniprésente dans le monde arabe. Certes, il arrive souvent que la *mouamara* – terme désignant un complot ou une conspiration – apparaisse d'emblée comme fantaisiste et se retrouve ainsi classée dans la rubrique des informations insolites. Ce fut le cas en 2010, quand M. Mohamed Abdel Fadil Shousha, alors gouverneur de la région sud du Sinaï, a évoqué la piste de requins tueurs déversés dans la mer Rouge par le Mossad afin qu'ils attaquent les plongeurs dans la station balnéaire de Charm El-Cheikh et nuisent au tourisme égyptien (3).

Mais la théorie du complot surgit aussi pour expliquer des événements majeurs. Les attentats du 11-Septembre demeurent largement considérés, dans tous les milieux sociaux, comme une sordide machination dans laquelle Israël tiendrait le premier rôle. Les révoltes arabes de 2011, avec leurs conséquences en matière d'instabilité et de multiplication des conflits, sont elles aussi revues à l'aune des agissements invisibles des grandes puissances occidentales. Passé l'euphorie des premiers temps, notamment après la démission forcée du président égyptien Hosni Moubarak, les explications conspirationnistes se sont vite répandues à tous les niveaux de la société. En Algérie comme au Maroc ou dans les monarchies du Golfe, il n'est pas rare d'entendre ou même de lire que la Central Intelligence Agency (CIA), les services secrets français et le Mossad ont poussé les peuples arabes à se révolter afin de semer le chaos et de renforcer l'influence d'Israël (4).

« Les services secrets influent sur l'opinion publique par la diffusion de rumeurs »

Cette grille de lecture s'applique aussi à la situation syrienne. Malgré la violence qu'il exerce contre son peuple, M. Bachar Al-Assad et son régime sont présentés comme les victimes d'un plan savamment concocté à Washington pour affaiblir l'un des rivaux régionaux de l'Etat hébreu (5). L'Egypte du président Abdel Fatah Al-Sissi n'échappe pas à ce type d'analyse. Si les autorités ont plutôt tendance à éluder le sujet, leurs relais dans de nombreuses émissions de télévision ne se privent pas d'affirmer que les manifestations monstres de 2011 contre l'ex-président Moubarak relevaient d'un complot ourdi par les Etats-Unis et Israël – une variante ajoute le Qatar à la liste des conjurés – afin de porter les Frères musulmans au pouvoir et de saper la grandeur de l'Egypte. *« La théorie du complot dans le monde arabe, c'est d'abord la prime à l'irrationnel,* relève un diplomate jordanien en poste à Genève. *Sa force est qu'elle peut avancer tout et son contraire sans qu'on puisse la remettre en question puisque les arguments les plus rationnels sont balayés d'un revers de main. On est plongé dans un univers fantasmagorique où la logique élémentaire n'a plus cours. »*

Désireux de masquer leurs carences et de disqualifier leurs ennemis, les dirigeants politiques arabes portent une grande responsabilité dans la diffusion et la persistance de théories de ce genre. Au Maroc, le voisin algérien se voit accusé de tous les maux en raison de sa position dans le conflit du Sahara occidental. A la fin des années 1990, des journaux proches du pouvoir et des services de sécurité ont par exemple soupçonné Alger de faire pression sur les grandes compagnies occidentales afin qu'elles renoncent à chercher du pétrole dans le sous-sol du royaume – ce qui expliquerait pourquoi le Maroc n'exploite toujours pas d'hydrocarbures.

En Algérie, le complot est presque systématiquement lié à la France, ancienne puissance coloniale qui continuerait à tirer les ficelles, notamment en favorisant telle ou telle faction du pouvoir. Beaucoup d'Algériens, y compris ceux nés plusieurs décennies après l'indépendance, pensent que le deuxième bureau – expression qui a longtemps désigné les services secrets français (1871-1940) – décide toujours du sort de leur pays. L'idée que Paris contrôle les dirigeants algériens se retrouve dans tout le spectre politique ; les islamistes comme les nationalistes du Front de libération nationale (FLN) ne cessent de dénoncer l'existence du *hizb França*, le « parti de la France ».

Au-delà des spécificités nationales, le succès des théories du complot s'explique par le rôle essentiel des *moukhabarat,* ou « services secrets », dans le monde arabe. *« Les services de sécurité influent sur l'opinion publique par la diffusion continuelle de rumeurs »,* explique un analyste du Centre des études politiques et stratégiques d'*Al-Ahram* au Caire. *« Ces rumeurs confortent une certaine manière de voir le monde et renforcent tout ce qui plaide pour l'existence de complots. C'est une constante arabe. En ce moment, il suffit de faire dire dans les cafés et dans la rue que les jeunes militants démocrates touchent de l'argent de l'Occident pour accréditer l'idée que leurs revendications s'inscrivent dans un complot contre la souveraineté de l'Egypte. »*

De l'aveu d'un spécialiste algérien du renseignement, les rumeurs ont toujours été des *« exercices »* organisés par la Sécurité militaire afin de tester la crédulité des foules et de renforcer l'idée d'une persistance de menaces antialgériennes. *« Plus le temps passe et plus je suis sidéré et attristé par la récurrence des théories du complot et par le succès qu'elles rencontrent dans nos pays »,* avoue de son côté le sociologue algérien Nacer Jabi. Il y voit la propension de certains de ses concitoyens à chercher des justifications plus ou moins rationnelles à l'inexcusable : *« Un attentat survient, on le relativise, on cherche des explications dilatoires, on trouve des excuses à tel ou tel acte de violence. »* Pour cet universitaire qui déplore aussi la versatilité à l'égard des dictateurs arabes déchus, soudainement transformés en bienfaiteurs regrettés, cette inclination au complotisme s'explique par *« l'abandon ou l'inexistence d'une conscience de citoyen, par le refus du débat contradictoire et par le rejet de sa propre responsabilité. C'est toujours l'autre qui est coupable »*. Cela d'autant que l'histoire du monde arabo-musulman n'est pas exempte de vrais complots, telle l'opération « Susannah », en 1954 *(lire page 18 « Vraies histoires de faux drapeaux »)*.

(Lire la suite page 20.)

* Journaliste.

(1) Publié en ligne le 2 novembre 2012, et dans l'édition papier le lendemain, l'article a depuis été retiré du site Internet du quotidien.

(2) Salman Masalha, « Pourquoi les Arabes préfèrent-ils le mensonge à la vérité ? » (en arabe), Elaph.com, 26 novembre 2012.

(3) Yolande Knell, « Shark attacks not linked to Mossad says Israel », BBC News, Londres, 7 décembre 2010.

(4) « Le document secret qui prouve que le "printemps arabe" a été provoqué par les Etats-Unis », Algeriepatriotique.com, 13 juin 2014.

(5) « En Syrie, c'est une guerre impérialo-sioniste qui vise l'islam et la chrétienté », Tunisie-secret.com, 22 juin 2013.

Dix principes de la mécanique

Bien que visant des cibles très diverses, les discours conspirationnistes présentent une grande constance. Ils résultent d'une mécanique intellectuelle dont il est possible de dégager les principaux fondements.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

1. Ne jamais parler de complot

« Dans cette Révolution française, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été (...) *mené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations longtemps ourdies dans les sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter les moments propices au complot. »* A la fin du XVIIIe siècle, quand l'abbé Augustin de Barruel écrit ces lignes, ceux qui voient des complots partout avancent à visage découvert. Ils parlent de conspiration, de société secrète, de combine. Aujourd'hui, le vocabulaire a changé. *« Je crois que ce mot-là* [complot] *n'est jamais employé dans mon livre. En fait, moi, je parle de "projet de domination", de "réseau de domination",* explique Alain Soral le 23 mars 2011 sur RFI. Comme ses alliés Dieudonné et Thierry Meyssan – deux autres fers de lance du conspirationnisme français –, il prétend surtout qu'il se méfie des « versions officielles » et qu'il propose des « informations alternatives ». Le site Stop mensonges a pour devise « La vérité nous libérera ! » ; pour Wikistrike, « Rien, ni personne, n'est supérieur à la vérité ». Quant au très catholique Médias-Presse-Info, il se présente comme *« un média original qui vise la vulgarisation de l'information d'une manière délibérément objective, libre et sans concession »*. Qui saurait le lui reprocher ?

2. Se revendiquer d'une avant-garde

« Disons-le tout net : je ne crois pas à la version officielle que les médias nous présentent en boucle ad nauseam *»,* s'enorgueillit un contributeur de Médias-Presse-Info (1). Ce doute permanent procure l'impression agréable d'appartenir à une avant-garde éclairée, de compter parmi ceux à qui on ne la fait pas. *« Admettre que quelque chose ne va pas dans la thèse officielle, comprendre la façon dont évidemment elle a été fabriquée, c'est un travail sur [soi] que beaucoup de gens ne sont pas capables de faire, que la majorité n'est pas capable de faire »,* explique, assez satisfait de lui, l'acteur Mathieu Kassovitz dans une vidéo postée sur Internet à l'occasion du dixième anniversaire du 11-Septembre. Ce sentiment de supériorité se retrouve chez l'administrateur du site Stop mensonges, un « Français installé aux Etats-Unis » : *« Depuis que j'ai accès à la langue anglaise, je ne cesse de découvrir des infos sur le Net qui m'étaient jusque-là inaccessibles en français. Ces infos sont pour la plupart "incroyables", difficiles d'accès pour nos cerveaux conditionnés depuis la naissance par les médias officiels, l'éducation traditionnelle. »* Ce plaisir de faire partie des initiés, cette conviction de disposer d'informations réservées à un petit nombre, de s'écarter du troupeau, contribue à l'attrait des théories du complot.

3. S'appuyer sur la science et la raison

Le pouvoir de séduction de ces théories réside également dans leur apparence scientifique et rationnelle. Les textes conspirationnistes regorgent de notes de bas de page, de liens hypertextes, de graphiques qui leur confèrent une forme pseudo-universitaire. L'article consacré à « l'effondrement magique de la tour WTC 7 » sur le site de ReOpen911 constitue un modèle du genre. Des plans en trois dimensions, des photographies aériennes, des vidéos austères et techniques (dont l'une dure plus de deux heures), une étude d'un *« ex-chercheur du CNRS en géologie-géophysique et spécialiste des ondes acoustiques »* ou encore un *« document de synthèse produit par des architectes et ingénieurs »* viennent démontrer que la chute de l'immeuble est due à une opération de démolition programmée. Derrière ce masque savant se cache en fait un circuit d'informations fermé, où des sites complotistes renvoient à d'autres sites complotistes, puis à des livres publiés par des maisons d'édition complotistes (comme Demi-Lune en France) et à des travaux de « chercheurs » marginalisés et controversés dans le milieu universitaire. Ce fonctionnement est patent sur le site du Réseau Voltaire, où Meyssan se cite à longueur d'articles.

4. Interroger : à qui profite le crime ?

« Qui a réellement commis cette attaque ? », interroge le site de Dieudonné, Quenel Plus, au sujet des attentats de *Charlie Hebdo*. *« Qui l'a commanditée ? A qui profite le crime* (2) *? »* En permettant de désigner un responsable pour chaque événement, cette dernière question est à la source de toutes les théories du complot.

La cote de popularité de M. François Hollande a connu une forte hausse après les tueries des 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris ? Il n'en faut pas plus à Médias-Presse-Info pour attribuer insidieusement la paternité de l'événement au président français : *« Cet attentat a-t-il été manigancé par des services secrets ?,* interroge une contributrice. *Il existe, certes, divers éléments troublants* (...). *Hollande a su tirer à son profit* [sic] *avec une promptitude remarquable l'effet de cet attentat par lequel, sans rien avoir amélioré de la situation économique ou sociale de la France, il a enregistré un bond prodigieux dans les sondages... Poser la question "A qui profite le crime ?", c'est y répondre* (3). *»* Selon Meyssan, l'attentat bénéficie plutôt à Washington, qui mise sur la progression du racisme antimusulman pour mettre en œuvre son plan de domination du Proche-Orient. *« Les commanditaires des attentats contre* Charlie Hebdo *n'ont pas cherché à satisfaire des djihadistes ou des talibans, mais des néoconservateurs ou des faucons libéraux »,* affirme-t-il dès le 7 janvier 2015. Et Quenel Plus découvre un autre suspect : le site juge *« tout à fait plausible »* la théorie d'un ancien général russe selon laquelle *« l'attaque terroriste menée en France est l'œuvre de mercenaires, recrutés par les Etats-Unis et Israël, dont l'objectif est de détruire l'image de l'islam* (4) *».*

En fait, si la question « A qui profite le crime ? » peut être utile pour déchiffrer certains événements, elle ne permet jamais d'en désigner à coup sûr les responsables. L'assassinat du président français Sadi Carnot en 1894 a permis à Jean Casimir-Perier d'accéder à l'Elysée. Celui-ci a-t-il pour autant ordonné le geste de l'anarchiste italien Sante Geronimo Caserio ? La première guerre mondiale a rendu possible la révolution bolchevique ; faut-il en déduire qu'un communiste a commis l'attentat de Sarajevo ?

5. Rechercher les « détails troublants »

Une fois le coupable désigné, les adeptes de la théorie du complot traquent tous les « détails troublants » et « anomalies » permettant de contester la version officielle et de bâtir une machine à convaincre concurrente. Si certains arguments nécessitent la mobilisation de connaissances pointues pour être contredits (concernant l'effondrement des tours du World Trade Center, par exemple), d'autres paraissent d'emblée plus saugrenus. *« Des membres ou des sympathisants des Frères musulmans, d'Al-Qaida ou de Daech ne se seraient pas contentés de tuer des dessinateurs athées ; ils auraient d'abord détruit les archives du journal sous leurs yeux »,* assène ainsi Meyssan pour appuyer l'idée que la mission des frères Kouachi *« n'a pas de lien avec l'idéologie islamiste ».*

L'essentiel réside moins dans la solidité des arguments que dans leur nombre. Quelques mois après les tueries de Toulouse et de Montauban, perpétrées en mars 2012, Hicham Hamza inventoriait sur Oumma.com « les 72 anomalies de l'affaire Mohamed Merah » (5) : *« Comment Mohamed Merah s'est-il procuré un gilet pare-balles de la police, de taille dite "gendarmette" et adapté à sa fine silhouette ? » ; « Pourquoi Merah aurait-il voulu tuer un militaire qu'il appréciait ? » ; « Qui a transmis la photo du cadavre de Merah au magazine* Entrevue ? *»,* etc. Prise indépendamment, chaque question appelle une réponse simple ; mais l'effet d'accumulation sème le doute.

6. Refuser le hasard

Afin d'amasser le plus de détails troublants possibles, il faut considérer que le hasard n'existe pas, que chaque fait est signifiant. La concomitance de deux événements est donc toujours interprétée en termes de causalité. C'est ainsi que le suicide, le 8 janvier 2015, du numéro deux de la police limougeaude, tout juste chargé d'une mission dans le cadre de l'attentat à *Charlie Hebdo,* est devenu un « indice troublant ».

Les conspirationnistes sont également des sémiologues hors pair. Si un triangle figure sur un billet de banque ou sur un paquet de cigarettes, ils y voient parfois la trace des francs-maçons. Le principe est ancien : quelques années après la Révolution française, c'était déjà aux francs-maçons que l'abbé Barruel attribuait la forme triangulaire de la lame de la guillotine. Et il fonctionne également avec l'étoile juive. M. Louis Farrakhan, le dirigeant de l'organisation américaine Nation of Islam, explique ainsi que les treize étoiles présentes sur les billets verts forment, si on les relie entre elles, les contours de l'étoile de David. Ce petit jeu consistant à rechercher la signature de l'assassin, forcément laissée sur les lieux du crime, connaît aussi une variante numérologique. Selon un article de Wikistrike, les attaques contre le World Trade Center sont intervenues le 11 septembre, c'est-à-dire 9.11, ou 911 (6), comme le numéro de téléphone de la police aux Etats-Unis ; celles contre *Charlie Hebdo* ont eu lieu le 7 janvier, soit le 1.7, ou 17, comme le numéro de la police française. Encore un « détail troublant »...

7. S'appuyer sur l'histoire

L'histoire est bien souvent utilisée à l'appui des théories du complot et sert à comparer des événements très disparates. Les opérations sous faux drapeau, nombreuses dans l'histoire, sont mécaniquement brandies pour prouver la culpabilité des services secrets français, américains ou israéliens dans les actions terroristes actuelles. *« N'oublions pas les précédents historiques »,* avertit Meyssan au sujet des attaques contre *Charlie Hebdo,* avant de souligner *« qu'au cours des dernières années nous avons vu les services secrets états-uniens ou de l'OTAN : tester en France les effets dévastateurs de certaines drogues sur des populations civiles ; soutenir l'OAS pour tenter d'assassiner le général de Gaulle ; procéder à des attentats sous faux drapeaux contre des civils dans plusieurs Etats membres de l'OTAN ».*

L'affaire des tests de drogue renvoie à des événements de l'été 1951, quand des dizaines d'habitants de Pont-Saint-Esprit, un petit village du

(1) Louis Lorphelin, « *Charlie Hebdo* : posons-nous les vraies questions », Médias-Presse-Info, 10 janvier 2015.

(2) « Terrorisme semi-professionnel ou leurre ? », Quenelplus.com, 8 janvier 2015.

(3) Emilie Defresne, « "Je ne suis pas Charlie", manifestation monstre en Tchétchénie », Médias-Presse-Info, 19 janvier 2015.

(4) « Pour le général Ivachov, "l'attentat à *Charlie Hebdo* est l'œuvre de mercenaires" », Quenelplus.com, 8 janvier 2015.

(5) Hicham Hamza, « Les 72 anomalies de l'affaire Mohamed Merah », Oumma.com, 25 juillet 2012.

(6) En anglais, l'écriture des dates en chiffres impose de mettre le mois avant le jour.

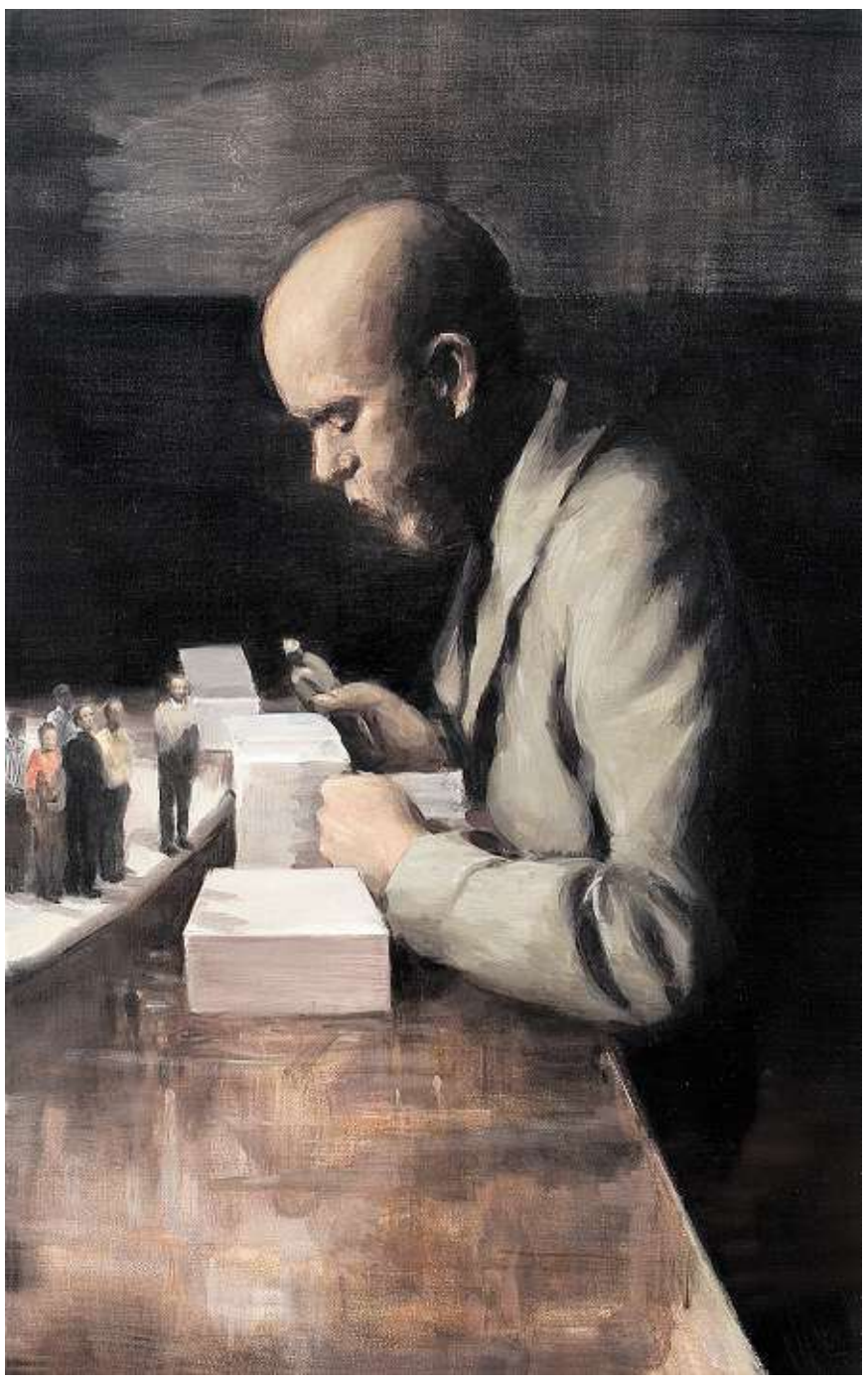

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « The Collector » (Le Collectionneur), 2008

Une obsession dans le monde arabe

(Suite de la page 19.)

Dans un monde arabe qui peine à s'imposer comme acteur de premier plan sur la scène internationale, la théorie du complot permet de rejeter la faute sur des tiers, surtout s'ils sont occidentaux, et d'éviter une autocritique dont les régimes ne veulent pas. Les différentes explications quant à l'émergence de l'Organisation de l'Etat islamique l'illustrent parfaitement. *« Il est tellement plus facile de dire que Daech a été créé par les impérialistes que de réfléchir à nos propres démons. Cela nous évite de nous interroger sur son fanatisme et sur les horreurs commises au nom de la religion »,* juge M. Amer Murad, un jeune enseignant irakien.

La perméabilité du monde arabe aux théories du complot trouverait aussi son origine dans les premiers temps de l'islam. Comme le souligne Mohamed Ourya, doctorant à l'université de Sherbrooke (Canada), le monde musulman est imprégné de l'idée que *« les Juifs* [de Médine] *ont comploté contre Mahomet »* et œuvré à empêcher l'essor de l'islam (6). Loin d'être considérées comme une simple péripétie des débuts de l'islam, les relations difficiles, parfois violentes, entre les premiers croyants et les tribus juives d'Arabie sont perpétuellement commentées et font l'objet de multiples écrits et extrapolations, gommant des siècles d'une cohabitation qui fut souvent plus pacifique qu'en Occident. Pour Ourya, cette obsession historique se traduit par une tendance à expliquer tout événement majeur par une conspiration s'inscrivant dans une longue suite d'attaques contre l'islam.

L'universitaire rappelle ainsi que, de tout temps, des théologiens musulmans ont insisté sur le rôle joué en 656 par un certain Abdallah Ibn Saba, un Juif converti à l'islam, dans un complot contre le pouvoir d'Othman, le troisième calife à avoir succédé au prophète. Cette conspiration (niée par les chiites) a mené à la *fitna* – ou « grande discorde » – dont les conséquences politiques et théologiques façonnent encore le monde musulman. C'est pourquoi, en Arabie saoudite comme dans d'autres pays à dominante sunnite, on entend fréquemment des prêcheurs affirmer avec virulence que la naissance du chiisme, la seconde branche de l'islam, justement due aux querelles de succession du prophète, est un « complot juif ». De quoi se persuader que toute démarche visant à amoindrir l'impact des théories conspirationnistes dans le monde arabe implique une relecture apaisée et rationnelle de l'histoire du monde musulman et de l'islam.

AKRAM BELKAÏD.

(6) Mohamed Ourya, « Le complot dans l'imaginaire arabo-musulman », mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal (UQAM), février 2008.

conspirationniste

Gard, ont été pris de maux de ventre, de nausées, de malaises et même d'hallucinations. Un demi-siècle plus tard, l'énigme n'était toujours pas élucidée, même si une piste solide – une intoxication alimentaire collective due à l'ergot de seigle – se dégageait. En 2009, un journaliste américain qui enquêtait sur le suicide d'un agent de la Central Intelligence Agency (CIA) en 1953 affirme cependant avoir trouvé la solution. S'appuyant sur le témoignage de deux anciens agents secrets et sur un vague document de la CIA qui fait référence à l'incident de Pont-Saint-Esprit, il attribue les malaises à une opération de la CIA. Celle-ci aurait disséminé du LSD à grande échelle pour tester ses effets en tant qu'arme offensive. Même si la plupart des spécialistes continuent de pencher pour l'ergot de seigle, il est impossible de réfuter définitivement cette hypothèse.

8. Ne jamais sous-estimer l'ennemi

Les adeptes des théories du complot partagent une croyance en l'infaillibilité de leurs ennemis. Selon eux, il est impossible qu'une poignée d'individus terrés dans une caverne en Afghanistan aient pu, à eux seuls, détruire le World Trade Center : ultraperformants, les services secrets américains auraient dû les en empêcher. *« A la lumière des procédures habituelles concernant les avions détournés, pas un de ces avions n'aurait dû toucher sa cible, et encore moins trois d'entre eux »,* écrit David Ray Griffin dans *Le Nouveau Pearl Harbor* (Demi-Lune, 2006). Même raisonnement chez Soral, sur son site, au sujet des frères Kouachi : *« Une volonté authentique de démantèlement des réseaux islamistes aurait dû conduire nos forces spéciales – qui en ont largement les moyens – à tout faire pour les prendre vivants, afin de les faire parler... »*

Or il est souvent arrivé que la police ou l'armée faillisse. Bien que savamment préparée, l'opération Eagle Claw, destinée à libérer, en avril 1980, les otages retenus dans l'ambassade américaine à Téhéran, échoua lamentablement à cause d'une tempête de sable, de pépins matériels et d'un manque d'hélicoptères. Quelques mois plus tard, un homme seul, John Warnock Hinckley Jr, parvenait à déjouer la vigilance des services de protection de Ronald Reagan, tirant six coups de revolver sur le président des Etats-Unis. En octobre 1983, à Beyrouth, en pleine guerre du Liban, deux attentats quasi simultanés ont tué près de trois cents militaires américains et français. Au petit jeu des analogies historiques, pourquoi ne pas plutôt comparer les échecs qui ont conduit aux attentats du 11-Septembre ou du 7 janvier 2015 avec ces précédents américains et français ?

9. Ne jamais surestimer l'ennemi

Si les conspirationnistes sont convaincus que leurs ennemis sont trop puissants pour être pris en défaut, ils ne cessent paradoxalement de leur attribuer des erreurs de débutant. Par exemple, selon certaines théories, aucun astronaute n'aurait marché sur la Lune en 1969 ; les images auraient été fabriquées par les Etats-Unis pour impressionner l'URSS. La preuve : il n'y a pas d'étoiles dans le ciel sur les photographies de Neil Armstrong. Les Américains auraient donc été capables de duper toute la planète avec un faux alunissage, mais ils seraient bêtes au point d'omettre de placer quelques étoiles dans leur faux ciel...

Le même paradoxe existe dans les théories du complot plus récentes. La carte d'identité de l'aîné des frères Kouachi a été retrouvée dans une voiture abandonnée à Paris. Un oubli si énorme qu'il est d'emblée jugé invraisemblable : la police aurait placé là le document pour faire porter le chapeau aux deux hommes. Mais, afin de ne pas éveiller la suspicion, une police performante n'aurait-elle pas plutôt utilisé de fausses traces ADN ?

10. Refuser la contradiction

Une théorie du complot se doit enfin d'être hermétique à la contradiction. Il n'est que de reprendre l'exemple, fertile en questionnements, du premier alunissage américain, pour lequel des explications ont aussitôt été apportées : le drapeau flottait en l'absence de vent car il disposait d'une armature ; c'est un effet de perspective qui explique l'aspect non parallèle des ombres sur le sol ; l'absence d'étoiles découle du réglage nécessaire de l'appareil photographique, etc. Pourtant, près de cinquante ans plus tard, des dizaines de sites et de livres continuent de mettre en doute l'événement en avançant les mêmes « preuves ».

Pour ne jamais être ébranlé par un contre-argument, il suffit d'en disqualifier la source. La National Aeronautics and Space Administration (NASA) prétend que le drapeau avait une structure ? Elle ment, car elle est de mèche avec la CIA. Des témoins affirment avoir vu un avion percuter le Pentagone ? Normal, ils sont au service du gouvernement américain. Il est également possible d'ignorer tout bonnement les contre-preuves. Après le 11-Septembre, nombre de sceptiques ont mis en avant le fait que le gouvernement américain cachait les enregistrements des voix réalisés dans l'avion écrasé en Pennsylvanie. L'administration Bush a fini par autoriser les familles des victimes à les écouter. Néanmoins, remarque Charles Pigden, aucun conspirationniste n'a fait amende honorable (7). De toute façon, les « preuves » amassées sont si nombreuses que l'invalidation de l'une d'entre elles ne saurait mettre en péril l'édifice global.

Benoît Bréville.

(7) Charles Pigden, « Une superstition moderne : la fausseté en soi des théories de la conspiration », *Agone,* nº 47, Marseille, 2012.

Concurrence effrénée

En apparence scientifiques et rationnelles, les théories du complot laissent une grande place à l'imagination. Un même événement peut susciter plusieurs récits qui s'invalident mutuellement. Voici cinq des théories les plus répandues sur le 11-Septembre.

1. Les deux avions qui ont heurté le World Trade Center n'ont pas été détournés par des pirates de l'air : ils ont été téléguidés à distance par l'armée américaine. L'essayiste Don Paul fut l'un des premiers à défendre ce scénario dans un livre paru en 2002 *(« 09/11 » : Facing Our Fascist State)*.

2. Les tours jumelles n'ont été frappées par aucun avion : il s'agissait en fait d'hologrammes. Cette théorie a notamment été promue par l'Américain John Lear, présenté par le site Stop mensonges comme *« l'un des pilotes militaires et civils les plus diplômés du monde ».*

3. Des pirates de l'air ont bien détourné les avions. Ils n'étaient pas liés à Al-Qaida, mais aux services secrets occidentaux, qui ont fomenté l'attentat afin de mobiliser la population en faveur de la « guerre contre le terrorisme » voulue par les néoconservateurs de Washington. Le journaliste allemand Jürgen Elsässer affirme que la plupart des pirates de l'air *« travaillaient ou avaient travaillé pour les services secrets : CIA, MI6 anglais ou BND allemand ».*

4. Les pirates de l'air étaient bien au service d'Al-Qaida. Les services secrets américains étaient au courant de leur projet d'attentat, mais ils les ont laissés faire. Cette théorie du « laisser-faire délibéré », en anglais LIHOP *(let it happen on purpose),* est l'une des plus répandues aux Etats-Unis.

5. Les pirates de l'air étaient des agents du Mossad israélien. Ils ont agi afin de faire accuser les pays arabes de terrorisme et de justifier l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan. Alan Sabrosky, *« ancien professeur de l'US Army War College et de l'US Military Academy »,* voit ainsi dans le 11-Septembre une *« opération classiquement organisée par le Mossad ».*

Personne n'est à l'abri

Contrairement à ce qu'affirment certains de leurs détracteurs, les adeptes des théories du complot ne sont pas des individus irrationnels : leur croyance se fonde sur des raisonnements relativement ordinaires, mais poussés un peu trop loin…

Par Marina Maestrutti *

QUEL est votre degré d'accord avec les théories suivantes, sur une échelle allant de 1 = « Pas du tout » à 7 = « Tout à fait » ? 1. Le sida a été conçu intentionnellement par l'homme, et plus spécifiquement par le gouvernement américain. 2. La mission Apollo n'a jamais atteint la Lune et les images dévoilées au grand public étaient un trucage de la Central Intelligence Agency (CIA). 3. L'assassinat de John F. Kennedy n'était pas l'acte d'un tireur isolé, mais le résultat d'une vaste machination. 4. La princesse Diana n'a pas péri dans un accident de voiture, elle a été assassinée...

A l'instar de Pascal Wagner-Egger et Adrian Bangerter, les auteurs de ce test (1), la psychologie sociale tente depuis de nombreuses années d'analyser les mécanismes d'adhésion aux théories du complot. Elle considère ces théories comme des constructions collectives, qui constituent l'une des formes d'expression de la « pensée sociale » (2). Cette discipline s'est en particulier intéressée aux biais qui, dans nos manières courantes de raisonner, sont propices à la diffusion et à la persistance du conspirationnisme.

On retrouve tout d'abord le « biais de conjonction », c'est-à-dire la tendance largement partagée à surestimer la probabilité que deux événements distincts soient en réalité corrélés. Daniel Kahneman et Amos Tversky l'ont vérifié par une expérience en 1983 (3). Les deux chercheurs ont proposé à des sujets un texte dressant le portrait de Linda, 31 ans, diplômée de philosophie, aux convictions de gauche et ayant milité dans des mouvements antiracistes. A la question : *« Considère-t-on comme plus probable que Linda soit employée de banque (réponse A) ? ou employée de banque et féministe (réponse B) ? »*, près de 90 % des participants ont répondu B. Ils ont fondé leur jugement sur les données du portrait de départ qu'on leur avait fourni davantage que sur la probabilité intrinsèque d'un tel cas de figure – puisqu'il est plus commun d'être seulement employée de banque qu'employée de banque et féministe à la fois. Des stéréotypes, des considérations sociales implicites à partir du portrait de Linda ont conduit les sujets à une erreur de conjonction.

Ce biais opère de façon directe dans les théories du complot. Olivier Klein et Nicolas Van der Linden l'ont montré à propos du 11-Septembre : confrontés à deux informations distinctes – la découverte d'acier fondu dans les débris des tours jumelles, l'absence de réaction de l'administration Bush aux informations selon lesquelles des individus proches d'Al-Qaida s'entraînaient dans des écoles de pilotage –, la plupart des participants ont eu tendance à juger la probabilité conjointe de ces deux éléments plus élevée que leur probabilité séparée (4).

Le « biais d'intentionnalité », qui intervient dans la manière dont on attribue la causalité, joue lui aussi en faveur des théories du complot. John McClure, Denis J. Hilton et Robbie M. Sutton l'ont étudié dans une expérience récente (5). Ils ont présenté aux participants plusieurs récits d'un incendie, en variant ses causes : il était tantôt intentionnel (un acte criminel), tantôt fortuit (le soleil, la chaleur). Lorsqu'ils leur ont demandé quel récit leur semblait le plus vraisemblable, les sujets se sont prononcés majoritairement en faveur de l'incendie volontaire. Ce biais explique en partie pourquoi certains préfèrent les explications fournies par une théorie du complot, en particulier lorsque la version officielle manque d'intentionnalité (la mort de Diana Spencer, l'émergence du sida) ou présente une intentionnalité jugée douteuse (le 11-Septembre, les attentats à *Charlie Hebdo*).

Le seul fait d'être confronté à certaines thèses encourage l'adhésion

Vient ensuite le « biais de simple exposition ». Comme l'ont montré différents travaux, le seul fait d'être confronté à des thèses soutenant une théorie encourage inconsciemment notre adhésion à cette théorie. Les chercheurs Karen Douglas et Robbie M. Sutton ont voulu mesurer les conditions d'adhésion aux récits dissonants sur la mort de la princesse Diana. Le groupe d'étudiants auquel ils ont fourni des allégations appuyant l'hypothèse d'un assassinat manifestait une adhésion plus élevée à cette thèse que le groupe qui en était privé (6).

Précisant les contours de ce biais, Daniel T. Gilbert et son équipe ont analysé la manière dont notre jugement est influencé par les conditions dans lesquelles nous recevons les informations et par le type d'informations connues (7). Dans le cadre de leur expérience, deux groupes de participants avaient reçu une liste de renseignements sur un prévenu dont ils devaient déterminer la culpabilité ; il leur était précisé que cette liste comportait plusieurs informations « fausses », facilement repérables car marquées en rouge et dont ils ne devaient pas tenir compte. Pour le premier groupe, les informations fausses constituaient des circonstances atténuantes ; pour le second, des circonstances aggravantes. Une partie des participants devaient en outre lire l'énumération en étant occupés à des tâches cognitives supplémentaires (par exemple, associer des chiffres aux éléments de la liste) tandis qu'une autre pouvait se concentrer sur sa lecture. Tous devaient ensuite se prononcer sur la culpabilité du prévenu et éventuellement lui infliger une peine. L'expérience montre que rares sont ceux qui ne tiennent pas compte des informations fausses ; lorsque leur attention est déjà sollicitée ailleurs, toutes les informations sont tenues pour vraies ; ceux disposant d'une liste avec des circonstances aggravantes (qu'ils savaient pourtant fausses) ont donc eu tendance à attribuer des peines plus lourdes.

Enfin, le « biais de confirmation » conduit les individus à rechercher les informations appuyant leurs croyances préexistantes plutôt que celles qui les invalideraient. Il contribue ainsi à la persistance des théories du complot. En 1960, Peter C. Wason a mené une expérience pionnière à ce sujet. Il a présenté aux participants un triplet de trois chiffres (par exemple 2, 4 et 8) composé selon une règle particulière, puis il leur a demandé de créer plusieurs nouveaux triplets sur le même modèle et de les lui soumettre afin de découvrir quelle règle il avait suivie. Si le triplet était conforme, les participants devaient expliquer la règle qu'ils avaient présumée. Celle de Wason était très simple – ses trois chiffres suivaient *« n'importe quelle suite croissante »* –, mais la plupart des personnes interrogées ont énoncé une règle plus complexe : multiples de deux, chiffres pairs, progression géométrique... De plus, les triplets qu'elles ont soumis à l'expérimentateur testaient quasi exclusivement des exemples qui confirmaient leurs suppositions, alors que le meilleur moyen de vérifier leur hypothèse aurait été de proposer également un triplet qui n'y correspondait pas. Très peu de participants ont essayé des éventualités non conformes à la règle qu'ils croyaient avoir découverte. Ce biais de confirmation éclaire la tendance des théories du complot à s'autovalider.

L'influence de ces quatre biais cognitifs étant le plus souvent inconsciente, il est difficile de se prétendre immunisé face au conspirationnisme. L'adhésion à ce type d'explication ne résulte pas d'une rationalité pathologique, mais plutôt d'une série de raisonnements relativement ordinaires, opérés sur la base des données disponibles et du contexte social.

* Maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris-1 - Panthéon-Sorbonne. Auteure d'*Imaginaires des nanotechnologies. Mythes et fictions de l'infiniment petit,* Vuibert, Paris, 2011.

(1) Pascal Wagner-Egger et Adrian Bangerter, « La vérité est ailleurs : corrélats de l'adhésion aux théories du complot », *Revue internationale de psychologie sociale, n° 4,* Grenoble, avril 2007.

(2) En 1973, Michel-Louis Rouquette introduit la notion de « pensée sociale » pour désigner une *« pensée de la gestion quotidienne »,* c'est-à-dire une pensée de ce qui intéresse immédiatement les gens, de ce qui les préoccupe, leur importe (ce que la psychologie sociale appelle « l'implication »).

(3) Daniel Kahneman et Amos Tversky, « Probability, representativeness, and the conjunction fallacy », *Psychological Review,* vol. 90, nº 4, Washington, DC, 1983.

(4) Olivier Klein et Nicola Van der Linden, « Lorsque la cognition sociale devient paranoïde ou les aléas du scepticisme face aux théories du complot », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (sous la dir. de), *Les Rhétoriques de la conspiration,* CNRS Editions, Paris, 2010.

(5) John McClure, Denis J. Hilton et Robbie M. Sutton, « Judgments of voluntary and physical causes in causal chains : Probabilistic and social functionalist criteria for attributions », *European Journal of Social Psychology,* vol. 37, nº 5, Chichester (Royaume-Uni), 2007.

(6) Karen M. Douglas et Robbie M. Sutton, « The hidden impact of conspiracy theories : Perceived and actual influence of theories surrounding the death of Princess Diana », *The Journal of Social Psychology,* vol. 148, nº 2, Londres, 2008.

(7) Daniel T. Gilbert, Romin W. Tafarodi et Patrick S. Malone, « You can't not believe everything you read », *Journal of Personality and Social Psychology,* vol. 65, nº 2, Washington, DC, 1993.

Un anathème commode

Certains voient partout des complots ; d'autres, des complotistes. L'accusation fait florès dans les médias, où elle vise souvent à disqualifier toute pensée critique.

« Travailleur, sache qu'un complot ultralibéral dirigé de Bruxelles est en cours afin de te dépouiller de tes droits les plus élémentaires *(...)*. Ce discours, on l'a entendu durant la campagne référendaire sur la Constitution européenne de 2005. Trois ans plus tard, il n'a pas pris une ride. Toujours les mêmes procès d'intention, les mêmes affirmations mensongères, les mêmes demi-vérités assénées dans le but de faire peur dans les chaumières. »

Jean Quatremer, *Libération,* Paris, 5 mai 2008.

« Vers 1995, on a vu arriver des petites boutiques comme [le site] Acrimed, assez marginales, et très virulentes, qui se sont lancées dans la critique des "médias dominants". Après tout, pourquoi pas *(...)*. L'ennui, c'est que c'est très vite devenu une fabrique de complotisme. »

Philippe Val, *Causeur,* Paris, février 2015.

« Après une brève parenthèse, les grands simplificateurs sont de retour. On assiste, depuis la fin du communisme, à la restalinisation stupéfiante de l'intelligentsia et du mouvement social *(...)*. La pensée du complot s'empare à nouveau des esprits faibles. *(...)* Ce n'est pas la gauche institutionnelle qui est en cause, mais la soi-disant "gauche de gauche" et son emprise grandissante sur l'esprit du temps. »

Alain Finkielkraut, cité dans *Le Figaro,* Paris, 11 septembre 2003.

« Moi, je vois simplement la sociologie de Bourdieu comme une sociologie s'intéressant aux stratégies liées à des réseaux qui complotent. Je pense que le modèle, le paradigme de la pensée de Bourdieu est un modèle conspirationniste. »

Pierre-André Taguieff, France Culture, 18 décembre 2009.

« La posture critique *(...)* porte aussi en germe une logique du soupçon. Bien sûr, Bourdieu et Foucault étaient bien trop intelligents pour tomber dedans. Mais ils ont amené l'idée, reprise par d'autres de façon beaucoup plus primaire, qu'il y a des dominants constitués en groupes dotés d'une volonté propre et négative *(...)*. Cette vision peut expliquer bien des dérives, celle de Chomsky entre autres. »

Antoine Vitkine, *TOC,* Paris, mars 2005.

Aux frontières du réel

De Balzac à Dan Brown, de « James Bond » à « Matrix », entre intrigues politiques et quêtes métaphysiques, au fil des soubresauts du monde, que serait la fiction sans la quête d'une vérité cachée ?

PAR EVELYNE PIEILLER

« IL Y A DEUX *histoires : l'histoire officielle, menteuse, puis l'histoire secrète, où sont les véritables causes des événements. »* Honoré de Balzac, qui signe dans *Illusions perdues* (1837-1843) cette maxime appelée à devenir célèbre, en est convaincu. D'ailleurs, il fonde une association, Le Cheval rouge, destinée à organiser dans l'ombre l'ascension de ses amis et de lui-même aux postes-clés du monde littéraire. Et il le démontre dans ses romans ; non seulement ceux qui tournent explicitement autour de complots *(Une ténébreuse affaire, Histoire des Treize),* mais aussi ceux qui décrivent avec précision le fonctionnement d'un milieu social.

L'admirable *Illusions perdues* met ainsi en scène l'échec d'un jeune homme de lettres ambitieux, prêt à tous les reniements pour devenir riche et célèbre. C'est dire s'il s'agit bien, comme le disait Balzac, d'une *« histoire pleine de vérité »*. Le joli Lucien est sauvé in extremis par un mystérieux abbé, qui lui promet, tel Méphisto, la réalisation de ses désirs. Carlos Herrera, plus connu sous le nom de Vautrin, est un ancien bagnard, détenteur de tant de secrets et d'accointances qu'il est capable de manipuler les rouages de la finance, de la presse, en bref, du pouvoir. Il finira d'ailleurs chef de la sûreté. Cette trajectoire renvoie à la fabuleuse histoire d'Eugène-François Vidocq (1775-1857), forçat devenu père de la police judiciaire. Loin d'être une simple anecdote stupéfiante, c'est là tout un symbole. Car c'est quasiment tout le siècle qui est conduit à questionner les origines de l'obtention du pouvoir et à soupçonner la mise en jeu de ressorts cachés.

Tout commence avec la sidération suscitée par la Révolution française, qui fracasse l'ordre du monde et ouvre des possibilités jusqu'alors bien peu envisagées. Mais ce qui suit est également perturbant : l'héritage de la Révolution liquidé, les espérances des Trois Glorieuses (1830) et de la République de 1848 trahies. Au fil du siècle, la volonté du peuple, ou des couches moyennes qui pensent peu ou prou le représenter, est régulièrement confisquée. Alors, qui fait l'histoire, et la politique ? L'imaginaire collectif va transcrire cette inquiétude dans une forme jusqu'alors quelque peu sous-employée, le roman (1), en investissant plus particulièrement son versant populaire – c'est-à-dire celui qui se destine à un large public, ne recourt pas aux codes de la littérature « noble », est souvent publié dans la presse en feuilleton. Et donner son explication : ce qui infléchit si étonnamment le cours des événements, ce sont les comploteurs qui agissent dans l'ombre. Comme... les francs-maçons, réputés liés à la Révolution.

L'un des « complophiles » les plus contagieux est Alexandre Dumas. Avec, entre autres, le cycle *Mémoires d'un médecin* (1846-1852), il s'attache à la figure de Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, chef de la société des Invisibles, doté de pouvoirs quasi surhumains, qui s'emploie à renverser la monarchie : *« Comme Dieu, je serai patient. Je porte mon sort, le vôtre, celui du monde dans le creux de cette main. »* George Sand (*La Comtesse de Rudolstadt,* 1843), Eugène Sue (*Le Juif errant,* 1844-1845), qui déroule un « complot jésuite », Paul Féval ou encore Pierre Alexis Ponson du Terrail manifesteront le même penchant. Peu importe la tendance politique des auteurs : royalistes ou républicains, la compréhension de l'histoire récente passe par le recours à des acteurs clandestins, souvent hommes d'exception à la tête de sectes – ce qui se retrouve d'ailleurs « en vrai » dans le projet saint-simonien de réorganisation de la société sous la direction d'une élite industrielle et religieuse. Car, en réalité, les conspirations et associations secrètes existent bel et bien, ne seraient-ce que, dans les années 1820, le carbonarisme, voué à la libération et à l'unification de l'Italie, ou sa cousine française, la charbonnerie, qui, à la même période, cherche à renverser la Restauration – ce qu'évoquera l'inépuisable Dumas dans *Les Mohicans de Paris* (1854-1855). Mais dans la cristallisation de cet imaginaire collectif joue aussi le spectre de la « république », qui donnerait voix au peuple, à la masse, à la foule, au nom de l'égalité : les détenteurs masqués du pouvoir effectif permettent aussi d'imaginer une nouvelle aristocratie.

Dans l'entre-deux-guerres, le succès des histoires d'espions, d'infiltrés, de subversifs

Cette conception ambiguë, qui flirte souvent avec une fascination certaine pour la figure du surhomme, va se réactiver à chaque grande période de trouble collectif, en particulier quand l'ordre dominant est menacé ou... menaçant. Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, sur fond de volatilisation des vieux empires (ottoman, austro-hongrois), de surgissement de la stupéfiante révolution d'Octobre, puis de montée du fascisme et du nazisme, l'effervescence et le succès des histoires d'espions, d'infiltrés, de subversifs solitaires ou en club, manipulateurs ou manipulés, tant dans la littérature populaire que dans le jeune cinéma, témoignent de la forte suspicion selon laquelle il y aurait un envers de la démocratie, qui serait sa vérité cachée.

Vérité différente selon que l'auteur est réactionnaire ou penche à gauche. Ainsi, pour s'en tenir au Royaume-Uni, de nombreux romans d'Agatha Christie révèlent un mépris sans faille pour le peuple. *Les Quatre* (1927), par exemple, évoque la coalition de quatre superintelligences dont l'objectif est de s'assurer la domination du monde : *« La révolte universelle, les troubles ouvriers* (...)*, il y a des gens* (...) *qui disent que derrière tout ça, il y a une force qui ne veut rien d'autre que la désintégration de la civilisation. »* Les Quatre seront défaits par une autre superintelligence, celle d'Hercule Poirot, et non par les forces du gouvernement.

Souvent adaptés au cinéma, de nombreux romans de Graham Greene (*Tueur à gages,* 1936), et plus encore du merveilleux fauteur de

(1) Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin (sous la dir. de), *Les Romans de la Révolution, 1790-1912,* Armand Colin, Paris, 2014.

Vos souvenirs

SIÈGE de DigData – Burj Khalifa de Dubaï – 110e étage > Mémorisation d'Ava Shaheen

– Nous travaillons à trois échelles d'intervention : l'individu, le groupe-cible et le territoire, avec une possibilité d'extension jusqu'à la nation si l'on peut disposer d'un monopole assez sérieux sur les réseaux de distribution...

– Notre distribution d'eau potable est nationalisée...

– Alors nous allons pouvoir faire les choses *bien*...

11 h 01 déjà. Répéter pour fixer. Amphithéâtre sécurisé. Baies miroirs donnant sur le vertige, ouvrant sur le désert terraformé. C'est l'épreuve du feu pour moi. Ma première session *seamless* de mémorisation exhaustive. Un officier israélien à la face viriliste et glacée me pose pour la troisième fois les dix-huit mêmes questions. Il permute encore : l'intime, le perso, le pro, une vanne placebo pour me détendre, et la provocation derrière. Il croit me déstabiliser. Il est juste technique et con.

– Pouvez-vous vous présenter librement ?

– Je m'appelle Ava Shaheen. J'ai 24 ans. Je suis sortie major de ma promotion à l'EMA, l'Elite mnémonique de l'administration, en France, en juin 2019. Je viens d'accéder au statut de sentinelle mémorielle.

– Vous êtes très jolie...

– Le protocole haute sécurité interdisant tout appareil électronique dans la salle, mon rôle consiste à mémoriser le plus exhaustivement possible la rencontre qui va débuter. Sur requête expresse, j'accepterai toute prise de sang qui pourra être nécessaire pour lire la mémoire de mes cellules, en extraire les molécules d'eau pertinentes et contrevérifier ma restitution orale.

– Vous êtes soufiste, n'est-ce pas ?

– Je vous ai déjà répondu quatre fois à cette question. Je vous crache un postillon pour que vous puissiez séquencer ma réponse ? Tant qu'à user ma salive...

Il est 11 h 06. Salle ovale > Gradinée en arc sur douze rangs > coupés en deux par un escalier de bois sombre > teck. Fixe, Ava. Délégation > trente-quatre personnes > réparties sur quatre rangs > 14|10|6|4. Le premier ministre est en retrait < rang 6, entre Yanev et Divlin. Les scientifiques sont au premier rang, le gouvernement au deuxième, les services secrets du Shabak au troisième. Mon viriliste me regarde, dès que ses n+1, n+2, n+3 et n+4 conciliabulent. Focus. Cinq échelons hiérarchiques en cinq personnes, ils font fort. Sur scène, Zelinger déroule la slide 8 > déjà vu>su>fixé. 11 h 12. Souffle.

« Une sentinelle mémorielle est pure surface d'inscription. Elle ne doit rien interpréter. Pas regarder : juste voir. Pas écouter : juste entendre. Ne rien ressentir : juste recevoir. Une sentimem *est un disque de cortex sur lequel le laser du réel vient graver ses exactitudes. »* J'aime la poésie bizarre d'Argus, mon mentor. Hier, il m'a dit : *« Ava, je t'ai prise parce que tu es la plus brillante hypermnésique que j'aie pu former. Ton pouvoir de restitution est d'une précision hors norme, avec des taux de fidélité aux discours supérieurs à 99 %. Mais tu as un défaut très pénible pour ceux qui s'injectent tes souvenirs : tu n'arrives pas à éliminer ta subjectivité. Quand j'ingère une réunion secrète en* relife, *je veux juste pouvoir restituer au client ce qui s'est dit, pas revivre deux heures de réflexion et d'émotions – aussi passionnantes soient-elles. Car tu es passionnante, Ava. Mais de toi, je veux juste des mots exacts. Une rétine qui imprime. Des faits. S'il te plaît, évite de me polluer avec tes sensations ! »*

Zelinger parle debout, côté cour, sur un tapis persan somptueux > dessin mental. Ni note ni pupitre. Costume gris perle très élégant > cravate sang. Il attend les questions. Il avance en avant-scène pour les susciter. Derrière lui, *slide* 11 sur l'écran géant. Elle représente le schéma d'encodage/décodage de l'eau-mémoire, déjà fixé

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT - GALERIE MARIA-LUND, PARIS

PETER MARTENSEN. – « Recovery » (Récupération), 2009

dans les restitutions d'Argus du 2, 8, 19, 27 et 28 mars à Damas, Abou Dhabi, Téhéran, Moscou et Kiev. Rester compacte.

Reuven Weizman – du Shabak – lève la main :

– Vous avez évoqué la possibilité d'injecter dans le réseau d'eau potable des fragments de mémoire traumatique, à plus ou moins forte dose, qui vont ensuite être ingérés par, disons, le public-cible, et altérer sa perception du passé, en modifiant par exemple des souvenirs politiques. Très bien. Mais comment évitez-vous que ce public ne « vérifie » l'information altérée ? Sur Internet par exemple ?

– A haute dilution, la mémipulation reste indétectable par la conscience, elle vient se déposer dans la mémoire événementielle. Elle fonctionne comme un souvenir intime, « propre » au receveur, qui est incapable d'en sentir l'origine allogène parce que le cerveau ne va jamais chercher une réminiscence : il la recrée, il la réactive par son réseau neuronal.

– Vous répondez à côté... Je vous parle des preuves Internet.

– Des « preuves Internet » ? (Il sourit franchement.) Ecoutez... Le numérique est notre ADN. Depuis le rachat des serveurs de Google et Facebook, DigData détient 96 % des data centers opérant sur cette planète. A ce niveau de monopole, nous avons la faculté de réécrire sur nos clouds l'histoire des entreprises, des gouvernements, des people, des partis... Nous produisons de la vérité à la demande pour nos clients. C'est notre cœur de métier aujourd'hui. Notre département de conformité cognitive « rafraîchit » en permanence les contenus publics nécessaires – entretiens, textes, photos, vidéos, etc., pour les mettre en cohérence. Avec le tout-numérique, il ne sera bientôt plus possible de contredire une vérité recalibrée dans nos banques

troubles Eric Ambler (*Frontière des ténèbres,* 1936 ; *Epitaphe pour un espion,* 1938) (2), traiteront en revanche de complots mis sur pied par des représentants de l'ordre – d'un ordre corrompu, soumis à de tout autres intérêts que ceux qu'ils prétendent défendre et préférant l'extrême droite au péril rouge. Le héros est désormais un homme ordinaire, qui va se retrouver mêlé à une manipulation de la vérité et sommé de comprendre de quoi il retourne. Le complot apparaît alors comme le révélateur des choix véritables de démocraties fondamentalement perverties. Ce dont *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley (1932) donne une version particulièrement déprimée...

Le roman d'espionnage affirme ainsi la fin de l'innocence. La démocratie repose sur une illusion : y croire est bon pour les naïfs, ceux qui ne voient pas que les véritables acteurs sont au-dessus de la masse, ou ceux qui sont persuadés que les valeurs dont elle se réclame sont effectives, neutralisant la tension entre émancipation (politique) et domination (sociale). Les années de l'après-Hiroshima, de la guerre froide, du maccarthysme et des guerres d'indépendance vont prolonger cette vision en en accentuant le cynisme, et l'élitisme : OSS 117 (1949), James Bond (1953) et SAS (1965), tous très bien nés et dotés de capacités peu communes, sont des professionnels, tout comme la vraie politique est affaire de professionnels et a pour moteurs la trahison, le double jeu, l'assassinat (3). La vérité des événements n'est jamais bonne à dire aux âmes simples : le monde libre et l'autre (quelque forme qu'il prenne), tous recourent aux mêmes machinations et meurtres. Les idéaux sont bien pâlots.

Il faut dire que l'époque embrouille : des très chics jeunes « espions de Cambridge » travaillant pour l'Union soviétique tout en étant en fonction dans les services secrets britanniques au scandale du Watergate, en passant par la si mystérieuse affaire Kennedy, pour ne rien dire des procès staliniens, il devient franchement compliqué de rester dans un monde binaire, le bien / le mal, la démocratie / le totalitarisme, etc. Ce que conte John Le Carré, avec son espion grisâtre et mélancolique, peu enclin aux certitudes (*L'Appel du mort,* 1961), tandis que bien plus tôt, en 1949, George Orwell, avec *1984,* avait fait du complot d'Etat la forme même que prendrait l'avenir.

Energie nucléaire, conquête spatiale, substances psychédéliques, science attaquant la perception de la réalité commune... ces mêmes années 1950-1970 vont consacrer la science-fiction comme la forme apte à représenter les potentialités de complot que recèle la modernité. Il ne s'agira pas tant de mettre au jour, dans une perspective plus ou moins critique, la dépossession du politique subie par les citoyens que de jeter le doute sur la possibilité même de croire qu'il existe une vérité. A la télévision, à la suite des très nombreux films montrant des invasions d'extraterrestres (4), le feuilleton américain *Les Envahisseurs* (1967-1968) met en scène un complot extraterrestre pour coloniser la Terre. Le seul humain qui a compris passe pour fou. Dans le britannique et indépassable *Le Prisonnier,* à la même époque, un ancien espion, retenu malgré lui dans un charmant village, se bat contre les multiples atteintes, y compris techno-chimiques, à sa mémoire et à son identité. Défendre sa propre humanité contre ce qui veut déshumaniser : en ces temps où la contre-culture et la révolte vont exploser, le complot revêt des enjeux philosophiques, et non plus politiques.

Si, vingt ans plus tard, l'ensemble de ces scénarios s'affiche avec virulence et connaît une vogue impressionnante, il en est deux qui, à en juger par leur succès, sont tout particulièrement en adéquation avec les inquiétudes du temps : le schéma philosophique et l'hypothèse de la secte des maîtres du monde. On se trouve désormais confronté à la *« difficulté qu'il y a à faire coïncider l'expérience concrète avec une saisie rationnelle du capital mondialisé* (5) *»,* pris dans le flux des données, dans la circulation comme dématérialisée de l'argent, dans un réseau global d'informations actives qui semble doué d'autonomie.

La réalité extérieure n'est plus fiable, mais en plus on a des doutes sur la réalité intérieure

C'est le triomphe de l'écrivain de science-fiction Philip K. Dick, qui écrivait déjà, dans *Le Temps désarticulé* (1959) : *« Le monde dont nous faisons l'expérience n'est pas le monde réel, mais autre chose, une semi-réalité, un leurre. »* La réalité extérieure n'est plus fiable, mais en plus on a des doutes sur la réalité intérieure. Dick est sur tous les écrans, adapté ou revendiqué comme influence : *Blade Runner* (1982), *Total Recall* (1990), *Minority Report* (2002), *Paycheck* (2003), etc. Mais, aux côtés d'*Existenz* (1999), de David Cronenberg, où l'on vit sans le savoir dans un jeu vidéo, c'est peut-être le film des frères Wachowski *Matrix* (1999) qui rend le mieux compte de la vision « complotiste » de l'écrivain : la majorité des humains ignorent qu'ils occupent un univers virtuel ; seuls quelques rebelles connaissent la vérité – le monde « réel » est dévasté, les « machines » ont pris le contrôle. Mais rien n'empêche de supposer que c'est un autre programme qui propose cette « vérité ». Il n'y a peut-être plus que des illusions. Comme dit Alain Badiou, c'est là un film pour préparer à Platon...

Parallèlement à ce doute métaphysique, s'épanouit à nouveau, pour donner sens à ce qui est ressenti comme l'impuissance des Etats, la lecture qui postule la clandestinité du véritable pouvoir, caché au citoyen et concentré entre les mains de quelques élus, les Illuminati. Etrangement, on retrouve là les Illuminés chers au roman du XIXe siècle : une organisation ésotérique qui contrôle le monde dans l'ombre. Mais les Illuminés œuvraient en général pour le progrès de l'humanité, tandis que les Illuminati, malveillants, ne veulent que la domination totale, le *New World Order,* et pour eux seuls. Comme le résument certains rappeurs, ils sont derrière tout ce qui représente le pouvoir : *« Obama est une marionnette du Nouvel Ordre mondial »* (Professor Griff, du groupe Public Enemy) ; *« Ils sont tous impliqués dans ces sociétés secrètes, John Kerry, George Bush, Tony Blair, Elisabeth »* (Rockin'Squat) ; *« Imagine qu'on nous ment, depuis des siècles et des siècles / Que certaines communautés haut placées connaissent les recettes / Les secrets de la vie, pas celle qu'on nous laisse voir »* (Keny Arkana).

La folie Illuminati, parallèle à la montée en puissance de la fantasy, a prospéré dans le sillage du triomphe rencontré par les complots de Dan Brown – *Da Vinci Code* (2003) et surtout *Anges et Démons* (2000). Si elle se glisse dans les chansons ou les jeux vidéo *(Grand Theft Auto),* son vrai champ d'expression, ce sont les réseaux sociaux, où sont dénoncés les « initiés », repérables à quelques signes : la présence d'une figure triangulaire, les doigts « cornus »... Pur délire d'interprétation, qui mêle le dollar, les people, le groupe Bilderberg *(lire l'article page 17),* etc., et flirte souvent avec l'antisémitisme.

Que la recherche « Illuminati » donne 491 000 résultats sur les pages françaises de Google (à titre de comparaison, « dette grecque » n'en donne que 281 000), que la vente des livres d'ésotérisme progresse de 50 % en volume (chiffres du Syndicat national de l'édition pour 2013), que les maigres romans de Dan Brown se soient vendus à deux cents millions d'exemplaires ne suscite peut-être pas une franche gaieté. Il n'est pourtant pas impossible de déceler, dans cette frénésie de déchiffrement, si pauvre soit-elle, le besoin de trouver une vérité rendant compte de la folie de notre monde, de renouer avec un grand récit donnant sens aux événements. Besoin qui peut mener à rechercher un bouc émissaire, ou à refuser la captation des richesses collectives par quelques-uns...

Evelyne Pieiller.

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « The Voice » (La Voix), 2010

ADAGP – PHOTO : HENRIK PETIT

PETER MARTENSEN. – « Sans titre », 2008

(2) *Cf.* Luc Boltanski, *Enigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes,* Gallimard, Paris, 2012.

(3) Pour une étude plus particulièrement centrée sur les Etats-Unis, *cf.* Gordon B. Arnold, *Conspiracy Theory in Film, Television and Politics,* Praeger, Wesport (Connecticut), 2008.

(4) *Cf.* André-François Ruaud et Raphaël Colson, *Science-fiction. Les frontières de la modernité,* Mnémos, Saint-Laurent-d'Oingt, 2014.

(5) Fredric Jameson, *La Totalité comme complot. Conspiration et paranoïa dans l'imaginaire contemporain,* Les Prairies ordinaires, Paris, 2007.

sont notre avenir

de données, faute de trace opposable. Et la manipulation par l'eau-mémoire offre un complément magnifique, car organique, à ces potentialités déjà puissantes du numérique.

Des chuchotements excités allument les faces sèches du Shabak. Le premier ministre a cessé ses apartés. Il est revenu en pleine attention.

– « Vos souvenirs sont notre avenir », comme nous aimons à le dire à DigData...

Zelinger fait un bref signe à Clarisse d'éteindre l'écran derrière lui. L'atmosphère, plus sombre, mieux centrée sur la figure de Zelinger, devient propice à un effet de climax.

– Prenons un exemple simple. Imaginons que vous souhaitiez renforcer votre unité nationale. Tous les départements de PsyPop du monde vous le diront : le vecteur le plus puissant pour souder l'appartenance communautaire reste la peur. Cortex préhistorique. Réponse réflexe. La peur de ce qui n'appartient pas à votre communauté. La peur des « pas-comme-nous ». Cette peur, à DigData, nous savons l'activer de deux façons. Il y a la technique du choc traumatique majeur, qui est un *one-shot* et demande une bonne coordination entre le numérique et l'aquatique. Et il y a la technique dite des PTI, « petites terreurs itératives », qui fonctionne par faits divers successifs – agressions, viols, petits attentats, meurtres – en faisceaux convergents autour d'une communauté à stigmatiser – afin de franchir un seuil d'anxiété suffisamment massif pour activer le réflexe national. C'est presque une technique d'empoisonnement mémoriel, à dose légère mais régulière, qui produit d'excellents résultats sur le long terme et s'avère souvent moins risquée que le choc traumatique majeur.

– Je m'interroge sur les aspects pragmatiques. Beaucoup de nos concitoyens boivent l'eau du robinet, mais ce n'est pas la totalité. Comment complétez-vous la suggestion pour les autres ?

– Il est clair qu'à l'échelle ambitieuse – et je salue cette ambition – à laquelle vous voulez procéder, il est nécessaire de pouvoir intervenir sur le marché des boissons : eau en bouteille et sodas en priorité, mais aussi vin, bière, spiritueux, etc., selon vos habitudes de consommation. J'étais à Washington le mois dernier, et vous imaginez qu'on ne peut rien faire de probant chez nous, Américains, sans toucher au Coca !

Ça rit grassement chez Abitbol et Straussman. Zelinger est chaud. Son front luit très légèrement < sueur suave qui perle. La porte centrale qu'on déverrouille pour faire entrer le traiteur laisse planer un silence d'une vingtaine de secondes. 11 h 30. Plateaux-repas/cocktail. Six tables roulantes > nappes bleues. Trois employés qui entrent<>sortent sous l'inspection [fouille longue au corps] des vigiles. Porte reverrouillée > Ça reprend.

Un Japonais de l'équipe scientifique, siglé Ced Shibuya, empoigne son micro :

– Avez-vous des exemples d'infiltration de groupes religieux ?

– Nous avons beaucoup travaillé en hammam, à partir de la vapeur d'eau. C'est un vecteur infusif, très efficace à exposition répétée…

Silence soudain. Le premier ministre demande la parole.

– Monsieur Zelinger, la piste sur laquelle nous voudrions vous solliciter, si l'audit de nos services scientifiques valide vos protocoles, est l'insémination d'idées de complot. Sans entrer dans le détail de notre stratégie de communication, nous constatons que le réflexe conspirationniste envers nous est très développé – et nous handicape beaucoup. Tout ce qui vient de nous est suspecté de manipulation. Nous payons le tribut de notre puissance et nous l'assumons. Mais nous voudrions affaiblir cette image, nous « fragiliser » aux yeux du monde en laissant germer la suspicion qu'Israël est lui-même manipulé, lui-même la proie d'un complot qui le dépasse.

– Vous voudriez retrouver ce statut si précieux, car tellement empathique, de victime ?

Zelinger a osé. La salle se tend. Huit personnes demandent des bouteilles d'eau, quatre un café, deux un thé noir et six un jus d'orange. Je fixe le qui boit quoi. Les agents du Shabak n'ont rien pris. Encore. Zelinger enchaîne. Serein.

– Nous avons une cellule spécialisée dans le storytelling conspirationniste. Scénaristes, réalisateurs, écrivains, conteurs, anthropologues et mythologues. Plus les psys. Les théories du complot obéissent à un besoin de réassurance, vous le savez. Dans un terreau paranoïde comme la société israélienne, c'est un excellent choix. Nous travaillons par générations successives d'infos partielles et éclatées, issues de sources perçues comme crédibles mais occultes, en favorisant les effets de viralité. En doublant des souvenirs encodés dans les réseaux physiques, par l'eau, et des « preuves » laissées sur les réseaux numériques, nos mythologues fabriquent des MEM – mémoires à effets mimétiques – qui deviennent rapidement très partagées. Ensuite, nous laissons infuser quelques semaines, afin de voir dans quel sens se construit le récit imaginaire, et nous l'accompagnons. Cette technique évite les risques de rejet puisqu'on s'appuie sur les attentes du public et ses propres pulsions narratives. Le complot est un magnifique producteur d'histoires romanesques, très proche du thriller dans sa soif de dévoilement progressif. Après incubation, notre cellule prend le relais en canalisant la conduite de récit, en essaimant çà et là des indices, en suscitant des *twists, plot points,* climax, fausses pistes, etc.

– Vous mettez en scène l'imaginaire des gens…

– Nous le scénarisons, plutôt, mais à partir de ce qui émerge spontanément du réseau. Une théorie du complot ne se force pas. Elle s'épouse.

– Vous vous appuyez sur des psychologues ?

– Disons que nous exploitons à fond la psychologie conspirationniste, oui. Par exemple l'illusion des séries : percevoir à tort des coïncidences dans des données au hasard ; la dissonance déniée : réinterpréter et éliminer les faits en contradiction avec la théorie ; l'effet focus qui surdimensionne les faits en accord avec la théorie, ce genre de choses. Ou encore la croyance que le mal est toujours imputable à quelqu'un, le biais d'intentionnalité, l'hyperphagie assimilatrice…

– Qu'est-ce que vous nous proposeriez pour justifier par un contre-complot notre politique de colonisation des territoires palestiniens ?

Salle d'injection – 88e étage > Fragment de mémoire d'Argus Luhmann

– Alors, Argus ? La retranscription d'Ava est fidèle ?

– Un peu polluée au début, mais très fidèle sémantiquement. Vous lui effacez toute la fin de la réunion. Il est clair qu'elle a pressenti la manipulation de Zelinger par les boissons distribuées au cocktail. Ava doit conserver une certaine virginité politique. Elle est jeune. Ne me la bousillez pas avec un cynisme trop précoce…

Unité de séquençage mémoriel – 72e étage > Piratage smartphone

– Nous avons coupé et reséquencé une heure de réunion pour l'injecter aux scénaristes sans les passages confidentiels.

– Et sans la sortie horrible du Shabak sur la « dératisation » de Gaza. Les artistes ont besoin d'aimer a minima les clients pour bien travailler…

Alain Damasio.

Scénariste, romancier et créateur d'univers de science-fiction.
Cette nouvelle inédite s'inscrit dans Fusion, l'univers transmédia qu'il a développé avec Kostadin Yanev, Catherine Dufour et Norbert Merjagnan sous l'égide de Shibuya Productions.

AFRIQUE

MAGNIFICENT AND BEGGAR LAND : ANGOLA SINCE THE CIVIL WAR. – Ricardo Soares de Oliveira

C. Hurst & Co, Londres, 2015, 291 pages, 21,25 livres sterling.

Rare, cette radiographie très précise de l'Angola, troisième économie africaine, mérite le détour. Professeur associé à Oxford, Ricardo Soares de Oliveira a enquêté sur la décennie 2000, celle de l'après-guerre et du boom pétrolier, qui a multiplié par dix le produit intérieur brut. Cette *success story* serait en réalité *« largement construite sur du sable »*. Comme dans les autres Etats producteurs de matières premières, les dirigeants *« n'ont pas réussi le pari de transformer les ressources en développement »* ni à *« transcender les éternels handicaps des économies africaines »*, tels que le manque d'infrastructures et la mauvaise gestion.

Analysant le comportement quelque peu arrogant des nouvelles élites, Oliveira choisit toutefois une lecture mécaniciste : l'évolution du pays, loin d'être le résultat de rapports de forces, serait tout simplement la réalisation d'un projet politique imaginé par le pouvoir. Celui-ci œuvrerait, tel un deus ex machina, à la construction d'une nation à son image, par essence moderniste car d'origine urbaine.

AUGUSTA CONCHIGLIA

ÉDUCATION ET CULTURE. – Léopold Sédar Senghor

Présence africaine - Fondation Léopold-Sédar-Senghor, Paris, 2014, 376 pages, 18 euros.

Ces quarante-deux discours inédits de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal de 1960 à 1980, ont été prononcés lors de cérémonies ou de colloques entre 1963 et 1987. Une même pensée directrice anime ce recueil : la nécessité de construire et de consolider une république naissante. En dépit de sa carrière politique, Senghor, agrégé de grammaire qui enseigna les lettres classiques puis la linguistique, a gardé une vocation de pédagogue et d'éveilleur d'esprits. S'adressant en 1972 aux lauréats du concours général sénégalais et à leurs professeurs, il insiste ainsi sur l'importance de l'enseignement visant à développer *« cette faculté qui exprime l'activité générique de l'homme qu'on appelle créativité »* et à *« former des citoyens pour concourir au développement harmonieux de la société »*. Le poète-président, qui entend œuvrer pour l'avènement d'un nouvel ordre culturel mondial et analyse la négritude dans son lien avec l'universel, développe une *« pensée de démiurge »*, écrit dans sa postface le philosophe Souleymane Bachir Diagne : *« Quitter la plaine, gravir la montagne pour mieux la contempler et la bâtir, tel a été le projet de ce semeur d'hommes. »*

TOM AMADOU SECK

MÉMOIRES. – Abdou Diouf

Seuil, Paris, 2014, 400 pages, 24 euros.

« Au sortir de la colonisation, les Africains sont déboussolés, déracinés. Il faut donc des lois pour garantir les citoyens et l'Etat de l'anarchie », raconte M. Abdou Diouf. A l'indépendance du Sénégal, en 1960, il est nommé – à 26 ans – gouverneur de la région du Sine-Saloum. Le président Léopold Sédar Senghor lui donne sa formation politique. Il sera son successeur à la tête de l'Etat, de 1981 à 2000.

Ces Mémoires éclairent quarante ans d'histoire, notamment la naissance du multipartisme au tournant des années 1970. Plus tard, M. Diouf sera confronté à la dureté des institutions financières internationales : *« Il fallait tout de suite mettre en œuvre une politique d'austérité. »* Parmi les multiples événements relatés, ceux de mai 1968. *« La rumeur évoquait un possible coup d'Etat... En fait, si le Sénégal n'en a jamais connu, c'est en partie grâce à la capacité d'écoute du président Senghor. »* Mais M. Diouf, alors premier ministre, sut y contribuer, grâce à un délicat travail de déminage politique. En mars 2000, il perd la présidentielle face à M. Abdoulaye Wade et accepte l'alternance au pouvoir. Il prépare un second tome, consacré à son action de secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, de 2003 à 2014.

T. A. S.

CAUCASE

MOSCOU-CAUCASE. Migrations et diasporas dans l'espace post-soviétique. – Adeline Braux

Petra, Paris, 2015, 344 pages, 30 euros.

La fin de l'Union soviétique a entraîné des mouvements migratoires d'une ampleur inédite. Cette étude détaille la mise en œuvre de stratégies et de réseaux chez les populations issues du Caucase du Sud en Fédération de Russie. Elle offre la possibilité de suivre des parcours de migrants, de voyager à travers un espace-temps qu'il est nécessaire d'appréhender sous plusieurs angles, et d'envisager l'échange marchand sans l'isoler des relations sociales. La mobilisation de concepts de sociologie économique portant sur la formation des réseaux à l'époque soviétique, sur l'entrepreneuriat dit « ethnique » ou « immigré » et l'importance de l'« encastrement » de l'économie au sein de réseaux de relations personnelles permet de décrypter l'évolution des liens entre les groupes, les générations, mais aussi leurs pratiques transnationales, notamment l'« hybridation culturelle », mise en perspective avec le désir de ne pas perdre le lien au pays d'origine.

SOPHIE HOHMANN

EUROPE

LA PAROLE CONTRAIRE. – Erri De Luca

Gallimard, Paris, 2015, 43 pages, 8 euros.

Accusé d'incitation au sabotage par l'entreprise française LTF, qui a mené les premiers travaux de la ligne TGV Lyon-Turin, Erri De Luca choisit de soumettre au public, plutôt qu'à une justice à huis clos, les arguments de sa défense. D'abord, il assume : oui, ce chantier doit être saboté. Puis il revendique : l'« incitation » contribue à la formation du citoyen. Enfin, en écrivain rigoureux qui *« accepte volontiers une condamnation pénale, mais pas une réduction du vocabulaire »*, il retourne l'accusation : c'est la liberté de parole contraire, de parole non obséquieuse, qui est ici sabotée. Ce petit ouvrage, dense comme un café napolitain, apporte une contribution active à la lutte des militants du mouvement NoTAV, dont les raisons prennent en quelques lignes tout leur sens. Si De Luca choisit ainsi explicitement d'assumer le rôle de l'intellectuel solidaire, tenu à l'époque de sa propre jeunesse militante par plus d'un grand nom, il sait aussi que *« la solidarité de masse et de base »* dont il a bénéficié a d'ores et déjà fait échec à la tentative *« d'en frapper un pour en dissuader cent de collaborer à la lutte »*.

NICOLE THIRION

LE BERLIN RUSSE. – Karl Schlögel

Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2014, 510 pages, 45 euros.

Véritable cartographie mentale de la présence russe à Berlin de 1918 à 1945, cet ouvrage explore les relations germano-russes en prenant, chapitre après chapitre, différents points de départ dans la ville : des lieux (gares, postes-frontières, ambassade soviétique), des figures (le réfugié, l'espion) ou des personnages qui cristallisent un univers social (la société mondaine du comte Harry Kessler ou le milieu communiste du bolchevique Karl Radek, qui tient salon depuis sa cellule de la prison de Moabit). L'auteur accorde une place importante aux Mémoires de témoins de l'époque, pour faire vivre au lecteur cette *« proximité culturelle [disparue] à l'époque des guerres mondiales »*, au fil d'études offrant *« une série d'histoires venues se mêler à la trame historique »*. La riche iconographie fait espérer le précieux apport de la cartographie, mais cette attente-là est déçue.

HÉLÈNE RICHARD

AMÉRIQUES

EN MISSION DANS LA TOURMENTE DES DICTATURES, 1965-1986. Haïti, Equateur, Chili. – Claude Lacaille

Novalis, Montréal, 2014, 216 pages, 17 euros.

Le Québécois Claude Lacaille retrace ici son parcours comme missionnaire aux côtés des victimes des régimes dictatoriaux latino-américains des années 1960 à 1980. Fondé sur la solidarité et la défense des opprimés, cet engagement religieux dans des sociétés marquées par leur histoire coloniale révèle avant tout les lignes de fracture au sein de l'Eglise catholique. D'un côté, les tenants d'un dogme au service des puissants ; de l'autre, des prêtres inspirés par la théologie de la libération, qui ont choisi de défendre les défavorisés. En réponse à l'implication du Vatican dans la lutte anticommuniste américaine de l'époque, l'Eglise des pauvres organisée dans les quartiers et les campagnes mobilise des ressources insoupçonnées pour lutter contre la soumission et l'exclusion, en instaurant un dialogue inédit entre marxisme et christianisme.

ROBIN CAVAGNOUD

ASIE

COLOURS OF THE CAGE. A Prison Memoir. – Arun Ferreira

Aleph Book Company, New Delhi, 2014, 176 pages, 295 roupies (4,10 euros).

Accusé d'être l'un des dirigeants de la guérilla maoïste, M. Arun Ferreira est arrêté en mai 2007. Il passe cinq années derrière les barreaux, dans l'un des pires établissements carcéraux de l'Inde : la prison centrale de Nagpur. Inculpé pour association de malfaiteurs, meurtre et possession d'armes, il est innocenté une première fois en 2011. Le jour de sa sortie, il est de nouveau arrêté pour d'autres chefs d'accusation. Une pratique en vogue dans la lutte contre le mouvement maoïste : déclarés non coupables de charges souvent fabriquées par la police, les prisonniers politiques sont arrêtés plusieurs fois afin que leur temps de détention soit allongé. M. Ferreira recouvre la liberté en janvier 2012 et tire de cette expérience un précieux carnet de bord, fait de mots simples, de lettres et de croquis. Des interrogatoires musclés à la chaleur insupportable de la cellule spéciale en passant par la chasse au bandicoot (sorte de musaraigne) et sa grève de la faim de vingt-sept jours, son récit permet de saisir la réalité quotidienne des prisons de la « plus grande démocratie du monde », où 75 % des détenus ne sont que des prévenus.

NAÏKÉ DESQUESNES

PROCHE-ORIENT

RÉCITS D'UNE SYRIE OUBLIÉE. Sortir la mémoire des prisons. – Yassin Al-Haj Saleh

Les Prairies ordinaires, Paris, 2015, 246 pages, 19 euros.

En 1980, M. Yassin Al-Haj Saleh, alors étudiant en médecine et membre du Parti communiste syrien, est emprisonné pour seize ans. Il revient sans complaisance sur cette période en pointant sa *« nostalgie de la prison »*, et souligne le capital symbolique acquis par d'anciens détenus, qui se traduit parfois par un *« embourgeoisement rentier, bénéficiant des réseaux internationaux »*. Il évoque également la dimension politique de l'oubli, *« la version contemporaine de l'exil »*. Ainsi, en l'absence quasi totale d'images et de témoignages directs, le massacre de Hama perpétré en 1982 par Hafez Al-Assad relève de l'*« amnésie publique »*, dont l'un des versants est le *« souvenir privé »*. La tragédie syrienne actuelle *« est en train de trouver le chemin d'un récit public »* pour *« s'être auto-documentée, à grande échelle et avec lucidité »*. Mais les analyses les plus fréquentes, discours géostratégique centré sur les seuls dirigeants ou explications par les clivages communautaires, *« excluent toute perspective sociale ou individuelle »*.

NICOLAS APPELT

ÉGYPTE, NASSÉRISME ET COMMUNISME. Unité et diversité des socialismes. – Samir Amin. *(Les Indes savantes, Paris, 2014, 194 pages, 17 euros.)* Voici un petit livre d'une richesse rare, qui relève de la théorie et d'une étude de cas. L'économiste Samir Amin s'intéresse au combat d'une vie : la lutte pour le socialisme. Après un premier chapitre théorique concis consacré à la tension entre unité et diversité dans les mouvements révolutionnaires, le second analyse le cas de l'Egypte au cours des années 1950. Décalant le regard à la fois dans l'espace et dans le temps, l'auteur livre des documents d'époque reflétant les implications stratégiques concrètes de divergences qu'on aurait pu juger obscures. Un outil précieux.

LITTÉRATURES

Une épopée crépusculaire

Un voleur de Bagdad de Sherko Fatah

Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Métailié, Paris, 2014, 465 pages, 22 euros.

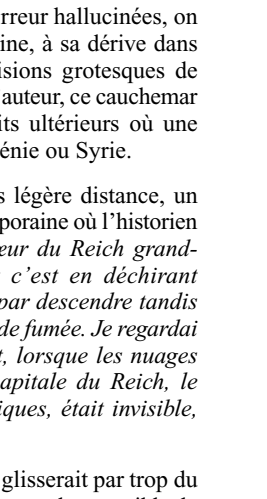

ANOUAR est un petit voyou de Bagdad que l'histoire va aspirer, bouleverser, transformer, entre son adolescence dans les années 1930, sous le mandat britannique, et l'après-guerre. Il est amoureux, fréquente une famille juive, il a des copains. Par l'intermédiaire d'un officier proche des Chemises noires irakiennes, il est repéré puis enrôlé en 1941, et il s'éloigne peu à peu de tous ses proches. Anouar sera ballotté comme un fétu de paille, mais restera longtemps dévoué à une cause, celle-là même que rappelle un de ses compagnons allemands, le rêve de *« quelque chose de nouveau, une culture purifiée, la grandeur, la rigueur et l'ordre dans un monde pouilleux et en haillons »*.

Il rencontre à Bagdad le grand mufti de Jérusalem, très vite allié aux nazis pour contrer le projet sioniste. Dès lors, il combat les Britanniques en Palestine, puis rejoint la division musulmane des Waffen-SS. L'année 1944 prend une ampleur dantesque. Devant ces scènes d'horreur hallucinées, on ne peut s'empêcher de penser à Louis-Ferdinand Céline, à sa dérive dans l'Allemagne des derniers mois de la guerre, aux visions grotesques de *Nord*. Mais, à travers le jeu d'allusions dont se nourrit l'auteur, ce cauchemar entre aussi en résonance avec l'ensemble des conflits ultérieurs où une mobilisation musulmane intervient – Bosnie, Tchétchénie ou Syrie.

Cette matière brûlante est traitée avec une très légère distance, un ton dépourvu de passion, qui installe une vision contemporaine où l'historien rejoint le fabulateur : *« Nous allions à Berlin, le cœur du Reich grand-allemand. Nous ne pouvions pas lui échapper, et c'est en déchirant l'obscurité et les nuages gris que l'oiseau Rokh finit par descendre tandis que des bribes filaient devant nous comme des volutes de fumée. Je regardai la terre en dessous de moi, bouillant d'impatience et, lorsque les nuages dégagèrent enfin la vue, je ne vis rien. Berlin, la capitale du Reich, le centre du pouvoir, le cœur de tous nos espoirs politiques, était invisible, englouti dans la terre noire qui l'entourait. »*

Jamais pourtant on ne s'enlise dans un récit qui glisserait par trop du côté documentaire. La force de l'écriture permet de rendre sensible la grande subtilité du personnage d'Anouar, la complexité d'une âme qui pourrait paraître fruste. Le plus saisissant est l'art avec lequel Sherko Fatah aborde une figure historique très controversée et énigmatique, celle du grand mufti, d'ordinaire tracée à grands traits, donnée comme une incarnation du mal et de la déviance politique, ici vue de biais, par petites touches...

Fatah, né en 1964 à Berlin-Est d'un père kurde d'Irak et d'une mère allemande, écrit un vrai roman d'aventures, trépidant et plein de rebondissements, de Bagdad à la Vistule en passant par Berlin, et qui se déploie avec une ampleur étonnante pour faire vibrer les sombres passerelles reliant hier à aujourd'hui. Dans un final brillant et déroutant, il s'attache ainsi au départ des Juifs d'Irak après la création d'Israël. La même période voit le départ des Grecs et des Juifs de Turquie tandis qu'après l'affaire de Suez, la pression monte sur les minorités d'Egypte. La saignée à blanc du Proche-Orient s'achève, sur fond de nationalisme, et le XX^e^ siècle s'accomplit...

TIMOUR MUHIDINE.

SOCIÉTÉ

Travail en souffrance

POUR comprendre ce qui se joue au travail, il est bon de se pencher sur le cadre de l'emploi. Sophie Robin-Olivier, professeure de droit à la Sorbonne, s'y est attelée dans un ouvrage austère mais éclairant (1). En mettant en regard plusieurs pays européens ainsi que les Etats-Unis, cette spécialiste du droit social élabore une typographie des contrats de travail flexibles et constate le succès du modèle anglo-saxon, dominé par la liberté contractuelle, dans lequel *« le rééquilibrage du rapport inégal des parties au contrat de travail ne constitue plus un objectif de la politique sociale »*.

Etablissant une différence entre les contrats courts et les contrats dits spéciaux (« mini-jobs » allemands, contrats aidés français, contrat spécial jeunes en Italie, etc.), l'auteure englobe dans la flexibilité l'intérim, plus ou moins réglementé selon les pays, le temps partiel et le travail indépendant, *« une manière d'échapper au droit du travail commune à tous les systèmes juridiques considérés »*. Conséquence de cet éclatement ? Un affaiblissement des droits sociaux et des dynamiques collectives, décrypté dans la seconde partie de l'ouvrage. S'inscrivant dans une réflexion politique, Robin-Olivier plaide pour que ces droits soient attachés non plus à l'emploi mais à la personne, selon le concept en vogue de la « flexisécurité ». Pour elle, sans innovation, la flexibilité des formes d'emploi pourrait bien avoir raison du droit du travail et de la protection sociale.

Au-delà des mutations au niveau macroéconomique, c'est bien la matière « travail » qu'étudient respectivement Danièle Linhart et Christophe Dejours. La première, sociologue, analyse dans son dernier ouvrage le management « humaniste », sorte de sursaut psychologisant à l'œuvre dans les entreprises pour répondre à la souffrance au travail (2). Pour ce faire, elle opère un détour passionnant : l'étude du discours dans le taylorisme et le fordisme, deux organisations du travail qui tendaient à la création d'un salarié-robot, rouage sans conscience d'une machinerie dévolue à la rentabilité. Or Frederick Winslow Taylor (1856-1915) comme Henry Ford (1863-1947) imposaient déjà des méthodes de travail *« au nom du bonheur des salariés »*.

Aujourd'hui, même si l'individualisation et la mise en concurrence se poursuivent, *« armes éternelles relookées »*, les managers s'efforceraient de *« séduire »* et de *« comprendre le salarié »*. A charge pour ce dernier de *« s'identifier »* en retour aux valeurs de l'entreprise et d'accepter la *« précarité subjective »* qui y règne : réorganisation des postes, des missions, des conditions de travail. *« Dans les rapports de production tels que façonnés par le management moderne, l'humain est en péril,* rappelle Linhart. *Il se trouve de moins en moins inscrit dans la perspective d'un destin professionnel commun. C'est l'entièreté de la personne qui est livrée au jugement des supérieurs hiérarchiques, notamment à travers l'évaluation »* – voire l'autoévaluation.

Christophe Dejours documente, lui aussi, cet effacement continu du travail *« non prescrit »* et de sa dimension collective (3). Le psychiatre donne à lire deux études édifiantes portant sur des univers totalement différents. Entre un travail à l'hôpital devenu abscons à force de normalisation et, dans un centre d'appels, la division des équipes et le management *« par le challenge »*, difficile de croire en une quelconque amélioration. Sans verser dans un optimisme béat, Dejours montre cependant que d'autres solutions existent. Il conclut par la description minutieuse des évolutions mises en œuvre dans une société d'aménagement du territoire et dans une entreprise de distribution d'instruments de musique. Ces changements passent par la reconnaissance de la subjectivité et de l'informel dans le travail, ainsi que par la valorisation de la coopération des salariés entre eux.

MATHILDE GOANEC.

(1) Sophie Robin-Olivier, *Les Contrats de travail flexibles. Une comparaison internationale,* Presses de Sciences Po, coll. « Sécuriser l'emploi », Paris, 2015, 147 pages, 6 euros.

(2) Danièle Linhart, *La Comédie humaine du travail. De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale,* Erès, coll. « Sociologie clinique », Paris, 2015, 158 pages, 19 euros.

(3) Christophe Dejours, *Le Choix. Souffrir au travail n'est pas une fatalité,* Bayard, Paris, 2015, 238 pages, 19,90 euros.

DU MONDE

Le labyrinthe des histoires

Physique de la mélancolie de Guéorgui Gospodinov

Traduit du bulgare par Marie Vrinat-Nikolov
Intervalles, Paris, 2015,
288 pages, 21 euros.

INVENTIF, audacieux et impertinent, Guéorgui Gospodinov, 48 ans, est le plus connu des écrivains vivants de Bulgarie, celui qui, dit-on, a fait du roman le genre littéraire majeur dans un pays où la poésie domine. Pour ce miracle, deux titres ont suffi : *Un roman naturel,* paru en 1999, vendu à cinquante mille exemplaires et traduit en quarante langues (en français, chez Phébus, en 2002), puis ce *Physique de la mélancolie* (2011 pour l'édition bulgare).

« J'imagine un livre dans lequel on trouve chaque espèce et chaque genre. Du monologue à l'épopée en hexamètres en passant par le dialogue socratique, du conte à la liste en passant par le traité de l'Antiquité et les arrêtés concernant les abattoirs. Tout peut être réuni et transporté dans un livre de ce genre », déclarait-il à sa traductrice. C'est autour de la quête du moi que va se déployer cette forme propre à allier les contraires. Dans *Un roman naturel,* ce moi était attaqué, annihilé, presque, par le collectif : celui de la construction du socialisme, puis celui de l'imbrication de la société bulgare dans un monde globalisé. Le souvenir seul permettait de faire la différence entre les deux, et de se construire.

Dans *Physique de la mélancolie,* moins ludique mais encore plus audacieux, le narrateur, qui s'identifie volontiers, entre autres, au Minotaure, parcourt le labyrinthe de ses identités multiples, où le seul fil d'Ariane sera la succession des phrases et des paragraphes. On passe ainsi du corps de Gospodinov à celui de son grand-père, dans la Hongrie de la seconde guerre mondiale, puis à ceux d'une mouche, d'un oiseau ou, si l'on ose dire, d'un nuage. *« J'ai des souvenirs de moi né comme buisson d'églantier, perdrix,* Ginkgo biloba, *escargot, nuage de juin (ce souvenir est fugace), crocus mauve d'automne au bord du Halensee, cerisier précoce figé par une neige tardive d'avril, comme une neige ayant figé un cerisier leurré »,* proclame-t-il. Les lieux se bousculent, les époques s'entrecroisent : *« Je ne puis proposer de récit linéaire, car aucun labyrinthe, aucune histoire ne sont linéaires. »* Tout se mêle pour créer un vaste collectif – le monde même. Et tout aide le narrateur à devenir un homme, un homme qui n'est fait que des influences par lesquelles il s'essaie à devenir lui-même. Cette construction de soi est difficile, les passerelles entre les « moi » sont fragiles, mais rien ne peut se faire sans elles ; l'universel se conquiert d'abord par l'addition de ces identités. Roman gigogne, boîte à magie, où la démultiplication des voix crée la fascination si on se laisse aller à les écouter comme elles arrivent, en flots qui parfois murmurent, qui parfois hurlent. *« Je sommes nous. »*

Et apparaît la mélancolie, seul sentiment commun à tous et que l'on puisse opposer à l'apocalypse qui menace. *« C'est ça que j'ai envie de décrire, cette sensation de mélancolie, d'épuisement du sens, qui, d'un côté, peut être une sensation pénible, mais qui, de l'autre, peut être aussi un sentiment lumineux. L'homme triste, c'est l'homme pensant, l'homme triste, c'est l'homme contemplant. Je pense que, lorsqu'on raconte une mélancolie, elle devient plus lumineuse. C'est la mélancolie non racontée qui est une mélancolie pesante. »* Cette *Physique* devient alors une réponse à la crise ; non pas celle de l'ordre économique en cours, en Bulgarie comme ailleurs, mais la crise morale qui accompagne le premier quart de notre siècle.

HUBERT PROLONGEAU.

HISTOIRE

Churchill et de Gaulle au musée

SI les grands mouvements collectifs font l'histoire, il est des circonstances où le comportement d'un individu – ou deux, en l'occurrence – contribue à cristalliser le destin des peuples et le sort des démocraties. En 1940, au moment où le gouvernement français hésite entre capitulation et armistice, le général Charles de Gaulle affirme avec la plus grande vigueur la nécessité de poursuivre la guerre. Alors que son allié américain n'a que mépris pour l'homme du 18 juin, le premier ministre britannique Winston Churchill a l'intuition qu'il faut faire confiance à celui qui n'est encore qu'un obscur secrétaire d'Etat français. C'est cette rencontre exceptionnelle que retrace l'exposition « Churchill - de Gaulle », parrainée par la Fondation Charles-de-Gaulle, au Musée de l'armée à Paris (1).

Les deux grandes salles ouvertes au public, dotées de tous les supports numériques, bénéficient de documents rares prêtés par les Archives nationales britanniques, comme ceux retraçant la création du Special Operations Executive (SOE), le service de renseignement et de déstabilisation de l'ennemi mis en place par Churchill le 22 juillet 1940. Le SOE, qui compte parmi ses agents un certain Ian Fleming, futur auteur des *James Bond,* se distinguait par son goût des gadgets : montre contenant une poudre empoisonnée, stylo dissimulant une lame, etc. L'exposition permet aussi de découvrir une sélection d'objets d'époque illustrant la patiente construction des institutions de la France libre : drapeau, décorations, timbres, monnaie, souvent élaborés dans les colonies d'Afrique ralliées à de Gaulle. Des outils destinés à asseoir la légitimité du gouvernement en exil.

Le visiteur de 2015 pourra noter les similitudes entre les personnalités de Churchill (2) et de de Gaulle, ainsi que la manière dont elles rappellent ce que peut représenter la politique, et qui ne semble pas la caractéristique de ses manifestations actuelles : connaissance de l'histoire, capacité d'analyse des situations et d'anticipation de leur évolution, attachement à la nation et à la légitimité qu'elle confère, sens du devoir, désintéressement, courage face à l'adversité et aux puissants.

Mais l'exposition n'est pas qu'hagiographique : elle rappelle, par exemple, le cuisant échec de Churchill, alors premier lord de l'amirauté, lors de la bataille des Dardanelles, en 1915, et sa complaisance envers le président américain Franklin Delano Roosevelt, qui entretient une ambassade à Vichy ; elle montre aussi le de Gaulle du « coup d'Etat permanent » – pour reprendre l'expression de François Mitterrand –, celui de la Constitution de 1958... On regrettera que l'exposition ne s'attarde pas sur la relation, parfois empreinte de mesquinerie, que de Gaulle entretenait avec la résistance communiste, si précieuse et si encombrante pour lui. On regrettera aussi que certaines citations en anglais ne soient pas traduites. On se délectera en revanche des reparties du général, qui signalent à la fois sa grande culture et la fameuse *« certaine idée »* qu'il se fait de la France. Ainsi, en octobre 1944, apprenant que Washington reconnaît enfin son autorité, il déclare, laconique : *« Le gouvernement français est satisfait qu'on veuille bien l'appeler par son nom. »*

ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) « Churchill - de Gaulle », exposition du 10 avril au 26 juillet 2015 au Musée de l'armée, Invalides, 129, rue de Grenelle, 75007 Paris, tous les jours de 10 heures à 18 heures (21 heures, le mardi), entrée : 8,50 euros.

(2) *Cf.* aussi Sophie Doudet, *Churchill,* Gallimard, « Folio biographies », Paris, 2013.

GRAVURE

La colère des pauvres

MAÎTRE de la gravure sur bois, Frans Masereel (1889-1972) choisit cette technique parce que, à la différence de la peinture, elle est aisément reproductible, immédiatement parlante et permet de *« s'adresser à beaucoup de monde »*. En outre, la xylogravure – franche, sans apprêts, reposant sur des contrastes forts – convenait parfaitement à ce qu'il avait à dire : il voulait parler sans détour des misères et des folies du temps.

Pour Romain Rolland, rencontré en 1917 dans les milieux pacifistes de Genève, Masereel illustre *Liluli* (1), une pièce allégorique, à la fois rabelaisienne et pessimiste : l'Illusion séduit la foule des Gallipoulets et les lance, avec l'aide des Gros, des Diplomates et des Derviches, dans une guerre absurde contre les Hurluberloches. Sarabande grotesque qui finit en effondrement général.

Un peu plus tôt, il a publié les vingt-cinq gravures de *La Passion d'un homme* (2), une passion des temps modernes probablement inspirée par la répression d'une grève pacifiste : on y suit, de la naissance au peloton d'exécution, la trajectoire d'un ouvrier rebelle. En composant ces scènes poignantes, qui sont autant de stations, Masereel retrouve l'inspiration des xylographes médiévaux. Dans leur esprit, il propose une « bible des pauvres » – résolument actuelle, prolétarienne et revendicative.

ANTONY BURLAUD.

(1) Romain Rolland et Frans Masereel, *Liluli* suivi de *La Révolte des machines,* Le Temps des cerises, Montreuil, 2015, 253 pages, 25 euros.

(2) Frans Masereel, *Die Passion eines Menschen/La Passion d'un homme,* Pagine d'Arte, Tesserete (Suisse), 2014, 64 pages, 24 euros.

IDÉES

LE PHILOSOPHE, LE PRÊTRE ET LE PEINTRE. Portrait de Descartes au Siècle d'or. – Steven Nadler

Alma Editeur, Paris, 2015, 328 pages, 25 euros.

René Descartes a une trentaine d'années quand, en 1629, il choisit de s'installer aux Pays-Bas pour y travailler tranquillement. A l'exception de brefs voyages, il y restera vingt ans. Professeur de philosophie, Steven Nadler décrit ici non seulement la vie intellectuelle et artistique des Provinces-Unies, alors en pleine effervescence – comme leur économie –, mais aussi la genèse et l'accueil de la pensée cartésienne. Descartes se fait des amis, en particulier un prêtre, Augustijn Bloemaert, lié à un cercle de savants et de musiciens. Bloemaert commandera à Frans Hals le portrait de Descartes quand celui-ci partira pour Stockholm, où l'appelle la reine Christine. Mais le calme que recherchait le philosophe finira par être troublé, car la tolérance et la liberté d'expression, grandes caractéristiques du pays si l'on en croit le cliché, ont des limites. S'il y a bien – plus ou moins – acceptation du pluralisme religieux, les catholiques sont discriminés. La pensée même de Descartes, en particulier celle des *Méditations métaphysiques,* fort peu aristotélicienne, va susciter de vives polémiques, ainsi que l'interdiction de l'enseignement de sa philosophie dans deux universités.

ÉVELYNE PIEILLER

LA GUERRE DES SUBJECTIVITÉS EN ISLAM. – Fethi Benslama

Lignes, Fécamp, 2014, 384 pages, 21 euros.

Fethi Benslama, auteur de *Déclaration d'insoumission à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas* (Flammarion, 2005), développe une réflexion sur ce qu'il nomme une *« guerre civile dans l'islam dont l'objet est le musulman lui-même »*. Cette guerre façonne *« toutes les générations apparues dans le monde musulman, depuis la fin de la période coloniale »*. Analysant les écrits d'Averroès, se référant à Sigmund Freud et à Abdelkébir Khatibi, ce psychanalyste d'origine tunisienne, professeur à l'université Paris-VII, rappelle la cassure instituée depuis Averroès entre la vérité de la raison et la vérité divine : comment alors rester musulman en étant facteur de l'éclairement moderne ? Les « anti-Lumières » dénonçant *« l'action corruptrice des occidentalisés en matière de société et de religion »* vont, notamment par le retour à la *« tradition »,* susciter une *« identité surmusulmane »,* afin de cesser d'être le *« sujet réformé »* qui résulterait du *« débarquement des armées européennes, de [la chute] de l'empire ottoman, de l'émergence d'un Etat national turc laïque et de l'abolition du califat »*. Au prix parfois de la disparition même du sujet, dans sa recherche du martyre.

ALI CHIBANI

GUERRE D'ALGÉRIE. Les mots pour la dire. – Sous la direction de Catherine Brun

CNRS Editions, Paris, 2014,
327 pages, 25 euros.

Cet ouvrage éclectique et un brin disparate entend faire le point sur le vocabulaire usité pendant et après la guerre d'Algérie. La *« dégradation du langage »* dénoncée en 1960 par Bernard Dort mérite en effet une attention scientifique : *« Comment prendre langue, comment s'entendre, quand une exécution devient "corvée de bois" et que la revendication résistante est disputée ? »* (Catherine Brun). Le mot « révolution » peut, lui aussi, subir un examen, aboutissant par exemple à conclure que le Front de libération nationale (FLN) *« ne fut jamais un front révolutionnaire »,* mais un *« front de résistance »* (Gilbert Meynier). Par ses multiples approches, l'ouvrage souhaite *« restaurer un socle commun qui autorise les échanges »*. Pour l'instant, la *« colère »* (Mathieu Belezi) demeure devant un certain discours qui persiste depuis la loi – avortée – de février 2005 et son insistance sur les *« aspects positifs »* de la colonisation. Ce sont par conséquent les différentes acceptions de ce terme même qu'il faudrait interroger afin de poser avec solidité les bases d'une lecture convergente du réel.

ANNE MATHIEU

SOCIÉTÉ

SOCIOLOGIE DES CLASSES POPULAIRES CONTEMPORAINES. – Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet et Nicolas Renahy

Armand Colin, Paris, 2015,
363 pages, 34 euros.

Il y a quelques années, dans un article devenu classique, le sociologue Olivier Schwartz a clarifié les deux critères définissant les classes populaires : une position dominée dans l'espace social et un « séparatisme » vis-à-vis des normes culturelles dominantes (« Peut-on parler des classes populaires ? », sur le site La Vie des idées). L'ambition de cet ouvrage est de poser les enjeux de cette clarification et de l'approfondir. Le premier chapitre détaille le passage, au cours des trente dernières années, de la sociologie de la classe ouvrière à celle des classes populaires. Les six chapitres suivants en caractérisent les contours et les composantes en s'appuyant sur les dernières avancées de la recherche : travail et emploi, processus de socialisation, pratiques culturelles, rapport aux institutions et au politique. Documenté et clair, cet essai participe au renouvellement d'une lecture du social en termes de classes et en démontre l'actualité.

JOSEPH CACCIARI

BIOGRAPHIES

MON NOUVEAU SIÈCLE. Un jour dans l'année (2001-2011). – Christa Wolf

Seuil, Paris, 2014, 192 pages, 19 euros.

En 1935, Maxime Gorki invite tous les écrivains à raconter une journée de leur vie, la même pour tous : le 27 septembre. De 1960 à sa mort, en 2011, Christa Wolf, l'une des écrivains les plus célèbres de l'ex-République démocratique allemande, relève le défi. Le premier volume de ce journal d'un jour couvrait les décennies 1960-2000 ; le second, les onze dernières années de sa vie.

Ses 27 septembre sont d'abord absorbés par l'actualité géopolitique, qu'elle subit comme une succession de catastrophes, ainsi que par les livres et les journaux. Mais, au fil des ans, elle se détache du monde ; l'actualité se résume à une succession de flashes. Puis vient le temps des livres qu'on lit et qu'on oublie aussitôt, des films qu'on regarde encore mais qu'on n'entend plus, et de *« l'inévitable question : combien de temps encore ? combien de fois ? »*. Au bout de la route, la vie s'est réduite à la douleur. *« 27 septembre 2011* (...). *Trois heures du matin, réveil après un rêve : trois morts allongés devant moi, trois étrangers, l'un des cadavres c'est moi. »* Wolf décède le 1er décembre qui suit. Ce testament est triste et noble ; de cette noblesse *« qu'il nous faut péniblement acquérir contre notre naturel »*.

CATHERINE DUFOUR

CARNETS INTIMES. – Marguerite-Taos Amrouche. Présentation de Yamina Mokaddem

Joëlle Losfeld, Paris, 2014, 478 pages, 25 euros.

Dans ces *Carnets,* la romancière et chanteuse berbère Marguerite-Taos Amrouche a consigné sept ans (1953-1960) d'une vie tourmentée par la *« longue maladie »* qu'a été l'amour, à la fois destructeur et vital, qu'elle a porté à l'écrivain Jean Giono, de vingt ans son aîné. Dans ce triangle amoureux où les déceptions de son mariage avec le peintre André Bourdil sont surmontées grâce à un don de soi entier à l'amant, le corps est un thème obsessionnel. En quête de jouissance, il se laisse *« labourer »* par Giono ; en souffrance, il est fouillé par le spéculum des médecins. Contrairement au *Journal* de son frère Jean Amrouche, qui commente les événements politiques et artistiques de son temps, les *Carnets* de Taos Amrouche sortent rarement de la sphère intime. Ils éclairent ainsi d'un nouveau jour ses quatre romans autobiographiques, parmi lesquels *L'Amant imaginaire,* écrit pendant sa relation avec Giono et à son propos.

A. C.

HISTOIRE

TROP JEUNES POUR MOURIR. Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914). – Guillaume Davranche

L'Insomniaque-Libertalia, Paris, 2014, 543 pages, 20 euros.

Au début du XXe siècle, la Confédération générale du travail (CGT) oscillait entre réformisme et anarchisme. La Grange-aux-Belles, son quartier général, résonnait d'appels à la grève générale et au sabotage, deux formes de lutte alors couramment employées. Les rédacteurs de *La Guerre sociale* se retrouvaient régulièrement en prison pour délit de presse. De nombreux syndicalistes passaient devant les tribunaux pour antimilitarisme. En 1909, quand le pédagogue Francisco Ferrer, au projet éducatif fondé sur la mixité et l'autonomie, est fusillé en Espagne, accusé d'avoir impulsé les grandes grèves menées en opposition à la guerre du Rif, des dizaines de meetings rassemblent des milliers de travailleurs dans toute la France. Guillaume Davranche, journaliste et chercheur, voulait rendre compte du grand passé de la Fédération communiste anarchiste : il s'est laissé déborder en consultant des montagnes d'archives, mais cela en valait la peine, car cette histoire-là est bien rarement racontée.

CHRISTOPHE GOBY

POÉSIE

LE LIVRE DU CAMP D'AGUILA. – Rajab Bou Haiche Al-Mnefi. Traduction et présentation de Kamal Ben Hameda

Elyzad, Tunis, 2014, 112 pages, 12,50 euros.

Maître de la poésie orale populaire, Rajab Bou Haiche Al-Mnefi fut aussi un témoin de la résistance libyenne contre la colonisation italienne. Il composa le récit-poème d'Aguila durant sa détention dans l'un des camps de concentration ouverts alors. Jusqu'à sa fermeture, en 1934, Aguila compta jusqu'à cent vingt-cinq mille prisonniers, dont les deux tiers périrent. L'écrivain Kamal Ben Hameda (*La Compagnie des Tripolitaines,* Elyzad), qui a quitté la Libye dans les années 1970 et vit aujourd'hui aux Pays-Bas, où il reste hanté par les ombres de son pays natal, est l'auteur de cette première traduction en français (avec texte arabe en regard). Il a recueilli plusieurs témoignages de survivants, qui viennent éclairer et réinscrire cette expérience de déshumanisation, totalement méconnue, dans l'histoire universelle.

MARINA DA SILVA

SPORT

L'EMPREINTE DU POING. La boxe, le gymnase et leurs hommes. – Jérôme Beauchez

Editions de l'EHESS, Paris, 2014, 320 pages, 16 euros.

Jérôme Beauchez, sociologue, a enfilé les gants durant quelques années dans le club de boxe d'Estville, une périphérie qu'il se refuse à nommer. Adepte de l'« observation participante », il a cherché entre les cordes à *« comprendre comment l'épreuve du combat ainsi que l'éducation des corps à la résistance physique s'inscrivent dans des histoires d'hommes mêlées à la pierre des quartiers populaires et aux héritages de l'immigration ».* Si l'on songe à l'expérience d'immersion similaire que Loïc Wacquant narra dans *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* (Agone, 2001), la familiarité du contexte – une banlieue française plutôt qu'un faubourg américain – atténue ici la distanciation. L'ouvrage s'attache également aux parcours de (sur)vie hors du foyer du club, là où la violence symbolique dépasse en intensité la violence physique. Dès lors, la boxe est perçue comme *« construction sociale de la résistance »* : tour de force salutaire de son étude, Beauchez montre qu'elle est un sport d'équipe, *« la force du collectif comme source des individualités »,* car *« on ne boxe jamais seul ».*

DANIEL PARIS-CLAVEL

DVD

Les Bruits de Recife
de Kleber Mendonça Filho

Survivance, La Madeleine, 2015, 131 minutes, 17 euros.

Ce curieux film, qui a marqué l'année cinématographique 2014, développe plusieurs histoires parallèles dans un même quartier bourgeois de Recife. De scène en scène monte une angoisse diffuse, semblant annoncer une violence qui n'éclate jamais au grand jour. C'est que cette violence est déjà là, dans l'ambiguïté des rapports entre propriétaires et domestiques, dans la tension entre rues désertes et intérieurs blindés, dans la distance infinie entre voisins... On ne sait ce que cachent tant de regards fixes, silencieux : de la méfiance, de la haine ? La rumeur de l'océan, les bruits perçants des travaux urbains, la menace obscure d'une lointaine misère forment un envahissant hors-champ. Contre cette inquiétude sourde qui les dévore, les personnages se débattent de tout leur corps, dérobant un peu de chaleur clandestine dans leurs chambres froides. Kleber Mendonça Filho, ancien critique de cinéma, a retenu la leçon de Robert Altman : la sévérité de sa mise en scène ne lui fait pas oublier d'être tendre avec ses âmes errantes.

MEHDI BENALLAL

HISTOIRE

Les Spartacus de Saint-Domingue

UNE VRAIE révolution dans la révolution haïtienne (1791-1804), ou du moins dans la connaissance que nous croyons en avoir : c'est l'apport du travail de l'historienne américaine Carolyn E. Fick (1). Elle fait descendre de leur piédestal les dirigeants qui gouvernèrent tour à tour, François-Dominique Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Alexandre Pétion ou Henri Christophe. A la manière d'Albert Soboul accompagnant les sans-culottes parisiens ou de Georges Lefebvre analysant les masses rurales de la Révolution française, elle suit pas à pas les esclaves dans leur lutte. Qui est d'abord un combat contre la maltraitance et l'horreur quotidienne, avant de se définir un avenir, dans l'âpreté de l'apprentissage révolutionnaire.

Les esclaves : ils sont un demi-million quand éclate la révolution de 1791 à Saint-Domingue, la colonie la plus riche du monde. Des Africains venus au rythme de trente-six mille par an dans les années 1780, qui remplacent leurs devanciers morts à la tâche. Profits maximalisés, violence extrême. A côté d'eux, des Créoles, esclaves plus anciens, trente-cinq mille mulâtres et Noirs libres, et autant de Blancs. Contre les planteurs, ce sont les derniers arrivés qui constituent les troupes de choc de la lutte pour l'émancipation ; les généraux viennent des autres catégories.

Toussaint, généralissime, se proclame président à vie. Et promeut, avec son armée, son projet économique : maintien de la plantation, distribution des terres à ses lieutenants, parcellisation interdite, négociation avec la métropole et élimination des opposants. Devenus libres en 1793, les esclaves refusent, eux, le travail forcé prévu par le code rural – un esclavage édulcoré – et réclament le partage des terres au profit de tous. Ce n'est pas la liberté, au sens de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui les motive en priorité, mais le refus de travailler pour autrui. Volonté d'autonomie et refus de l'autoritarisme : leur modèle économique d'autarcie vivrière tourne le dos à la modernité des élites blanches ou noires ! Hommes et femmes partent la fleur au fusil, ou à la machette, préférant la mort en embuscade à celle, plus lente, du servage.

Quand arrivent en 1802 les troupes expédiées par Napoléon Bonaparte, ce ne sont pas les chefs de l'insurrection d'après 1791 qui résistent : ce sont les masses qui se soulèvent, créant leur propre organisation et définissant leurs buts. Leur rage de liberté est telle que l'armée française redéfinit son objectif : non plus rétablir l'esclavage, mais exterminer la *« race bâtarde et dégénérée »,* devenue irrécupérable. On la remplacera grâce à la traite !

Nouveaux soldats de l'an II réunis en bandes mal équipées, mais fraternelles, et connaissant bien le terrain, les révoltés sont mobiles et obstinés. Tournant casaque, les généraux noirs finiront par les rejoindre, reprendront le commandement et, l'armée française chassée, renoueront avec le modèle économique occidental contre celui des masses rurales. Un combat qui n'a jamais cessé en Haïti.

Aucune histoire de la Révolution française, celle de Jean Jaurès mise à part, ne mentionne la révolution haïtienne, encore moins son idéal égalitaire. Comme on le voit dans *L'Armée indigène* (2), l'historiographie a même oublié l'ultime défaite du corps expéditionnaire français dans la bataille de Vertières, où un îlien sur cinq a laissé sa peau.

Cette révolution et son contenu ont été si radicalement oubliés qu'il a fallu le séisme de 2010 pour que les Latino-Américains eux-mêmes découvrent Haïti. Dans *Haïti par lui-même* (3), les Brésiliens s'interrogent sur l'Etat le plus pauvre des Amériques, et sur son indépendance volée. Pourtant, Simón Bolívar, isolé, trouva en Haïti réconfort et renforts. Le livre, largement illustré, imagine des relations Sud-Sud qui pourraient être plus fécondes que celles de dépendance permanente avec les deux rives de l'Atlantique nord. S'ouvrir au voisinage et sortir de l'enclavement : une piste majeure, une chance ?

CHRISTOPHE WARGNY.

(1) Carolyn E. Fick, *Haïti, naissance d'une nation. La révolution de Saint-Domingue vue d'en bas*, Les Perséides, Mordelles, 2014, 512 pages (plus un cahier photos de 80 pages), 29,90 euros.

(2) Jean-Pierre Le Glaunec, *L'Armée indigène. La défaite de Napoléon en Haïti,* Lux, Montréal, 2014, 280 pages, 18 euros.

(3) Adriana Santiago (sous la dir. de), *Haïti par lui-même. La reconquête de l'indépendance volée,* Karthala, Paris, 2014, 267 pages, 25 euros.

EDITION

L'Amérique latine choie les enfants

EN MARS 2013, Isol, illustratrice argentine quasi inconnue en dehors du monde hispanique, décrochait l'Astrid Lindgren Memorial Award (ALMA), équivalent du Nobel dans le domaine de l'édition jeunesse. La distinction suédoise a permis une prise de conscience du dynamisme de la création éditoriale latino-américaine. Depuis, les récompenses internationales se succèdent, tout comme les traductions. L'éditeur Rue du monde, qui fut précurseur dans l'attention portée aux livres novateurs venus du Mexique, vient ainsi de faire paraître en France le dernier titre d'Isol, en même temps que l'édition originale. Dans un style singulier associant regard bienveillant et humour décapant, *Le Bibou* déploie l'observation faussement scientifique du nouveau-né vu comme un extraterrestre tout juste débarqué sur Terre, dans une ode décontractée – voire triviale – aux premiers instants de la vie (1).

Au Mexique, au Brésil, en Argentine ou au Venezuela, l'album illustré s'est épanoui, comme tous les autres arts, après le renversement des dictatures. C'est souvent en organisant par eux-mêmes le marché, en créant des prix et des salons littéraires, ou en s'associant, y compris en autogestion, qu'éditeurs et illustrateurs ont pu faire de l'objet rare et peu reconnu qu'était alors le livre d'images un objet à la pointe de l'édition sud-américaine. Les programmes gouvernementaux y ont largement contribué par l'achat de millions d'ouvrages distribués aux écoliers. Si le système n'est pas sans risque – celui de l'uniformisation ou du contrôle des contenus –, force est de constater que de tels dispositifs soutiennent, aux dires mêmes des éditeurs, la constitution d'un regard éclairé, grâce à des commissions soucieuses de préserver la singularité et la diversité de la production.

Au Mexique, le soutien a même pris la forme d'une maison d'édition dépendante de l'Etat, le Fondo de Cultura Económica, dont le catalogue jeunesse témoigne d'une démarche exigeante. Le développement de la lecture publique y participe également de plus en plus, notamment par le biais de « bibliothèques-parcs ». Sur le modèle colombien d'établissements intégrés aux quartiers en grande difficulté, celles-ci fleurissent actuellement dans les favelas de Rio de Janeiro. Elles réinventent les usages de la bibliothèque en centrant leurs politiques sur le public et en s'attachant à une vision humaniste de la culture. L'ensemble contribue non seulement à la vitalité de l'édition, mais, tout aussi sûrement, à la formation des lecteurs.

Cette production plurielle et hybride traduit un désir de prendre part à l'internationalisation de la littérature graphique en jouant un rôle prépondérant dans ses innovations, tout en maintenant vivante la source nourricière des particularismes de la culture populaire et de l'héritage indigène. A l'influence constructiviste de la Vénézuélienne Menena Cottin, dont les albums pour les petits privilégient l'épure et l'inventivité formelle (2), répond ainsi la luxuriance des figures enchevêtrées et chatoyantes du Brésilien Roger Mello, mis à l'honneur en 2014 par le prix Hans Christian Andersen de l'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY).

Cette conjugaison d'inspirations est sans doute ce qui distingue le plus sûrement l'illustration latino-américaine. L'album *Abecedario* en fournit un exemple récent en reprenant un genre traditionnel en Europe, l'abécédaire : à la place de la kyrielle d'objets usuels du quotidien de l'enfant, il présente un registre dynamique de verbes d'action. Les phrases associées font jouer, danser, courir les personnages multiples, libres et impertinents de cet album élégant, moderne et incroyablement joyeux (3).

Que ce titre et son éditeur, Pequeño Editor, un collectif d'auteurs argentins, aient été distingués lors de la dernière édition de la Foire du livre pour enfants de Bologne achève de donner corps aux rêves conjugués d'internationalisation, d'innovation et d'expression des singularités locales de l'édition latino-américaine, par l'affirmation splendide d'un modèle remarquablement original.

SOPHIE VAN DER LINDEN.

(1) Isol, *Le Bibou,* Rue du monde, Voisins-le-Bretonneux, 2015, 64 pages, 17,50 euros.

(2) Menena Cottin, *Pas tant que ça,* Thierry Magnier, coll. « Tête de lard », Paris, 2014, 24 pages, 6,60 euros.

(3) Ruth Kaufman, Raquel Franco (textes) et Diego Bianki (illustrations), *Abecedario. Abrir, bailar, comer y otras palabras importantes,* Pequeño Editor, Buenos Aires, 2015, 36 pages, 22,44 euros.

DANS LES REVUES

❑ **FOREIGN AFFAIRS.** La Chine peut-elle franchir un nouveau palier de développement ? Réponses contrastées à travers sept articles portant sur l'économie, la démographie, la corruption ou encore les tensions ethniques. (Vol. 94, n° 3, mai-juin, bimestriel, abonnement un an : 89,95 dollars. – 58 E 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

❑ **THE ATLANTIC.** Comment les musulmans ont remplacé les homosexuels et les féministes comme cible des conservateurs américains. La multinationale Starbucks, qui aide ses salariés à poursuivre des études universitaires, sauvera-t-elle la classe moyenne des Etats-Unis ? M. Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada, parviendra-t-il à faire tomber le Parti conservateur ? (Mai, mensuel, 4,95 dollars. – 600 New Hampshire Avenue, NW, Washington, DC 20037, Etats-Unis.)

❑ **MOTHER JONES.** « Combien coûte réellement la violence par arme à feu ? », interroge le dossier de ce numéro. A noter aussi, un portrait critique de M. Rand Paul, candidat aux primaires républicaines de 2016 ; une réflexion sur les destructions de vestiges historiques par l'Organisation de l'Etat islamique ; et un bilan de la réforme de la santé de M. Barack Obama. (Vol. 42, n° 1, mai-juin, bimestriel, 3 dollars. – 222 Sutter Street, suite 600, San Francisco, CA 94108, Etats-Unis.)

❑ **DISSENT.** Dans un dossier consacré aux migrations internationales, deux militants des droits des immigrés aux Etats-Unis reviennent sur l'évolution récente de leur mouvement. Egalement, un article sur le prolétariat chinois. (Printemps, trimestriel, 10 dollars. – PO Box 15025, North Hollywood, CA 91615, Etats-Unis.)

❑ **LA PENSÉE.** La revue de la Fondation Gabriel-Péri se penche sur l'Afrique pour souligner les dynamiques de transformation, comme l'émancipation des femmes, mais aussi la persistance des blocages, tels que le pillage des ressources par les multinationales et la corruption des élites, ainsi que la balkanisation politique du continent. (N° 381, janvier-mars, trimestriel, 19 euros. – 14, rue Scandicci, 93500 Pantin.)

❑ **RADICAL PHILOSOPHY.** Un dossier sur la surveillance par collecte massive de données. Comment situer l'« accélérationnisme », ce mouvement de gauche qui promeut la fuite en avant technologique pour dépasser et détruire le capitalisme ? (N° 191, mai-juin, bimestriel, 10 euros. – Glyndwr, Grosmont, Abergavenny NP7 8EP, Royaume-Uni.)

❑ **INPRECOR.** L'évolution politique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Initialement « marxiste-léniniste », le PKK prône désormais l'avènement d'une « civilisation démocratique » plus ou moins inspirée des démocraties occidentales. (N° 614/615, bimestriel, avril-mai, 7,50 euros, abonnement annuel [France] : 55 euros. – 27, rue Taine, 75012, Paris.)

❑ **QANTARA.** Le magazine des cultures arabe et méditerranéenne propose un dossier sur les Juifs du Proche-Orient aux XIXe et XXe siècles. D'Alep et sa bourgeoisie juive prospère à Bagdad et ses écrivains juifs de langue arabe, une histoire largement méconnue. A noter aussi, un article sur l'œuvre photographique de Bernard Rouget au Maroc de 1940 à 1970. (N° 95, avril, trimestriel, 7,50 euros, abonnement annuel [France] : 30 euros. – 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75236 Paris Cedex 05.)

❑ **AFKAR/IDÉES.** Dédiée au dialogue entre le Maghreb, l'Espagne et l'Europe, cette revue publie un entretien avec l'universitaire israélien Meir Margalit à propos des perspectives de règlement pacifique du conflit Israël-Palestine. Plusieurs articles sur les conséquences des attaques terroristes de janvier 2015 à Paris et de mars 2015 à Tunis. (N° 45, trimestriel, printemps, 6 euros, abonnement [France] : 26 euros. – Estudios de Política Exterior, Nunez de Balboa 49, 28001 Madrid.)

❑ **MEDENERGIE.** La revue méditerranéenne de l'énergie décrypte les enjeux de la Conférence sur le climat (COP21) qui se tiendra à Paris le 30 novembre. (N° 47, quadrimestriel, mai 2015, disponible sur www.medenergie.com, abonnement à la demande. – 20, boulevard de la République, 92000 Boulogne-Billancourt.)

❑ **LA REVUE DE L'ÉNERGIE.** Une étude tente d'identifier le mécanisme de formation des prix du pétrole à long terme en examinant les mouvements entre 1973 et 2014. Le gaz, énergie climato-compatible ? (N° 624, mars-avril, bimestriel, 40 euros. – 1, rue du Bac, 75007 Paris.)

❑ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.** Comment expliquer le succès international des économistes français, de Thomas Piketty à Jean Tirole en passant par Esther Duflo ? Par la maîtrise des mathématiques dans la tradition des ingénieurs-économistes, autant que par l'alignement de la science économique française sur un modèle anglo-saxon. (N° 3111, mai 2015, bimensuel, 4,90 euros. – La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris.)

❑ **FINANCES & DÉVELOPPEMENT.** Cette publication du Fonds monétaire international (FMI) dresse un portrait bienveillant de M. Raghuram Rajan, qui dirige la banque centrale indienne, réclame plus de mobilité de la main-d'œuvre, y compris d'immigration, et, plus étonnant, associe inégalités et affaiblissement des syndicats. (Vol. 52, n° 1, mars, trimestriel, gratuitement sur demande. – 700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431, Etats-Unis.)

DANS LES REVUES

❑ **FRUSTRATION.** *«Il est dangereux pour une entreprise d'avoir un patron.»* A l'évidence, les conclusions du «rapport de la commission Frustration pour la libération de l'économie française» diffèrent de celles de la commission dirigée par Jacques Attali. (N° 3, février, parution irrégulière, 4,70 euros. – 26, rue du Simplon, 75018 Paris.)

❑ **L'AN 02.** Un dossier «Altercapitalisme» s'intéresse au développement personnel (un «entrepreneuriat de soi»), au détournement de l'écologie par les classes supérieures, à l'assimilation de l'agriculture biologique au marché... (N° 7, printemps, semestriel, 7 euros. – 12, cité Leroy, 75020 Paris.)

❑ **SILENCE.** La transformation des territoires où les centrales s'implantent par l'argent issu du nucléaire explique en partie l'attachement à ce type d'énergie. Exemple: Fessenheim dispose de recettes équivalant à 460% de celles de la moyenne des communes; Flamanville, 315%; Digulleville, 514%, etc. (N° 434, mai, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

❑ **SCIENCE & SANTÉ.** Le magazine de l'Inserm présente une étonnante épidémie: le nombre de myopes a doublé en trente ans en Europe et aux Etats-Unis. 83% des Singapouriens sont atteints. Le meilleur remède serait de passer davantage de temps dehors, au soleil, avec un horizon lointain. (N° 25, mai-juin, bimestriel, gratuit. – 101, rue de Tolbiac, 75013 Paris.)

❑ **URBANISME.** Le dossier sur la «flambée des coûts urbains» se penche notamment sur le prix de la construction, tiré à la hausse par la multiplication des normes, et sur les coûts fonciers, accrus par la polarisation des richesses dans les métropoles. Dix ans après les émeutes de 2005, retour à Clichy-Montfermeil, deux villes qui ont connu un important projet de rénovation urbaine. (N° 396, printemps, trimestriel, 20 euros. – 176, rue du Temple, 75003 Paris.)

❑ **CQFD.** En marge du très riche «supplément reportages» consacré aux Kurdes en Turquie et en Syrie: les violences policières à Nancy et à Marseille; le boom du gaz de schiste dans la province de Neuguén, en Argentine; une analyse de la série *Game of Thrones* par l'historien William Blanc. (N° 132, mai, mensuel, 4 euros. – BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **GOLIAS MAGAZINE.** La revue chrétienne ouvre le dialogue avec les représentants du culte musulman sur le thème «contre la barbarie, la voie de l'intelligence». Les auteurs s'inquiètent de l'«inculture religieuse» qui fait dire tout et son contraire aux grandes confessions, alimentant les préjugés. (N° 161, mars-avril, bimestriel, 10,50 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

❑ **POLITIX.** Dans le dossier consacré aux politiques de la jeunesse en France, Sarah Mazouz analyse le fonctionnement d'une mission locale pour l'emploi; Séverine Chauvel revient sur les dispositifs d'orientation scolaire; Sébastien Roux décrit les rouages de la protection judiciaire de la jeunesse, etc. (N° 108, mai-juillet, trimestriel, 65 euros par an. – 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex.)

❑ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** L'année 2015 marque une régression dans la lutte contre la peine de mort, avec une hausse des exécutions. *«Nous devenons moins exigeants politiquement et moralement»,* estime la juriste Florence Bevillier. De son côté, Denis Salas dénonce la passivité de la population face aux lois sécuritaires en France. (N° 342, mai, mensuel, 3,50 euros. – 76, boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19.)

❑ **RÉSEAUX.** Explorer et discuter les pistes d'une possible régulation de la protection des données personnelles et de la vie privée: l'adoption d'une architecture décentralisée des réseaux? Une enquête sur la valeur technique et juridique du protocole robots.txt. (Vol. 33, n° 178-179, janvier-mars, bimestriel, 25 euros. – La Découverte, Paris.)

❑ **REVUE DES DEUX MONDES.** Un grand entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement, appelant à la restauration de l'Etat. «L'armée et ses défis» sont analysés tant en France qu'en Europe. (N° 5, mars, mensuel, 15 euros. – 97, rue de Lille, 75007 Paris.)

❑ **LIGNE DE RISQUE.** Après vingt-sept livraisons de cette revue littéraire, Yannik Haenel et François Meyronnis décident de faire comme si elle *«venait juste de naître»* et réaffirment leur confiance *«dans le fait que la parole nous sauvera chaque jour».* Ils l'illustrent en commentant l'œuvre de Leïb Rochman. (N° 1, sans mention de date ni de périodicité, 15 euros. – 15, rue Eugène-Gibez, 75015 Paris.)

❑ **BARRÉ.** Se présentant comme témoin de la «contre-culture, déviances et autres initiatives», cette nouvelle revue très illustrée traite aussi bien, en quelques pages, de la contestation au Burkina Faso que d'un club de football écossais appartenant à ses supporteurs. (N° 1, printemps, trimestriel, 10 euros. – 2, rue Michel-Rondet, 42000 Saint-Etienne.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

MUSIQUE

Oï, oï, fais-le tout seul !

Souvent réduit à des clichés – jeans troués, cheveux hérissés, épingles à nourrice –, le punk fut bien plus que l'expression d'un goût juvénile pour la provocation. En refusant d'être le supplément d'âme d'un système porteur de crises sociales, morales et esthétiques, ce mouvement a incité chacun à inventer concrètement ses réponses.

PAR ERIC TANDY *

JEAN-MICHEL BASQUIAT. – «Sans titre», 1981

ADAGP - THE ESTATE OF JEAN-MICHEL BASQUIAT – PHOTO : GALERIE ENRICO-NAVARRA

C'EST par un article paru à l'été 1975 dans le *New Musical Express (NME),* hebdomadaire musical britannique alors diffusé à près de deux cent mille exemplaires, que le Royaume-Uni, future terre d'accueil du mouvement punk, prend connaissance de l'existence d'une scène musicale vivace en train d'émerger dans le Bowery, quartier pauvre du bas Manhattan. Le *NME* rend compte du Top 40 New York Unrecording Rock Bands Festival, une série de concerts organisés dans un bar sombre et crasseux transformé en club musical de fortune: le CBGB. *«Le son était horrible, des rats trottinaient derrière la scène»,* racontera plus tard la chanteuse Patti Smith, habituée du lieu, au magazine américain *Rolling Stone*.

Les groupes de rock mis en avant dans l'article s'appellent Ramones, Blondie ou Television. Aucun n'a encore sorti de disque. Seule, jusque-là, Patti Smith est parvenue, avec l'aide de son ami photographe Robert Mapplethorpe, à financer en juin 1974 un 45-tours de deux titres: *Hey Joe - Piss Factory*. Sur *Hey Joe,* adaptation d'un standard naguère popularisé par Jimi Hendrix, elle évoque Patricia Hearst, fille d'un milliardaire californien qui, après avoir été enlevée par un groupuscule se revendiquant de l'extrême gauche, participa à des actions armées. La publicité pour le vinyle, tiré à deux mille exemplaires, se limite à un petit encart dans le journal *The Village Voice* indiquant les endroits – disquaires ou librairies de Greenwich Village – où on peut l'acheter. La démarche est inédite; à l'époque, les artistes débutants, même les plus réfractaires à la commercialisation, cherchent plutôt à contacter des labels existants pour qu'ils prennent en charge la fabrication et la distribution d'un disque.

Les Ramones acceptent de travailler avec celui qui deviendra leur manager à partir du moment où il trouve l'argent, emprunté à sa mère, pour leur acheter une batterie. Autoproduction, débrouille, diffusion dans des cercles restreints: l'étiquette *Do it yourself* («Faites-le vous-même») définit bientôt cet activisme de la marge. Les bases ont été posées de façon provocatrice et fantaisiste par Abbot («Abbie») Hoffman, cofondateur du Youth International Party, dans son best-seller *Steal This Book,* publié en 1971. *«Un manuel qui était un doigt d'honneur au système»,* selon Gary Valentine, musicien de Blondie, dans son autobiographie (1).

Le terme, abrégé en DIY, colle parfaitement à l'esprit d'une microscène musicale new-yorkaise qui invente ses propres codes en toute autonomie et qui, artistiquement aussi bien que visuellement, n'a pas l'ambition de séduire les foules. Tee-shirt déchiré (Richard Hell de Television), jeans troués et blousons de cuir (Ramones), omniprésence du noir: la simplicité vestimentaire va de pair avec l'urgence des musiques, toujours rudimentaires, parfois inventives, mais ne recourant jamais à la sophistication ni aux artifices sonores. La volonté de minimalisme tranche avec le rock à succès d'alors, surproduit financièrement et musicalement. Le premier 33-tours des Ramones coûte 6 300 dollars au label Sire Records, alors que la Warner investit près d'un million de dollars dans la production de l'album *Rumor* de Fleetwood Mac, numéro un des ventes de l'année 1977.

Ce n'est plus l'excellence artistique, et pas davantage l'insertion dans le marché, qui sont recherchées. Les paroles entendues au CBGB ne cherchent pas à séduire. Brutales, provocatrices ou, à l'inverse – chez un groupe comme Television –, imagées, inspirées par les poètes symbolistes français et ceux de la Beat Generation, elles sont ironiques ou lyriques, mais rarement enthousiastes ou positives. En cela, elles prennent le contre-pied des utopies ou des engagements collectifs de la génération précédente, celle du Flower Power de San Francisco et de Woodstock, des idéaux hippies et de l'opposition à la guerre du Vietnam.

* Journaliste.

La guerre se termine, le 30 avril 1975, quand l'Armée populaire vietnamienne entre dans Saïgon. New York, en faillite économique, licencie ses agents municipaux par centaines. La journaliste et scénariste canadienne Mary Harron, réalisatrice des films indépendants *I Shot Andy Warhol* et *American Psycho,* décrit une mégapole violente: *«Il y avait du nihilisme dans l'atmosphère, une fascination morbide... L'impression que tu étais sur le point de te désintégrer et que tu suivais le chemin de cette ville croulante, en banqueroute. Cependant, il y avait aussi quelque chose de presque mystique, de merveilleux à y vivre* (2). *»* Dans le Bowery, tandis que les Heartbreakers chantent *Born to lose* («Nés pour perdre»), les Ramones donnent dans le second degré acerbe: *«Maintenant je vais sniffer de la colle/Maintenant je vais avoir quelque chose à faire.»* Hell clame dans sa meilleure chanson *(Blank Generation)* qu'il appartient à la «génération du vide»...

En janvier 1976, Harron participe au lancement DIY d'un fanzine local qui mêle comix, romans-photos délirants, images de groupes posant devant des murs de briques et interviews iconoclastes. Le nom du petit magazine? *Punk*. Il a été choisi par l'un de ses fondateurs, Roderick Edward («Legs») McNeil, *«parce qu'il semblait incarner le trait d'union qui reliait tout ce que nous aimions – ivrogne, odieux, malin mais pas prétentieux* (3) *».* Désignant en argot les «largués», les «moins que rien», le terme, bientôt apposé sur tout ce qui ressemble de près ou de loin à un groupe de rock nouvelle tendance, est rapidement adopté à Londres, où un microphénomène assez semblable commence à émerger: dans certains pubs, des groupes débutants jouent des morceaux hargneux qui attirent un public encore restreint. On le rencontre aussi dans les boutiques de disques spécialisées de la ville, celles où l'on trouve l'album de Patti Smith, les premières sorties de labels indépendants britanniques, américains et même parisiens, ou des fanzines bricolés à la photocopieuse.

URGENCE, violence, abandon des repères précédents qui semblent stupides ou menteurs: c'est ce que salue la jeunesse britannique de la seconde moitié des années 1970. Car elle vit dans un pays en crise: le chiffre du million de chômeurs a été dépassé; les crédits pour l'éducation ont été coupés; l'Armée républicaine irlandaise (IRA) place des bombes dans les lieux publics; les grèves s'enchaînent. L'inflation atteint 25%. En 1976, le premier ministre James Callaghan demande l'aide du Fonds monétaire international (FMI).

Les Sex Pistols résument parfaitement cette situation de chaos et de désarroi avec leur slogan *«No future»*. Sur leur 45-tours *Anarchy in the UK,* ils chantent aussi *«Your future dream is a shopping scheme»* («Ton rêve futur est un projet de shopping»). Les Sex Pistols sont en partie une construction DIY de leur mentor, Malcolm McLaren, un trentenaire fasciné par les situationnistes, qui a toujours regretté que le Royaume-Uni n'ait jamais vécu l'équivalent de Mai 68. Il veut faire de l'agit-prop en utilisant les nouvelles formes de rock, tout en essayant aussi, selon Brian James, guitariste des Damned, *«de gagner un maximum d'argent»*. Il fait se rencontrer les quatre membres des futurs Pistols avec l'aide de Bernard («Bernie») Rhodes, son partenaire, qui deviendra ensuite le manager de The Clash – groupe qui, avec un premier album aux paroles socialement engagées, posera les bases de la radicalité street punk et oï, futurs mouvements d'essence réellement prolétaire. Tous fréquentent Sex, la boutique de vêtements où la compagne de McLaren, Vivienne Westwood, propose ses créations, qu'il considère comme des prototypes devant nourrir les futures modes de la rue. *«C'était du* do it yourself, *une idée que j'ai sans doute contribué à faire naître... Ce qui était sensationnel avec mes vêtements, c'est que tout le monde pouvait les imiter»,* disait McLaren au *NME* en mai 1980.

FAITES-LE tout seuls, par vous-mêmes... La force communicative, l'immédiateté et l'apparente facilité d'exécution des morceaux des Sex Pistols, produits à leurs débuts par la maison de disques EMI (qui annulera rapidement le contrat pour cause de scandales à répétition), donne à une multitude d'adolescents sans moyens financiers l'envie d'exprimer leurs frustrations, leurs haines, mais aussi leur volonté de ne pas en rester là, de sortir des anciens modèles. Dès la fin 1976, beaucoup forment des groupes de rock ou s'improvisent graphistes, écrivent dans des fanzines, montent des labels locaux... Les disquaires indépendants, alors nombreux dans les villes, relaient le mouvement. En France, les squats accueilleront quelques années plus tard les pionniers du rock dit «alternatif», d'abord adopté dans les milieux anarcho-libertaires avant d'intéresser un public plus large.

Ce bouleversement des mœurs artistiques se poursuit, dans les années 1980, sur la scène punk américaine dite «hard-core», qui créée un circuit de concerts alternatifs. Elle investit des lieux qui étaient jusque-là uniquement utilisés par des artistes locaux et dont profiteront ensuite les groupes grunge comme Nirvana ou Pearl Jam, influencés par le punk-rock des origines. Le DIY aura, dans le domaine du rock, permis l'avènement du lo-fi (abrégé de *low fidelity,* «basse fidélité», en opposition à hi-fi – *high fidelity*), qui désigne un courant majeur du rock indépendant des années 1990: les artistes – Beck, par exemple – enregistrent leurs albums autoproduits chez eux, sur des magnétophones quatre pistes. «Faites-le vous même» devient aussi le mot d'ordre des pionniers de la musique électro, qui, en utilisant le vinyle à un moment où l'industrie du disque ne jure plus que par le CD, se placent dès le départ en marge du système des majors.

Régulièrement détourné de ses origines par les publicitaires, devenu slogan – «Just do it!» pour Nike, par exemple –, le DIY associé à Internet représente aujourd'hui l'un des meilleurs moyens pour les jeunes artistes de faire exister et de diffuser leurs projets. La levée de fonds participative permet aux musiciens de promouvoir leur travail sur le Net afin d'en faire financer la production et la distribution future par des internautes (4). Plus besoin de passer par le réseau de distribution des majors, qui, pour cause de disparition de chaînes de magasins du type Virgin ou HMV, se révèle de plus en plus limité et inefficace. La démarche est assez comparable à celle des adolescents qui, il y a quarante ans, s'exprimaient à l'écart du business de la musique et faisaient le tour de leurs proches pour tenter de financer des 45-tours associés au dernier grand mouvement rebelle ayant renouvelé en profondeur l'histoire du rock. Mais, pour la plupart des musiciens d'aujourd'hui, rarement politisés, le DIY n'a rien d'un acte de rébellion ou d'opposition au système marchand: il est tout simplement devenu le complément indispensable de leur mode d'expression. L'esprit libertaire s'est fait rare dans le rock...

(1) Gary Valentine, *New York Rocker,* Sidgwick & Jackson, Londres, 2002.

(2) Jon Savage, *England's Dreaming. Les Sex Pistols et le punk,* Allia, Paris, 2002.

(3) Legs McNeil et Gillian McCain, *Please Kill Me. L'histoire non censurée du punk racontée par ses acteurs,* Allia, 2006.

(4) Lire Jacques Denis, «Tous producteurs», *Le Monde diplomatique,* mars 2014.

LE MONDE *diplomatique*

Le malade virtuel

PAR VIRGINIE BUENO *

« *Passez-vous plus de temps sur Internet que vous ne l'auriez pensé initialement ? Y a-t-il des sites que vous ne pouvez éviter ? Trouvez-vous difficile d'être déconnecté durant plusieurs jours ?* » Ces questions extraites du test d'Orman, relayé par la presse magazine, permettraient de diagnostiquer une dépendance à Internet (1). En suivant ce type d'évaluation, près de la moitié de la population connectée serait atteinte. Et la plus formidable pandémie de l'histoire serait en train de se répandre sur la planète. La Chine a déjà fait de cette « pathologie » une priorité de santé publique. Des réseaux internationaux travaillent d'arrache-pied à élaborer des diagnostics standardisés, des essais cliniques, des protocoles de traitement et des campagnes de prévention.

C'est un fait : un nombre croissant d'internautes peinent à se déconnecter. Leur activité en ligne déborde peu à peu sur les autres secteurs de leur existence, au détriment de leur sociabilité, de leur travail, de leurs études. S'agit-il pour autant d'une maladie ? Le caractère pathologique du phénomène est loin de faire consensus au sein de la communauté scientifique. En 2008, l'inclusion de la dépendance à Internet dans la cinquième édition de son répertoire des maladies mentales *(Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* ou *DSM-5)* (2) a été rejetée faute d'éléments convaincants. Mais le débat se poursuit, notamment au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en vue de la publication en 2017 du manuel de classification internationale des maladies.

L'histoire de la cyberdépendance remonte aux années 1970 lorsque Joseph Weizenbaum, ingénieur à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT), constate chez ses collègues un *« acharnement à programmer »* caractérisé par un temps de connexion élevé, une hygiène de vie négligée ainsi qu'une désocialisation (3) – tableau typique, selon lui, d'un *« trouble mental »*. Dans les années 1990, les craintes et l'enthousiasme qui accompagnent le développement d'Internet encouragent les recherches sur l'expérience du monde virtuel et sur ses propriétés potentiellement addictives : anonymat, évasion, accessibilité et interactivité. La cyberdépendance se décline alors selon trois sous-dimensions : le jeu vidéo, le cybersexe et la sociabilité. Mais, avant d'être prise au sérieux, la pathologie fut d'abord introduite comme une farce. C'est pour critiquer la multiplication des troubles répertoriés dans le *DSM* – de cent six en 1952 à quatre cents en 1994 – que le psychiatre new-yorkais Ivan Goldberg imagine en 1996 un désordre qu'il désigne comme *« ridicule »,* celui de l'addiction à Internet (4). Il poste sur un forum de thérapeutes une parodie de diagnostic clinique.

La même année, cette maladie entre dans le lexique médical par une voie plus orthodoxe : Kimberly S. Young, psychologue à Pittsburgh, applique le diagnostic reconnu du « jeu pathologique » aux pratiques en ligne et diffuse cette idée sur des forums de discussion de personnes autodiagnostiquées. La clinicienne prolonge l'expérience : elle achète des encarts publicitaires en ligne et acquiert même le mot-clé « Internet addiction » sur Yahoo (5). Les répondants s'avèrent nombreux et les demandes de consultation, bien réelles. Dorénavant, le mécanisme psychologique de l'« impulsion » – caractérisé par le contrôle malaisé, voire impossible, d'un comportement pourtant identifié comme nocif – sera identifié comme la cause des problèmes psychologiques et sociaux liés à l'utilisation d'Internet : incapacité de résister au désir de connexion et sensation de manque, avec leurs conséquences sociales négatives (divorce, difficultés professionnelles, scolaires et financières).

En 2013, les rédacteurs du *DSM-5* suppriment le « jeu pathologique » de la catégorie des *« troubles du contrôle de l'impulsion* (6) *»*. Selon eux, la disposition à ne pas décoller de son écran pourrait se ranger dans une nouvelle catégorie générique, celle des *« troubles liés à une substance et addictifs* (7) *»*. L'idée suscite aussitôt la controverse : Allen Frances, rédacteur de la précédente version du *DSM,* et Stanton Peele, théoricien des dépendances comportementales, dénoncent la biologisation du concept d'addiction (8). En effet, remplacer le profil de « dépendant » par celui d'« addict » (léger, modéré ou sévère), et ajouter au tableau le symptôme de « désir irrésistible », implique l'existence d'un risque biologique commun à l'addiction à Internet, au jeu et à la drogue. Le symptôme de « désir », causé théoriquement par un dérèglement dans la production de dopamine, est diagnostiqué par une simple question posée au patient : *« Avez-vous déjà eu tellement envie de prendre de la drogue que vous ne pouviez penser à rien d'autre* (9) *? »*

L'enjeu est crucial : selon cette approche, les individus diagnostiqués – à tort ou à raison – comme cyberdépendants pourraient recevoir un traitement pharmacologique antidésir. Mais la difficulté à se déconnecter durant une semaine est-elle le symptôme d'un besoin physiologique, ou celui d'une société où les activités sociales, scolaires et professionnelles passent toutes par l'intermédiaire de la Toile ? Lieu de l'excès, Internet peut tout aussi bien contribuer à fournir le remède : il offre un espace d'échange entre les utilisateurs et les cliniciens à travers les forums d'information, un outil de traitement grâce aux consultations psychologiques en ligne, et même des applications permettant de limiter le temps de connexion aux sites chronophages – le repose-poignet Pavlov Poke, par exemple, qui délivre une petite décharge électrique en cas de visite prolongée ou de connexion à un site interdit.

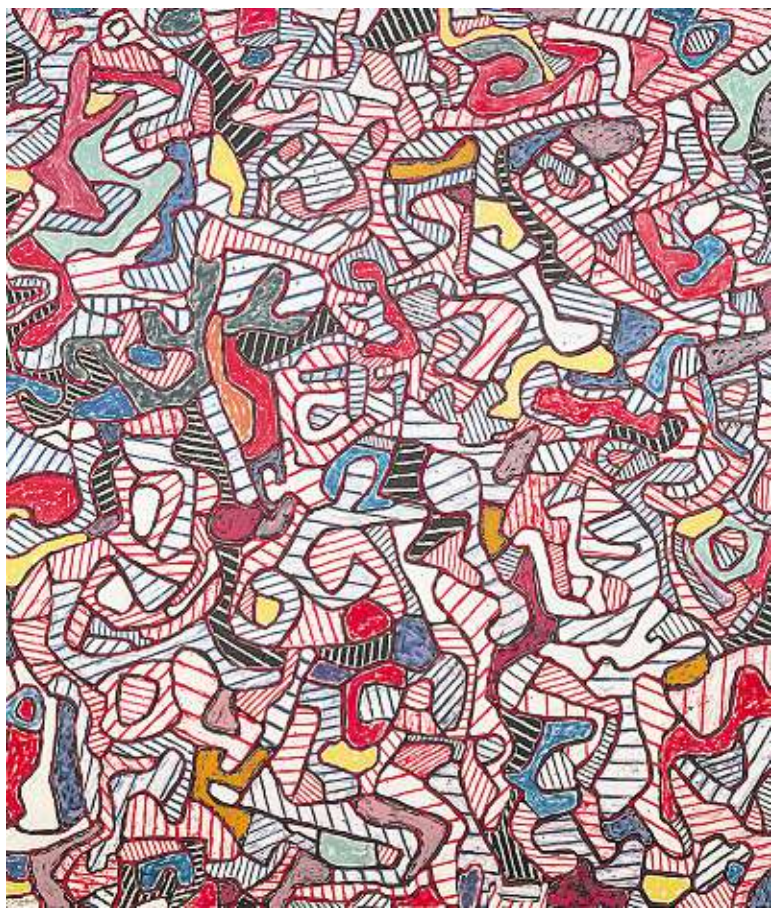

JEAN DUBUFFET. – « Houle du virtuel », 1963

ADAGP - MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE, CENTRE POMPIDOU, PARIS - BRIDGEMAN IMAGES

Au-delà de la controverse médicale, la caractérisation de l'addiction à Internet nourrit une critique plus directement politique. Pour les recherches à venir, les rédacteurs du *DSM-5* ont retenu le diagnostic du psychiatre chinois Tao Ran, lequel repère l'addiction à partir de *« six heures de connexion quotidiennes durant plus de trois mois, hors activités scolaires et professionnelles »*. Mais au nom de quelles normes et de quelles valeurs élabore-t-on un diagnostic scientifique qui hiérarchise des pratiques sociales en fonction de leur productivité économique ? Quand il retranche de l'addiction à Internet le temps de travail et d'apprentissage, le Dr Tao souligne en creux l'impensé de cette notion. Dans un univers marqué par l'injonction professionnelle et éducative à la connexion permanente, une frontière morale séparerait pratiques saines et pratiques pathologiques en fonction d'un critère implicite d'utilité économique. Il serait normal de rester huit heures par jour au bureau les yeux rivés sur un tableur ; mais six heures quotidiennes devant un jeu vidéo appelleraient un traitement médical. L'addiction à Internet se présente dans le *DSM-5* comme une maladie décontextualisée des systèmes économiques et des outils informatiques qui tirent profit de la dépendance : industries du jeu vidéo et des logiciels, réseaux sociaux.

Le seul prisme neuroscientifique réduit le champ de recherche et les solutions possibles. A ce jour, la gestion des usages excessifs d'Internet demeure sociale, culturelle et politique. Elle ne fait l'objet d'aucun consensus international. Si les Etats-Unis et la Chine adhèrent à l'hypothèse standardisée d'une maladie neurologique, ils diffèrent par les modes de prise en charge. Les premiers instaurent un système de soins concurrentiel et privatisé déterminé par les assurances privées ; le second a créé des camps de redressement sur le mode militaire, qui impliquent un enfermement hospitalier et la reconnaissance de la maladie par le patient. La France et le Québec privilégient une perspective compréhensive et psychosociale au cas par cas. Après la traduction du questionnaire diagnostique de Young en 2006, le Japon a découvert l'ampleur de ce « problème social » et finance des centres de traitement.

* Maîtresse de conférences en sociologie, université de Montréal, Québec.

(1) Marc Valleur et Dan Velea, « Les addictions sans drogue(s) », *Toxibase,* n° 6, Lyon, juin 2002.

(2) Lire Gérard Pommier, « La bible américaine de la santé mentale », *Le Monde diplomatique,* décembre 2011.

(3) Joseph Weizenbaum, *Puissance de l'ordinateur et raison de l'homme : du jugement au calcul,* Editions d'informatique, Boulogne-Billancourt, 1981.

(4) *Cf.* David Wallis, « Just click no », *The New Yorker,* 13 janvier 1997.

(5) Kimberly S. Young, « Internet addiction : The emergence of a new clinical disorder », *CyberPsychology & Behavior,* vol. 1, n° 3, New Rochelle (New York), 1996.

(6) Ting-Kai Li, Charles P. O'Brien et Nora Volkow, « What's in a word ? Addiction versus dependence in DSM-5 », *American Journal of Psychiatry,* vol. 163, n° 5, Arlington (Virginie), 2006.

(7) Nancy M. Petry et Charles P. O'Brien, « Internet gaming disorder and the DSM-5 », *Addiction,* vol. 108, n° 7, Hoboken (New Jersey), 2013.

(8) Allen Frances, *Saving Normal : An Insider's Revolt Against Out-of-Control Psychiatric Diagnosis, DSM-5, Big Pharma, and the Medicalization of Ordinary Life,* HarperCollins, New York, 2013 ; Stanton Peele, « Politics in the diagnosis of addiction », Huffington Post, 15 mai 2012, www.huffingtonpost.com

(9) *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 5th ed.,* Association américaine de psychiatrie, Arlington, 2013.

Les multinationales redessinent le monde

8,50 € CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SOMMAIRE — Juin 2015

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
La religion peut-elle servir le progrès social ?, par **GILBERT ACHCAR.**

PAGES 4 ET 5 :
Feu vert à la surveillance de masse, suite de l'article de **FÉLIX TRÉGUER.** – Résistance multiforme **(F. T.).** – Etats et entreprises à l'assaut de la vie privée **(F. T.).**

PAGE 6 :
Au Royaume-Uni, la victoire des bourreaux, par **OWEN JONES.**

PAGE 7 :
Grèce, le coup d'Etat silencieux, par **STELIOS KOULOGLOU.**

PAGES 8 ET 9 :
Les Nations unies face au conservatisme des grandes puissances, par **BERTRAND BADIE.** – La paix par la force ou par le droit ?, par **GABRIEL GALICE.** – Oubli des peuples, par **ANNE-CÉCILE ROBERT.**

PAGE 10 :
Faillite de la mission européenne au Kosovo, par **ANA OTASEVIC.**

PAGE 11 :
Crise ukrainienne, une épreuve de vérité, par **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.**

PAGE 12 :
Mirages du libre-échange, par **LORI M. WALLACH.**

PAGE 13 :
Insécurité endémique en Amérique latine, par **CARLOS SANTISO ET NATHALIE ALVARADO.**

PAGES 14 ET 15 :
C'est toujours la faute à l'école..., par **GILLES BALBASTRE.**

PAGE 16 :
Au Burundi, les racines de la colère, par **PIERRE BENETTI.**

PAGES 17 À 23 :
DOSSIER : VOUS AVEZ DIT « COMPLOT » ? – Le symptôme d'une dépossession, par **FRÉDÉRIC LORDON.** – De Santiago à Caracas, la main noire de Washington, par **FRANCK GAUDICHAUD.** – « Qui croit à la version officielle ? », par **JULIEN BRYGO.** – Une obsession dans le monde arabe, par **AKRAM BELKAÏD.** – Dix principes de la mécanique conspirationniste, par **BENOÎT BRÉVILLE.** – Personne n'est à l'abri, par **MARINA MAESTRUTTI.** – Aux frontières du réel, par **EVELYNE PIEILLER.** – Vos souvenirs sont notre avenir, par **ALAIN DAMASIO.**

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Un voleur de Bagdad », de Sherko Fatah, par **TIMOUR MUHIDINE.** – « Physique de la mélancolie », de Guéorgui Gospodinov, par **HUBERT PROLONGEAU.** – Travail en souffrance, par **MATHILDE GOANEC.** – Churchill et de Gaulle au musée, par **ANNE-CÉCILE ROBERT.** – La colère des pauvres, par **ANTONY BURLAUD.** – Les Spartacus de Saint-Domingue, par **CHRISTOPHE WARGNY.** – L'Amérique latine choie les enfants, par **SOPHIE VAN DER LINDEN.** – Dans les revues.

PAGE 27 :
Oï, oï, fais-le tout seul !, par **ERIC TANDY.**

Le Monde diplomatique du mois de mai 2015 a été tiré à 205 052 exemplaires.
A ce numéro sont joints deux encarts, destinés aux abonnés : « Lecteurs solidaires » et « Linvosges ».